

E. ROBERT, c. s. v.

# Grammaire Française

(Complète)



LES CLERCS DE ST-VIATEUR,  
5199, rue S.-Dominique,  
MONTREAL



Bibliothèque Nationale du Québec

Gabrielle Crépamer

St Hubert de Spalding

le 9 septembre 1933,

LA PROVIDENCE  
MAGOG, P.QUE.

**GRAMMAIRE FRANÇAISE**

**(COMPLÈTE)**

E. ROBERT, c. s. v.

# Grammaire Française (Complète)

“La langue est l'âme d'une nation.”  
(Jules-Paul TARDIVEL.)

*Approuvé par le Comité catholique du Conseil de  
l'Instruction publique, dans sa session du 27 septembre 1922.*

---

*Droits réservés, Canada, 1922  
Copyright, United States, 1922*

---

MONTREAL, QUE.  
LES CLERCS DE SAINT - VIATEUR  
5199, rue Saint-Dominique

PC

2111

B52

1922a

# PRÉFACE

*Nous avons cru faire œuvre utile et servir la langue française, chez nous, en préparant une nouvelle édition de la grammaire Robert.*

*Ce livre est depuis longtemps connu du public canadien. L'accueil toujours bienveillant qui lui est fait nous a engagés à le recomposer. Nous avons profité de cette circonstance pour le revoir entièrement, en remanier certaines parties de façon à répondre aux exigences des programmes, et pour lui donner une teinte plus nationale en y insérant des exemples tirés de nos meilleurs auteurs.*

*Si la forme est ainsi modifiée, le fond ne l'est pas: les qualités solides que l'on reconnaît généralement à la vieille grammaire Robert se retrouvent dans la nouvelle.*

*Fidèles à nos traditions, nous n'avons cessé de marcher à la lumière de l'Académie, des grands écrivains et des meilleurs grammairiens.*

*Nous souvenant du conseil qu'"il faut insister plus sur les exemples que sur les règles"<sup>1</sup>, nous avons multiplié les applications pratiques, sans toutefois charger inutilement le texte; autant que possible, nous avons évité les exemples fautifs.*

---

<sup>1</sup> Programme d'études de l'École primaire élémentaire, éd. 1922, page 118.

*Nous n'avons pas voulu d'une syntaxe "encombrée de barrières" et d'exceptions. Rivarol l'a dit: "La grammaire étant l'art de lever les difficultés d'une langue, il ne faut pas que le levier soit plus lourd que le fardeau." Mettant en lumière les règles, les principes généraux, nous nous sommes efforcés de rendre cette grammaire simple, claire, peu volumineuse et, dans son cadre, complète.*

*Notre Cours élémentaire contient les principes de la grammaire mis à la portée des jeunes intelligences; notre grammaire complète fournit un ensemble de connaissances grammaticales suffisant pour les besoins ordinaires de la vie.*

*Des exercices d'application accompagnent ces deux manuels.*

***Les Clercs de Saint-Viateur.***

# GRAMMAIRE FRANÇAISE

(COMPLÈTE)

---

## PREMIERE PARTIE

ELEMENTS

---

### I. Notions Préliminaires.

#### CHAPITRE I

##### LES LETTRES

###### 1. LANGAGE ET ALPHABET

1. **Le langage.** — Pour communiquer leurs pensées, les hommes se servent de la *parole* et de l'*écriture* : de là le *langage parlé* et le *langage écrit*.

Chaque peuple a sa langue. Le **français** est la langue des Canadiens français, dont les ancêtres, venus de France, colonisèrent le Canada.

2. La **grammaire** est l'ensemble des règles qui apprennent à *parler* et à *écrire* correctement une langue.

La **grammaire française** est l'ensemble des *règles* qui apprennent à parler et à écrire correctement la *langue française*.

3. Pour parler et pour écrire on se sert de *mots*.

4. Les mots parlés sont composés de *sons* et d'*articulations*; les mots écrits sont composés de *lettres*.

5. L'ensemble des *lettres* d'une langue se nomme *alphabet*.

6. L'*alphabet français* comprend vingt-cinq lettres :

a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p,  
q, r, s, t, u, v (w), x, y, z.

REMARQUE I. — On emploie dans certains mots d'origine étrangère le double v (w), "mais sans en faire une lettre de plus dans notre alphabet". (*Académie*.)

REMARQUE II. — Les noms des lettres sont masculins : un a, un d, un s. Cependant, suivant l'ancien usage, f, h, l, m, n, r, s peuvent être aussi du féminin : *une h, une s*.

7. Les lettres se divisent en *voyelles* et en *consonnes*.

## 2. VOYELLES

8. Les *voyelles* représentent une *voix*, un son.

9. On distingue les voyelles *simples* et les voyelles *composées*.

10. Les *voyelles simples* sont formées d'*une seule* lettre ; ce sont : a, e, i, (y), o, u.

11. Les *voyelles composées* sont formées de *plusieurs* lettres représentant un son unique.

12. Il y a six principales voyelles composées ; ce sont : eu, ou, an, on, in, un.

REMARQUE. — Les autres voyelles composées ne sont que des groupes de lettres représentant quelque'une des voyelles précédentes.

EX. : eau représente o dans *couteau*; ai représente é dans *j'aurai*; ains, aint, représentent in dans (*je*) *crains*, (*il*) *craint*, etc.

13. Les voyelles *an, on, in, un*, formées d'une voyelle simple unie à la lettre *n*, sont dites *voyelles nasales*, parce que le son qu'elles représentent est modifié par le nez.

REMARQUE. — Dans les *voyelles nasales*, *m* prend ordinairement la place de *n*, devant *p, m, b*.

Ex.: *embarras, emmener, complot*.

## VOYELLES BRÈVES, VOYELLES LONGUES

14. Les voyelles sont *brèves* ou *longues*.

15. Une *voyelle brève* est celle sur laquelle on passe rapidement.

16. Une *voyelle longue* est celle sur laquelle on appuie plus longtemps.

Exemples :

*a* est bref dans *tache* et long dans *tâche*.

*e* — dette — tête.

*i* — petite — gîte.

*o* — mode — apôtre.

*u* — ruche — bûche.

*eu* — jeune — jeûne.

*ou* — toute — vouête.

## REMARQUES SUR L'E, SUR L'Y

17. Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*e fermé*, l'*e ouvert*.

18. L'*e muet* est celui dont le son est *nul*, comme dans *joie*, il *priera*, ou *peu sensible*, comme dans *table, France*.

19. L'*e fermé* est celui qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans *célébrité, pied, clef, Cartier, nez*.

L'*e fermé* est ordinairement marqué de l'accent aigu ; il précède parfois, sans accent, les lettres *d, f, r, z*.

20. L'*e ouvert* est celui qui se prononce la bouche plus ouverte que pour l'*e fermé*, comme dans *père, fête, appel, amer, mes, projet*.

21. L'*y* s'emploie tantôt pour *deux i*, tantôt pour *un i*.

L'*y* s'emploie souvent pour *deux i* dans le corps des mots après une voyelle: *crayon, pays, balayer*, se prononcent *crai-ion, pai-is, balai-ier*.

L'*y* s'emploie pour *un i* au commencement et à la fin des mots, et dans le corps des mots après une consonne: *yeux, jury, martyr, La Véréndrye*.

### 3. DIPHTONGUES

22. Une *diphthongue* est un *groupe de voyelles* qui se prononcent en une seule émission de voix, bien qu'on entende un double son. Voici quelques exemples :

<i>ai</i> dans bail.	<i>ieu</i> dans Dieu.
<i>ei</i> — réveil.	<i>oi</i> — loi.
<i>eui</i> — deuil.	<i>oui</i> — oui.
<i>ia</i> — diacre.	<i>ian</i> — viande.
<i>ié</i> — amitié.	<i>ien</i> — bien.

### 4. CONSONNES

23. Les *consonnes* sont des lettres qui ne forment un son distinct qu'avec le secours des voyelles. Elles représentent les *articulations*.

24. On distingue les *consonnes simples* et les *consonnes composées*.

25. Les *consonnes simples* sont représentées par *une seule lettre*. Il y en a dix-neuf : b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v (w), x, z.

REMARQUE. — La consonne *w* se prononce *ou* dans les mots anglais: *tramways* (*tramouai*), et *v* dans les mots allemands: *Wagram* (*Vagram*).

26. Les consonnes composées sont représentées par *plusieurs lettres* ne formant qu'une seule articulation, comme *ch* dans *cheval*; *ph* dans *phare*; *gn* dans *agneau*.

## REMARQUES SUR L'H, SUR L'X

27. La lettre *h* est *muette* lorsqu'elle ne se fait pas sentir dans la prononciation, comme dans *l'histoire*, *l'heure*, *Thomas*.

28. La lettre *h* est *aspirée* lorsqu'elle fait prononcer avec une légère aspiration la voyelle qui suit; elle rend impossible l'élision ou la liaison.

Ex.: La *haine*, les *héros*, c'est *honteux*.

29. *X* est une *consonne double* correspondant à *ks* ou à *gz*.

Ex.: *Exquis* (*ks*), *Xavier* (*gz*).

## 5. EUPHONIE

30. On appelle *euphonie* l'*harmonieuse succession des syllabes*, qui, en évitant les sons durs, rend la prononciation douce et coulante.

31. Par euphonie on évite l'*hiatus*, sorte de bâillement désagréable qui se produit lorsqu'on prononce de suite certaines voyelles.

Ex.: Va à *Arthabaska*.

32. On évite l'*hiatus* par l'*élision*, par l'*emploi de lettres euphoniques*, par la *liaison*.

33. L'*élision* consiste à *supprimer* la voyelle finale de certains mots devant une autre voyelle ou un *h* muet. La voyelle élidée est remplacée par une apostrophe.

On peut élider les voyelles *a*, *e*, *i*.

Ex.: L'âme (*la âme*), Dieu l'a (*la a*) créée.

C'est (*ce est*) un devoir; vous l'avez (*le avez*) fait.  
J'irai (*je irai*) jusqu'au (*jusque au*) village, s'il  
(*si il*) le faut.

34. Les **lettres euphoniques** sont celles qu'on place entre deux voyelles dont l'une finit un mot et l'autre commence le mot suivant.

On emploie comme lettres euphoniques **s** et **t**.

Ex.: Vas-y. Profites-en. Ira-t-il? Saura-t-on?

35. La **liaison** consiste à **joindre** dans la prononciation la consonne muette qui finit un mot avec la voyelle qui commence le mot suivant.

Ex.: L'oiseau est aimable (*est-t-aimable*).

La consonne finale sonore conserve généralement le son qui lui est propre.

Ex.: Conrad est venu; Félix est parti; le bœuf est puissant.

REMARQUE. — Pour savoir quand il y a lieu de faire la liaison, il faut consulter l'usage et le goût.

## 6. SYLLABES

36. On appelle **syllabe** une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix. *Pain* n'a qu'une syllabe, *La-val* en a deux, *quantité*, *trois*.

37. Tout mot d'une syllabe est un **monosyllabe**.

Ex.: Un grand roi est mort.

Le mot de *deux* syllabes est un **dissyllabe**.

Ex.: Demain, jeudi, j'irai glisser.

Le mot de *trois* syllabes est un **trissyllabe**.

Ex.: Revenez dimanche, amenez Viateur.

En général, on appelle **polysyllabe** un mot qui a *plus d'une* syllabe.

Ex.: Mille joyeux auditeurs applaudissaient.

REMARQUE. — On appelle **syllabe muette** une syllabe dont la voyelle est un **e muet**, comme dans *demain*, *amenez*, *mille*.

## CHAPITRE II

## LES SIGNES

## 1. SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

38. On appelle **signes orthographiques** certains signes employés dans le *langage écrit* pour modifier la prononciation des lettres, ou pour unir plus intimement les mots entre eux.

39. Les signes orthographiques sont : les **accents**, le **tréma**, la **cédille**, l'**apostrophe**, le **trait d'union**.

On pourrait y ajouter la **majuscule**, comme signe distinctif de certains mots.

40. Les **accents orthographiques** sont au nombre de trois : l'**accent aigu** (´), l'**accent grave** (`), l'**accent circonflexe** (^).

L'**accent aigu** indique l'**é fermé** (é).

Ex. : *été, sérénité, Stadaconé.*

L'**accent grave** indique l'**e ouvert** (è).

Ex. : *Mystère, succès, problème.*

L'**accent grave** se met quelquefois sur l'**a** et sur l'**u** : *déjà, voilà*, et sur les adverbes *çà, là, où*, qu'il distingue du pronom *ça*, de l'article *la*, de la conjonction *ou*.

L'**accent circonflexe** indique les voyelles longues. Il remplace ordinairement une lettre supprimée, le plus souvent la lettre **s**.

Ex. : *âne, tête, île, apôtre, forêt* (autrefois *asne, teste, isle, etc.*)

41. Le **tréma** (¨) est un double point que l'on met sur e, i, u pour indiquer que ces voyelles doivent être *prononcées séparément*.

Ex.: Naïf, Saül, païen.

42. La **cédille** (ç) est un petit signe qui se place sous la lettre c devant les voyelles a, o, u, pour lui donner le son de l's.

Ex.: Façade, leçon, reçu.

43. L'**apostrophe** (') est le signe de l'élision: elle remplace une voyelle supprimée.

Ex.: L'âme; l'enfant; s'il vient; presqu'île.

44. Le **trait d'union** (-) est une petite barre qui sert à unir deux ou plusieurs mots entre eux.

Ex.: Demi-heure; chef-d'œuvre; c'est-à-dire; va-t-il venir lui-même?

45. La **lettre majuscule** ou *grande lettre*, par opposition à la lettre minuscule ou petite lettre, sert à distinguer certains mots, à cause de leur nature ou à cause de leur place dans la phrase.

Il faut commencer par une majuscule tous les noms propres, le premier mot d'un discours, d'une citation, chaque phrase après un point, chaque vers, les noms d'êtres personnifiés.

Ex.: Champlain, Québec, les Canadiens français, le Richelieu, les Laurentides.

La Mollesse, en pleurant, sur un bras se relève.  
(Boileau.)

REMARQUE. — Sous le titre de *noms propres*, il faut comprendre les noms de pays, de villages, de fleuves, de montagnes, de rivières; les noms de constellations, de navires; les noms de peuples, à moins qu'ils ne soient employés adjectivement.

Ex.: Les Français, le peuple français.

*Etat* signifiant royaume, empire, et *Eglise* signifiant la catholicité, prennent une majuscule: *Les revenus de l'Etat; Dieu a puni les peuples les plus puissants, l'Eglise seule a trouvé grâce devant lui.*

## 2. SIGNES DE PONCTUATION

46. La **punctuation** est l'art de placer des signes particuliers entre les phrases ou entre les membres de phrase, pour *distinguer les idées* suivant leur importance et leur enchaînement.

La punctuation marque les pauses qu'il convient de faire dans la lecture.

47. Les **signes de punctuation** sont : le point, la virgule, le point-virgule, les deux-points, le point d'interrogation, le point d'exclamation. On peut y joindre les points de suspension, le tiret, la parenthèse, les guillemets, l'alinéa.

48. Le **point** ( . ) se met à la fin d'une phrase ; il indique dans la lecture une pause complète.

Ex. : Dieu fait bien ce qu'Il fait.

J'ai souffert, je pardonne, et le pardon m'attend.  
(P. Lemay.)

Le point marque aussi une abréviation.

Ex. : *M.* pour Monsieur ; *J.-C.* pour Jésus-Christ ; *ind. prés.* pour indicatif présent.

49. La **virgule** ( , ) s'emploie pour séparer les parties semblables d'une phrase et les membres de phrase peu étendus ; pour remplacer un verbe sous-entendu.

Ex. : La richesse, le plaisir, la santé deviennent des maux pour celui qui en abuse.

L'attelage suait, soufflait, était rendu.  
(La Fontaine.)

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille.  
(Racine.)

On a toujours raison ; le destin, toujours tort.  
(La Fontaine.)

On met entre deux virgules les propositions complétives explicatives, les compléments circonstan-

ciels, les mots en apostrophe, et généralement toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase.

La virgule indique une pause légère.

50. Le **point-virgule** ( ; ) sert à séparer les membres de phrase d'une certaine étendue, mais rattachés par le sens les uns aux autres; il indique une pause moyenne.

Ex.: Parler, c'est dépenser; écouter, c'est acquérir.  
(*Proverbe.*)

Placez à mon côté ma plume;  
Sur mon front le Christ, mon orgueil;  
Sous mes pieds mettez ce volume;  
Et clouez en paix le cercueil. (*Ls Veillot.*)

51. On emploie les **deux-points** ( : ) pour annoncer une citation, une énumération, une explication.

Ex.: Va donc prier pour moi! — Dis pour toute prière:  
"Seigneur, Seigneur mon Dieu! vous êtes notre père?..." (*V. Hugo.*)

Il y a quatre saisons: le printemps, l'été, l'automne, l'hiver.

Ne fais rien dans la colère: mettrais-tu à la voile dans la tempête?

52. Le **point d'interrogation** ( ? ) se met à la fin d'une phrase qui renferme une question directe.

Ex.: Que vouliez-vous qu'il fit contre trois? — Qu'il mourût. (*Corneille.*)

Tu n'as point d'ailes, et tu veux voler? Rampe.

53. Le **point d'exclamation** ( ! ) se met après une interjection, et après une phrase qui marque la joie, l'admiration, la douleur, la surprise, etc.

Ex.: O rage! ô désespoir! ô vieillesse ennemie!  
(*Corneille.*)

Beau pays canadien, vieille terre française,  
Je voudrais te chanter: je ne te connais pas!  
(*A. Lozeau.*)

54. Les points de suspension (...) indiquent que la phrase est inachevée, que le sens est suspendu.

Ex.: Ici, git... Point de nom... Demandez à la terre!  
(*Lamartine.*)

55. Le tiret (—) sert à indiquer, dans un dialogue, le changement d'interlocuteur. Il remplace ordinairement les mots *dit-il, répondit-il*, etc.

Ex.: Est-ce assez? dites-moi; n'y suis-je point encore?  
— Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout.  
— M'y voilà? — Vous n'en approchez point.  
(*La Fontaine.*)

56. La parenthèse ( ) est formée de deux crochets entre lesquels on renferme certains mots isolés.

Ex.: Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?)  
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.  
(*Racine.*)  
Et le bedeau lui-même (un brave chrétien, certes!)  
Avait fauché ce pré la tête découverte.  
(*L'abbé A. Gingras.*)

57. Les guillemets (" ") se mettent au commencement et à la fin d'une citation.

Ex.: "Laissez venir à moi les petits enfants" a dit Notre-Seigneur.  
Un proverbe dit: "Vouloir, c'est pouvoir."

58. L'alinéa est, dans un texte, une *ligne nouvelle* dont le premier mot rentre sur les autres lignes. Il indique un repos prolongé et s'emploie surtout lorsque l'on passe à une idée nouvelle.

### 3. L'ORTHOGRAPHE

59. L'orthographe est l'art d'écrire convenablement les mots d'une langue.

Pour bien orthographier, il faut employer exactement:  
1<sup>o</sup> les lettres qui composent les mots; 2<sup>o</sup> les signes orthographiques; 3<sup>o</sup> les signes de ponctuation.

60. On distingue l'orthographe **absolue** ou *d'usage* et l'orthographe **relative** ou *de règles*.

61. L'orthographe **d'usage** est celle des mots tels qu'ils sont dans un dictionnaire. Elle s'apprend par l'usage, la lecture, l'observation.

62. L'orthographe **de règles** consiste dans l'application des règles de la grammaire, comme la formation du pluriel des noms et des adjectifs, les terminaisons des verbes, etc.

## II. Eléments des Dix Parties du Discours

### INTRODUCTION

63. Il y a dix espèces de mots dans la langue française.

Ce sont : le **nom**, l'**article**, l'**adjectif**, le **pronom**, le **verbe**, le **participe**, l'**adverbe**, la **préposition**, la **conjonction**, l'**interjection**.

Ces dix espèces de mots s'appellent les *dix parties du discours*.

64. Les dix espèces de mots se divisent en mots **variables** et en mots **invariables**.

Les **mots variables**, c'est-à-dire ceux dont la terminaison peut changer, sont : le **nom**, l'**article**, l'**adjectif**, le **pronom**, le **verbe** et le **participe**.

Les **mots invariables**, c'est-à-dire ceux dont la terminaison ne change jamais, sont : l'**adverbe**, la **préposition**, la **conjonction** et l'**interjection**.

## CHAPITRE I

## ÉLÉMENTS DU NOM

## 1. DÉFINITION

65. Le **nom** ou **substantif** est un mot qui sert à désigner, à *nommer* une personne, un animal ou une chose, comme, *Pierre, enfant, agneau, maison*.

## 2. DIVISION

66. Il y a deux sortes de noms : le *nom commun* et le *nom propre*.

67. Le **nom commun** est celui qui sert à désigner *toutes* les personnes, *tous* les animaux, *toutes* les choses de *même espèce*.

Ainsi le mot **homme**, qui convient à tous les hommes ; le mot **oiseau**, qui convient à tous les oiseaux ; le mot **ville**, qui convient à toutes les villes, sont des *noms communs*.

68. Le **nom propre** est le *nom particulier* d'une personne, d'un animal, d'une chose. Il convient à *une* ou à *plusieurs* personnes, mais non à toutes.

**Dollard, Joseph, le mont Royal, Québec**, noms particuliers d'une ou de plusieurs personnes, d'une montagne, d'une ville, sont des noms propres.

REMARQUE. — La première lettre des noms propres doit être une *majuscule*.

69. On appelle **nom collectif** un nom commun qui, même au singulier, éveille l'idée de plusieurs personnes, de plusieurs animaux ou de plusieurs choses formant un assemblage, une *collection* : *foule, multitude, espèce*, sont des noms collectifs.

70. Il y a deux sortes de collectifs : le collectif *général* et le collectif *partitif*.

Le collectif *général* est celui qui éveille l'idée d'une collection *entière*, ou d'une collection *partielle déterminée*.

Ex. : La **foule** des mécontents se dispersa aussitôt.

La **multitude** des étoiles prouve l'existence de Dieu.

Cette **espèce** d'oiseau niche sous nos toits.

La **moitié** des hommes rit de l'autre moitié.

Le collectif *partitif* est celui qui éveille l'idée d'une collection *partielle indéterminée* ; il est ordinairement précédé des mots *un, une*.

Ex. : Une **foule** de mécontents vinrent assiéger ses fenêtres.

Une **multitude** d'étoiles échappent à notre vue.

**Peu** d'hommes connaissent le prix du temps ;  
la **plupart** en abusent.

71. On appelle *nom composé* une réunion de mots équivalant à un seul nom, comme *Fête-Dieu, arc-en-ciel, passe-partout* ; ces mots sont ordinairement joints par le trait d'union.

\* \* \*

72. Les noms ont deux propriétés : le *genre* et le *nombre*.

### 3. DU GENRE

73. Le *genre* est la propriété qu'ont les noms de distinguer les êtres mâles des êtres femelles.

74. Il y a en français *deux* genres : le *masculin* et le *féminin* ; le *masculin* pour les noms d'êtres mâles : *un roi, un lion* ; et le *féminin* pour les noms d'êtres femelles : *une reine, une lionne*.

75. On a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles, comme *un livre, la lune, le Canada*.

76. On reconnaît qu'un nom est du genre *masculin* quand on peut mettre **le** ou **un** devant ce nom.

Ex.: *Le* chemin, *un* chapeau, *le* Mexique.

On reconnaît qu'il est du genre *féminin* quand on peut mettre **la** ou **une**.

Ex.: *La* messe, *une* pomme, *la* Louisiane.

77. Pour les noms d'*êtres inanimés* dont l'usage fréquent ne nous a pas appris le genre, il faut consulter le dictionnaire. Voici une liste de noms sur le genre desquels il est facile de se méprendre :

### *Genre masculin*

abîme	asile	érable	intervalle
acier	attelage	érysipèle	inventaire
acte	auditoire	escalier	isthme
aéroplane	autel	escompte	ivoire
âge	automobile	étage	légume
air	balustre	étui	obus
almanach	échange	Évangile	ombrage
ambre	éclair	éventail	onguent
amiante	éloge	exemple	orage
anneau	emblème	hameçon	orchestre
anniversaire	emplâtre	héritage	orteil
appétit	empois	hôpital	ouvrage
argent	encensoir	hospice	rail
arrosoir	encrier	hôtel	uniforme
article	entr'acte	incendie	vivres

### *Genre féminin*

acre	artère	enclume	hypothèque
amorçe	atmosphère	énigme	idole
ancrè	attache	épice	oasis
apostrophe	dinde	épître	offre
araignée	dynamo	équerre	oie
arête	écharde	équivoque	once
argile	écrevisse	estime	orbite

## FORMATION DU FÉMININ DANS LES NOMS

78. Le français indique de trois manières le féminin des noms d'hommes et d'animaux.

1<sup>o</sup> Il modifie la *terminaison* du masculin.

Ex.: Le cousin, la cousine; le lion, la lionne; le cuisinier, la cuisinière.

2<sup>o</sup> Il se sert d'un mot *spécial* pour distinguer le féminin du masculin.

Ex.: Un homme, une femme; un coq, une poule; le cheval, la jument.

3<sup>o</sup> Il ajoute au nom le mot *mâle* pour le masculin, le mot *femelle* pour le féminin:

Ex.: L'aigle mâle, l'aigle femelle; l'éléphant mâle, l'éléphant femelle.

79. Règle générale. — On forme ordinairement le féminin des noms en ajoutant un e muet au masculin.

Ex.: Ami, amie; marquis, marquise; ours, ourse.

## RÈGLES PARTICULIÈRES ET EXCEPTIONS

80. Les noms en *er* et en *ier* suivent la règle générale et prennent en outre un accent grave sur l'*e* qui précède l'*r*.

Ex.: Berger, bergère, jardinier, jardinière; héritier, héritière.

81. La plupart des noms terminés par *n* ou *t* doublent cet *n* ou ce *t* au féminin.

Ex.: Canadien, Canadienne; paysan, paysanne; gardien, gardienne; chat, chatte.

82. EXCEPTION. — Les noms en *ain*, *in*, et quelques noms en *an*, font exception à cette règle.

Ex.: Américain, Américaine; orphelin, orpheline; faisan, faisane.

Sacristain fait *sacristine*.

## ÉLÉMENTS DU NOM

83. Beaucoup de noms terminés par **e** s'emploient pour le masculin et le féminin.

Ex. : Un esclave, une esclave; un locataire, une locataire.

84. Une vingtaine de noms terminés par **e** ont leur féminin en **esse**.

Ex. : Nègre, *nègresse*; hôte, *hôtesse*; maître, *maitresse*.

85. REMARQUE. — *Abbé, duc* et *dieu* ont aussi le féminin en **esse**.

Ex. : Abbesse, duchesse, déesse.

86. Les noms en **teur** qui viennent d'un participe présent changent **teur** en **teuse**: les autres changent **teur** en **trice**.

Ex. : Le porteur (*portant*), la *porteuse*.

Le bienfaiteur (*bienfait*), la *bienfaitrice*.

87. REMARQUE. — *Acteur, exécuter, imitateur, inspecteur, instituteur, inventeur, persécuteur*, font au féminin *actrice, exécutrice, imitatrice, inspectrice, institutrice, inventrice, persécutrice*.

*Enchanteur* fait au féminin *enchanteresse*; *serviteur* fait *servante*.

88. La plupart des noms en **eur** font leur féminin en **euse**.

Ex. : Voleur, *voleuse*; tailleur, *tailleuse*; voyageur, *voyageuse*.

89. REMARQUE. — Plusieurs noms en **eur** changent **eur** en **resse**.

Ex. : Pécheur, *pêcheresse*; vengeur, *vengeresse*.

*Gouverneur* fait *gouvernante*; *ambassadeur, ambassadrice*; *empereur, impératrice*. *Prieur* (d'un monastère) fait *prieure*.

90. Les mots qui désignent des *professions* le plus souvent exercées par des hommes, n'ont pas de forme distincte pour le féminin.

Ex.: Une femme auteur, une femme docteur, une femme médecin, une femme peintre.

Il en est ainsi de: écrivain, orateur, philosophe, professeur, sculpteur, témoin, traducteur, etc.

Ex.: Les femmes docteurs ne sont point de mon goût.

Laure Conan est un écrivain délicat. (*Molière.*)

Cependant, on dit aujourd'hui *doctoresse*, *poétesse*.

REMARQUE. — *Avocat*, dans le sens de *profession*, n'a pas de féminin.

Ex.: Les femmes *avocats* se multiplient.

*Avocat* fait *avocate* lorsqu'il se dit d'une personne qui *intercède* pour une autre.

Ex.: Sa mère fut son *avocate*. (*Acad.*)

91. Pour désigner le masculin ou le féminin, on emploie quelquefois en français des noms différents.

Ex.: Homme, femme; héros, héroïne; neveu, nièce; fils, fille; roi, reine; père, mère; frère, sœur; oncle, tante; parrain, marraine; coq, poule; bouc, chèvre; bélier, brebis; bœuf, vache, etc.

92. Certains noms ont, selon le sens, deux terminaisons au féminin.

Ex.: Bâilleuse (*qui bâille*), bailleresse (*de fonds*).

Chanteuse (*sens ordinaire*), cantatrice (*de profession*).

Chasseuse (*sens ordinaire*), chasseresse (*en poésie*).

Débiteuse (*de nouvelles*), débitrice (*qui doit*).

Demandeuse (*qui demande sans cesse*), demanderesse (*en justice*).

Devineuse (*sens ordinaire*), devineresse (*qui fait métier de deviner*).

Vendeuse (*sens ordinaire*), venderesse (*terme de loi*).

## 4. DU NOMBRE

93. Le nombre est la propriété qu'ont les noms d'indiquer *un* ou *plusieurs* êtres.

94. Il y a *deux* nombres : le *singulier*, qui indique une seule personne, un seul animal ou une seule chose : *un* homme, *le* cheval, *une* table ; et le *pluriel*, qui en désigne plusieurs : *des* hommes, *les* chevaux, *des* tables.

95. Règle générale. — On forme le pluriel des noms en ajoutant un *s* à la terminaison du singulier.

Ex. : Une ville, des villes ; un Canadien, des Canadiens.

## RÈGLES PARTICULIÈRES ET EXCEPTIONS

96. Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, ne changent pas au pluriel.

Ex. : Le fils, les fils ; une croix, des croix ; un nez, des nez.

97. Les noms terminés au singulier par *au* ou par *eu* prennent *x* au pluriel.

Ex. : Un noyau, des noyaux ; un bateau, des bateaux ; un feu, des feux.

*Landau* et *bleu* sont les seuls qui prennent *s* au pluriel.

Ex. : Des landaus, les bleus de Prusse.

98. Les noms terminés au singulier par *ou* suivent la règle générale, c'est-à-dire prennent *s* au pluriel.

Ex. : Un sou, deux sous ; le clou, les clous.

REMARQUE. — L'Académie accepte que les sept noms : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou*, *pou*, qui autrefois devaient prendre *x* au pluriel, suivent la règle générale.

Ex. : A deux genous ; des bijoux précieux.

99. Les noms terminés au singulier par *al* font leur pluriel en changeant *al* en *aux*.

Ex.: Le mal, les maux; un cheval, des chevaux; un orignal, des orignaux.

Cependant, *aval*, *bal*, *cal*, *carnaval*, *chacal*, *festival*, *régal*, et quelques autres noms peu usités font au pluriel: *avals*, *bals*, *cals*, *carnavals*, *chacals*, *festivals*, *régals*, etc.

REMARQUE. — Les noms venant d'un singulier en *al* s'écrivent *aux*, et non *eaux*.

100. Les noms terminés au singulier par *ail* prennent *s* au pluriel.

Ex.: Un éventail, des éventails; un gouvernail, des gouvernails; un chandail, des chandails.

*Excepté*: *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail*, *vantail*, *vitrail*, qui font: *baux*, *coraux*, *émaux*, *soupiraux*, *travaux*, *vantaux*, *vitraux*.

REMARQUE. — *Travail* fait au pluriel *travails*, quand il signifie l'appareil où l'on ferre les chevaux vicieux.

*Bétail* a pour pluriel *bestiaux*.

*Bercail* n'a pas de pluriel.

*Ail* fait *aulx* au pluriel: *Il cultive les aulx*.

Les botanistes disent *ails*: *La famille des ails*.

101. *Aïeul*, *ciel*, *œil* ont deux pluriels.

102. Le pluriel d'*aïeul* est *aïeux*, quand il désigne les ancêtres en général.

Ex.: Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.  
(O. Crémazie.)

Il fait *aïeuls* quand il désigne les grands-pères.

Ex.: Il possède encore ses deux aïeuls.

On dit aussi: *bisaïeuls*, *trisaïeuls*. Au féminin, on écrit: *une aïeule*, *une bisaïeule*.

103. Ciel fait *cieux* au pluriel, quand il désigne le séjour des bienheureux ou l'espace dans lequel se meuvent les astres.

Ex.: Notre Père, qui êtes au *cieux*.

Les *cieux* annoncent la gloire de Dieu.

Ciel fait *ciels* dans *ciels de carrière*, *ciels de lit*, *ciels de tableau*, et dans le sens de climat.

Ex.: L'Italie est sous un des plus beaux *ciels*.

104. Oeil fait *yeux* au pluriel.

Ex.: Des yeux noirs, des yeux bleus.

On dit aussi: *les yeux du pain, du bouillon, du fromage; tailler à deux yeux*.

Oeil fait *œils* dans les noms composés dont il est le premier mot: *œils-de-bœuf* (*petites lucarnes*), *œils-de-bouc* (*coquillages*), *œils-de-chat*, *œils-de-serpent* (*pierres précieuses*), etc.

105. REMARQUE. — Il y a des noms qui ne s'emploient pas au singulier, comme *archives*, *funérailles*, *mœurs*, *vêpres*; d'autres ne s'emploient pas au pluriel, comme *la paresse*, *la faim*, *la soif*, *la santé*, *la botanique*, *l'argent*.

## 5. COMPLÉMENT DU NOM

106. On appelle complément d'un nom tout mot qui précise, qui *complète* le sens de ce nom.

Ex.: La justice de *Dieu*; l'obéissance à *l'Eglise*; un ouvrage en *prose*; la ville de *Montréal*.

## 6. Analyse du Nom

Dans l'analyse du nom, il faut indiquer:

1<sup>o</sup> l'*espèce*: commun ou propre;

2<sup>o</sup> le *genre*: masculin ou féminin;

3<sup>o</sup> le *nombre*: singulier ou pluriel;

4<sup>o</sup> la *fonction*: sujet; complément; attribut; mis en apostrophe.<sup>1</sup>

1. Figure de rhétorique par laquelle on s'adresse directement et brusquement aux présents, aux absents, aux êtres animés ou inanimés.

## Abréviations

Nom : n.	singulier : s.	déterminatif : dét.
commun : c.	pluriel : pl.	explicatif : expl.
propre : p.	sujet : suj.	direct : dir.
masculin : m.	attribut : att.	indirect : indir.
féminin : f.	complément : compl.	circonstanciel : circ.

## Modèle

Texte à analyser. — Le ciel, la terre, les mers sont l'oeuvre de Dieu

ciel	n. c., m. s., suj. de <u>sont</u>
terre	n. c., f. s., suj. de <u>sont</u>
mers	n. c., f. pl., suj. de <u>sont</u>
sont	verbe.
oeuvre	n. c., f. s., att. de <u>ciel, terre, mers.</u>
Dieu	n. p., m. s., compl. det. de <u>oeuvre.</u>

REMARQUE. — Le verbe étant le mot par excellence, le *terme essentiel* d'une langue, il est nécessaire d'en souligner l'importance au début même de la grammaire, en montrant par l'analyse les rapports intimes qu'ont avec lui les autres mots.

## CHAPITRE II

## ÉLÉMENTS DE L'ARTICLE

## I. DÉFINITION

107. L'article est un petit mot que l'on met devant les noms communs, pour *annoncer* qu'ils sont pris dans un *sens déterminé*.

Ex.: *La* fête de Dollard.

REMARQUE. — Un nom est *déterminé* quand il désigne :

1<sup>o</sup> un *genre* : le *cheval* est un noble animal ;

2<sup>o</sup> une *espèce* : le *cheval arabe* est petit ;

3<sup>o</sup> un *individu* : le *cheval du roi* est beau.

108. L'article a *trois formes* :

*le*, pour le masculin singulier : *le* père.

*la*, pour le féminin singulier : *la* mère.

*les*, pour le pluriel des deux genres : *les* pères, *les* mères.

## 2. ÉLISION ET CONTRACTION

109. Par raison d'euphonie, l'article est sujet à deux changements : l'*élision* et la *contraction*.

110. On appelle *élision* la suppression, dans l'article *le*, *la*, de *e* ou de *a*, qu'on remplace par une apostrophe devant une voyelle ou un *h* muet.

Ex.: *L'*argent (*pour le argent*) ;

*l'*oreille (*pour la oreille*) ;

*l'*histoire (*pour la histoire*).

EXCEPTION. — L'*élision* n'a pas lieu devant *un*, *onze*, *oui*. On dit : *le un*, *le onze*, *le oui*.

111. On appelle *contraction* la réunion en un seul mot de l'article *le* ou *les* avec les prépositions *à* ou *de*, pour remplacer les formes non usitées *à le*, *à les*, *de le*, *de les*.

La contraction forme quatre mots, que l'on nomme *articles contractés* :

- au**, mis pour *à le* ;
- aux**, mis pour *à les* ;
- du**, mis pour *de le* ;
- des**, mis pour *de les*.

Ex. : Aller (*à le*) **au** jardin ; je pense (*à les*) **aux** orphelins ; le pain (*de le*) **du** pauvre ; le son (*de les*) **des** cloches.

**112. REMARQUE I.** — Au singulier, devant une voyelle ou un *h* muet, la contraction n'a pas lieu. Ainsi l'on dit : *à l'oiseau*, et non pas *au oiseau* ; *à l'honneur*, et non pas *au honneur* ; *de l'enfant*, *de l'homme*, et non pas *du enfant*, *du homme*.

**REMARQUE II.** — Il arrive que la particule *de* précédant l'article, ou formant contraction avec l'article, ne semble pas remplir la fonction de préposition, comme dans les expressions : vendre *de la* crème, recevoir *des* amis. Dans ce cas, un collectif est sous-entendu, et le nom exprimé est pris dans un *sens partitif*. Ainsi, vendre de la crème est mis pour vendre *une partie* de la crème, recevoir des amis, pour recevoir *un certain nombre* d'amis. D'où l'on voit que la particule *de* est vraiment préposition, et qu'elle introduit un nom pris dans un sens partitif. Dans l'analyse, pour plus de simplicité, on ne s'occupe pas du collectif sous-entendu, et l'on dit que la préposition *de* indique que le nom qui suit est pris dans un sens partitif.

### 3. Analyse de l'Article

Dans l'analyse de l'article, il faut indiquer :

- 1<sup>o</sup> l'**espèce** : simple ou contracté ;
- 2<sup>o</sup> le **genre** : masculin ou féminin ;
- 3<sup>o</sup> le **nombre** : singulier ou pluriel ;
- 4<sup>o</sup> la **fonction** : annonce que tel nom est déterminé.

#### Abréviations

Article : <b>art.</b>	simple : <b>simp.</b>	déterminé : <b>dét.</b>
annonce : <b>ann.</b>	contracté : <b>contr.</b>	

## Modèle

Texte à analyser. — L'espérance  
du ciel fait le bonheur des  
 justes.

L' mis pour la\_ art. simp.,  
 f. s., ann. que espérance  
 est dét.

du art. contr., mis pour de le;  
 de\_ préposition  
 le\_ art. simp., m. s., ann.  
 que ciel est dét.

le art. simp., m. s., ann. que  
bonheur est dét.

des art. contr., mis pour de les;  
 de\_ préposition.  
 les\_ art. simp., m. pl., ann.  
 que justes est dét.

## CHAPITRE III

## ÉLÉMENTS DE L'ADJECTIF

## DÉFINITION ET DIVISION

113. L'adjectif est un mot qui sert à *qualifier* ou à *déterminer* les noms.

L'adjectif n'a, par lui-même, ni *genre* ni *nombre* : il prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte.

114. Il y a *deux sortes* d'adjectifs : l'adjectif *qualificatif* et l'adjectif *déterminatif*.

## I. DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

## 1. DÉFINITION

115. L'adjectif *qualificatif* est celui qui exprime une *qualité*, une *manière d'être* d'une personne, d'un animal ou d'une chose.

Ex. : Cet enfant est *studieux* ; le tigre est *cruel* ; le cercle est *rond*.

116. On reconnaît, en général, qu'un mot est adjectif qualificatif quand on peut y joindre les mots *personne* ou *chose*. Ainsi, *modeste*, *agréable*, sont des adjectifs qualificatifs, parce qu'on peut dire : *une personne modeste*, *une chose agréable*.

## 2. ADJECTIF SUBSTANTIF et SUBSTANTIF ADJECTIF

117. L'adjectif qualificatif peut être employé comme nom lorsque, cessant de qualifier, il désigne une personne ou une chose.

Ex. : *Le sage* obéit à Dieu ; joindre *l'utile* à *l'agréable*.

Dans ce cas, l'adjectif est toujours précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif. On dit alors que l'adjectif est employé *substantivement*.

118. Un nom peut aussi être employé comme adjectif qualificatif lorsque, cessant de désigner une personne ou une chose, il exprime une qualité.

Ex.: Champlain, *fondateur* de Québec, est mort en 1635; le mensonge est *bassesse*.

Dans ce cas, le nom qualificatif n'est jamais précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif. On dit alors que le nom est employé *adjectivement*.

119. Plusieurs adjectifs, généralement joints par un trait d'union, forment un *adjectif composé*.

Ex.: Nouveau-né, ivre-mort, tout-puissant, bleu foncé, etc.

### 3. FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS

120. Règle générale. — On forme le *féminin* d'un adjectif en ajoutant un *e* muet au masculin.

Ex.: Confus, confuse; grand, grande; saint, sainte; vrai, vraie; zélé, zélée.

#### RÈGLES PARTICULIÈRES ET EXCEPTIONS

121. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin.

Ex.: Un serviteur fidèle, une servante fidèle; un conseil utile, une leçon utile.

122. Les adjectifs terminés au masculin par *er* font *ère* au féminin.

Ex.: Léger, légère; amer, amère; altier, altière.

123. Les adjectifs terminés au masculin par *el*, *eil*, *ien*, *et*, *on*, doublent au féminin la consonne finale et prennent un *e* muet.

Ex.: Éternel, éternelle; vermeil, vermeille; chrétien, chrétienne; muet, muette; bon, bonne.

EXCEPTÉ: *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret*, qui font *complète, concrète, discrète, inquiète, replète, secrète*.

124. Les adjectifs terminés au masculin par **as**, **ot**, **an**, ne doublent pas au féminin la consonne finale.

Ex.: Ras, rase; dévot, dévote; musulman, musulmane.

EXCEPTÉ: *bas, gras, las, sot, vieillot, pâlot, paysan* qui font basse, grasse, lasse, sotte, vieillotte, pâlotte, paysanne.

125. REMARQUE I. — Les adjectifs *épais, nul, gros, gentil, exprès, profès*, doublent la consonne devant l'e muet: épaisse, nulle, grosse, gentille, expresse, professe.

126. REMARQUE II. — Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, font au féminin *belle, nouvelle, folle, molle, vieille*.

Par euphonie, devant un nom masculin commençant par une voyelle ou un **h** muet, on dit *bel, nouvel, fol, mol, vieil*.

Ex.: Le *nouvel* an; un *bel* enfant; mon *vieil* oncle.

Jumeau fait *jumelle*.

127. Les adjectifs terminés au masculin par **f** changent au féminin **f** en **ve**.

Ex.: Naïf, naïve; bref, brève.

128. Les adjectifs terminés au masculin par **x** changent au féminin **x** en **se**.

Ex.: Vertueux, vertueuse; jaloux, jalouse.

Cependant, *doux, faux, préfix, roux*, font douce, fausse, préfixe, rousse.

129. Les adjectifs en **gu** prennent au féminin un **e** surmonté d'un tréma.

Ex.: Aigu, aiguë; ambigu, ambiguë.

REMARQUE. — Sans le tréma, *guë* deviendrait syllabe muette, comme dans *vague, digue*.

130. La plupart des adjectifs en **eur** et en **teur** qui sont formés d'un participe présent, tels que

**trompeur**, de *trompant*, **menteur**, de *mentant*, font leur féminin en **euse**.

Ex.: Un homme trompeur, une femme trompeuse; un fils menteur, une fille menteuse.

131. La plupart des adjectifs en **teur** qui ne sont pas formés d'un participe présent, font leur féminin en **trice**.

Ex.: Un compagnon délateur, une compagne délatrice; un casque protecteur, une cuirasse protectrice.

REMARQUE. — Les exceptions à ces deux règles sont les mêmes que pour les *noms* en **eur** ou en **teur**. (*Voir numéros 86, 87, 88, 89 et 90.*)

132. Les adjectifs *majeur*, *mineur*, *meilleur*, et ceux qui sont terminés au masculin en *érieur*, comme *antérieur*, *supérieur*, prennent un **e** muet, selon la règle générale.

Ex.: Majeure, mineure, antérieure, supérieure.

133. **Adjectifs irréguliers.** — Les adjectifs suivants ont un féminin très irrégulier :

bénin	bénigne	frais	fraîche
malin	maligne	ammoniac	ammoniaque
devin	devineresse	public	publique
tiers	tierce	caduc	caduque
long	longue	grec	grecque
oblong	oblongue	turc	turque
blanc	blanche	favori	favorite
franc	franche	coi	coite
sec	sèche		

REMARQUE. — **Franc**, dans le sens de *français*, fait **franque** au féminin: *la nation franque*.

134. *Dispos*, *aquilin*, *châtain*, *fat*, *vélin*, n'ont pas de féminin. *Grognon*, *témoin*, servent pour les deux genres.

**Muscato** fait *muscade*: *raisin muscat*, *noix muscade*.

Jointes à un nom, les adjectifs *borgne*, *ivrogne*, *mulâtre*, *nègre*, s'emploient pour les deux genres : *une femme ivrogne*, *une personne mulâtre*. Employés comme noms, ils font *borgnesse*, *ivrognesse*, *mulâtresse*, *négresse*.

#### 4. FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS

**135. Règle générale.** — On forme le pluriel des adjectifs comme celui des noms, en ajoutant un **s** au singulier.

Ex. : Bon, bons; bonne, bonnes.

##### RÈGLES PARTICULIÈRES ET EXCEPTIONS

**136.** Les adjectifs terminés au singulier par **s** ou **x** ne changent pas au pluriel masculin.

Ex. : Un nuage épais, des nuages épais; un homme heureux, des hommes heureux.

**137.** Les adjectifs terminés par **eu** et par **ou** suivent la règle générale, c'est-à-dire prennent un **s** au pluriel.

Ex. : Des habits bleus, des prix fous.

**Hébreu** fait seul exception : *les chefs hébreux*.

**138.** Les adjectifs en **eau** prennent **x** au masculin pluriel.

Ex. : De beaux volumes; des fruits nouveaux.

**139.** La plupart des adjectifs en **al** changent cette finale en **aux** au masculin pluriel.

Ex. : Libéral, libéraux; moral, moraux; original, originaux.

**EXCEPTÉ :** *fatal*, *final*, *frugal*, *glacial*, *natal*, *naval*, etc., qui prennent un **s** au pluriel.

Ex. : Les sons finals, des combats navals.

## 5. ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE NOM

140. L'adjectif prend le *genre* et le *nombre* du *nom* auquel il se rapporte.

Ex.: Un homme instruit, une femme instruite; des hommes instruits, des femmes instruites.

141. Quand un adjectif se rapporte à *plusieurs* noms, on met cet adjectif au *pluriel*.

Ex.: Le pauvre et le riche sont *égaux* à la mort.

142. Si *tous* les noms sont du *masculin*, on met l'adjectif au *pluriel masculin*.

Ex.: Le père et le fils sont contents.

143. Si *tous* les noms sont du *féminin*, on met l'adjectif au *pluriel féminin*.

Ex.: La mère et la fille sont contentes.

144. Quand un adjectif qualifie deux noms de *différents genres*, cet adjectif se met au *masculin pluriel*.

Ex.: Mon père et ma mère sont contents.

## 6. DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS

145. On distingue *trois* degrés de signification dans les adjectifs: le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

146. Le *positif* exprime simplement la qualité; c'est l'adjectif *lui-même*.

Ex.: Mon cheval est *fort*; cette rose est *belle*.

147. Le *comparatif* exprime la qualité avec une *comparaison*. C'est l'adjectif *précédé* de *aussi*, *plus*, *moins*. Il marque:

1° L'égalité (*avec aussi*).

Ex.: Mon cheval est *aussi fort* que le vôtre.

2<sup>o</sup> La supériorité (*avec plus*).

Ex.: Mon cheval est *plus fort* que le vôtre.

3<sup>o</sup> L'infériorité (*avec moins*).

Ex.: Mon cheval est *moins fort* que le vôtre.

REMARQUE. — Nous avons en français trois adjectifs qui expriment par eux-mêmes une comparaison: *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas; *moindre*, au lieu de *plus petit*; *pire*, au lieu de *plus mauvais*.

148. Le superlatif exprime la qualité au *plus haut degré*, ou dans un *très haut degré*.

Il y a deux sortes de superlatifs: le superlatif *relatif* et le superlatif *absolu*.

Le superlatif relatif exprime la qualité au plus haut degré *relativement*, c'est-à-dire par comparaison avec d'autres objets de même nature. C'est l'adjectif *précédé* de *le plus*, *le mieux*, *le moins*.

Ex.: Mon cheval est *le plus fort*, *le mieux dressé*, *le moins ombrageux* de tous les coursiers de la ville.

REMARQUE. — Nous avons en français trois termes qui expriment par eux-mêmes le superlatif relatif: *le meilleur*, *le moindre*, *le pire*.

Le superlatif absolu exprime la qualité dans un très haut degré *absolument*, sans comparaison. C'est l'adjectif accompagné d'un des adverbes *très*, *fort*, *bien*, *extrêmement*, et autres équivalents.

Ex.: Mon cheval est *très rapide*, *bien dressé*, mais *extrêmement ombrageux*.

## 7. COMPLÉMENT DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

149. On appelle *complément* de l'adjectif le mot qui précise, qui *complète* la signification de cet adjectif.

Ex.: Le maître est content de votre *devoir*; soyez attentif à la *leçon*; votre mère est bonne pour *vous*; il est riche en *vertu*.

REMARQUE. — Le complément est toujours uni à l'adjectif par l'une des prépositions *à*, *de*, *en*, *par*, *pour*, etc.

## II. DES ADJECTIFS DETERMINATIFS

150. Les adjectifs déterminatifs sont ceux qui précisent, qui *déterminent* la signification des noms auxquels ils sont joints.

Ex. : *Notre* histoire, *cette* table, *dix* plumes, *quelques* amis.

REMARQUE. — L'adjectif déterminatif diffère de l'article en ce qu'il *détermine* le nom *par lui-même*, au lieu que l'article indique seulement que le nom *est pris* dans un *sens déterminé*.

Dans cette phrase : *Le soldat qui passe est mon ami*, le nom *soldat* est déterminé par le membre de phrase *qui passe*, et non par l'article *le*. Mais si je dis : *ce soldat est mon ami*, l'adjectif *ce* précise, *détermine* la signification du nom *soldat*.

151. Il y a *quatre sortes* d'adjectifs déterminatifs : l'adjectif *démonstratif*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *numéraux* et les adjectifs *indéfinis*.

## I. DE L'ADJECTIF DÉMONSTRATIF

152. L'adjectif démonstratif est celui qui détermine le nom en *y ajoutant* une idée d'*indication*.

Ex : *Ce* chapeau, *cette* pomme, *ces* chapeaux, *ces* pommes.

153. Il n'y a qu'*un* adjectif démonstratif :

Masculin	Féminin	Des deux genres
Ce, cet	Cette	Ces

154. REMARQUE I. — On met *ce* devant une *consonne* ou un *h aspiré* : *ce livre*, *ce héros* ; *cet*, devant une *voyelle* ou un *h muet* : *cet arbre*, *cet habit*.

155. REMARQUE II. — On ajoute parfois au nom précédé de l'adjectif démonstratif, l'adverbe *ci*

pour indiquer un objet *rapproché*, l'adverbe *là* pour indiquer un objet *éloigné*.

Ex. : Ce livre-*ci* (*le plus près*) ; cette plume-*là* (*la plus éloignée*).

## 2. DES ADJECTIFS POSSESSIFS

156. Les **adjectifs possessifs** sont ceux qui déterminent le nom en *y ajoutant* une idée de *possession*, comme *mon* papier (*le papier qui est à moi*), *votre* jardin (*le jardin qui est à vous*), *son* argent (*l'argent qui est à lui*).

157. Les adjectifs possessifs sont :

SINGULIER				PLURIEL	
Masculin	Féminin			Des deux genres	
mon	notre	ma	notre	mes	nos
ton	votre	ta	votre	tes	vos
son	leur	sa	leur	ses	leurs

158. Au féminin, devant une *voyelle* ou un *h muet*, on emploie par euphonie *mon*, *ton*, *son*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*. On dit : *mon* âme (non *ma* âme), *son* histoire (non *sa* histoire).

159. REMARQUE. — Il ne faut pas confondre *ses*, adjectif possessif, avec *ces*, adjectif démonstratif.

*Ses* marque la *possession*.

Ex. : L'enfant sage aime *ses* parents.

*Ces* marque l'*indication*.

Ex. : *Ces* gros nuages nous apportent de la pluie.

## 3. DES ADJECTIFS NUMÉRAUX

160. Les **adjectifs numériques** sont ceux qui déterminent le nom en *y ajoutant* une idée de *nombre* ou d'*ordre*.

Ex. : *Vingt* écoliers ; le *premier* évêque du Canada.

161. Il y a *deux sortes* d'adjectifs numériques : les adjectifs numériques *cardinaux* et les adjectifs numériques *ordinaux*.

162. Les adjectifs numéraux cardinaux expriment le *nombre*, comme *un, deux, dix, vingt, cent*.

Les adjectifs numéraux ordinaux marquent l'*ordre*, le *rang*, comme *premier, second, deuxième, dixième, vingtième, centième*.

163. Les adjectifs numéraux *cardinaux* sont *invariables*.

Ex.: Les *douze* Apôtres.

Cependant, *un* fait *une* au féminin, *vingt* et *cent* prennent parfois un *s*.

REMARQUE. — On unit par un trait d'union les diverses parties d'un *adjectif numéral composé*, lorsque ces parties sont *moindres que cent*.

Ex.: Quatre-vingt-dix-sept; dix-huit cent cinquante-quatre.

L'*adjectif numéral ordinal* suit le même usage.

Ex.: Vingt-septième; cent quarante-deuxième.

164. *Vingt* et *cent* prennent un *s* lorsqu'ils sont précédés d'un adjectif numéral qui les multiplie, et qu'ils ne sont pas suivis d'un autre nombre.

Ex.: Quatre-*vingts* hommes; deux *cents* acres

Quatre-*vingt*-cinq hommes; deux *cent* vingt acres.

*Vingt* et *cent*, signifiant *vingtième, centième*, sont également *invariables*.

Ex.: Page quatre-*vingt*; l'an cinq *cent*.

165. *Mille*, adjectif numéral, est toujours *invariable*.

Ex.: Trois *mille* hommes; dix *mille* piastres.

*Mille*, mesure de longueur ou de surface, est nom commun et par conséquent *variable*.

Ex.: Trois *milles* font une lieue; la superficie du lac Saint-Jean est de trois cent cinquante *milles* carrés.

166. Dans la date des années de l'ère chrétienne, on écrit *mil*, (*excepté l'an mille*).

Ex.: Colomb découvrit l'Amérique l'an *mil* quatre cent quatre-vingt-douze.

Dans la date des années avant Jésus-Christ, on écrit *mille*.

Ex. : Le déluge arriva l'an du monde *mille* six cent cinquante-six.

REMARQUE. — Les mots *millier, million, milliard, billion*, etc., sont des noms et prennent un *s* au pluriel.

Ex. : Un millier, des milliers ; un million, deux millions.

#### 4. DES ADJECTIFS INDÉFINIS

167. Les *adjectifs indéfinis* sont ceux qui déterminent le nom d'une manière *vague*, générale, *indéfinie*.

Ex. : *Quelques* personnes sont venues. *Certains* champignons sont vénéneux.

168. Les *adjectifs indéfinis* sont :

aucun,	maint,	plusieurs,	quelque,
autre,	même,	quel,	tel,
certain,	nul,	quelconque,	tout.
chaque,	pas un,		

169. REMARQUE I. — *Un* (*pluriel quelques, plusieurs*) est adjectif indéfini lorsqu'il exprime une idée vague.

Ex. : La pensée de la mort est *un* supplice pour le pécheur.

*Un* (*pluriel deux, trois, etc.*) est adjectif numeral lorsqu'il renferme clairement l'idée de nombre.

Ex. : *Un* ouvrier peut faire ce travail dans *une* heure.

REMARQUE II. — *Pas un* est adjectif indéfini lorsqu'il a le sens de *aucun* ; alors il précède le nom.

Ex. : *Pas un* homme n'est venu.

REMARQUE III. — *Certain* et *nul* sont adjectifs *indéfinis* lorsqu'ils précèdent le nom.

Ex. : *Certain* élève, *nul* bruit.

Dans tous les autres cas, ils sont adjectifs *qualificatifs*.

Ex. : Je suis *certain* de sa bonne volonté. La partie est *nulle*.

## Analyse de l'Adjectif

Dans l'analyse de l'adjectif, il faut indiquer :

- 1<sup>o</sup> l'**espèce** : qualificatif ; démonstratif ; possessif ;  
numéral *cardinal* ou *ordinal* ; indéfini ;
- 2<sup>o</sup> le **genre** : masculin ou féminin ;
- 3<sup>o</sup> le **nombre** : singulier ou pluriel ;
- 4<sup>o</sup> la **fonction** : qualifie ou détermine tel mot.

## Abréviations

Qualificatif : <b>qual.</b>	démonstratif : <b>dém.</b>	cardinal : <b>card.</b>
qualifie : <b>qual.</b>	possessif : <b>poss.</b>	ordinal : <b>ord.</b>
détermine : <b>dét.</b>	numéral : <b>num.</b>	indéfini : <b>indéf.</b>

## Modèle

Texte à analyser. — Le renard  
dit au corbeau : Si votre voix  
est aussi belle que votre plu-  
mage, vous êtes le phénix des  
hôtes de ces bois.

votre		adj. poss., f. s., dit <u>voix</u> .
belle		adj. qual., f. s., qual. <u>voix</u> .
votre		adj. poss., m. s., dit <u>plumage</u> .
ces		adj. dim., m. pl., dit <u>bois</u> .

---

## CHAPITRE IV

## ÉLÉMENTS DU PRONOM

## 1. DÉFINITION ET DIVISION

170. Le pronom est un mot qui *tient la place du nom* et qui en prend le genre et le nombre.

Ainsi, au lieu de dire : *Maisonneuve* fonda Montréal ; *Maisonneuve* lutta contre les sauvages ; *Maisonneuve* fut injustement renvoyé en France ; on dira, en se servant du pronom *il* : *Maisonneuve* fonda Montréal ; *il* lutta contre les sauvages ; *il* fut injustement renvoyé en France.

Au lieu de dire : Votre *plume* ressemble à *ma plume*, on dira : Votre *plume* ressemble à *la mienne*.

REMARQUE. — Le pronom peut remplacer une *proposition entière*.

Ex. : Dans un si grand revers que vous reste-t-il? —  
Moi. (*Corneille*.)

Vous me demandez à partir ; je vous *le* permets.

171. Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs*, les pronoms *indéfinis*.

## 2. DES PRONOMS PERSONNELS

172. Les pronoms personnels sont ceux qui tiennent la place du nom en désignant particulièrement les *personnes*.

Ex. : *Je* parle, *tu* écoutes, *il* marche.

173. Il y a *trois personnes* dans le discours.

La *première* personne est celle *qui parle*.

Ex.: Je marche, nous marchons.

La *deuxième* personne est celle *à qui l'on parle*.

Ex.: Tu marches, vous marchez.

La *troisième* personne est celle *de qui l'on parle*.

Ex.: Il marche, elles marchent.

174. Les *pronoms personnels* sont :

Première personne : *je, me, moi, nous*.

Deuxième personne : *tu, te, toi, vous*.

Troisième personne : *il, ils, elle, elles, lui, eux, se, soi, en, y, leur, le, la, les*.

175. REMARQUE. — A la seconde personne du singulier, on emploie quelquefois, par politesse, *vous* au lieu de *tu*.

Ex.: *Madame*, je *vous* remercie. *Monsieur*, *vous* êtes bien bon. *Papa*, je vais *vous* aider.

#### RÈGLES PARTICULIÈRES

176. *Le, la, les* ne sont *pronoms personnels* que lorsqu'ils accompagnent un verbe.

Ex.: Je *le* vois; tu *les* connais.

177. *Leur* est *pronom* lorsqu'il est joint au verbe, et alors il ne prend jamais *s*.

Ex.: Vous *leur* direz cela.

*Leur* est *adjectif possessif* et variable quand il est placé devant un nom.

Ex.: Ils apportent *leurs* livres.

178. *En* est *pronom* quand il signifie *de cela, de lui, d'elle, d'eux, d'elles*.

Ex.: Prêtez-moi votre livre, j'*en* ai besoin.

Dans les autres cas, *en* est *préposition* ou *adverbe*.

Ex.: Il demeure *en* ville; j'*en* arrive.

179. **Y** est *pronom personnel* quand il signifie à *cette chose*, à *cela*.

Ex.: J'aime l'étude et je m'y applique. J'ai reçu votre lettre; j'y répondrai bientôt.

**Y** est *adverbe* quand il signifie *là*.

Ex.: Je suis à la campagne et je m'y plais.

180. **Se, soi** marquent l'*action* d'une personne *sur elle-même*; ils sont à cause de cela appelés quelquefois *pronoms réfléchis*.

Ex.: Il se frappe. L'égoïste ne pense qu'à soi.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

(*La Fontaine.*)

REMARQUE. — Les pronoms **moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles**, sont souvent accompagnés de l'adjectif *même*, qui donne plus de force à l'expression: *moi-même, toi-même, eux-mêmes, elles-mêmes*.

### 3. DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

181. Les *pronoms démonstratifs* sont ceux qui tiennent la place du nom en *y ajoutant* une idée d'*indication*.

Ex.: C'est un méchant métier que *celui* de médire.

(*Boileau.*)

182. Les *pronoms démonstratifs* sont :

SINGULIER		PLURIEL	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
celui	celle	ceux	celles
celui-ci	celle-ci	ceux-ci	celles-ci
celui-là	celle-là	ceux-là	celles-là

INVARIABLES: **ce, ceci, cela** (*familièrement ça*).

183. REMARQUE. — Il ne faut pas confondre **ce**, adjectif démonstratif, avec **ce**, pronom démonstratif, ou avec **se**, pronom personnel.

**Ce** est *adjectif démonstratif* quand il est suivi d'un nom.

Ex.: **Ce** papier, **ce** tableau.

**Ce** est *pronom démonstratif* quand il n'est pas suivi d'un nom; alors il peut être remplacé par *ceci*, *cela*, ou par un *nom*.

Ex.: **Ce** n'est pas suffisant. **C'**est **ce** que je cherche.

**Se** est *pronom personnel*; il peut être remplacé par *soi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, à *soi*, à *lui*, à *elle*, à *eux*, à *elles*.

Ex.: Ils **se** lavent (*eux*); elles **se** parlent (à *elles*).

#### 4. DES PRONOMS POSSESSIFS

184. Les *pronoms possessifs* sont ceux qui tiennent la place du nom en y ajoutant une idée de *possession*.

Ex.: **Ton** livre est vieux, **le mien** est neuf.

185. Les *pronoms possessifs* sont :

SINGULIER		PLURIEL	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
le mien,	la mienne,	les miens,	les miennes,
le tien,	la tienne,	les tiens,	les tiennes,
le sien,	la sienne,	les siens,	les siennes,
le nôtre,	la nôtre,	les nôtres,	les nôtres,
le vôtre,	la vôtre,	les vôtres,	les vôtres,
le leur.	la leur.	les leurs.	les leurs.

186. REMARQUE. — On met un *accent circonflexe* sur l'*o* de le nôtre, le vôtre, pronoms possessifs, et jamais sur celui de *notre*, *votre*, adjectifs possessifs.

Ex.: Votre jardin scolaire est plus joli que le nôtre.

#### 5. DES PRONOMS RELATIFS

187. Les *pronoms relatifs*, appelés aussi pronoms *conjonctifs*, sont ceux qui tiennent la place

du nom ou d'un autre pronom, le mettant *en relation* immédiate avec le membre de phrase qui suit :

Ex. : J'écris à ma mère, *qui* est absente. Est-ce toi *qui* m'appelles ?

188. Les *pronoms relatifs* sont : *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où*, qui sont invariables, et *lequel*, qui varie en genre et en nombre, comme suit :

SINGULIER		PLURIEL	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
lequel,	laquelle,	lesquels,	lesquelles,
duquel,	de laquelle,	desquels,	desquelles,
auquel.	à laquelle.	auxquels.	auxquelles.

189. Le mot dont le pronom relatif tient la place est appelé *antécédent*. Ainsi dans ces phrases : *toi qui lis, la personne dont vous parlez, toi* est l'antécédent de *qui, personne, celui de dont*.

190. Les pronoms relatifs *qui, que, quoi, lequel*, peuvent devenir pronoms *interrogatifs* ; dans ce cas, ils n'ont pas d'antécédent.

Ex. : *Qui* va là ? *Que* voulez-vous ? *De quoi* parlez-vous ? *Lequel* préférez-vous ?

191. *Que* peut être *pronom relatif, adverbe, ou conjonction*.

*Que, pronom relatif*, a toujours un antécédent, exprimé ou sous-entendu.

Ex. : C'est l'enfant *que* j'ai vu. C'est vous *que* j'attends.

*Que* est *adverbe* lorsqu'il signifie *combien* ; il est encore adverbe lorsque, employé avec *ne*, il signifie *seulement*.

Ex. : *Que* (*combien*) vous me semblez beau !

(*La Fontaine.*)

Vous *ne* pensez *qu'à* jouer (*seulement*).

*Que* est *conjonction* lorsqu'il unit deux membres de phrase.

Ex. : Je crois *que* Dieu existe.

192. Où est *pronom relatif* quand il a un antécédent; alors il a le sens de *aupquel, dans lequel, vers lequel, etc.*

Ex.: Les temps où nous vivons.

Où est *adverbe* de lieu dans les phrases interrogatives.

Ex.: Où allons-nous? Par où passerez-vous?

#### 6. DES PRONOMS INDÉFINIS

193. Les *pronoms indéfinis* sont ceux qui tiennent la place du nom en représentant les personnes ou les choses d'une manière *vague* et *générale*.

Ex.: *L'un* dit oui, *l'autre* dit non. *Tout* va bien.

194. Les *pronoms indéfinis* sont :

##### VARIABLES

Aucun, autre, certain, chacun, l'un, l'autre, l'un l'autre, l'un et l'autre, nul, pas un, quelqu'un, tel, tout.

##### INVARIABLES

Autre chose, autrui, n'importe qui, on (*ou l'on*), personne, plusieurs, quelque chose, quiconque, qui que ce soit, rien.

#### RÈGLES PARTICULIÈRES

195. *Aucun, autre, certain, nul, pas un, plusieurs, tel, tout*, sont des *adjectifs indéfinis* s'ils accompagnent un nom ou un pronom.

Ex.: *Plusieurs* enfants; *nul* homme; c'est *tout* ce que j'ai à dire.

Ils sont *pronoms indéfinis* quand ils n'accompagnent pas un nom ou un pronom.

Ex.: *Plusieurs* ont répondu; *nul* n'est venu; *tout* passe. *Tel* qui rit vendra, dimanche pleurera. (*Racine.*)

196. *Personne* est un *nom féminin* quand il est déterminé.

Ex.: *Une personne* est entrée; *ces personnes* sont obligeantes.

*Personne* est *pronom indéfini* et du masculin

quand il est employé sans article ni adjectif déterminatif ; alors il signifie *nul, aucune personne*.

Ex. : *Personne* n'est exempt de la mort.

197. *Rien* est *pronom indéfini* et invariable quand il signifie *aucune chose*.

Ex. : Je n'ai *rien* promis ; je ne veux *rien*.

*Rien* est *nom* s'il est accompagné d'un article ou d'un adjectif déterminatif.

Ex. : *Un rien* lui fait peur ; il s'amuse à faire *des riens*.

198. REMARQUE. — Il ne faut pas confondre *chacun*, pronom indéfini, et *chaque*, adjectif indéfini.

*Chacun* s'emploie seul, *chaque* accompagne toujours un nom.

Ex. : *Chacun* a ses défauts. *Chaque* officier fut décoré.

Je vends mes journaux trois sous *chacun*.

## 7. COMPLÉMENT DES PRONOMS

199. Quelques pronoms peuvent, comme le nom, avoir un *complément déterminatif* qui leur est uni par la préposition *de*.

Ex. : Chacun *de nous* a ses défauts. Lequel *de ces enfants* arrivera le premier ?

La crainte de contrarier et celle *de déplaire* sont naturelles.

## 8. Analyse du Pronom

Dans l'analyse du pronom, il faut indiquer :

- 1° l'espèce : personnel ; démonstratif ; possessif ; relatif ; indéfini ;
- 2° la personne : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> ;
- 3° le genre : masculin ou féminin ;
- 4° le nombre : singulier ou pluriel ;
- 5° la fonction : sujet ; complément ; attribut ; mis en apostrophe.

## Abréviations

Pronom : pron.  
 personnel : pers.  
 relatif : rel.

## Modèle

Texte à analyser. — Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure. Chacun a sa plume; celle-ci est la mienne.

vous	pron. pers., 2 <sup>e</sup> pers. m. pl., mis en apostrophe.
qui	pron. rel. (antécédent : vous) 2 <sup>e</sup> pers. m. pl. suj. de <u>pleurez</u> .
il	pron. pers., 3 <sup>e</sup> pers. m. s. suj. de <u>pleure</u> .
chacun	pron. indéf., m. s. suj. de <u>a</u> .
celle-ci	pron. dém., f. s. suj. de <u>est</u> .
la mienne	pron. poss., f. s. att. de <u>celle-ci</u> .

## CHAPITRE V

## ÉLÉMENTS DU VERBE

## 1. DÉFINITION ET DIVISION

200. Le **verbe** est un mot qui exprime l'état ou l'action, c'est-à-dire que l'on *est* ou que l'on *fait* quelque chose.

Ex.: Dieu *est* bon. L'oiseau *chante*. Le blé *mûrit*.

*Est* marque l'état; *chante* et *mûrit* marquent l'action.

NOTE. — Le mot **verbe** signifie *parole*; c'est le mot par excellence, le terme essentiel. Sans verbe, exprimé ou sous-entendu, il est impossible de construire une phrase.

201. REMARQUE I. — Il n'y a qu'un *seul verbe* proprement dit, et c'est le verbe *être*. On l'appelle **verbe substantif**, parce qu'il *subsiste par lui-même*. Tous les autres renferment le verbe *être* et un adjectif ou attribut: *aimer*, *finir*, *rendre*, sont mis pour *être* aimant, *être* finissant, *être* rendant. C'est pourquoi on les appelle **verbes adjectifs** ou **attributifs**.

REMARQUE II. — Le verbe *être* est quelquefois remplacé par un verbe qui lui est équivalent, comme *sembler*, *paraître*, *devenir*.

Ex.: Tu *paraiss* fatigué (*Tu es apparemment fatigué*).

Il *semble* heureux (*Il est heureux en apparence*). Je *deviens* son héritier (*Je suis maintenant son héritier*).

202. On reconnaît qu'un mot est verbe, quand on peut mettre devant ce mot un des pronoms *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*; ainsi *lire* et *dormir* sont des verbes, parce qu'on peut dire: je lis, tu lis, il lit, etc.; je dors, tu dors, il dort, etc.

## 2. SUJET DU VERBE

203. Le sujet du verbe est la personne ou la chose *qui fait* l'action ou *qui est dans l'état* exprimé par le verbe.

Ex.: L'*oiseau* vole. *Léon* est malade.

204. On trouve le sujet en plaçant immédiatement avant le verbe la question *qui est-ce qui?* ou *qu'est-ce qui?*

Ex.: J'aime Dieu; Paul étudie; la pluie tombe.

*Qui est-ce qui* aime Dieu? *Je* ou *moi*. *Qui est-ce qui* étudie? *Paul*. *Qu'est-ce qui* tombe? *La pluie*.

205. Le sujet d'un verbe peut être un *nom*, un *mot pris substantivement*, un *pronom*, un *infinitif*, et même une *proposition entière*.

Ex.: L'*enfant* joue. Le *sage* est ménager du temps.

*Je* lis. *Mentir* est honteux.

"*Je me souviens*" est la devise de la province de Québec.

## 3. COMPLÉMENT DU VERBE

206. Le complément du verbe est le mot qui *complète*, qui achève d'exprimer l'idée commencée par le verbe.

Ex.: Dieu veut *notre bonheur*. Montmagny succéda *à Champlain*. L'élève studieux travaille *avec ardeur*.

207. Le verbe a *trois sortes* de compléments: le complément *direct*, le complément *indirect*, et le complément *circonstanciel*.

## COMPLÉMENT DIRECT

208. Le complément direct est celui qui complète, sans le secours d'une préposition, l'idée commencée par le verbe.

Ex.: J'aime mon *frère*. Le Saint-Laurent traverse notre *pays*.

On reconnaît le complément direct en plaçant après le verbe la question **qui?** ou **quoi?**

Ex.: J'aime **qui?** mon frère. Le Saint-Laurent traverse **quoi?** notre pays.

209. REMARQUE. — Le complément est direct quoique précédé de **à**, **de**, s'il répond à la question **qui?** ou **quoi?**

Ex.: J'aime **à** lire. J'aime **quoi?** **à** lire. Je crains de mourir. Je crains **quoi?** de mourir.

#### COMPLÉMENT INDIRECT

210. Le complément indirect est celui qui complète *indirectement*, avec le secours d'une préposition, l'idée commencée par le verbe.

Ex.: J'ai parlé **à** votre père. Le renard se moqua **du** corbeau.

On reconnaît le complément indirect en plaçant après le verbe une des questions **à qui?** **à quoi?** **de qui?** **de quoi?** **pour qui?** **pour quoi?** **avec qui?** **avec quoi?** etc. J'ai parlé **à** **qui?** à votre père. Le renard se moqua **de** **quoi?** du corbeau.

#### COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL

211. Le complément circonstanciel est celui qui complète avec le secours d'une préposition, l'idée commencée par le verbe, et qui exprime *une circonstance* de l'action. Le complément circonstanciel indique *dans quel lieu*, *à quel moment*, *de quelle manière*, etc., l'action est faite.

Ex.: Les serpents se cachent **sous** les fleurs (*lieu*).  
Il travaille **avec** ardeur (*manière*).

On reconnaît le complément circonstanciel en plaçant après le verbe une des questions **où?** **comment?** **pourquoi?** **quand?** etc. Les serpents se cachent **où?** sous les fleurs. Il travaille **comment?** avec ardeur.

212. REMARQUE I. — La préposition est quelquefois sous-entendue devant le complément indirect ou devant le complément circonstanciel.

Ex.: J'ai bien dormi la nuit dernière (*durant*).

213. REMARQUE II. — Le verbe *être* n'a pas de complément. Le mot qui paraît en être le complément s'appelle *attribut* du sujet.

Ex.: F.-X. Garneau est notre *historien* national. La mort est l'*écho* de la vie.

#### REMARQUES SUR CERTAINS PRONOMS COMPLÉMENTS

214. *Le, la, les*, devant un verbe, ou après un verbe auquel ils sont joints par un trait d'union, sont *pronoms* et compléments directs de ce verbe.

Ex.: Je *les* attends. Va chercher ce livre et montre-*le-moi*.

215. Le pronom relatif *que* est complément direct du verbe qui le suit.

Ex.: Voici les livres *que* (*mis pour lesquels*) j'ai reçus.

Le pronom relatif *que* devient complément *circonstanciel* lorsqu'il est mis pour *durant* ou *pendant lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*.

Ex.: Les trente-deux ans *que* (*durant lesquels*) Pie IX a régné.

216. *Lui, leur, dont, en, y*, sont compléments indirects, à cause de la préposition qu'ils renferment.

Ex.: Je *leur* écris (*à eux, à elles*); je *lui* ai parlé (*à lui, à elle*); *j'y* verrai (*à cela*).

217. *Me, te, se, nous, vous*, sont compléments directs quand ils sont mis pour *moi, toi, lui (ou eux), nous, vous*.

Ex.: Je *m'*instruis; il *t'*écoute; je *vous* appelle.

Ils sont compléments indirects quand ils renferment une préposition.

Ex.: Je *vous* parle; il *t'*écrit; vous *me* nuisez.

## 4. RADICAL ET TERMINAISON

218. On distingue dans tout verbe le radical et la terminaison.

219. Le radical est la *racine*, la *première partie* du verbe, celle qui, ordinairement, ne change pas : *aim* dans aimer, *fin* dans finir.

NOTE. — En général, les noms forment les verbes en *er* : *chant*, chanter ; *don*, donner ; *régal*, régaler. Les verbes en *ir* sont tirés des adjectifs : *doux*, adoucir ; *faible*, faiblir ; *sourd*, assourdir. Les verbes nouveaux qui se forment appartiennent tous à ces deux premières conjugaisons, que l'on appelle conjugaisons *vivantes*, par opposition aux deux dernières, appelées conjugaisons *mortes*.

220. La terminaison est la *dernière partie* du verbe : *er* dans *aimer*, *ir* dans *finir*, etc. ; elle varie suivant le nombre, la personne, le temps et le mode.

Ainsi *er* dans *aimer* devient *erais* dans *j'aimerais*, etc.

## 5. MODIFICATIONS DU VERBE

221. On appelle *modifications* du verbe certains changements de forme ou de terminaison qu'éprouve le verbe.

222. Les causes qui amènent les *modifications* du verbe sont : le *nombre*, la *personne*, le *temps* et le *mode*.

223. Le *nombre* est la forme que prend la terminaison du verbe, selon que le sujet est du singulier ou du pluriel.

Ex. : Tu parles, nous parlons ; Paul étudie, nos compagnons étudient.

224. La *personne* est la forme que prend la terminaison du verbe, selon que le sujet est de la première, de la deuxième ou de la troisième personne.

Ex. : Je donnai, tu donnas, il donna.

## 6. ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET

225. PREMIÈRE RÈGLE. — Tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet.

Ex.: Je parle; vous chantez; travaillent-ils?

226. REMARQUE. — Les noms représentent la troisième personne du singulier ou du pluriel.

Ex.: La *mère* travaille, les *enfants* dorment.

227. DEUXIÈME RÈGLE. — Quand un verbe a pour sujet deux noms ou deux pronoms du singulier, il se met au pluriel.

Ex.: La *peine* et le *plaisir* passent comme une ombre.  
*Elle* et *lui* sont arrivés.

228. TROISIÈME RÈGLE. — Si les mots formant le sujet sont de différentes personnes, on met le verbe au pluriel et à la personne qui a la *priorité*: la première personne a la priorité sur les deux autres, et la deuxième sur la troisième.

Ex.: Ton père, toi et *moi* irons au village. *Vous* et lui *serez* interrogés.

NOTE. — L'usage veut que, par politesse, celui qui parle se nomme le dernier.

## 7. DU TEMPS

229. Le *temps* est la forme que prend le verbe pour indiquer à *quelle époque* se rapporte l'état ou l'action exprimée par le verbe.

230. REMARQUE. — L'instant de la parole est indivisible: il n'y a donc qu'un présent. Cet instant est précédé et suivi de plusieurs autres, ce qui constitue le passé et le futur. Mais le passé et le futur sont divisibles.

231. Il y a trois temps principaux: le présent, le passé, le futur.

232. Il y a en tout huit temps: *un* pour le *présent*, *cinq* pour le *passé* et *deux* pour le *futur*.

## LE PRÉSENT

233. Le présent exprime une action qui se fait *au moment où l'on parle*.

Ex.: Je lis; tu écoutes; il travaille.

## LES TEMPS PASSÉS

234. Le passé exprime une action *déjà faite*.

Ex.: Je lisais; tu as écouté; il avait travaillé.

235. Les cinq temps qui marquent le passé sont : l'imparfait, le passé défini, le passé indéfini, le passé antérieur, le plus-que-parfait.

236. L'imparfait exprime une action passée, qui se faisait en même temps qu'une autre action également passée.

Ex.: *J'écrivais* quand vous *êtes entré*.

237. Le passé défini exprime une action passée, faite à une époque *définie*, complètement écoulée.

Ex.: Il *vint* nous voir *la semaine dernière*.

238. Le passé indéfini exprime une action passée, faite à une époque indéterminée, *indéfinie*, complètement écoulée ou non.

Ex.: *J'ai vu* votre père *hier*, je *l'ai revu aujourd'hui*.

239. Le passé antérieur exprime une action passée, faite *immédiatement avant* une autre action également passée.

Ex.: Quand *j'eus terminé* mon devoir, je *sortis*.

240. Le plus-que-parfait exprime une action passée, faite avant une autre action également passée, mais qui a pu ne pas suivre immédiatement.

Ex.: *J'avais fini* quand il entra. *J'avais dîné* avant de partir.

## LES TEMPS FUTURS

241. Le futur exprime une action qui se fera.

Ex.: Je vous *verrai* ce soir. Nous *ressusciterons*.

Les deux temps qui marquent le futur sont : le *futur simple* et le *futur antérieur*.

242. Le *futur simple* exprime simplement une action qui se fera.

Ex. : Je *reviendrai* demain.

243. Le *futur antérieur* exprime une action future qui sera accomplie avant une autre action également future.

Ex. : J'*aurai diné* quand vous *arriverez*.

#### TEMPS SIMPLES ET TEMPS COMPOSÉS

244. Les temps se divisent aussi en *temps simples* et en *temps composés*.

245. Les temps simples d'un verbe sont ceux où il n'entre que le verbe.

Ex. : Je *vois*; je *partis*; nous *commencerons*.

246. Les temps composés sont ceux où le verbe se conjugue à l'aide d'un auxiliaire.

Ex. : J'*ai* vu; j'*étais* parti; nous *aurons* commencé.

#### 8. DU MODE

247. On appelle *modes* les différentes formes que prend le verbe pour indiquer *de quelle manière* il exprime l'état ou l'action.

248. Il y a *six modes* : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe.

249. L'indicatif exprime l'action d'une manière *certaine* et *absolue*.

Ex. : Je *lis*; tu *parlais*; il *viendra*.

250. Le conditionnel exprime une action qui *dépend d'une condition*.

Ex. : J'*écrirais*, *si* je le *pouvais*. Je *serais* venu, *si* tu m'*avais* appelé.

251. L'impératif exprime l'action sous la forme du *commandement*, du *désir*, de l'*exhortation*.

Ex.: *Honorez* vos parents. *Craignons* le Seigneur.  
*Veillez* m'écouter.

252. Le subjonctif exprime l'action comme *douteuse* ou *dépendante*.

Ex.: Je crains *qu'il* ne *périsse*. Il veut *que je parte*.

253. L'infinitif exprime l'action d'une manière *vague* et *générale*, sans distinction de nombre, ni de personne, ni de temps. L'infinitif devient en quelque sorte le nom de l'action.

Ex.: *Servir* Dieu c'est *régner*. *Travailler* c'est *s'enrichir*. *Régler* un procès à l'amiable.

254. Le participe exprime l'action d'une manière vague et générale, sans distinction de nombre ni de personne, mais *avec l'idée de temps*.

Ex.: Un enfant *lisant* un livre. Un livre *lu*.

REMARQUE. — Le participe sert souvent à qualifier le nom, comme l'adjectif. De là vient son nom de *participe*, puisqu'il tient du verbe et de l'adjectif.

Ex.: Un enfant *courant* dans la prairie; un enfant *perdu* dans les bois.

255. Les quatre premiers modes admettant la distinction des personnes, s'appellent *modes personnels*; l'infinitif et le participe, ne l'admettant pas, s'appellent *modes impersonnels*.

## 9. DE LA CONJUGAISON

256. Conjuguer un verbe, c'est *le réciter* ou *l'écrire* avec toutes ses formes de nombres, de personnes, de temps et de modes.

257. Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

258. A l'infinitif, la première conjugaison est terminée en *er*, comme *aimer*; la deuxième en *ir*, comme *finir*; la troisième en *oir*, comme *recevoir*; la quatrième en *re*, comme *rendre*.

#### 10. AUXILIAIRES

259. Les verbes *avoir* et *être*, lorsqu'ils servent à conjuguer les autres verbes, prennent le nom d'*auxiliaires*.

Ex.: J'*ai compris* la leçon. Mon père *est venu*.

Cependant, *avoir* et *être* s'emploient souvent seuls. Dans ce cas, *avoir* est un verbe *actif*, *être* est le verbe *substantif*.

Ex.: J'*ai* une plume-réservoir. Le ciel *est* serein.

260. REMARQUE. — D'autres verbes remplissent accidentellement la fonction d'auxiliaires; tels sont: *devoir*, *aller*, *venir de*.

Ex.: Je *dois* partir, *il va mourir* (véritables futurs).  
Je *viens de rentrer*. (véritable passé indéfini quant au sens.)

#### 11. DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES

261. Il y a *cinq* sortes de *verbes adjectifs*: le verbe actif, le verbe neutre, le verbe passif, le verbe pronominal et le verbe impersonnel.

##### VERBE ACTIF

262. Le *verbe actif* est celui qui exprime une action *faite par le sujet*, et qui, *de sa nature*, *demande un complément direct*.

Ex.: J'*écris* une lettre. On *attend* la réponse. Je *crois*, *j'aime*, *j'espère*.

263. On reconnaît qu'un verbe est *actif* quand on peut mettre les mots *quelqu'un* ou *quelque chose* après ce verbe. Ainsi *aimer*, *croire*, sont des verbes *actifs*, parce qu'on peut dire: *aimer quelqu'un*, *croire quelque chose*.

264. REMARQUE. — Tous les verbes actifs prennent l'auxiliaire *avoir* dans la conjugaison de leurs temps composés.

## VERBE NEUTRE

265. Le verbe neutre est celui qui exprime une action *faite par le sujet*, mais qui, *de sa nature, ne demande pas* de complément direct.

Ex.: Il *parle*. Tu *cours*. Nous *partons* demain.

266. On reconnaît qu'un verbe est *neutre* quand on ne peut pas mettre les mots *quelqu'un* ou *quelque chose* après ce verbe. Ainsi *dormir*, *rire*, sont des verbes *neutres*.

267. Les *verbes neutres* deviennent *accidentellement actifs* quand ils ont un complément direct.

Ex.: Tu *parles* le langage de la charité. Il *court* un grand danger. *Dormez* votre sommeil, ô morts! (*Bossuet.*)

268. REMARQUE. — En général, les verbes neutres prennent, dans la conjugaison de leurs temps composés, l'auxiliaire *avoir*.

Ex.: J'*ai* couru, j'*ai* dormi, j'*ai* parlé.

Cependant, les verbes neutres *aller*, *arriver*, *décéder*, *éclore*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *venir* et ses composés *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir*, *survenir*, prennent l'auxiliaire *être*, quoiqu'ils expriment une action: l'usage en a décidé ainsi.

## VERBE PASSIF

269. Le verbe passif est celui qui exprime une action *reçue, soufferte* par le sujet.

Ex.: L'âme pure *est chérie* de Dieu. L'arbre *a été frappé* par la foudre.

270. On fait passer une phrase de l'actif au passif, en prenant le complément direct du verbe actif pour en faire le sujet du verbe passif, et le sujet pour en faire le complément indirect.

FORME ACTIVE: *le chat mange la souris.*

FORME PASSIVE: *la souris est mangée par le chat.*

271. REMARQUE. — Le verbe passif se conjugue, à tous ses temps, avec l'auxiliaire *être*.

VERBE PRONOMINAL

272. Le verbe pronominal est celui qui exprime une action *faite et reçue* tout à la fois par le sujet.

Ex.: *Je me* brosse. *Il se* repose.

On l'appelle verbe *pronominal* à cause des *deux pronoms* qui servent à le conjuguer; on l'appelle aussi verbe *réfléchi*, parce qu'il énonce une action qui *retombe*, qui *se réfléchit* sur le sujet.

273. Le verbe pronominal se conjugue toujours avec *deux pronoms* de la même personne.

Ex.: *Je me* promène; *ils s'*amusent.

Quelquefois il n'y a qu'un pronom énoncé; c'est lorsque le sujet est exprimé par un nom.

Ex.: Paul *se* promène; ces enfants *s'*amusent.

274. Certains verbes pronominaux ne peuvent être employés sans deux pronoms. Tels sont: *se souvenir, se repentir, s'abstenir, s'emparer, s'en aller*, etc. C'est pourquoi on les appelle verbes *essentiellement pronominaux*.

Ex.: Je *me* souviens, il *s'en* va.

275. Les verbes *essentiellement pronominaux* ont *toujours* pour complément direct leur *second pronom*.

Ex.: Il *se* repent (*se, compl. dir.*); ils *se* sont abstenus (*se, compl. dir.*).

Le verbe pronominal *s'arroger* fait seul exception.

Ex.: Les droits qu'il *s'est* arrogés (*s', compl. ind.*).

276. Plusieurs verbes actifs ou neutres peuvent s'employer avec deux pronoms de la même personne; on les appelle alors verbes *accidentellement pronominaux*.

Ex.: *Il se croit* savant. *Je me ris* de ces menaces.

277. Dans les verbes accidentellement pronominaux, le *second pronom* est tantôt complément *direct*, tantôt complément *indirect*.

Ex.: Il *se* lave (*se compl. dir.*); il *se* lave les mains (*se, compl. ind.*); ils *se* parlent (*se compl. ind.*).

278. REMARQUE. — Tous les verbes pronominaux prennent, dans la conjugaison de leurs temps composés, l'auxiliaire *être* employé pour *avoir*.

Ex.: Je me *suis* habillé (*j'ai habillé moi*).

279. Le verbe *impersonnel* est celui qui exprime une action qu'on ne peut attribuer à aucun sujet, à aucune personne déterminée.

Ex.: Il pleut, il neige, il faut prier.

Ce verbe est appelé aussi verbe *unipersonnel*, parce qu'il ne se conjugue qu'à la *troisième personne* du singulier et est toujours précédé du pronom *il*.

280. Certains verbes peuvent *accidentellement* devenir *impersonnels*. Tels sont: *avoir*, *être*, *faire*, *arriver*, etc.

Ex.: *Il y a* huit jours; *il est* neuf heures; *il fait* beau; *il arrive* que les enfants rient et pleurent à la fois; *il se répand* des bruits étranges.

281. Dans les verbes *impersonnels*, le pronom *il* n'est que le sujet *apparent*.

Ex.: Il est un Dieu dans le ciel (*un Dieu est dans le ciel*).

Il est nécessaire de travailler (*travailler est nécessaire*).

Il pleut (*la pluie tombe*).

## CONJUGAISONS

## 282. CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE AVOIR

## I. — MODE INDICATIF

Temps simples		Temps composés		
PRÉSENT		PASSÉ INDÉFINI		
J'	ai	J'	ai	eu
Tu	as	Tu	as	eu
Il (elle)	a	Il (elle)	a	eu
Nous	avons	Nous	avons	eu
Vous	avez	Vous	avez	eu
Ils (elles)	ont	Ils (elles)	ont	eu
IMPARFAIT		PLUS-QUE-PARFAIT		
J'	avais	J'	avais	eu
Tu	avais	Tu	avais	eu
Il (elle)	avait	Il (elle)	avait	eu
Nous	avions	Nous	avions	eu
Vous	aviez	Vous	aviez	eu
Ils (elles)	avaient	Ils (elles)	avaient	eu
PASSÉ DÉFINI		PASSÉ ANTÉRIEUR		
J'	eus	J'	eus	eu
Tu	eus	Tu	eus	eu
Il (elle)	eut	Il (elle)	eut	eu
Nous	eûmes	Nous	eûmes	eu
Vous	eûtes	Vous	eûtes	eu
Ils (elles)	eurent	Ils (elles)	eurent	eu

FUTUR		FUTUR ANTÉRIEUR		
J'	aurai	J'	aurai	eu
Tu	auras	Tu	auras	eu
Il (elle)	aura	Il (elle)	aura	eu
Nous	aurons	Nous	aurons	eu
Vous	aurez	Vous	aurez	eu
Ils (elles)	auront	Ils (elles)	auront	eu

## II. — MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR		PASSÉ (1 <sup>re</sup> forme)		
J'	aurais	J'	aurais	eu
Tu	aurais	Tu	aurais	eu
Il (elle)	aurait	Il (elle)	aurait	eu
Nous	aurions	Nous	aurions	eu
Vous	auriez	Vous	auriez	eu
Ils (elles)	auraient	Ils (elles)	auraient	eu

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme)

J'	eusse	eu	Nous	eussions	eu
Tu	eusses	eu	Vous	eussiez	eu
Il (elle)	eût	eu	Ils (elles)	eussent	eu

## III. — MODE IMPERATIF

## PRÉSENT OU FUTUR

.....

aie

.....

ayons

ayez

.....

## IV. — MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR			PASSÉ		
Que j'	<b>aie</b>		Que j'	<b>aie</b>	<b>eu</b>
Que tu	aies		Que tu	aies	eu
Qu'il (elle)	ait		Qu'il (elle)	ait	eu
Que nous	ayons		Que nous	ayons	eu
Que vous	ayez		Que vous	ayez	eu
Qu'ils (elles)	aient		Qu'ils (elles)	aient	eu
IMPARFAIT			PLUS-QUE-PARFAIT		
Que j'	<b>eusse</b>		Que j'	<b>eusse</b>	<b>eu</b>
Que tu	eusses		Que tu	eusses	eu
Qu'il (elle)	eût		Qu'il (elle)	eût	eu
Que nous	eussions		Que nous	eussions	eu
Que vous	eussiez		Que vous	eussiez	eu
Qu'ils (elles)	eussent		Qu'ils (elles)	eussent	eu

## V. — MODE INFINITIF

PRÉSENT	PASSÉ
<b>avoir</b>	avoir eu

## VI. — MODE PARTICIPE

PRÉSENT	PASSÉ
<b>ayant</b>	<b>eu, eue; ayant eu</b>

## 283. CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE ÊTRE

## I. — MODE INDICATIF

## Temps simples

## PRÉSENT

Je	suis
Tu	es
Il (elle)	est
Nous	sommes
Vous	êtes
Ils (elles)	sont

## IMPARFAIT

J'	étais
Tu	étais
Il (elle)	était
Nous	étions
Vous	étiez
Ils (elles)	étaient

## PASSÉ DÉFINI

Je	fus
Tu	fus
Il (elle)	fut
Nous	fûmes
Vous	fûtes
Ils (elles)	furent

## Temps composés

## PASSÉ INDÉFINI

J'	ai	été
Tu	as	été
Il (elle)	a	été
Nous	avons	été
Vous	avez	été
Ils (elles)	ont	été

## PLUS-QUE-PARFAIT

J'	avais	été
Tu	avais	été
Il (elle)	avait	été
Nous	avions	été
Vous	aviez	été
Ils (elles)	avaient	été

## PASSÉ ANTÉRIEUR

J'	eus	été
Tu	eus	été
Il (elle)	eut	été
Nous	eûmes	été
Vous	eûtes	été
Ils (elles)	eurent	été

FUTUR		FUTUR ANTÉRIEUR		
Je	serai	J'	aurai	été
Tu	seras	Tu	auras	été
Il (elle)	sera	Il (elle)	aura	été
Nous	serons	Nous	aurons	été
Vous	serrez	Vous	aurez	été
Ils (elles)	seront	Ils (elles)	auront	été

## II. — MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR		PASSÉ (1 <sup>re</sup> forme)		
Je	serais	J'	aurais	été
Tu	serais	Tu	aurais	été
Il (elle)	serait	Il (elle)	aurait	été
Nous	serions	Nous	aurions	été
Vous	seriez	Vous	auriez	été
Ils (elles)	seraient	Ils (elles)	auraient	été

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme)

J'	eusse	été	Nous	eussions	été
Tu	eusses	été	Vous	eussiez	été
Il (elle)	eût	été	Ils (elles)	eussent	été

## III. — MODE IMPERATIF

## PRÉSENT OU FUTUR

.....

sois

.....

soyons

soyez

.....

## IV.—MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR		PASSÉ		
Que je	<b>sois</b>	Que j'	<b>aie</b>	<b>été</b>
Que tu	sois	Que tu	aies	été
Qu'il (elle)	soit	Qu'il (elle)	ait	été
Que nous	soyons	Que nous	ayons	été
Que vous	soyez	Que vous	ayez	été
Qu'ils (elles)	soient	Qu'ils (elles)	aient	été
IMPARFAIT		PLUS-QUE-PARFAIT		
Que je	<b>fusse</b>	Que j'	<b>eusse</b>	<b>été</b>
Que tu	fusses	Que tu	eusses	été
Qu'il (elle)	fût	Qu'il (elle)	eût	été
Que nous	fussions	Que nous	eussions	été
Que vous	fussiez	Que vous	eussiez	été
Qu'ils (elles)	fussent	Qu'ils (elles)	eussent	été

## V.—MODE INFINITIF

PRÉSENT	PASSÉ
<b>être</b>	avoir été

## VI.—MODE PARTICIPE

PRÉSENT	PASSÉ
<b>étant</b>	été, ayant été

## Conjugaison du verbe actif

284. PREMIÈRE CONJUGAISON, EN ER

## Verbe AIMER

Radical: aim

Terminaison: er

## I. — MODE INDICATIF

## Temps simples

## PRÉSENT

J'	aim e
Tu	aim es
Il (elle)	aim e
Nous	aim ons
Vous	aim ez
Ils (elles)	aim ent

## IMPARFAIT

J'	aim ais
Tu	aim ais
Il (elle)	aim ait
Nous	aim ions
Vous	aim iez
Ils (elles)	aim aient

## PASSÉ DÉFINI

J'	aim ai
Tu	aim as
Il (elle)	aim a
Nous	aim âmes
Vous	aim âtes
Ils (elles)	aim èrent

## Temps composés

## PASSÉ INDÉFINI

J'	ai	aim é
Tu	as	aim é
Il (elle)	a	aim é
Nous	avons	aim é
Vous	avez	aim é
Ils (elles)	ont	aim é

## PLUS-QUE-PARFAIT

J'	avais	aim é
Tu	avais	aim é
Il (elle)	avait	aim é
Nous	avions	aim é
Vous	aviez	aim é
Ils (elles)	avaient	aim é

## PASSÉ ANTÉRIEUR

J'	eus	aim é
Tu	eus	aim é
Il (elle)	eut	aim é
Nous	eûmes	aim é
Vous	eûtes	aim é
Ils (elles)	eurent	aim é

FUTUR			FUTUR ANTÉRIEUR		
J'	aim	erai	J'	aurai	aim é
Tu	aim	eras	Tu	auras	aim é
Il (elle)	aim	era	Il (elle)	aura	aim é
Nous	aim	erons	Nous	aurons	aim é
Vous	aim	erez	Vous	aurez	aim é
Ils (elles)	aim	eront	Ils (elles)	auront	aim é

## II. — MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR			PASSÉ (1 <sup>re</sup> forme)		
J'	aim	erais	J'	aurais	aim é
Tu	aim	erais	Tu	aurais	aim é
Il (elle)	aim	erait	Il (elle)	aurait	aim é
Nous	aim	erions	Nous	aurions	aim é
Vous	aim	eriez	Vous	auriez	aim é
Ils (elles)	aim	eraient	Ils (elles)	auraient	aim é

### PASSÉ (2<sup>e</sup> forme)

J'	eusse	aim é	Nous	eussions	aim é
Tu	eusses	aim é	Vous	eussiez	aim é
Il (elle)	eût	aim é	Ils (elles)	eussent	aim é

## III. — MODE IMPERATIF

### PRÉSENT OU FUTUR

.....  
 aim e  
 .....  
 aim ons  
 aim ez  
 .....

## IV. — MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR			PASSÉ		
Que j'	aim e		Que j'	aie	aim é
Que tu	aim es		Que tu	aies	aim é
Qu'il (elle)	aim e		Qu'il (elle)	ait	aim é
Que nous	aim ions		Que nous	ayons	aim é
Que vous	aim iez		Que vous	ayez	aim é
Qu'ils (elles)	aim ent		Qu'ils (elles)	aient	aim é
IMPARFAIT			PLUS-QUE-PARFAIT		
Que j'	aim asse		Que j'	eusse	aim é
Que tu	aim asses		Que tu	eusses	aim é
Qu'il (elle)	aim ât		Qu'il (elle)	eût	aim é
Que nous	aim assions		Que nous	eussions	aim é
Que vous	aim assiez		Que vous	eussiez	aim é
Qu'ils (elles)	aim assent		Qu'ils (elles)	eussent	aim é

## V. — MODE INFINITIF

PRÉSENT	PASSÉ
aim er	avoir aim é

## VI. — MODE PARTICIPE

PRÉSENT	PASSÉ
aim ant	aim é, aim ée ayant aim é

**Verbes actifs à conjuguer :** Arrêter. — Blâmer. — Briser. — Egaler. — Etudier. — Fermer. — Nommer. — Pêcher. — Prier. — Saler.

## 285. DEUXIÈME CONJUGAISON, EN IR

## Verbe FINIR

Radical: fin

Terminaison: ir

## I. — MODE INDICATIF

## Temps simples

## PRÉSENT

Je	fin	is
Tu	fin	is
Il (elle)	fin	it
Nous	fin	iss ons
Vous	fin	iss ez
Ils (elles)	fin	iss ent

## IMPARFAIT

Je	fin	iss ais
Tu	fin	iss ais
Il (elle)	fin	iss ait
Nous	fin	iss ions
Vous	fin	iss iez
Ils (elles)	fin	iss aient

## PASSÉ DÉFINI

Je	fin	is
Tu	fin	is
Il (elle)	fin	it
Nous	fin	îmes
Vous	fin	îtes
Ils (elles)	fin	irent

## Temps composés

## PASSÉ INDÉFINI

J'	ai	fin i
Tu	as	fin i
Il (elle)	a	fin i
Nous	avons	fin i
Vous	avez	fin i
Ils (elles)	ont	fin i

## PLUS-QUE-PARFAIT

J'	avais	fin i
Tu	avais	fin i
Il (elle)	avait	fin i
Nous	avions	fin i
Vous	aviez	fin i
Ils (elles)	avaient	fin i

## PASSÉ ANTÉRIEUR

J'	eus	fin i
Tu	eus	fin i
Il (elle)	eut	fin i
Nous	eûmes	fin i
Vous	eûtes	fin i
Ils (elles)	eurent	fin i

FUTUR		FUTUR ANTÉRIEUR		
Je	fin irai	J'	aurai	fin i
Tu	fin iras	Tu	auras	fin i
Il (elle)	fin ira	Il (elle)	aura	fin i
Nous	fin irons	Nous	aurons	fin i
Vous	fin irez	Vous	aurez	fin i
Ils (elles)	fin iront	Ils (elles)	auront	fin i

## II. — MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR		PASSÉ (1 <sup>re</sup> forme)		
Je	fin irais	J'	aurais	fin i
Tu	fin irais	Tu	aurais	fin i
Il (elle)	fin irait	Il (elle)	aurait	fin i
Nous	fin irions	Nous	aurions	fin i
Vous	fin iriez	Vous	auriez	fin i
Ils (elles)	fin iraient	Ils (elles)	auraient	fin i

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme)

J'	eusse	fin i	Nous	eussions	fin i
Tu	eusses	fin i	Vous	eussiez	fin i
Il (elle)	eût	fin i	Ils (elles)	eussent	fin i

## III. — MODE IMPERATIF

## PRÉSENT OU FUTUR

.....

Fin is

.....

Fin iss ons

Fin iss ez

.....

## IV. — MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR			PASSÉ		
Que je	fin iss e		Que j'	aie	fin i
Que tu	fin iss es		Que tu	aies	fin i
Qu'il (el'le)	fin iss e		Qu'il (elle)	ait	fin i
Que nous	fin iss ions		Que nous	ayons	fin i
Que vous	fin iss iez		Que vous	ayez	fin i
Qu'ils (elles)	fin iss ent		Qu'ils (elles)	aient	fin i
IMPARFAIT			PLUS-QUE-PARFAIT		
Que je	fin isse		Que j'	eusse	fin i
Que tu	fin isses		Que tu	eusses	fin i
Qu'il (elle)	fin ît		Qu'il (elle)	eût	fin i
Que nous	fin issions		Que nous	eussions	fin i
Que vous	fin issiez		Que vous	eussiez	fin i
Qu'ils (elles)	fin issent		Qu'ils (elles)	eussent	fin i

## V. — MODE INFINITIF

PRÉSENT	PASSÉ
fin ir	avoir fin i

## VI. — MODE PARTICIPE

PRÉSENT	PASSÉ
fin iss ant	fin i, fin ie ayant fin i

**Verbes à conjuguer :** Agir. — Applaudir. — Avertir. — Choisir. — Guérir. — Languir. — Obéir. — Pâlir. — Punir. — Remplir.

## 286. TROISIÈME CONJUGAISON, EN OIR

## Verbe RECEVOIR

Radical: rec ev

Terminaison: oir

## I. — MODE INDICATIF

## Temps simples

## PRÉSENT

Je	reç oi s
Tu	reç oi s
Il (elle)	reç oi t
Nous	rec ev ons
Vous	rec ev ez
Ils (elles)	reç oiv ent

## IMPARFAIT

Je	rec ev ais
Tu	rec ev ais
Il (elle)	rec ev ait
Nous	rec ev ions
Vous	rec ev iez
Ils (elles)	rec ev aient

## PASSÉ DÉFINI

Je	reç us
Tu	reç us
Il (elle)	reç ut
Nous	reç ûmes
Vous	reç ûtes
Ils (elles)	reç urent

## Temps composés

## PASSÉ INDÉFINI

J'	ai	reç u
Tu	as	reç u
Il (elle)	a	reç u
Nous	avons	reç u
Vous	avez	reç u
Ils (elles)	ont	reç u

## PLUS-QUE-PARFAIT

J'	avais	reç u
Tu	avais	reç u
Il (elle)	avait	reç u
Nous	avions	reç u
Vous	aviez	reç u
Ils (elles)	avaient	reç u

## PASSÉ ANTÉRIEUR

J'	eus	reç u
Tu	eus	reç u
Il (elle)	eut	reç u
Nous	eûmes	reç u
Vous	eûtes	reç u
Ils (elles)	eurent	reç u

FUTUR		FUTUR ANTÉRIEUR		
Je	rec ev <b>rai</b>	J'	aurai	reç u
Tu	rec ev <b>ras</b>	Tu	auras	reç u
Il (elle)	rec ev <b>ra</b>	Il (elle)	aura	reç u
Nous	rec ev <b>rons</b>	Nous	aurons	reç u
Vous	rec ev <b>rez</b>	Vous	aurez	reç u
Ils (elles)	rec ev <b>ront</b>	Ils (elles)	auront	reç u

## II. — MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR		PASSÉ (1 <sup>re</sup> forme)		
Je	rec ev <b>rais</b>	J'	aurais	reç u
Tu	rec ev <b>rais</b>	Tu	aurais	reç u
Il (elle)	rec ev <b>rait</b>	Il (elle)	aurait	reç u
Nous	rec ev <b>rions</b>	Nous	aurions	reç u
Vous	rec ev <b>riez</b>	Vous	auriez	reç u
Ils (elles)	rec ev <b>raient</b>	Ils (elles)	auraient	reç u

### PASSÉ (2<sup>e</sup> forme)

J'	eusse	reç u	}	Nous	eussions	reç u
Tu	eusses	reç u		Vous	eussiez	reç u
Il (elle)	eût	reç u		Ils (elles)	eussent	reç u

## III. — MODE IMPERATIF

### PRÉSENT OU FUTUR

.....  
Reç oi s

.....  
Rec ev ons

Rec ev ez

.....

## IV.—MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR			PASSÉ		
Que je	reç oiv e		Que j'	aie	reç u
Que tu	reç oiv es		Que tu	aies	reç u
Qu'il (elle)	reç oiv e		Qu'il (elle)	ait	reç u
Que nous	rec ev ions		Que nous	ayons	reç u
Que vous	rec ev iez		Que vous	ayez	reç u
Qu'ils (elles)	reç oiv ent		Qu'ils (elles)	aient	reç u
IMPARFAIT			PLUS-QUE-PARFAIT		
Que je	reç usse		Que j'	eusse	reç u
Que tu	reç usses		Que tu	eusses	reç u
Qu'il (elle)	reçût		Qu'il (elle)	eût	reç u
Que nous	reç ussions		Que nous	eussions	reç u
Que vous	reç ussiez		Que vous	eussiez	reç u
Qu'ils (elles)	reç ussent		Qu'ils (elles)	eussent	reç u

## V.—MODE INFINITIF

PRÉSENT	PASSÉ
rec ev oir	avoir reç u

## VI.—MODE PARTICIPE

PRÉSENT	PASSÉ
rec ev ant	reç u, reç ue ayant reç u

**Verbes à conjuguer :** Apercevoir. — Concevoir. — Décevoir. — Devoir. — Percevoir. — Redevenir.

Les autres verbes en *oir*, comme *pouvoir*, *vouloir*, sont irréguliers.

## 287. QUATRIÈME CONJUGAISON, EN RE

## Verbe RENDRE

Radical: rend

Terminaison: re

## I. — MODE INDICATIF

## Temps simples

## PRÉSENT

Je	rend s
Tu	rend s
Il (elle)	rend
Nous	rend ons
Vous	rend ez
Ils (elles)	rend ent

## IMPARFAIT

Je	rend ais
Tu	rend ais
Il (elle)	rend ait
Nous	rend ions
Vous	rend iez
Ils (elles)	rend aient

## PASSÉ DÉFINI

Je	rend is
Tu	rend is
Il (elle)	rend it
Nous	rend imes
Vous	rend ites
Ils (elles)	rend irent

## Temps composés

## PASSÉ INDÉFINI

J'	ai	rend u
Tu	as	rend u
Il (elle)	a	rend u
Nous	avons	rend u
Vous	avez	rend u
Ils (elles)	ont	rend u

## PLUS-QUE-PARFAIT

J'	avais	rend u
Tu	avais	rend u
Il (elle)	avait	rend u
Nous	avions	rend u
Vous	aviez	rend u
Ils (elles)	avaient	rend u

## PASSÉ ANTÉRIEUR

J'	eus	rend u
Tu	eus	rend u
Il (elle)	eut	rend u
Nous	eûmes	rend u
Vous	eûtes	rend u
Ils (elles)	eurent	rend u

FUTUR		FUTUR ANTÉRIEUR		
Je	rend <b>rai</b>	J'	aurai	rend <b>u</b>
Tu	rend <b>ras</b>	Tu	auras	rend <b>u</b>
Il (elle)	rend <b>ra</b>	Il (elle)	aura	rend <b>u</b>
Nous	rend <b>rons</b>	Nous	aurons	rend <b>u</b>
Vous	rend <b>rez</b>	Vous	aurez	rend <b>u</b>
Ils (elles)	rend <b>ront</b>	Ils (elles)	auront	rend <b>u</b>

## II. — MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR		PASSÉ (1 <sup>re</sup> forme)		
Je	rend <b>rais</b>	J'	aurais	rend <b>u</b>
Tu	rend <b>rais</b>	Tu	aurais	rend <b>u</b>
Il (elle)	rend <b>rait</b>	Il (elle)	aurait	rend <b>u</b>
Nous	rend <b>rions</b>	Nous	aurions	rend <b>u</b>
Vous	rend <b>rions</b>	Vous	auriez	rend <b>u</b>
Ils (elles)	rend <b>raient</b>	Ils (elles)	auraient	rend <b>u</b>

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme)

J'	eusse	rend <b>u</b>	Nous	eussions	rend <b>u</b>
Tu	eusses	rend <b>u</b>	Vous	eussiez	rend <b>u</b>
Il (elle)	eût	rend <b>u</b>	Ils (elles)	eussent	rend <b>u</b>

## III. — MODE IMPERATIF

## PRÉSENT OU FUTUR

.....  
 Rend **s**  
 .....  
 Rend **ons**  
 Rend **ez**  
 .....

## IV. — MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR		PASSÉ	
Que je	rend <b>e</b>	Que j'	ai <b>e</b> rend <b>u</b>
Que tu	rend <b>es</b>	Que tu	ai <b>es</b> rend <b>u</b>
Qu'il (elle)	rend <b>e</b>	Qu'il (elle)	ai <b>t</b> rend <b>u</b>
Que nous	rend <b>ions</b>	Que nous	ay <b>ons</b> rend <b>u</b>
Que vous	rend <b>iez</b>	Que vous	ay <b>ez</b> rend <b>u</b>
Qu'ils (elles)	rend <b>ent</b>	Qu'ils (elles)	ai <b>ent</b> rend <b>u</b>
IMPARFAIT		PLUS-QUE-PARFAIT	
Que je	rend <b>isse</b>	Que j'	eu <b>sse</b> rend <b>u</b>
Que tu	rend <b>isses</b>	Que tu	eu <b>sses</b> rend <b>u</b>
Qu'il (elle)	rend <b>ît</b>	Qu'il (elle)	eû <b>t</b> rend <b>u</b>
Que nous	rend <b>issions</b>	Que nous	eu <b>ssions</b> rend <b>u</b>
Que vous	rend <b>issiez</b>	Que vous	eu <b>ssiez</b> rend <b>u</b>
Qu'ils (elles)	rend <b>issent</b>	Qu'ils (elles)	eu <b>ssent</b> rend <b>u</b>

## V. — MODE INFINITIF

PRÉSENT	PASSÉ
rend <b>re</b>	avoir rend <b>u</b>

## VI. — MODE PARTICIPE

PRÉSENT	PASSÉ
rend <b>ant</b>	rend <b>u</b> , rend <b>ue</b> ayant rend <b>u</b>

Verbes à conjuguer: Attendre. — Défendre. — Descendre. — Prendre. — Répondre. — Vendre.

## 12. REMARQUES SUR LA CONJUGAISON DE CERTAINS VERBES

NOTE. — Ces remarques ne constituent pas, à proprement parler, des *exceptions* aux règles de la formation des temps. Elles précisent certains faits grammaticaux particuliers et facilitent l'étude des conjugaisons.

Ainsi, sachant que le verbe *manger* fait *mangeant* au participe présent, on en déduit régulièrement les formes nous *mangeons*, il *mangeait*, où l'*e* muet ne s'ajoute pas devant les voyelles *a*, *o*, mais est conservé du participe présent.

### PREMIÈRE CONJUGAISON

288. Les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme *placer*, *percer*, prennent une *cédille* sous le *c* devant les voyelles *a*, *o*.

Ex.: Il lança; nous perçons.

Ainsi se conjuguent: *avancer*, *forcer*, *lancer*, *menacer*, *pincer*, *tracer*, etc.

289. Les verbes terminés à l'infinitif par *ger*, comme *ranger*, *manger*, gardent l'*e* muet après le *g* devant les voyelles *a*, *o*.

Ex.: Nous rangeons; je mangeais.

Ainsi se conjuguent: *arranger*, *changer*, *corriger*, *juger*, *nager*, *ravager*, *songer*, etc.

290. Les verbes qui ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, changent cet *e* muet en *è ouvert* devant une syllabe muette.

Ex.: Amener, j'amène, nous amènerons; achever, j'achève; semer, tu sèmes, vous sèmerez.

291. Les verbes qui ont un **é fermé** à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, changent cet **é fermé** en **è ouvert** devant une syllabe muette finale.

Ex.: Céder, je cède, ils cèdent; espérer, j'espère, ils espèrent; protéger, je protège, ils protègent.

Au *futur* et au *conditionnel*, la dernière syllabe n'étant pas muette, ces verbes **conservernt l'é fermé**.

Ex.: Je céderai, j'espérerai, tu protégerais, il régnerait.

REMARQUE. — Les verbes en **éler**, **éter**, suivent la règle ci-dessus.

Ex.: Révéler, je révèle, je révélerai; répéter, tu répètes, nous répétons.

292. Les verbes terminés à l'infinitif par **eler**, **eter**, comme *appeler*, *jeter*, prennent, pour la plupart, **deux l** ou **deux t** devant un **e muet**.

Ex.: J'appelle, j'appellerai; il jette, il jettera.

Un certain nombre de ces verbes ne doublent pas la consonne **l** ou **t**, mais changent l'**e muet** en **è ouvert**.

Ex.: Acheter, j'achète, nous achèterons; geler, il gèle, il gèlera.

L'usage seul apprend cette distinction.

REMARQUE. — Les verbes qui ont deux **l** ou deux **t** à l'infinitif, comme *flageller*, *quereller*, *émietter*, *fouetter*, *regretter*, gardent les deux **l** ou les deux **t** dans toute la conjugaison.

293. Les verbes en **éer**, comme *créer*, *suppléer*, prennent deux **e** de suite dans toute la conjugaison, excepté devant les lettres **a**, **o**, **i**.

Ex.: Je crée, il supplée; je créai, nous suppléons, vous créez.

Le participe passé féminin prend **trois e**: *créée*, *suppléée*.

Ainsi se conjuguent: *agréer*, *créer*, *dégréer*, *désagréer*, *gréer*, *maugréer*, *récréer*.

294. Les verbes dont le participe présent est terminé par **yant**, suivent la règle de la formation des temps, et par suite ils ont un **y** et un **i** aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.

Ex.: Nous essayions, vous essayiez; que nous payions, que vous payiez.

Le verbe **avoir** fait exception: *ayant, que nous ayons, que vous ayez.*

Il faut aussi écrire: que nous soyons, que vous soyez.

295. Les verbes dont le participe présent est terminé par **iant**, suivent la règle de la formation des temps, et par suite ils ont deux **i** aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.

Ex.: Nous priions, vous priiez; que nous rectifiions, que vous rectifiiez.

Ainsi se conjuguent: *apprécier, décrier, manier, négocier, plier, sacrifier, supplier, vérifier, etc.*

Les verbes des autres conjugaisons comme *fuir, voir, croire, rire*, dont le participe présent est en **iant** ou **yant**, prennent également deux **i** ou **yi**, aux mêmes temps et aux mêmes personnes.

Ex.: Rire, *riant*, nous *riions*, que vous *riiez*; croire, *croyant*, nous *croyions*, que vous *croyiez*.

296. Les verbes en **oyer**, **uyer**, comme *envoyer, essuyer*, changent l'**y** en **i** devant un **e** muet.

Ex.: J'envoie, tu essuies, il essuiera.

Ainsi se conjuguent: *côtoyer, coudoyer, employer, nettoyer, noyer, tutoyer, etc.*

297. Dans les verbes terminés à l'infinitif par **ayer** ou **eyer**, il est d'usage de conserver l'**y**.

Ex.: Je paye, tu balayes, il essayera, il grasseye.

Ainsi se conjuguent: *déblayer, défrayer, délayer, effrayer, rayer, etc.*

Tout en autorisant à écrire ces verbes avec un **i** devant un **e** muet, l'Académie donne la préférence à l'**y**.

298. REMARQUE. — *Tous* les *verbes* de la *première conjugaison* conservent, au futur et au conditionnel, l'**e** de la terminaison, alors même que cet **e** est nul pour la prononciation.

Ex.: Jouer, je jouerai; crier, tu crieras; louer, nous louerons; lier, vous lierez; parier, ils parieraient.

#### DEUXIÈME CONJUGAISON

299. Les verbes de la deuxième conjugaison se conjuguent régulièrement comme *finir*, en renforçant leur radical de la particule **iss**, à certains temps.

Ex.: Je finissais, finissons, que je finisse.

Une vingtaine font exception.

Ex.: Je parlais, partons, que je parte; j'ouvrais, ouvrons, que j'ouvre; je cueillais, cueillons, que je cueille.

300. **Béni**, employé avec l'auxiliaire être, ou simple adjectif, fait *béni*, *bénite*, lorsqu'il s'agit de choses consacrées par les prières de l'Église.

Ex.: Du pain *béni*, de l'eau *bénite*. Cette chapelle sera *bénite* demain.

**Béni** fait *béni*, *bénie*, dans tous les autres cas.

Ex.: Il est né d'une race fière;

*Béni* fut son berceau. (A.-B. Routhier.)

Les familles nombreuses sont *bénies* de Dieu.  
Voici les drapeaux que le prêtre a *bénis*.

301. **Haïr** prend un *tréma* sur l'**i** dans toute la conjugaison, excepté au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif.

Ex.: Je hais, tu hais, il hait. Hais le mal, fais le bien.

302. **Fleurir** est régulier quand il signifie être en fleur.

Ex.: Les lilas fleurissent.

**Fleurir**, employé au figuré dans le sens de *pros-pérer*, fait *florissait* à l'imparfait de l'indicatif et *florissant* au participe présent.

Ex.: Les iettres *florissaient* sous Louis XIV. Nos industries vont *florissant* sans cesse.

## TROISIÈME CONJUGAISON

303. **Apercevoir, concevoir, percevoir, décevoir, devoir, redevoir**, sont les seuls verbes de la troisième conjugaison qui se conjuguent sur *recevoir*.

**Devoir, redevoir et mouvoir** prennent un accent circonflexe au participe passé masculin singulier.

Ex.: Dû, redû, mû, due, redus, mues.

## QUATRIÈME CONJUGAISON

304. Les verbes en **indre** et en **soudre** perdent le **d** aux trois personnes singulières du présent de l'indicatif; elles se terminent par **s, s, t**.

Ex.: Je peins, tu peins, il peint; je résous, tu résous, il résout.

Tous les autres verbes en **dre** conservent les finales **ds, ds, d**.

Ex.: Je perds; tu apprends; le cheval mord.

305. Les verbes en **âtre** et en **ôître** conservent l'accent circonflexe sur l'**i**, quand cet **i** est suivi d'un **t**.

Ex.: Il connaît; il croît; il disparaîtra.

**Plaire, clore** et leurs composés prennent aussi un accent circonflexe sur l'**i** ou l'**o**, quand cette lettre est suivie d'un **t**.

Ex.: Sa modestie me plaît; il enclôt son champ.

## 306. CONJUGAISON D'UN VERBE NEUTRE

AVEC L'AUXILIAIRE être

## Verbe PARTIR

## I. — MODE INDICATIF

## Temps simples

## PRÉSENT

Je	par s
Tu	par s
Il (elle)	par t
Nous	part ons
Vous	part ez
Ils (elles)	part ent

## IMPARFAIT

Je	part ais
Tu	part ais
Il (elle)	part ait
Nous	part ions
Vous	part iez
Ils (elles)	part aient

## PASSÉ DÉFINI

Je	part is
Tu	part is
Il (elle)	part it
Nous	part îmes
Vous	part îtes
Ils (elles)	part irent

## Temps composés

## PASSÉ INDÉFINI

Je	suis	}	parti
Tu	es		ou
Il (elle)	est	}	partie
Nous	sommes		partis
Vous	êtes	}	ou
Ils (elles)	sont		parties

## PLUS-QUE-PARFAIT

J'	étais	}	parti
Tu	étais		ou
Il (elle)	était	}	partie
Nous	étions		partis
Vous	étiez	}	ou
Ils (elles)	étaient		parties

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je	fus	}	parti
Tu	fus		ou
Il (elle)	fut	}	partie
Nous	fûmes		partis
Vous	fûtes	}	ou
Ils (elles)	furent		parties

FUTUR		FUTUR ANTÉRIEUR		
Je	part irai	Je	serai	{ parti
Tu	part iras	Tu	seras	{ ou
Il (elle)	part ira	Il (elle)	sera	{ partie
Nous	part irons	Nous	serons	{ partis
Vous	part irez	Vous	serrez	{ ou
Ils (elles)	part iront	Ils (elles)	seront	{ parties

## II. — MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR		PASSÉ (1 <sup>re</sup> forme)		
Je	part irais	Je	serais	{ parti
Tu	part irais	Tu	serais	{ ou
Il (elle)	part irait	Il (elle)	serait	{ partie
Nous	part irions	Nous	serions	{ partis
Vous	part iriez	Vous	seriez	{ ou
Ils (elles)	part iraient	Ils (elles)	seraient	{ parties

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme)

Je	fusse	{ parti	Nous	fussions	{ partis
Tu	fusses	{ ou	Vous	fussiez	{ ou
Il (elle)	fût	{ partie	Ils (elles)	fussent	{ parties

## III. — MODE IMPERATIF

## PRÉSENT OU FUTUR

.....

Par s

.....

Part ons

Part ez

.....

## IV.—MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR		PASSÉ		
Que je	part e	Que je	sois	} parti ou
Que tu	part es	Que tu	sois	
Qu'il (elle)	part e	Qu'il (elle)	soit	} partie
Que nous	part ions	Que nous	soyons	
Que vous	part iez	Que vous	soyez	} partis ou
Qu'ils (elles)	part ent	Qu'ils (elles)	soient	
IMPARFAIT		PLUS-QUE-PARFAIT		
Que je	part isse	Que je	fusse	} parti ou
Que tu	part isses	Que tu	fusses	
Qu'il (elle)	part ît	Qu'il (elle)	fût	} partie
Que nous	part issions	Que nous	fussions	
Que vous	part issiez	Que vous	fussiez	} partis ou
Qu'ils (elles)	part issent	Qu'ils (elles)	fussent	

## IV.—MODE INFINITIF

PRÉSENT	PASSÉ
Part ir	Etre part i

## VI.—MODE PARTICIPE

PRÉSENT	PASSÉ
Part ant	Part i, part ie Etant part i

**Verbes neutres à conjuguer avec être :** Aller. — Arriver. — Déchoir. — Entrer. — Mourir. — Naître. — Partir. — Rester. — Tomber. — Venir.

**Verbes neutres à conjuguer avec avoir :** Bouillir. — Languir. — Maigrir. — Mentir. — Nuire. — Penser. — Souper. — Succéder.

## 307. CONJUGAISON DU VERBE PASSIF

## Verbe ÊTRE AIMÉ

## I. — MODE INDICATIF

## PRÉSENT

Je	suis	{	aimé
Tu	es		ou
Il (elle)	est	{	aimée
Nous	sommes		aimés
Vous	êtes	{	ou
Ils (elles)	sont		aimées

## IMPARFAIT

J'	étais	{	aimé
Tu	étais		ou
Il (elle)	était	{	aimée
Nous	étions		aimés
Vous	étiez	{	ou
Ils (elles)	étaient		aimées

## PASSÉ DÉFINI

Je	fus	{	aimé
Tu	fus		ou
Il (elle)	fut	{	aimée
Nous	fûmes		aimés
Vous	fûtes	{	ou
Ils (elles)	furent		aimées

## FUTUR

Je	serai	{	aimé
Tu	seras		ou
Il (elle)	sera	{	aimée
Nous	serons		aimés
Vous	serrez	{	ou
Ils (elles)	seront		aimées

## PASSÉ INDÉFINI

J'	ai	été	{	aimé
Tu	as	été		ou
Il (elle)	a	été	{	aimée
Nous	avons	été		aimés
Vous	avez	été	{	ou
Ils (elles)	ont	été		aimées

## PLUS-QUE-PARFAIT

J'	avais	été	{	aimé
Tu	avais	été		ou
Il (elle)	avait	été	{	aimée
Nous	avions	été		aimés
Vous	aviez	été	{	ou
Ils (elles)	avaient	été		aimées

## PASSÉ ANTÉRIEUR

J'	eus	été	{	aimé
Tu	eus	été		ou
Il (elle)	eut	été	{	aimée
Nous	eûmes	été		aimés
Vous	eûtes	été	{	ou
Ils (elles)	eurent	été		aimées

## FUTUR ANTÉRIEUR

J'	aurai	été	{	aimé
Tu	auras	été		ou
Il (elle)	aura	été	{	aimée
Nous	aurons	été		aimés
Vous	aurez	été	{	ou
Ils (elles)	auront	été		aimées

## II. — MODE CONDITIONNEL

## PRÉSENT OU FUTUR

Je	serais	{	aimé
Tu	serais		ou
Il (elle)	serait	{	aimée
Nous	serions		aimés
Vous	seriez	{	ou
Ils (elles)	seraient		aimées

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme)

J'	aurais	été	{	aimé
Tu	aurais	été		ou
Il (elle)	aurait	été	{	aimée
Nous	aurions	été		aimés
Vous	auriez	été	{	ou
Ils (elles)	auraient	été		aimées

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme)

J'	eusse	été	{	aimé
Tu	eusses	été		ou
Il (elle)	eût	été	{	aimée
Nous	eussions	été		aimés
Vous	eussiez	été	{	ou
Ils (elles)	eussent	été		aimées

## III. — MODE IMPERATIF

## PRÉSENT OU FUTUR

.....	{	aimé
Sois		ou
.....	{	aimée
Soyons		aimés
Soyez	{	ou
.....		aimées

## IV. — MODE SUBJONCTIF

## PRÉSENT OU FUTUR

Que je	sois	{	aimé
Que tu	sois		ou
Qu'il (elle)	soit	{	aimée
Que nous	soyons		aimés
Que vous	soyez	{	ou
Qu'ils (elles)	soient		aimées

## IMPARFAIT

Que je	fusse	{	aimé
Que tu	fusses		ou
Qu'il (elle)	fût	{	aimée
Que nous	fussions		aimés
Que vous	fussiez	{	ou
Qu'ils (elles)	fussent		aimées

## PASSÉ

Que j'	aie	été	} aimé ou aimée
Que tu	aies	été	
Qu'il (elle)	ait	été	
Que nous	ayons	été	} aimés ou aimées
Que vous	ayez	été	
Qu'ils (elles)	aient	été	

## PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'	eusse	été	} aimé ou aimée
Que tu	eusses	été	
Qu'il (elle)	eût	été	
Que nous	eussions	été	} aimés ou aimées
Que vous	eussiez	été	
Qu'ils (elles)	eussent	été	

## V.—MODE INFINITIF

PRÉSENT		PASSÉ
Etre aimé <i>ou</i> aimée, etc.		Avoir été aimé <i>ou</i> aimée, etc.

## VI.—MODE PARTICIPE

PRÉSENT		PASSÉ
Etant aimé <i>ou</i> aimée, etc.		Ayant été aimé <i>ou</i> aimée, etc.

**Verbes passifs à conjuguer avec un sujet masculin :**  
Etre appelé. — Etre grondé. — Etre lié. — Etre loué. —  
Etre puni. — Etre reçu.

**Verbes passifs à conjuguer avec un sujet féminin :**  
Etre crue. — Etre entendue. — Etre rétablie. — Etre venue.

## 308. CONJUGAISON DU VERBE PRONOMINAL

## Verbe SE REPENTIR

## I. — MODE INDICATIF

## Temps simples

PRÉSENT		PASSÉ DÉFINI	
Je me	repens	Je me	repentis
Tu te	repens	Tu te	repentis
Il (elle) se	repent	Il (elle) se	repentit
Nous nous	repentons	Nous nous	repentimes
Vous vous	repentez	Vous vous	repentites
Ils (elles) se	repentent	Ils (elles) se	repentirent
IMPARFAIT		FUTUR SIMPLE	
Je me	repentais	Je me	repentirai
Tu te	repentais	Tu te	repentiras
Il (elle) se	repentait	Il (elle) se	repentira
Nous nous	repentions	Nous nous	repentirons
Vous vous	repentiez	Vous vous	repentirez
Ils (elles) se	repentaient	Ils (elles) se	repentiront

## Temps composés

## PASSÉ INDÉFINI

Je me	suis	{	repenti
Tu t'	es		ou
Il (elle) s'	est	{	repentie
Nous nous	sommes		repentis
Vous vous	êtes	{	ou
Ils (elles) se	sont		repenties

## PLUS-QUE-PARFAIT

Je m'	étais	{	repenti
Tu t'	étais		ou
Il (elle) s'	était	{	repentie
Nous nous	étions		repentis
Vous vous	étiez	{	ou
Ils (elles) s'	étaient		repenties

## PASSÉ ANTÉRIEUR

Je me	fus	{	repenti
Tu te	fus		ou
Il (elle) se	fut	{	repentie
Nous nous	fûmes		repentis
Vous vous	fûtes	{	ou
Ils (elles) se	furent		repenties

## FUTUR ANTÉRIEUR

Je me	serai	{	repenti
Tu te	seras		ou
Il (elle) se	sera	{	repentie
Nous nous	serons		repentis
Vous vous	serez	{	ou
Ils (elles) se	seront		repenties

## II. — MODE CONDITIONNEL

## PRÉSENT OU FUTUR

Je me	repentirais
Tu te	repentirais
Il (elle) se	repentirait
Nous nous	repentirions
Vous vous	repentiriez
Ils (elles) se	repentiraient

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme)

Je me	serais	{	repenti
Tu te	serais		ou
Il (elle) se	serait	{	repentie
Nous nous	serions		repentis
Vous vous	seriez	{	ou
Ils (elles) se	seraient		repenties

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme)

Je me	fusse	{	repenti
Tu te	fusses		ou
Il (elle) se	fût	{	repentie
Nous nous	fussions		repentis
Vous vous	fussiez	{	ou
Ils (elles) se	fussent		repenties

## III. — MODE IMPERATIF

.....	<i>Pluriel</i> : Repentons-nous
<i>Singulier</i> : repens-toi	Repentez-vous
.....	.....

## IV. — MODE SUBJONCTIF

## PRÉSENT OU FUTUR

Que je me	repente
Que tu te	repentes
Qu'il (elle) se	repente
Que nous nous	repentions
Que vous vous	repentiez
Qu'ils(elles) se	repentent

## IMPARFAIT

Que je me	repentisse
Que tu te	repentisses
Qu'il (elle) se	repentit
Que nous nous	repentissions
Que vous vous	repentissiez
Qu'ils(elles) se	repentissent

## PASSÉ

Que je me	sois	} repenti <i>ou</i> repentie
Que tu te	sois	
Qu'il (elle) se	soit	
Que nous nous	soyons	} repentis <i>ou</i> repenties
Que vous vous	soyez	
Qu'ils(elles) se	soient	

## PLUS-QUE-PARFAIT

Que je me	fusse	} repenti <i>ou</i> repentie
Que tu te	fusses	
Qu'il (elle) se	fût	
Que nous nous	fussions	} repentis <i>ou</i> repenties
Que vous vous	fussiez	
Qu'ils(elles) se	fussent	

## V. — MODE INFINITIF

PRÉSENT	PASSÉ
Se repentir	S'être repenti <i>ou</i> repentie, etc.

## VI. — MODE PARTICIPE

PRÉSENT	PASSÉ
Se repentant	Repenti, repentie, s'étant repenti <i>ou</i> repentie, etc.

## Verbes essentiellement pronominaux à conjuguer :

S'absenter	S'évanouir
S'abstenir	S'évertuer
Se cabrer	S'extasier
Se dédire	Se lamenter
Se démener	Se méfier
S'écrier	Se méprendre
S'écrouler	Se moquer
S'emparer	S'opiniâtrer
S'empresser	Se parjurer
S'en aller	Se raviser
S'enfuir	Se réfugier
S'enquérir	Se soucier
S'envoler	Se souvenir
S'évader	Se vautrer

## 309. CONJUGAISON DU VERBE IMPERSONNEL

## Verbe PLEUVOIR

## I. — Mode indicatif

PRÉSENT

Il pleut

IMPARFAIT

Il pleuvait

PASSÉ DÉFINI

Il plut

PASSÉ INDÉFINI

Il a plu

PLUS-QUE-PARFAIT

Il avait plu

PASSÉ ANTÉRIEUR

Il eut plu

FUTUR

Il pleuvra

FUTUR ANTÉRIEUR

Il aura plu

## II. — Mode conditionnel

Il pleuvrait

PRÉSENT OU FUTUR

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme)

Il aurait plu

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme)

Il eût plu

## III. — Mode subjonctif

PRÉSENT OU FUTUR

Qu'il pleuve

IMPARFAIT

Qu'il plût

PASSÉ

Qu'il ait plu

PLUS-QUE-PARFAIT

Qu'il eût plu

## IV. — Mode infinitif

PRÉSENT

Pleuvoir

PASSÉ

Avoir plu

## V. — Mode participe

PRÉSENT

Pleuvant

PASSÉ

Plu, ayant plu

Verbes impersonnels à conjuguer : Eclairer. — Falloir. — Geler. — Grêler. — Tonner.

310. CONJUGAISON D'UN VERBE À LA FORME  
INTERROGATIVE

Verbe CHANTER

I. — MODE INDICATIF

Temps simples

PRÉSENT

Chanté-je?  
Chantes-tu?  
Chante-t-il?  
Chantons-nous?  
Chantez-vous?  
Chantent-ils?

IMPARFAIT

Chantais-je?  
Chantais-tu?  
Chantait-il?  
Chantions-nous?  
Chantiez-vous?  
Chantaient-ils?

PASSÉ DÉFINI

Chantai-je?  
Chantas-tu?  
Chanta-t-il?  
Chantâmes-nous?  
Chantâtes-vous?  
Chantèrent-ils?

Temps composés

PASSÉ INDÉFINI

Ai-je chanté?  
As-tu chanté?  
A-t-il chanté?  
Avons-nous chanté?  
Avez-vous chanté?  
Ont-ils chanté?

PLUS-QUE-PARFAIT

Avais-je chanté?  
Avais-tu chanté?  
Avait-il chanté?  
Avions-nous chanté?  
Aviez-vous chanté?  
Avaient-ils chanté?

PASSÉ ANTÉRIEUR

Eus-je chanté?  
Eus-tu chanté?  
Eut-il chanté?  
Eûmes-nous chanté?  
Eûtes-vous chanté?  
Eurent-ils chanté?

PRÉSENT OU FUTUR	FUTUR ANTÉRIEUR
Chanterai-je?	Aurai-je chanté?
Chanteras-tu?	Auras-tu chanté?
Chantera-t-il?	Aura-t-il chanté?
Chanterons-nous?	Aurons-nous chanté?
Chanterez-vous?	Aurez-vous chanté?
Chanteront-ils?	Auront-ils chanté?

## II. — MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR	PASSÉ (1 <sup>re</sup> forme)
Chanterais-je?	Aurais-je chanté?
Chanterais-tu?	Aurais-tu chanté?
Chanterait-il?	Aurait-il chanté?
Chanterions-nous?	Aurions-nous chanté?
Chanteriez-vous?	Auriez-vous chanté?
Chanteraient-ils?	Auraient-ils chanté?

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme)

Eussé-je chanté?	Eussions-nous chanté?
Eusses-tu chanté?	Eussiez-vous chanté?
Eût-il chanté?	Eussent-ils chanté?

### 13. REMARQUES SUR LA CONJUGAISON INTERROGATIVE

**311.** La conjugaison interrogative est celle où le verbe est employé dans l'interrogation *directe*.

Ex.: Chantais-tu?

Si l'interrogation était indirecte, on dirait: *Est-ce que tu chantais?*

REMARQUE. — Les verbes ne peuvent être conjugués interrogativement qu'au mode indicatif et au mode conditionnel.

**312.** On évite, dans la conjugaison interrogative, le verbe *monosyllabique*, dont le son serait désagréable, ou dont le sens se prêterait à des équivoques:

Au lieu de: *Cours-je? Sors-je?* on dit: Est-ce que je cours? Est-ce que je prends? Est-ce que je sors?

Cependant l'usage autorise: Ai-je? Suis-je? Dis-je? Dois-je? Puis-je? Vais-je? Vois-je?

**313.** Dans la conjugaison interrogative directe, le sujet se met après le verbe dans les temps simples.

Ex.: Veux-tu? Viendrez-vous? Pourrions-nous réussir?

Dans les temps composés, le sujet se met après l'auxiliaire.

Ex.: Avez-vous commencé? Seriez-vous venus sans lui?

REMARQUE. — On met un trait d'union entre le verbe et le pronom sujet dans les temps simples: *Recevais-je? Rendis-je?*

On met un trait d'union entre l'auxiliaire et le pronom sujet dans les temps composés: *Avait-il reçu? Eurent-ils rendu?*

**314.** A la première personne du singulier, l'e muet de la terminaison se change en é fermé.

Ex.: Chanté-je? Eussé-je chanté?

**315.** A la troisième personne du singulier terminée par une voyelle, on place un t euphonique entre le verbe et le sujet. Ce t est lié au verbe et au sujet par deux traits d'union.

Ex.: Espère-t-il? Accepte-t-elle? Ouvre-t-on? A-t-on des nouvelles?

REMARQUE. — Les changements amenés par l'interrogation ont lieu aussi dans certaines phrases exclamatives.

Ex.: Puisse-t-il arriver à temps! Dussé-je périr, j'essayerai de le sauver!

#### 14. VERBES RÉGULIERS, IRRÉGULIERS, DÉFECTIFS

**316.** On appelle **verbes réguliers** ceux qui suivent les règles de la conjugaison à laquelle ils appartiennent.

Ex.: Périr, je péris, je périssais, je périrai, que je périsse.

**317.** On appelle **verbes irréguliers** ceux qui s'écartent des règles de la conjugaison à laquelle ils appartiennent.

Ex.: Partir, je pars, je partirais, je partirai, que je parte.

**318.** On appelle **verbes défectifs**:

1° Ceux qui ne sont pas usités à *certaines temps*: *Frir*, qui n'a pas de participe présent; *traire*, qui n'a pas de passé défini.

2° Ceux qui ne sont pas usités à *toutes les personnes*: *Gésir*, il gît; *s'ensuivre*, il s'ensuit.

Les verbes *impersonnels* sont donc tous *défectifs*.

**319.** Les temps des verbes se divisent en **temps primitifs** et en **temps dérivés**.

## 15. FORMATION DES TEMPS

320. Les *temps primitifs* sont ceux qui servent à former tous les autres temps.

321. Il y a *cinq temps primitifs* : le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif, le passé défini.

322. Les *temps dérivés* sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

## Présent de l'infinitif

323. Le présent de l'infinitif forme *deux* temps :

1<sup>o</sup> Le *futur simple*, en changeant *r, oir, re*, en *rai, ras, ra, rons, rez, ront* :

Aime- <i>r</i> :	J'aime- <i>rai</i> .
Fini- <i>r</i> :	Je fini- <i>rai</i>
Recev- <i>oir</i> :	Je recev- <i>rai</i>
Rend- <i>re</i> :	Je rend- <i>rai</i>

2<sup>o</sup> Le *conditionnel* présent, en changeant *r, oir, re*, en *rais, rais, rait, rions, riez, raient* :

Aime- <i>r</i> :	J'aime- <i>rais</i> .
Fini- <i>r</i> :	Je fini- <i>rais</i> .
Recev- <i>oir</i> :	Je recev- <i>rais</i> .
Rend- <i>re</i> :	Je rend- <i>rais</i> .

324. Le participe présent forme *trois* temps :

1<sup>o</sup> Le *pluriel du présent de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ons, ez, ent* :

Aim- <i>ant</i> :	Nous aim- <i>ons</i> .
Finiss- <i>ant</i> :	Nous finiss- <i>ons</i> .
Recev- <i>ant</i> :	Nous recev- <i>ons</i> .
Rend- <i>ant</i> :	Nous rend- <i>ons</i> .

2° *L'imparfait de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ais, ais, ait, ions, iez, aient* :

Aim-ant :	j'aim-ais.
Finiss-ant :	Je finiss-ais.
Recev-ant :	Je recev-ais.
Rend-ant :	Je rend-ais.

3° *Le présent du subjonctif*, en changeant *ant* en *e, es, e, ions, iez, ent* :

Aim-ant :	Que j'aim-e.
Finiss-ant :	Que je finiss-e.
Recev-ant :	Que je reçoiv-e.
Rend-ant :	Que je rend-e.

#### Participe passé

325. *Le participe passé* forme *tous les temps composés*, à l'aide de l'auxiliaire *avoir* ou de l'auxiliaire *être* :

Aimé :	J'ai aimé.
Fini :	J'avais fini.
Reçu :	J'aurai reçu.
Rendu :	J'eusse rendu.

#### Présent de l'indicatif

326. *Le présent de l'indicatif* forme *l'impératif*, en supprimant le pronom sujet, pour tous les verbes, et l's à la deuxième personne du singulier pour les verbes de la première conjugaison :

J'aime :	.....
Tu aimes :	<b>aime</b>
Il aime :	.....
Nous aimons :	<b>aimons</b>
Vous aimez :	<b>aimez</b>
Ils aiment :	.....

#### Passé défini

327. *Le passé défini* forme *l'imparfait du subjonctif*, en changeant l's final de la deuxième personne du singulier en *sse, sses, ât, (ît, ût), ssions, ssiez, ssent* :

Tu aimas :	Que j'aima-sse.
Tu finis :	Que je fin-isse.
Tu reçus :	Que je reçu-sse.
Tu rendis :	Que je rendi-sse.

## TABLEAUX DES VERBES IRREGULIERS

328

## VERBES IRRÉGULIERS

*dont les temps dérivés suivent les règles de la formation des temps*

## I

## Temps primitifs

INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
-----------------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	------------------

*Deuxième conjugaison*

Assaillir, (1)	assaillant,	assailli,	j'assaille,	j'assaillis.
Bouillir,	bouillant,	bouilli,	je bous,	je bouillis.
Couvrir, (2)	couvrant,	couvert,	je couvre,	je couvris.
Dormir,	dormant,	dormi,	je dors,	je dormis.
Fuir, (3)	fuyant,	fui,	je fuis,	je fuis.
Haïr, (4)	haïssant,	haï,	je hais,	je hais.
Mentir,	mentant,	menti,	je mens,	je mentis.
Offrir,	offrant,	offert,	j'offre,	j'offris.
Partir,	partant,	parti,	je pars,	je partis.
Sentir, (5)	sentant,	senti,	je sens,	je sentis.
Servir, (6)	servant,	servi,	je sers,	je servis.
Sortir, (7)	sortant,	sorti,	je sors,	je sortis.
Souffrir,	souffrant,	souffert,	je souffre,	je souffris.
Vêtir,	vêtant,	vêtu,	je vêts,	je vêtis.

*Troisième conjugaison*

Pouvoir,	pourvoyant,	pourvu,	je pourvois,	je pourvus.
Prévoir,	prévoyant,	prévu,	je prévois,	je prévis.
Surseoir,	sursoyant,	sursis,	je sursois,	je sursis.

(1) Voir page 109, pour tous les renvois.

(1) Ainsi se conjuguent : saillir, tressaillir.

(2) Ainsi se conjuguent : découvrir, entr'ouvrir, ouvrir, recouvrir, rouvrir.

(3) Ainsi se conjugue : s'enfuir.

(4) *Haïr* prend un tréma dans toute sa conjugaison, excepté au singulier de l'indicatif présent et de l'impératif : *je hais, tu hais, il hait. Hais.*

(5) Ainsi se conjuguent : consentir, ressentir.

(6) Ainsi se conjuguent : asservir, desservir.

(7) *Ressortir*, signifiant *sortir de nouveau* ou *rendre plus frappant*, se conjugue comme *sortir* : *je ressortirai, s'il le faut; cette broderie ressort.*

*Ressortir*, signifiant *être du ressort, de la dépendance de quelque juridiction*, se conjugue sur *finir* : *cette affaire ressortit au juge de paix.*

329. REMARQUE I. — Un bon nombre de verbes irréguliers suivent les règles de la formation des temps. Connaissant leurs temps primitifs, on peut donc trouver leurs temps dérivés par les changements indiqués plus haut.

Ex. : Ouvrant, nous ouvrons, j'ouvrais, que j'ouvre.

Je crus, que je crusse, qu'il crût, nous avons cru.

330. REMARQUE II. — Dans les verbes défectifs, lorsqu'un temps primitif manque, les temps qui en dérivent manquent également.

Ainsi, *absoudre*, n'ayant pas de passé défini, n'a pas d'imparfait du subjonctif.

## 2

## Temps primitifs

INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
-----------------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	------------------

*Quatrième conjugaison*

Battre,	battant,	battu,	je bats,	je battis.
Conclure,	concluant,	conclu,	je conclus,	je conclus.
Conduire(1)	conduisant,	conduit,	je conduis,	je conduisis
Confire,	confisant,	confit,	je confis,	je confis.
Connaitre,	connaissant,	connu,	je connais,	je connus.
Coudre,	cousant,	cousu,	je couds,	je cousis.
Croire,	croyant,	cru,	je crois,	je crus.
Croitre,(2)	croissant,	crû,	je crois,	je crûs.
Dire,	disant,	dit,	je dis,(3)	je dis.
Ecrire,	écrivant,	écrit,	j'écris,	j'écrivis.
Exclure,	excluant,	exclu,	j'exclus,	j'exclus.
Lire,	lisant,	lu,	je lis,	je lus.
Maudire,(4)	maudissant,	maudit,	je maudis,	je maudis.
Médire,	mélisant,(5)	médis,	je médis,	je médis.
Mettre,	mettant,	mis,	je mets,	je mis.
Moudre,	moulant,	moulu,	je mouds,	je moulus.
Naitre,	naissant,	né,(6)	je nais,	je naquis.
Nuire,	nuisant,	nui,	je nuis,	je nuisis.
Paraître,	paraissant,	paru,	je parais,	je parus.
Plaire,	plaisant,	plu,	je plais,	je plus.
Prendre,(7)	prenant,	pris,	je prends,	je pris.
Repaître,	repaissant,	repu,	je repais,	je repus.
Résoudre,	résolvant,	résolu,(8)	je résous,	je résolus.
Rire,	riant,	ri,(9)	je ris,	je ris.
Suffire,	suffisant,	suffi,(9)	je suffis,	je suffis.
Suivre,	suivant,	suivi,	je suis,	je suivis.
Taire,	taisant,	tu,	je tais,	je tus.
Teindre(10)	teignant,	teint,	je teins,	je teignis.
Vaincre,	vainquant,	vaincu,	je vaincs(11)	je vainquis.
Vivre,	vivant,	vécu,	je vis,	je vécus.

(1) Ainsi se conjuguent : construire, cuire, déduire, détruire, enduire, instruire.

(2) *Croître* prend l'accent circonflexe sur l'*i* ou sur l'*u* quand ces lettres ne sont pas suivies de deux *s* : *je crois, je crûs, je croîtrai, nous croissons, vous croissez.* — Au part. passé féminin, *crue*.

(3) La seconde personne du pluriel du prés. de l'ind. est *vous dites*. Impératif : *dis, disons, dites*. *Redire* se conjugue de la même manière.

(4) Suit la deuxième conjugaison.

(5) Le pluriel de l'ind. prés. est : *nous médisons, vous médisez, ils médisent*. Ainsi se conjuguent : contredire, dédire, interdire, prédire.

(6) Il prend toujours l'auxiliaire *être* dans ses temps composés : *je suis né catholique*.

(7) IND. PRÉS., *je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent*. — SUBJ. PRÉS., *que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent*.

(8) Ce verbe a deux radicaux : *résoud* avant une consonne, *résolv* avant une voyelle. Le participe passé est *résolu*, et *résous, résoute*. *Résous, résoute* se disent en parlant de choses qui se changent en d'autres choses : *le soleil a résous le brouillard en pluie*. Cependant, au lieu de : *résoute* en vapeur, on dit : *réduite* en vapeur.

Dans les autres cas, on emploie *résolu* : *il a résolu de partir; ce problème est résolu*.

*Dissoudre* se conjugue sur *résoudre*.

(9) Sans féminin.

(10) Ainsi se conjuguent : atteindre, ceindre, contraindre, craindre, éteindre, étreindre, feindre, joindre, oindre, peindre, plaindre.

(11) Ce verbe a deux radicaux : *vainc* avant une consonne, *vainqu* avant une voyelle.

IND. PRÉS. : *je vaincs, tu vaincs, il vainc*.

## 331.

## VERBES IRRÉGULIERS

*dont les temps dérivés ne suivent pas les règles  
de la formation des temps*

Quelques-uns de ces verbes sont défectifs

## 3

## Temps primitifs

INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
-----------------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	------------------

*Première conjugaison*

Aller, (1)	allant,	allé,	je vais,	j'allai.
Envoyer, (2)	envoyant,	envoyé,	j'envoie,	j'envoyai.

*Deuxième conjugaison*

Acquérir, (3)	acquérant,	acquis,	j'acquiers,	j'acquis.
Courir, (4)	courant,	couru,	je cours,	je courus.
Cueillir, (5)	cueillant,	cueilli,	je cueille,	je cueillis.
Faillir, (6)	faillant,	failli,	je faux,	je faillis.
Gésir, (7)	gisant,		il git, ci-git.	
Mourir, (8)	mourant,	mort,	je meurs,	je mourus.
Ouïr, (9)		ouï,		j'ouïs.
Tenir, (10)	tenant,	tenu,	je tiens,	je tins.

(1) IND. PRÉS., *je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* — FUTUR, *j'irai.* — COND. PRÉS., *j'irais.* — IMPÉR., *va, allons, allez.* — SUBJ. PRÉS., *que j'aïlle, que tu aïlles, qu'il aïlle, que nous aïllions, que vous aïlliez, qu'ils aïllent.* Les temps composés prennent l'auxiliaire *être*. S'en *aller* se conjugue de même. A l'impératif: *va-t'en, allons-nous-en, allez-vous-en.* Dans les temps composés le mot *en* précède l'auxiliaire: *je m'en suis allé, nous nous en sommes allés.*

(2) FUTUR, *j'enverrai*, etc. — COND. PRÉS., *j'enverrais*.

(3) IND. PRÉS., *j'acquiers*, *tu acquiers*, *il acquiert*, *nous acquérons*, *vous acquérez*, *ils acquièrent*. — FUTUR, *j'acquerrai*, etc. — COND. PRÉS., *j'acquerrais*, etc. — SUBJ. PRÉS., *que j'acquière*, *que tu acquières*, *qu'il acquière*, *que nous acquérions*, *que vous acquériez*, *qu'ils acquièrent*. Ainsi se conjuguent : conquérir, requérir, s'enquérir.

(4) FUTUR, *je courrai*, etc. — COND. PRÉS., *je courrais*, etc. Ainsi se conjuguent : accourir, concourir, parcourir, secourir, discourir.

(5) FUTUR, *je cueillerai*, etc. — COND. PRÉS., *je cueillerais*, etc. Ainsi se conjuguent : accueillir, recueillir.

(6) FUTUR, *je faudrai* ou *je faillirai*. — COND. PRÉS., *je foudrais* ou *je faillirais*. Ainsi se conjugue : défaillir.

(7) Il n'est usité qu'aux formes suivantes : IND. PRÉS., *il git*, *nous gisons*, *vous gisez*, *ils gisent*. — IMPARF., *je gisais*, *tu gisais*, *il gisait*, *nous gisions*, *vous gisiez*, *ils gisaient*.

(8) IND. PRÉS., *je meurs*, *tu meurs*, *il meurt*, *nous mourons*, *vous mourcz*, *ils meurent*. — FUTUR, *je mourrai*. — COND. PRÉS., *je mourrais*. — SUBJ. PRÉS., *que je meure*, *que tu meures*, *qu'il meure*, *que nous mourions*, *que vous mouriez*, *qu'ils meurent*. Les temps composés prennent être.

(9) Ce verbe est usité au présent de l'infinitif, au participe passé, au passé défini et aux temps composés.

(10) On double la lettre *n* devant un *e* muet. — IND. PRÉS., *je tiens*, *tu tiens*, *il tient*, *nous tenons*, *vous tenez*, *ils tiennent*. — PASSÉ DÉF., *je tins*, *tu tins*, *il tint*, *nous tinmes*, *vous tintes*, *ils tinrent*. — FUTUR, *je tiendrai*, etc. — COND. PRÉS., *je tiendrais*. — SUBJ. PRÉS., *que je tienne*, *que tu tiennes*, *qu'il tienne*, *que nous tenions*, *que vous teniez*, *qu'ils tiennent*. — Se conjuguent de même : appartenir, contenir, retenir, s'abstenir, soutenir, venir.

## 4

## Temps primitifs

INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
-----------------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	------------------

*Troisième conjugaison*

Asseoir, (1)	asseyant,	assis,	j'assieds,	j'assis.
Déchoir, (2)		déchu,	je déchois,	je déchus.
Echoir, (3)	échéant,	échu,	il échoit,	il échut.
Falloir, (4)		fallu,	il faut,	il fallut.
Mouvoir, (5)	mouvant,	mû,	je meus,	je mus.
Pleuvoir, (6)	pléuvant,	plu,	il pleut,	il plut.
Pouvoir, (7)	pouvant,	pu,	je puis ou je	je pus.
Promouvoir,		promu,		[peux, je promus.
Prévaloir, (8)	prévalant,	prévalu,	je prévaux,	je prévalus.
Savoir, (9)	sachant,	su,	je sais,	je sus.
Seoir, (10)	seyant,		il sied,	
Valoir, (11)	valant,	valu,	je vaux,	je valus.
Voir, (12)	voyant,	vu,	je vois,	je vis.
Vouloir, (13)	voulant,	voulu,	je veux,	je voulus.

(1) IND. PRÉS., *j'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent*. On dit aussi: *j'assois, tu assois*, etc. — FUTUR, *j'assiérai* ou *j'asseyerai*, ou *j'assoirai*. — COND. PRÉS., *j'assiérais*, ou *j'asseyerais*, ou *j'assoirais*. — IMPÉR., *assieds* ou *assois*. — SUBJ. PRÉS., *que j'asseye* ou *que j'assoie*, etc. — PART. PRÉS., *asseyant* ou *assyant*. — PART. PASSÉ, *assis*.

(2) IND. PRÉS., *je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons*, etc. — PASSÉ DÉF., *je déchus*, etc. — FUTUR, *je décherrai*, etc. — COND. PRÉS., *je décherrais*, etc. — SUBJ. PRÉS., *que je déchoie, que tu déchoies*, etc. — IMP. *que je déchusse*, etc. — PART. PASSÉ, *déchu, déchue*.

(3) *Il échoit ou il échet; ils échoient ou ils échéent.* — FUTUR, *il écherra.* — COND. PRÉS., *il écherrait.* — SUBJ. PRÉS., *qu'il échoie,* — IMP., *qu'il échût.*

(4) IMPARF., *il fallait.* — FUTUR, *il faudra.* — COND. PRÉS., *il faudrait.* — SUBJ. PRÉS., *qu'il faille.*

(5) IND. PRÉS., *je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.* — SUBJ. PRÉS., *que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.* Le verbe *émouvoir* se conjugue de même, sans accent circonflexe au participe passé: ému.

(6) Au figuré et au pluriel: *les coups pleuvent, pleuvaient sur ses épaules meurtries.*

(7) IND. PRÉS., *je peux ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.* — FUTUR, *je pourrai.* — COND. PRÉS., *je pourrais.* — SUBJ. PRÉS., *que je puisse, que tu puisses, etc.*

(8) FUTUR, *je prévaudrai.* — COND. PRÉS., *je prévaudrais.* — SUBJ. PRÉS., *que je prévale.*

(9) IND. PRÉS., *je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.* — IMPARF., *je savais.* — FUTUR, *je saurai.* — COND. PRÉS., *je saurais.* — IMPÉR., *sache, sachons, sachez.* — SUBJ. PRÉS., *que je sache.*

(10) IND. PRÉS., *il sied, ils sièent.* — IMPARF., *il seyait.* — FUTUR, *il siéra.* — COND. PRÉS., *il siérait.* Quoique l'Académie ne donne pas de subjonctif à ce verbe, quelques grammairiens disent: *qu'il siée, qu'ils sièent.* — Au part. prés. on dit aussi *séant.*

(11) IND. PRÉS., *je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.* — FUTUR, *je vaudrai.* — COND. PRÉS., *je vaudrais.* — IMPÉR., *vaux, valons, valez.* — SUBJ. PRÉS., *que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.* Ainsi se conjuguent: équivaloir, revaloir.

(12) FUTUR, *je verrai.* — COND. PRÉS., *je verrais.*

(13) IND. PRÉS., *je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.* — FUTUR, *je voudrai, etc.* — COND. PRÉS., *je voudrais, etc.* — IMPÉR., *veux, voulons, voulez, et plus souvent, veuillez, veuillons, veuillez.* — SUBJ. PRÉS., *que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.*

## 5

## Temps primitifs

INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
-----------------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	------------------

## Quatrième conjugaison

Absoudre, (1)	absolvant,	absous, te,	j'absous.	
Boire, (2)	buvant,	bu,	je bois,	je bus.
Braire, (3)			il brait.	
Bruire, (4)			il bruit.	
Clorre, (5)		clos,	je clos.	
S'ensuivre, (6)	s'ensuivant,	ensuivi,	il s'ensuit,	il s'ensuivit
Faire, (7)	faisant,	fait,	je fais,	je fis.
Forfaire, (8)		forfait.		
Frir, (9)		frit,	je fris.	
Luire,	luisant,	lui,	je luis.	
Paitre, (10)	paissant,	pu,	je pais.	
Traire, (11)	trayant,	trait,	je trais.	

(1) IND. PRÉS., *j'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent.* — IMPARF., *j'absolvais,* etc. — FUTUR, *j'absoudrai,* etc. — COND. PRÉS., *j'absoudrais,* etc. — IMPÉR., *absous, absolvons, absolvez.* — SUBJ. PRÉS., *que j'absolve,* etc. Ainsi se conjugue: dissoudre.

(2) IND. PRÉS., *je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.* — IMPÉR., *bois, buvons, buvez.* — SUBJ. PRÉS., *que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.*

(3) Il n'a que les personnes et les temps suivants: IND. PRÉS., *il brait, ils braient.* — FUTUR, *il braira, ils brairont.* — COND. PRÉS., *il brairait, ils brairaient.*

(4) IND. PRÉS., *il bruit.* — IMPARF., *il bruyait, ils bruyaient* — *Bruyant* n'est point participe, mais adjectif.

(5) IND. PRÉS., *je clos, tu clos, il clôt;* point de pluriel. — FUTUR, *je clorai,* etc. — COND. PRÉS., *je clorais,* etc. — PART. PASSÉ, *clos, close.* Tous les temps composés sont usités. Ainsi se conjugue: éclore, enclorre.

(6) Il n'a que les troisièmes personnes: *il s'ensuivra,* etc. Il se conjugue comme *suivre.*

(7) IND. PRÉS., *je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.* — FUTUR, *je ferai.* — COND. PRÉS., *je ferais.* — IMPÉR., *fais, faisons, faites.* — SUBJ. PRÉS., *que je fasse,* etc. — On prononce *fesant, fesons, je fesais.* Se conjuguent de même les composés: contrefaire, défaire, satisfaire, etc.

(8) Usité seulement à l'infinitif et aux temps composés, qui prennent *avoir*: *j'ai forfait,* etc.

(9) IND. PRÉS., *je fris, tu fris, il frit.* Point de pluriel. — FUTUR, *je frirai, tu friras,* etc. — COND. PRÉS., *je frirais,* etc. — IMPÉR., SING., *fris.* — PART. PASSÉ, *frit, frite.*

(10) IND. PRÉS., *je pais, tu pais, il pâit, nous paissons,* etc. IMPARF., *je paissais,* etc. — FUTUR, *je paîtrai,* etc. — COND. PRÉS., *je paîtrais,* etc. — IMPÉR., *pais, paissons, païssez.* — SUBJ. PRÉS., *que je païsse,* etc.

(11) IND. PRÉS., *je trais, tu traïs, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient.* — IMPARF., *je trayais,* etc. — FUTUR, *je trairai,* etc. — COND. PRÉS., *je traitrais,* etc. — IMPÉR., *trais, trayons, trayez.* — SUBJ. PRÉS., *que je traie,* etc. Ainsi se conjuguent: extraire, soustraire.

---

## CHAPITRE VI

### ÉLÉMENTS DU PARTICIPE

#### I. DÉFINITION ET DIVISION

332. Le **participe** est un mot qui tient, qui *participe* du verbe et de l'adjectif.

Il tient du **verbe** en ce qu'il en a la signification et le complément.

Ex.: *Aimant* Dieu, *aimé* de Dieu.

Il tient de l'**adjectif** en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte.

Ex.: Un enfant *aimant*, affectueux. Un vieillard *respecté*.

333. Il y a deux sortes de participes: le **participe présent** et le **participe passé**.

## 2. PARTICIPE PRÉSENT ET ADJECTIF VERBAL

334. Le **participe présent** est toujours terminé en *ant*, et il reste invariable. Il exprime une action *présente* par rapport à une autre action passée, présente ou futur.

Ex.: Je la vois *courant* à toutes jambes.

Je les ai vus *parlant* à votre père.

Nous entendrons les oiseaux *chantant* dans les bois.

335. **Adjectif verbal**. — Lorsque le participe présent marque l'*état*, l'*habitude*, la *qualité*, il tient plus de l'adjectif que du verbe, et il s'appelle alors **adjectif verbal**. Cet adjectif s'accorde avec le mot qu'il qualifie.

Ex.: Prenez garde aux eaux *dormantes* (*état*).

Voilà une personne *obligeante* (*habitude*).

Ce sont des livres *amusants* (*qualité*).

## 3. PARTICIPE PASSÉ

336. Le **participe passé** marque une action *accomplie*, un *temps passé*.

Ex.: J'avais *parlé*; j'étais *parti*; vous avez *écrit*.

Le participe passé peut aussi exprimer un *état*, ou servir d'*adjectif qualificatif* s'il est employé sans auxiliaire.

Ex.: La lettre est *écrite*; des fleurs *épanouies*; des enfants *aimés*.

337. **REMARQUE**. — La lettre finale du participe passé masculin semble parfois difficile à trouver. Il suffit alors de se demander quel est le participe passé féminin.

Ainsi, *fait*, *reçu*, *pris*, *couvert*, font au féminin *faite*, *reçue*, *prise*, *couverte*. En retranchant l'*e*, on obtient la terminaison du participe au masculin.

Il faut excepter *absoute*, *dissoute* et *résoute*, qui font au masculin, *absous*, *dissous*, *résous*.

## Analyse du Verbe

Dans l'analyse du verbe, il faut indiquer :

- 1<sup>o</sup> l'**espèce** : substantif ; actif ; neutre ; passif ; pronominal ; impersonnel ;
- 2<sup>o</sup> la **conjugaison** : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> ;
- 3<sup>o</sup> le **mode** : indicatif ; conditionnel ; impératif ; subjonctif ; infinitif ; participe ;
- 4<sup>o</sup> le **temps** : présent ; imparfait ; passé défini, indéfini, antérieur ; plus-que-parfait ; futur, etc. ;
- 5<sup>o</sup> la **personne** : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> ;
- 6<sup>o</sup> le **nombre** : singulier ou pluriel.

REMARQUE. — A l'infinitif et au participe, le verbe a une **fonction**. L'*infinitif* peut être *sujet*, *complément*, *attribut* ; le *participe présent*, *complément circonstanciel* ; et, employé sans auxiliaire, le *participe passé qualifie*.

## Abréviations

Verbe : <b>v.</b>	subjonctif : <b>subj.</b>
substantif : <b>subst.</b>	infinitif : <b>inf.</b>
actif : <b>a</b>	participe : <b>part.</b>
neutre : <b>n.</b>	présent : <b>prés.</b>
passif : <b>pass.</b>	imparfait : <b>imparf.</b>
pronominal : <b>pr.</b>	passé : <b>pass.</b>
impersonnel : <b>impers.</b>	défini : <b>déf.</b>
conjugaison : <b>conj.</b>	antérieur : <b>ant.</b>
indicatif : <b>ind.</b>	plus-que-parfait :
conditionnel : <b>cond.</b>	<b>pl.-q.-parf.</b>
impératif : <b>impér.</b>	futur : <b>fut.</b>

## Modèle

Texte à analyser. — Dieu est bon.  
 L'oiseau a bâti son nid; il travail-  
lait en chantant. On doit secou-  
rir les pauvres. Arrachée de sa  
 tige, cette fleur se fanera.

est	v. subst., 4 <sup>e</sup> conj. ind. prés. 3 <sup>e</sup> pers. s.
a bâti	v. a., 2 <sup>e</sup> conj. ind. pass. indéf. 3 <sup>e</sup> pers. s.
travail-	v. m., 1 <sup>re</sup> conj. ind. imparf. 3 <sup>e</sup> pers. s.
chantant	part. prés. du v. a. <u>chanter</u> , comp. circ. de <u>travaillait</u> .
doit	v. a., 3 <sup>e</sup> conj. ind. prés. 3 <sup>e</sup> pers. s.
secourir	v. a., 2 <sup>e</sup> conj. inf. prés. comp. dir. de <u>doit</u> .
Arrachée	part. pass., f. s., qual. <u>fleur</u>
se fanera	v. pr., 1 <sup>re</sup> conj. ind. fut. simp.

## CHAPITRE VII

## ÉLÉMENTS DE L'ADVERBE

## 1. DÉFINITION ET DIVISION

338. L'**adverbe** est un mot invariable qui *modifie le sens* d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe.

Ex. : Je marche *vite*. La rose est *très* belle. Il marche *trop* vite.

On le nomme adverbe, parce qu'il accompagne le plus souvent un verbe.

339. Les *adverbes* se divisent en plusieurs catégories selon leur sens. Ils modifient la signification d'un mot en indiquant :

1<sup>o</sup> le **temps** : Alors, aujourd'hui, autrefois, aussitôt, bientôt, demain, encore, hier, jadis, jamais, longtemps, quelquefois, souvent, tard, tôt, toujours, etc.

2<sup>o</sup> le **lieu** : Autour, ailleurs, dessus, dessous, dedans, dehors, partout, où, là, ici, y, etc.

3<sup>o</sup> l'**ordre** : D'abord, ensuite, premièrement, puis, secondement, etc.

4<sup>o</sup> la **comparaison** : Aussi, autant, mieux, moins, plus, comme, très fort, si, etc.

5<sup>o</sup> la **quantité** : Peu, trop, beaucoup, moins, assez, tant, davantage, etc.

6<sup>o</sup> l'**affirmation** et la **négation** : Assurément, certainement, oui, non, ne, pas, nullement, point, etc.

7<sup>o</sup> la **manière** : Bien, mal, sagement, poliment, vite, prudemment, méchamment, etc.

340. La locution adverbiale est une réunion de mots remplissant *la fonction d'adverbe*. Voici les principales :

à côté,	avant-hier,	en effet,
à part,	bien plus,	jusque-là,
à peine,	d'abord,	le moins,
à présent,	d'ailleurs,	le plus,
au delà,	de même,	ne pas,
au-dessus,	depuis peu,	ne point,
au-dessous,	dès lors,	plus tôt,
au moins,	de suite,	tout à coup,
au reste,	du reste,	tout à fait,
au surplus,	en avant,	tout de suite, etc.

341. L'adverbe peut modifier un *nom* employé comme *attribut*, parce que dans ce cas, le nom joue le rôle d'un adjectif.

Ex. : Il est vraiment *roi*. Les Français furent toujours véritablement *soldats*.

342. En général, l'adverbe n'a pas de complément, car il équivaut à une préposition accompagnée d'un nom.

Ex. : Parlez *poliment* (avec *politesse*) ; vous jouez *trop* (avec *excès*) ; il part *aujourd'hui* (en ce jour).

## 2. REMARQUES PARTICULIÈRES

REMARQUE I. — Certaines *prépositions* deviennent *adverbes* quand elles sont employées sans complément.

Ex. : Marchez *devant*. Vous viendrez *après*. Je ne l'ai pas vu *depuis*.

REMARQUE II. — Certains *adjectifs* deviennent *adverbes* quand, ne qualifiant aucun nom, ils modifient le verbe auquel ils sont joints.

Ex. : Il chante *juste*. Vous parlez *haut*. Cela coûte *cher*. Tenez *ferme*.

Dans ce cas, ces adjectifs *pris adverbialement* restent invariables.

343. Il ne faut pas confondre là, adverbe de lieu, et la, article ou pronom.

Ex.: La plume est là; laissez-la là.

REMARQUE. — Il faut aussi distinguer çà, adverbe de lieu, et ça, pronom.

Ex.: Ils allaient çà et là, au gré des flots.

Donnez-moi ça. Pourquoi faites-vous ça?

344. Les adverbes tirés des adjectifs en ent prennent *emment*.

Ex.: Prudent, *prudemment*; ardent, *ardemment*.

Les adverbes tirés des adjectifs en ant prennent *amment*.

Ex.: Savant, *savamment*; méchant, *méchamment*.

### 3. Analyse de l'Adverbe

Dans l'analyse de l'adverbe, il faut indiquer:

1° l'*espèce*: adverbe ou locution adverbiale;

2° la *fonction*: modifie tel mot.

#### Abréviations

Adverbe: *adv.*

locution adverbiale: *loc. adv.*

modifie: *mod.*

#### Modèle

Texte à analyser. — Nous sommes très heureux de vous voir.

Je me l'ai vu nulle part.

très | *adv., mod.* heureux.

nulle part | *loc. adv., mod.* ai vu.

## CHAPITRE VIII

## ÉLÉMENTS DE LA PRÉPOSITION

## 1. DÉFINITION ET DIVISION

345. La **préposition** est un mot invariable qui *établit un rapport* entre deux mots.

Ex.: Le fruit *de* l'arbre. Champlain mourut *à* Québec.

La préposition *de* marque le rapport qui existe entre les noms *fruit* et *arbre*; la préposition *à* marque le rapport qui existe entre le verbe *mourut* et le nom *Québec*.

346. Voici les principales *prépositions*:

à,	dessus,	parmi,
après,	devant,	pendant,
avant,	en,	pour,
avec,	entre,	près,
chez,	envers,	sans,
contre,	hormis,	selon,
dans,	hors,	sur,
de,	jusque,	vers,
depuis,	malgré,	voici,
derrière,	nonobstant,	voilà.
dès,	outré,	
dessous,	par,	

347. Certains *participes* ou *adjectifs* sont considérés comme des *prépositions* lorsqu'ils précèdent un nom. Tels sont:

attendu,	excepté,	suisant,
concernant,	moyennant,	supposé,
durant,	sauf,	vu, etc.

Ex.: Il a de l'argent *plein* les mains. *Vu* son infirmité, nous l'avons secouru.

348. On appelle **locution prépositive** une réunion de mots faisant l'office de *préposition*. Tels sont :

à cause de,	autour de,	le long de,
à côté de,	avant de,	non compris,
à l'égard de,	de peur de,	par dessus,
à l'exception de	en dépit de,	près de,
au delà de,	en face de,	proche de,
au-dessous de,	en faveur de,	quant à,
au-dessus de,	faute de,	vis-à-vis,
au-devant de,	grâce à,	y compris, etc.
au lieu de,	hors de,	
au prix de,	jusqu'à,	

## 2. REMARQUES PARTICULIÈRES

349. REMARQUE I. — **À**, préposition, prend un accent grave. **A**, forme du verbe avoir, n'a pas d'accent et peut être remplacé par un autre temps du verbe.

Ex. : Pierre **a** mal **à** la jambe.

350. REMARQUE II. — **Dès**, préposition, signifie *depuis*, et prend un accent grave. **Des**, article contracté, n'a pas d'accent.

Ex. : **Dès** hier j'avais **des** nouvelles de nos voyageurs.

## 3. Analyse de la Préposition

Dans l'analyse de la préposition, il faut indiquer :

- 1<sup>o</sup> l'**espèce** : préposition ou locution prépositive ;
- 2<sup>o</sup> la **fonction** : fait rapporter tel mot à tel autre.

## Abréviations

Préposition: **prép.**locution prépositive: **loc. prép.**fait rapporter: **f. rapp.***Modèle*

Texte à analyser. — J'irai chez  
vous avant de partir.

chez		prép., f. rapp. <u>vous à irai:</u>
avant de		loc. prép., f. rapp. <u>partir</u>
		<u>à irai.</u>

---

## CHAPITRE IX

## ÉLÉMENTS DE LA CONJONCTION

## 1. DÉFINITION ET DIVISION

351. La **conjonction** est un mot invariable qui **unit** deux mots ou deux membres de phrase.

Ex.: Pierre **et** Paul étudient. Aimons Dieu, **car** il est bon.

La conjonction **et** unit deux mots; la conjonction **car** unit deux membres de phrase.

352. Les **conjonctions** les plus usitées sont :

et,	sinon,
que,	quoique,
ni,	lorsque,
mais,	puisque,
donc,	pourtant,
si,	ainsi,
or,	pourquoi,
car,	néanmoins,
aussi,	toutefois,
quand,	cependant,
comme,	soit ( <i>répété</i> ), etc.

353. On appelle **locution conjonctive** une réunion de mots faisant l'office de *conjonction*. Tels sont :

à moins que	de sorte que	aussitôt que,
c'est-à-dire,	ou bien,	sans que,
c'est pourquoi,	par conséquent,	etc., etc.

## 2. REMARQUES PARTICULIÈRES

354. **Si** est *conjonction* quand il unit deux membres de phrases.

Ex. : Je vous écrirai, *si* j'ai le temps.

**Si** est *adverbe* lorsqu'il a le sens de *tellement*, *aussi*.

Ex. : Il fait *si* chaud. Je ne suis pas *si* sûr que cela.

355. **Ou**, *conjonction*, signifie *ou bien* et ne prend pas d'accent.

Ex. : C'est Pierre *ou* Jean. Préparez votre leçon *ou* écrivez votre thème.

**Où**, *adverbe*, signifie *dans quel lieu?* et prend un accent grave.

Ex. : **Où** allez-vous?

## 3. Analyse de la Conjonction

Dans l'analyse de la *conjonction*, il faut indiquer :

- 1<sup>o</sup> l'*espèce* : *conjonction* ou *locution conjonctive* ;
- 2<sup>o</sup> la *fonction* : unit tels mots ou tels membres de phrase.

## Abréviations

Conjonction: conj.

locution conjonctive: loc. conj.

## Modèle

Texte à analyser. — Mon père et ma mère sont bons pour moi, c'est pourquoi je les aime beaucoup.

et		conj., unit <u>mère</u> à <u>père</u> .
c'est pourq.		loc. conj., unit <u>je les ai-</u> <u>me</u> à <u>mon père et ma</u> <u>mère sont bons</u> .

---

## CHAPITRE X

## ÉLÉMENTS DE L'INTERJECTION

## 1. DÉFINITION ET DIVISION

356. L'*interjection* est un mot invariable qui exprime les sentiments vifs et subits de l'âme, tels que la joie, la douleur, l'admiration, la surprise, etc.

Ex.: *Ah!* mon Dieu! quel malheur!

O mon fils! ô ma joie! ô l'honneur de mes jours!  
(*Corneille.*)

357. Les principales *interjections* sont:

Pour exprimer la *joie*: ah! bon!

— la *douleur*: ah! hélas! aïe!

— la *crainte*: ha! hé!

— la *surprise*: ho! bah!

— l'*aversion*: fi! fi donc!

— l'*admiration*: ah! oh! eh!

Pour *appeler*: holà! hé! hein!

— *interroger*: hé bien!

— *imposer silence*: chut! paix! silence!

— *applaudir*: bravo! hurra!

— *exciter*: allons!

358. On appelle *locution interjective* un groupe de mots remplissant l'office d'une *interjection*. Tels sont:

Allons donc! halte là! en avant! or ça! tout beau! tout doux! grand Dieu!

REMARQUE. — Chaque interjection doit être suivie d'un point d'exclamation.

## 2. Analyse de l'Interjection

Dans l'analyse de l'interjection, il suffit d'en indiquer l'espèce: interjection ou locution interjective.

## Abréviations

Interjection: interj.

locution interjective: loc. interj.

*Modèle*

Texte à analyser. — Hélas! pour  
vous sauver j'ai fait ce que j'ai pu.  
*(Racine)*  
Or ça! sire Grégoire, que gagnez-  
vous par an?

Hélas! | interj.

Or ça! | loc. interj.

### III. De l'Analyse Grammaticale

359. On distingue deux sortes d'analyses : l'analyse grammaticale et l'analyse logique.

360. L'analyse grammaticale est la décomposition d'une phrase en ses éléments grammaticaux, qui sont les mots, pour en indiquer 1<sup>o</sup> l'espèce (*nom, adjectif, verbe, etc.*) ; 2<sup>o</sup> les propriétés particulières (le *genre, le nombre, la personne, le temps et le mode*) ; 3<sup>o</sup> la *fonction* (*sujet, attribut, complément, etc.*).

Ex. : Dieu est éternel.

(espèce)                      (propriétés particulières)

Dieu : Nom propre, du masculin singulier,  
(fonction)  
sujet de *est*.

REMARQUE. — Aux pages ci-après indiquées on trouvera des règles spéciales pour l'analyse grammaticale des dix parties du discours.

Analyse du nom .. .. .	29
— de l'article .. .. .	32
— de l'adjectif .. .. .	45
— du pronom .. .. .	52
— du verbe et du participe ..	119
— de l'adverbe .. .. .	123
— de la préposition .. .. .	125
— de la conjonction .. .. .	128
— de l'interjection .. .. .	131

Liste alphabétique des **abréviations** grammaticales les plus usitées.

absolue	abs.
actif	a.
adjectif	adj.
adjectivement	adjectiv.
adverbe	adv.
annonce	ann.
antérieur	ant.
article	art.
attribut	att.
cardinal	card.
circonstanciel	circ.
commun	c.
complément	} compl.
complexe	
complétive	complét.
conditionnel	cond.
conjonction	} conj.
conjugaison (1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> )	
contracté	contr.
coordonnée	coord.
défini	déf.
démonstratif	dém.
détermine	} dét.
déterminé	
direct	dir.
elliptique	ell.
explétif	explét.
explicatif	expl.

fait rapporter	f. rapp.
féminin	f.
futur	fut.
gallicisme	gall.
imparfait	imparf.
impératif	impér.
impersonnel	impers.
incomplexe	incompl.
indéfini	indéf.
indicatif	ind.
indirect	indir.
infinitif	inf.
interjection	interj.
invariable	inv.
irrégulier	irr.
juxtaposé	juxt.
locution adverbiale	loc. adv.
locution conjonctive	loc. conj.
locution interjective	loc. interj.
locution prépositive	loc. prép.
masculin	m.
modifie	mod.
mot en apostrophe	mot en ap.
multiple	mult.
neutre	} n.
nom	
numéral	num.

ordinal	ord.
participe	part.
passé	pas.
passif	pass.
personne (1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> )	} pers.
pluriel	pl.
plus-que-parfait	p.-q.-parf.
possessif	poss.
préposition	prép.
présent	prés.
principale	princ.
pronom	} pron.
pronominal	
proposition	prop.
propre	p.
qualificatif	} qual.
qualifie	
relatif	rel.
simple	simp.
singulier	s.
sous-entendu	s.-ent.
subjonctif	subj.
substantif	} subs.
substantivement	
sujet	suj.
superlatif	superl.
verbe	v.

## Analyse complète

**Texte à analyser.** — Nous chanterons les louanges du Christ et de la patrie dans le doux parler de France, aussi longtemps que le Saint-Laurent roulera ses flots majestueux vers l'océan.

(Mgr L.-A. Langevin.)

**Travail préliminaire.** — Mise en évidence des **verbes** et de leurs **sujets**.

*Nous*<sup>1</sup> *chanterons*<sup>1</sup> les louanges du Christ et de la patrie dans le doux parler de France aussi longtemps que le *Saint-Laurent*<sup>2</sup> *roulera*<sup>2</sup> ses flots majestueux vers l'océan.

NOTE: Pour ce travail, on peut se servir de divers procédés. Ici, on a souligné d'une façon différente les verbes, leurs sujets et leurs compléments, et l'on a marqué d'un même chiffre chaque verbe, son sujet et ses compléments.

*Nous chanterons les louanges du Christ et de la patrie dans le doux parler de France, aussi longtemps que le Saint-Laurent roulera ses flots majestueux vers l'océan* (Mgr L.-A. Langevin)

Nous	pron pers 1 <sup>er</sup> pers pl. suj de chanterons
chanterons	ver, 1 <sup>er</sup> conj. ind. fut. simp. 1 <sup>er</sup> pers. pl.
les	art. simp. f. pl., ann. que louanges est dit
louanges	me f. pl., compl. dir. de chanterons
du	art. contr. mis pour de le, me s
	de - prép. frapp. Christ à louanges
	le - art. simp. mis ann. que Christ est dit

Christ	<i>m. p. m. s. compl dit de louanges</i>
et	<i>conj. unit de la patrie à du Christ.</i>
de	<i>prep f rapp. patrie à louanges.</i>
la	<i>art simp. f. s. ann. que patrie est dit.</i>
patrie	<i>m. c. f. s. compl dit de louanges.</i>
dans	<i>prep f rapp. parler à chanterons.</i>
le	<i>art simp. m. s. ann. que parler est dit.</i>
doux	<i>adj. qual. m. s. qual. parler.</i>
parler	<i>m. c. m. s. compl circ. de chanterons.</i>
de	<i>prep f rapp. France à parler.</i>
France	<i>m. p. f. s. compl dit de parler.</i>
aussi	<i>adv. de comparaison, mod. longtemps.</i>
longtemps	<i>adv. de temps, mod. chanterons.</i>
que	<i>conj. unit le S-Laurent. à nous chanterons.</i>
le	<i>art simp. m. s. ann. que S-Laurent est dit.</i>
Saint-Laurent	<i>m. p. m. s. suj. de roulera.</i>
roulera	<i>v. a. 1<sup>re</sup> conj. ind. fut simp. 3<sup>e</sup> pers. s.</i>
ses	<i>adj. poss. m. pl. dit flots.</i>
flots	<i>m. c. m. pl. compl dir. de roulera.</i>
conajustueux	<i>adj. qual. m. pl. qual. flots.</i>
vers	<i>prep f rapp. ocean à roulera.</i>
l'a mis pour le	<i>art simp. m. s. ann. que ocean est dit.</i>
ocean	<i>m. c. m. s. compl circ. de roulera.</i>

## SECONDE PARTIE

### SYNTAXE

#### INTRODUCTION

##### 1. DÉFINITION

361. Le mot **syntaxe** signifie *construction, arrangement*.

La *syntaxe* est la partie de la grammaire qui traite 1<sup>o</sup> de l'*accord* et de l'*arrangement* des *mots* unis entre eux pour former des *propositions*; 2<sup>o</sup> de l'*arrangement* des *propositions* unies entre elles pour former des *phrases*.

##### 2. DIVISION

362. On distingue la *syntaxe d'accord* et la *syntaxe de complément*.

La *syntaxe d'accord* ne concerne que les mots variables, et marque la concordance du genre, du nombre, de la personne, etc.; elle s'aide de l'analyse grammaticale.

La *syntaxe de complément* règle l'ordre et l'*arrangement* des mots et des propositions; elle s'aide de l'analyse logique.

## I. Analyse Logique

## CHAPITRE I

## PRÉLIMINAIRES

## 1. INTRODUCTION

363. L'idée est la *représentation* d'une chose dans l'esprit.

364. Le terme est l'*expression* orale ou écrite de l'idée.

Ex.: Dieu, Paul, terre, éternité, intelligence, fertilité.

365. La comparaison est l'acte par lequel l'esprit *rapproche* et *considère deux idées* pour voir si elles se *conviennent*.

Ex.: Dieu, éternité; Paul, éternité.

366. Le *jugement* est l'acte par lequel l'esprit *affirme* ou *nie* la *convenance* de deux idées:

Je juge que l'idée d'éternité convient à Dieu.

Je juge que l'idée d'éternité ne convient pas à Paul.

La *proposition* est l'*expression* orale ou écrite du *jugement*.

Ex.: Dieu est éternel. Paul n'est pas éternel.

367. Les deux *termes* de la proposition sont le *sujet* et l'*attribut*.

368. Le *sujet* représente l'être de qui on affirme ou l'on nie quelque chose: *Dieu, Paul*.

369. L'*attribut* exprime la qualité, la manière d'être affirmée ou niée du sujet: *éternel*.

370. Le *lien* entre les deux termes est toujours le verbe *être*.

371. On appelle *phrase* une ou plusieurs propositions formant un sens complet. La fin d'une phrase se marque par un point.

## 2. DÉFINITION

372. L'analyse logique est la décomposition d'une phrase en *propositions*, et de chaque proposition en ses *parties essentielles*: sujet, verbe, attribut.

373. REMARQUE I. — Considérée *grammaticalement*, la proposition a autant de parties qu'elle a de mots.

Considérée *logiquement*, la proposition ne contient que *trois* parties essentielles: le *sujet*, le *verbe*, l'*attribut*.

374. REMARQUE II. — Il y a dans une phrase *autant* de propositions qu'il y a de *verbes* — exprimés ou sous-entendus — à un *mode personnel*, c'est-à-dire, à tout mode autre que l'infinitif et le participe. Dans la phrase: *Le Canada est immense, son climat est salubre, ses produits sont variés*, il y a *trois verbes* à un mode personnel, par conséquent, *trois propositions*.

---

 CHAPITRE II

## ÉLÉMENTS DE LA PROPOSITION

## 1. LE SUJET

375. Le *sujet grammatical* est le mot qui représente l'être qui *est* ou qui *fait* quelque chose, et sur lequel on porte un jugement.

376. Le *sujet logique* est le sujet grammatical accompagné des termes qui le complètent.

Ex.: La bonne odeur des foins embaume l'air du soir.

Le *sujet grammatical* est le mot *odeur*; le *sujet logique* est: *la bonne odeur des foins*.

377. Le *sujet* peut être :

1<sup>o</sup> un *nom*.

Ex. : Le *soleil* brille. Les *bons* seront récompensés.

2<sup>o</sup> un *pronom*.

Ex. : *Je* travaille.

3<sup>o</sup> un *infinitif*.

Ex. : *Travailler* est un devoir.

4<sup>o</sup> une *proposition*.

Ex. : *Je veux* est la devise de notre association.

378. Le sujet est *simple* ou multiple, *complexe* ou incomplexe.

Le sujet logique est *simple*, s'il est formé d'*un seul sujet* grammatical.

Ex. : La bonne *odeur* des foins embaume l'air du soir.

Le sujet logique est *multiple*, quand il est formé de *plusieurs sujets* grammaticaux.

Ex. : Mon *père* et ma *mère* sont bons pour moi.

Le sujet logique est *complexe*, si le sujet grammatical a un complément.

Ex. : L'homme *sage* est réservé dans ses paroles. La pensée *de la mort* est salutaire.

Le sujet logique est *incomplexe*, si le sujet grammatical n'a pas de complément.

Ex. : *L'homme* est le chef-d'œuvre de la création. *Le ciel* est étoilé.

## 2. LE VERBE

379. Le *verbe* est le mot qui lie l'attribut au sujet.

Ex. : Le Canada *est* immense.

Le verbe de la proposition logique est toujours le verbe *être*, soit dans sa forme simple : *Dieu est éternel*, soit dans sa forme composée : *Le soleil brille*, pour *le soleil est brillant*.

380. REMARQUE. — Le verbe être est quelquefois remplacé par un verbe qui lui est équivalent, comme *sembler*, *paraître*, *devenir*.

Ex.: Tu *paraiss* fatigué. Il *semble* heureux. Je *deviens* son héritier.

Le sens de ces propositions est: Tu *es apparemment* fatigué; il *est* heureux *en apparence*; je *suis maintenant* son héritier.

Dans ce cas, *sembler*, *paraître*, *devenir*, sont traités comme le verbe être.

### 3. L'ATTRIBUT

381. L'attribut grammatical est le mot qui exprime la *qualité*, la *manière d'être* du sujet, ou l'*action* qui lui est attribuée.

L'attribut logique est l'attribut grammatical accompagné des mots qui le complètent.

Ex.: Le laboureur est occupé dans son champ.

L'attribut grammatical est le mot *occupé*; l'attribut logique est: *occupé dans son champ*.

382. L'attribut peut être:

1° un *nom*.

Ex.: Le lion est le *roi* des animaux.

2° un *adjectif*.

Ex.: La vertu est *aimable*. Votre page est toute *blanche*.

3° un *pronom*.

Ex.: Votre volonté sera *la mienne*.

4° un *infinitif*.

Ex.: Travailler pour Dieu, c'est *prier*.

5° un *participe*.

Ex.: Je suis *souffrant*. Nos provisions sont *épuisées*.

## CHAPITRE III

## DIVISION DES PROPOSITIONS

383. Il y a trois sortes de propositions : la proposition *indépendante*, la proposition *principale* et la proposition *complétive*.

## 1. PROPOSITION INDÉPENDANTE

384. La proposition *indépendante* est celle qui a un sens complet *par elle-même*, sans le secours d'une proposition complétive.

Ex. : Tout homme est mortel. Le soleil réchauffe la terre.

## 2. PROPOSITION PRINCIPALE

385. La proposition *principale* est celle qui exprime l'idée principale de la phrase, et dont le sens est *complété* par une ou plusieurs propositions, qu'on appelle complétives.

Ex. : *L'homme* qui ne travaille pas à son salut *hait son âme*.

## 3. PROPOSITION COMPLÉTIVE

386. La proposition *complétive* est celle qui *dépend* de la proposition principale et qui en complète le sens.

Ex. : L'homme *qui ne travaille pas à son salut* hait son âme.

Ceux *qui disent* que nous sommes parfaits nous trompent ; ceux *qui nous excitent à le devenir* nous aiment.

387. Les propositions *complétives* peuvent servir de compléments :

1<sup>o</sup> à un *nom* ou à un *pronom* ;

2<sup>o</sup> à un *verbe*.

388. Les propositions qui *se rapportent au nom* ou *au pronom* sont :

1<sup>o</sup> complétives *déterminatives*, quand elles remplissent le rôle de complément déterminatif du nom (*ou du pronom*). (voir N<sup>o</sup> 106)

Ex. : Celui *qui veut bien vivre* doit prier souvent.

Le remords est un ver *qui ronge le cœur du coupable*.

2<sup>o</sup> complétives *explicatives*, quand elles remplissent le rôle de complément explicatif du nom (*ou du pronom*).

Ex. : Paul, *qui a bien fait son devoir*, a été récompensé.

Le renard, *qui est rusé*, se laisse cependant prendre au piège.

Vous, *qui êtes jeunes*, travaillez à vous instruire.

389. REMARQUE I. — La proposition complétive *déterminative* se rapporte à un nom commun *pris dans un sens particulier* : tel élève.... tel renard....

La proposition complétive *explicative* se rapporte à un *nom propre*, ou à un nom commun *pris dans son sens général* : Paul.... Le renard (*tout renard*).

REMARQUE II. — Les complétives *déterminatives* et les complétives *explicatives* commencent par un *pronom relatif*.

390. Les propositions qui *se rapportent au verbe* sont :

1<sup>o</sup> complétives **directes**, quand elles remplissent la fonction de complément direct du verbe.

Ex.: J'espère *qu'il viendra*.

2<sup>o</sup> complétives **indirectes**, quand elles remplissent la fonction de complément indirect du verbe.

Ex.: Vous conviendrez *que vous avez tort*.

3<sup>o</sup> complétives **circonstanciennes**, quand elles remplissent la fonction de complément circonstanciel du verbe.

Ex.: Je lui parlerai *quand il sera plus calme*.

#### 4. PROPOSITION INCISE

391. On appelle **incise** une proposition de peu d'étendue, comme *dit-il, répliqua-t-il, dis-je*, etc., que l'on emploie ordinairement dans le discours direct. Cette proposition, qui a peu d'importance, n'a pas toujours un rapport bien apparent avec la proposition principale.

Ex.: Je vous paierai, *lui dit-elle*, avant l'aout, foi d'animal. (*La Fontaine*.)

Un soir, *t'en souvient-il*, nous voguions en silence. (*Lamartine*.)

Que gagnez-vous, *dites-moi*, par journée?  
(*La Fontaine*.)

---

## CHAPITRE IV

JUXTAPOSITION ET COORDINATION  
DES PROPOSITIONS

392. Plusieurs propositions *de même nature* peuvent se succéder dans une phrase. Quand elles sont simplement placées les unes à la suite des autres et unies seulement *par le sens, sans lien grammatical*, on dit qu'elles sont *juxtaposées*.

On dit qu'elles sont *coordonnées*, si elles sont unies *grammaticalement* par une des conjonctions *et, ou, ni, mais, car, or, donc, ainsi, cependant, pourtant, néanmoins*, et les locutions conjonctives *ou bien, c'est pourquoi, par conséquent*.

## I

1<sup>o</sup> Propositions *indépendantes juxtaposées*:

Tout vous est aquilon, tout me semble zéphir.....  
L'arbre tient bon, le roseau plie. (*La Fontaine.*)

2<sup>o</sup> Propositions *indépendantes coordonnées*:

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.  
(*La Fontaine.*)

Tout homme est mortel; or Paul est un homme; donc Paul est mortel.

## II

1<sup>o</sup> Propositions *principales juxtaposées*:

J'espère, je crois même que vous réussirez.

2<sup>o</sup> Propositions *principales coordonnées*:

Le Fils de Dieu est venu sur la terre et Il a souffert pour que nous le suivions au ciel.

## III

1<sup>o</sup> Propositions *complétives juxtaposées*:

Le renard, qui est rusé, dont le flair est merveilleux, se laisse cependant prendre au piège.

2<sup>o</sup> Propositions *complétives coordonnées*:

Je désire qu'il vienne et qu'il demeure avec nous.

## CHAPITRE V

IRRÉGULARITÉS DANS LA FORME DES  
PROPOSITIONS

393. REMARQUE. — Au point de vue de leur propre structure, les propositions peuvent avoir des défauts. Ainsi l'ordre de leurs parties peut être interverti, une de leurs parties n'être pas énoncée, ou renfermer des mots superflus. Ces défauts n'affectent pas la *nature* des propositions, mais leur *forme*.

## 1. ORDRE GRAMMATICAL

394. Dans la construction ordinaire d'une phrase, on suit un ordre simple, logique, naturel, en concordance avec la marche de la pensée elle-même. Cet ordre, qu'on appelle *ordre grammatical*, demande que les termes de la proposition soient disposés ainsi qu'il suit :

- 1<sup>o</sup> le sujet *grammatical* et ses compléments ;
- 2<sup>o</sup> le verbe ;
- 3<sup>o</sup> l'attribut *grammatical* et ses compléments.

Ex. : La *crainte* du *Seigneur* est le *commencement* de la *sagesse*.

## 2. FIGURES DE GRAMMAIRE

395. On appelle *figures de grammaire*, certaines formes de langage qui s'écartent de l'ordre grammatical de la phrase, afin de donner au discours plus de grâce, de rapidité, de concision, d'éclat ou d'énergie.

396. Les principales figures de grammaire sont *l'inversion*, *l'ellipse*, le *pléonasme* et la *syllèpse*. Ces figures peuvent se trouver dans *toute* proposition : *indépendante*, *principale*, ou *complétive*. Au point de vue de la *forme*, on dit alors que la proposition est *inverse*, *elliptique*, *explétive*.

397. *L'inversion* consiste à intervertir l'ordre grammatical des mots ou des propositions.

Ex. : Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture.  
(Prop. indép. *inverse*).

NOTE. — Pour l'analyse, il n'est pas nécessaire de rétablir l'ordre grammatical. Il suffit de mentionner que la proposition est inverse, après en avoir donné la nature.

398. *L'ellipse* consiste à supprimer un ou plusieurs mots *grammaticalement* nécessaires, mais faciles à suppléer pour le sens.

Ex. : Après le jour, la nuit.  
Après le jour (*vient*) la nuit. (Prop. indép. *elliptique*).

Nous sommes en famille.

Nous sommes (*réunis*) en famille. (Prop. indép. *elliptique*).

NOTE. — Pour l'analyse, on rétablit les mots sous-entendus, on les analyse et l'on mentionne que la proposition est elliptique, après en avoir dit la nature.

399. Le *pléonasme* consiste à ajouter des mots superflus pour le sens, mais propres à donner à la phrase plus de force ou plus de naturel.

Ex. : Je *le* tiens ce nid de fauvette. (Prop. indép. *explétive*).

Le pronom *le* est employé par pléonasme.

NOTE. — Dans l'analyse, on mentionne les mots employés par pléonasme, on les analyse et l'on dit que la proposition est explétive, après en avoir dit la nature.

REMARQUE. — Si le pléonasme n'ajoute ni force, ni grâce, il est *vicieux* et doit être évité.

Ex. : Un cadavre *sans vie*. Une tempête *orageuse*.

400. La **syllepse** consiste à faire accorder un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec celui que l'esprit a en vue.

Ex.: La plupart (*des hommes*) **croient** que le bonheur est dans la richesse.

Dans l'analyse logique, on ne s'occupe pas de la syllepse.

### 3. GALLICISMES

REMARQUE. — Toutes les langues ont une façon particulière de rendre certaines expressions, en dehors des lois générales de leur grammaire. On désigne ces tournures sous le nom d'**idiotismes**.

Les *idiotismes* du grec s'appellent **hellénismes**; ceux du latin, **latinismes**; ceux de l'allemand, **germanismes**; ceux de l'anglais, **anglicismes**; ceux du français, **gallicismes**.

Un *gallicisme* est une façon de s'exprimer absolument **propre** à la langue française, et qui **n'obéit pas** aux lois générales de la grammaire française.

NOTE. — Pour analyser un gallicisme, il faut reconstruire la phrase selon les règles grammaticales, en conservant le sens du gallicisme.

Voici quelques exemples de *gallicismes*, avec leurs *équivalents*:

Il fait chaud; il fait froid; il fait frais.

Le temps est chaud; le temps est froid; le temps est frais.

Il pleut, il vente, il tonne.

La pluie tombe, le vent souffle, le tonnerre gronde.

Il est beau de se vaincre soi-même.

Il est un Dieu.

C'est un plaisir d'entendre chanter cet enfant.

J'ai beau essayer.

Qu'est-ce que cela?

Il y va de votre vie.

Il y a un instant que votre frère est sorti.

Cela ne laisse pas de m'inquiéter.

Vous, tenir ce langage!

Le père mort, (*la famille se dispersa.*)

Dieu aidant, nous réussissons.

Se vaincre soi-même est beau.

Un Dieu existe.

Entendre chanter cet enfant est un plaisir.

J'essaye vainement.

Je vous demande de me faire connaître cela.

Votre vie est en péril.

Votre frère est sorti depuis un instant.

Cela m'inquiète cependant.

Vous, vous osez tenir ce langage!

Quand le père fut mort, (*la famille se dispersa.*)

Nous réussissons, pourvu que Dieu nous aide.

REMARQUE. — Les verbes impersonnels n'ont qu'un sujet *apparent*. Le sujet *réel* est fourni par le sens de la phrase.

Ex.: Il pleut (*il*: sujet *apparent*); la pluie tombe (*pluie*: sujet *réel*).

## Analyse détaillée

I. **Texte à analyser** : — Le Saint-Esprit nous enseigne que celui qui fait l'aumône prête à intérêt au Seigneur, qui lui rendra avec usure ce qu'il aura prêté. (*Card. L.-N. Bégin.*)

II. **Travail préliminaire**. — Mise en évidence des *verbes* et de leurs *sujets*.

Le *Saint-Esprit*<sup>1</sup> nous *enseigne*<sup>1</sup> que *celui*<sup>2</sup> *qui*<sup>3</sup> *fait*<sup>3</sup> l'aumône *prête*<sup>2</sup> à intérêt au Seigneur, *qui*<sup>4</sup> lui *rendra*<sup>4</sup> avec usure ce qu'*il*<sup>5</sup> aura *prêté*<sup>5</sup>.

NOTE : Pour ce travail préliminaire, on peut se servir de divers procédés. Ici, on a souligné d'une façon différente les verbes et leurs sujets, et l'on a marqué d'un même chiffre chaque verbe et son sujet.

### III. Analyse de la phrase.

Dans cette phrase, il y a cinq propositions :

- 1° Le Saint-Esprit nous enseigne... : *prop. princ.*
- 2° (que) celui... prête à intérêt au Seigneur... :  
*Prop. compl. dir. de enseigne.*
- 3° qui fait l'aumône... : *Prop. compl. dét. de celui.*
- 4° qui lui rendra avec usure ce... : *Prop. compl. expl. de Seigneur.*
- 5° qu'il aura prêté. *Prop. compl. dét. de ce.*

## IV. Analyse des propositions.

- |   |   |
|---|---|
| 1° Le Saint-Esprit<br>est<br>enseignant <i>nous</i> , <i>que</i><br><i>celui...</i> | suj. simp., incompl.<br>verbe.<br>att. simp., compl., à cause<br>des compl. a) indir.<br><i>nous</i> ; b) dir. <i>que ce-</i><br><i>lui</i> , etc.  |
| 2° celui qui fait l'aumône<br><br>est<br>prêtant à intérêt au<br><i>Seigneur</i>    | suj. simp., compl., à cau-<br>se du compl. dét. <i>qui</i><br><i>fait l'aumône</i> .<br>verbe.<br>att. simp., compl., à cau-<br>se des compl. a) circ.<br>à intérêt; b) indir. <i>au</i><br><i>Seigneur</i> . |
| 3° qui<br>est<br>faisant l'aumône.  | suj. simp., incompl.<br>verbe.<br>att. simp., compl., à cause<br>du compl. dir. <i>l'aumône</i> .   |
| 4° qui<br>sera<br><i>lui</i> rendant avec usure<br><i>ce</i>                        | suj. simp., incompl.<br>verbe.<br>att. simp., compl. à cause<br>des compl. a) indir. <i>lui</i> ;<br>b) circ. <i>avec usure</i> ; c)<br>dir. <i>ce</i> .  |
| 5° il<br>aura été<br>prêtant <i>qu'</i> ( <i>que</i> )                              | suj. simp., incompl.<br>verbe.<br>att. simp., compl., ayant<br>pour compl. dir. <i>que</i> .  |

## II. Syntaxe des Dix Parties du Discours

### CHAPITRE I

#### SYNTAXE DU NOM

##### 1. NOMS À DOUBLE SENS ET À DOUBLE GENRE

REMARQUE. — Certains noms ont *deux genres*, selon qu'ils ont des sens différents.

Ainsi, *le manche* est la partie par laquelle on tient un outil, un instrument; *la manche* est la partie d'un vêtement qui recouvre le bras.

401. Voici quelques *noms à double genre* qu'il ne faut pas confondre :

Masculin	Féminin
Un aide, celui qui aide.	Une aide, 1 <sup>o</sup> celle qui aide; 2 <sup>o</sup> assistance.
Un aune, arbre qui croît dans les lieux humides.	Une aune, ancienne mesure de longueur.
Un cartouche, encadrement orné dans lequel on place une devise, un titre.	Une cartouche, étui renfermant la charge d'une arme à feu.
Le critique, celui qui juge les œuvres littéraires ou artistiques.	La critique, art de juger les œuvres littéraires ou artistiques.
Un enseigne, officier qui porte le drapeau.	Une enseigne, 1 <sup>o</sup> drapeau; 2 <sup>o</sup> tableau, figure, à la porte d'un magasin, d'une boutique.

- Un foret**, instrument pour perforer le bois, les métaux, etc.
- Un foudre**, sens figuré.
- Un garde**, gardien.
- Un greffe**, lieu où sont déposés les actes de procédure.
- Un mémoire**, 1<sup>o</sup> état de sommes dues; 2<sup>o</sup> requête. 3<sup>o</sup> Au pluriel : **Mémoires**, récit de faits de la vie d'un particulier.
- Un moule**, modèle creux pour reproduire une forme.
- Un mousse**, jeune apprenti matelot.
- Un office**, 1<sup>o</sup> charge; 2<sup>o</sup> service religieux; 3<sup>o</sup> prière de l'Eglise.
- Le pendule**, poids suspendu pouvant osciller.
- Un poste**, 1<sup>o</sup> emploi, fonction; 2<sup>o</sup> lieu où l'on est placé.
- Le solde**, complément d'un paiement.
- Un somme**, sommeil de courte durée.
- Une forêt**, grande étendue de terrain couvert d'arbres.
- La foudre**, sens propre.
- Une garde**, 1<sup>o</sup> gardienne; 2<sup>o</sup> action de garder.
- Une greffe**, 1<sup>o</sup> action de greffer; 2<sup>o</sup> petite branche qui sert à cette opération.
- La mémoire**, 1<sup>o</sup> faculté de se souvenir; 2<sup>o</sup> réputation qu'une personne laisse après sa mort.
- Une moule**, mollusque.
- La mousse**, 1<sup>o</sup> plante; 2<sup>o</sup> écume.
- Une office**, lieu où se garde le service de la table.
- La pendule**, sorte d'horloge.
- La poste**, administration publique pour le transport des lettres.
- La solde**, paye des soldats.
- Une somme**, 1<sup>o</sup> total; 2<sup>o</sup> quantité d'argent.

## 2. NOMS À DOUBLE GENRE

402. REMARQUE. — L'usage a fait certains noms du masculin et du féminin, sans changer complètement leur signification.

403. **Aigle** est masculin lorsqu'il désigne :

1<sup>o</sup> L'*oiseau de ce nom*, en général.

Ex. : L'aigle *fier et courageux*.

2<sup>o</sup> Un *homme de génie*, de talent supérieur.

Ex. : L'Aigle de Meaux fut *choisi* comme précepteur du Dauphin.

**Aigle** est féminin :

1<sup>o</sup> Quand il désigne évidemment l'*oiseau femelle*.

Ex. : L'aigle est *furieuse* quand on lui ravit ses aiglons. (*Acad.*).

2<sup>o</sup> Dans le sens d'*étendard, d'enseigne militaire*.

Ex. : L'aigle impériale ; les aigles romaines.

3<sup>o</sup> En *terme de blason*.

Ex. : Une aigle éployée d'argent.

404. **Amour** est masculin au singulier et au pluriel.

Ex. : L'amour *maternel* est de *tous* les amours *le seul* qui soit durable. Peindre, sculpter de *petits* amours. (*Acad.*)

**Amour** est généralement féminin au pluriel dans le sens de passion.

Ex. : De *folles* amours.

405. **Automne** est des deux genres, mais le masculin est préférable, le nom des autres saisons étant de ce genre.

Ex. : *Un bel* automne ; *un* automne *froid et pluvieux*.

406. **Chose** est féminin.

Ex.: C'est une bonne chose.

Les expressions *autre chose*, *grand'chose*, *quelque chose*, considérées comme locutions substantives, sont du masculin.

Ex.: Il ne fait pas grand'chose de *bon*. Quelque chose a été *dit*, autre chose a été *fait*.

407. **Couleur** est du féminin.

Ex.: Une couleur vive.

Dans les expressions *couleur de feu*, *couleur de rose*, *de chair*, *de citron*, etc., *couleur* est du masculin.

Ex.: Ce ruban est d'*un beau couleur* de feu.

408. **Couple** est du féminin quand il signifie simplement le nombre *deux*.

Ex.: Une couple de pommes.

**Couple** est du masculin s'il désigne :

1<sup>o</sup> Deux personnes *unies* par le mariage, par l'affection, l'intérêt.

Ex.: L'*heureux* couple est *parti* en voyage. C'est *un* couple d'amis, *un* couple de fripons.

2<sup>o</sup> Deux animaux de sexe différent.

Ex.: *Un beau* couple de pigeons.

REMARQUE. — Pour les choses qui vont nécessairement par deux, comme *bas*, *souliers*, *gants*, etc., on dit une *paire* et non un couple.

Ex.: Une *paire* de gants, deux *paires* de bottes.

409. **Délice** est masculin au singulier et féminin au pluriel.

Ex.: *Un vrai* délice; de *pieuses* délices.

410. **Elève** et **enfant** sont masculins lorsqu'ils sont employés dans un *sens général* ou lorsqu'ils désignent un petit *garçon*.

Ex.: Tenir *un* enfant sur les fonts baptismaux. Maurice et René sont de *bons* élèves.

**Elève** et **enfant** sont du féminin quand ils désignent une petite *fil*le.

Ex.: Alice est *une* aimable enfant. Les élèves de ce couvent sont *studieuses*.

411. **Gens** est un nom du masculin pluriel.

Ex.: *Tous* les gens *sensés*; *quels* braves gens!

Cependant, lorsqu'un adjectif qui n'a pas la même terminaison pour les deux genres précède immédiatement le mot *gens*, cet adjectif et ceux qui le précèdent, se mettent au féminin.

Ex.: *Quelles* méchantes gens! Nos paysans sont de *bonnes* et *vertueuses* gens, *dignes* d'être respectés.

Dans les noms composés *gens de lettres*, *gens de bien*, *gens d'affaires*, *gens de loi*, etc., l'adjectif qui précède reste toujours au masculin.

Ex.: *Certains* gens d'affaires le disent.

412. **Hymne** est du masculin.

Ex.: *Un* hymne *guerrier*. Routhier est l'auteur de l'hymne *national* canadien-français.

**Hymne**, chant d'église, est du féminin.

Ex.: Saint Thomas d'Aquin a composé quelques-unes des plus *belles* hymnes de l'Église.

413. **Oeuvre** est du féminin.

Ex.: L'œuvre de la création fut *achevée* en six jours. Dieu récompensera nos *bonnes* œuvres. Les œuvres *complètes* de Racine.

Au singulier, on le fait masculin :

1<sup>o</sup> En termes de maçonnerie, d'architecture.

Ex.: *Le gros* œuvre (*fondations, murs et toiture*) est *terminé*.

2<sup>o</sup> Pour désigner l'ensemble des ouvrages d'un musicien, d'un artiste.

Ex.: *Le premier* et *le second* œuvre de Mozart. J'ai étudié *tout* l'œuvre de Rubens.

414. Orge est du féminin.

Ex.: De *la belle* orge, de fortes orges.

D'après l'Académie, il faudrait écrire : orge *perlé*, orge *mondé*.

415. Orgue est masculin au singulier et des deux genres au pluriel.

Ex.: *Le grand* orgue. Les orgues de Casavant sont renommés. Nous avons entendu les *grandes* orgues de Notre-Dame.

416. PÂQUE. PÂQUES. — Pâque, fête des Juifs, est un nom commun du féminin singulier et prend toujours l'article.

Ex.: Jésus célébra *la* pâque avec ses disciples.

Pâques, principale fête des chrétiens, est un nom propre du masculin singulier.

Ex.: Quand Pâques sera *venu* (*Acad.*); Pâques est *tardif* cette année.

REMARQUE. — Le mot *Pâques* est du féminin pluriel dans les expressions: *Pâques fleuries* (*dimanche des Rameaux*), *Pâques closes* (*dimanche de Quasimodo*), et dans le sens de communion pascale: *faire de bonnes pâques*. Dans ce dernier cas, *pâques* est nom commun.

417. Période est du féminin.

Ex.: *La dernière* période de sa vie; *la* période des temps modernes; *la* période solaire.

Période a été employé au masculin pour signifier le plus haut degré.

Ex.: Il est *au plus haut* période de la gloire. (*Acad.*).

### 3. PLURIEL DES NOMS PROPRES

418. Les noms propres ne prennent pas la marque du pluriel:

1<sup>o</sup> Quand ils désignent *les personnes mêmes* qui ont porté ces noms.

Ex.: Les Dollard, les D'Iberville, les Montcalm se sont illustrés par leur bravoure. Les deux Corneille sont nés à Rouen.

2<sup>o</sup> Quand ils désignent *le titre d'une livre*.

Ex.: Envoyez-moi trois Papineau et une douzaine de Jean Talon.

419. Les **noms propres** prennent la marque du pluriel :

1<sup>o</sup> Quand ils désignent des personnes *ressemblant* par leurs qualités, leurs vertus ou leurs vices, à celles dont on cite le nom.

Ex.: Les Corneilles et les Racines sont rares. De tout temps, les Pilates ont été méprisés.

2<sup>o</sup> Quand ils désignent certaines *familles illustres*, certaines *classes d'hommes*.

Ex.: Les trois Horaces et les trois Curiaces; les Scipions, les Stuarts; la Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars. (Boileau.)

3<sup>o</sup> Quand ils désignent les *œuvres* d'un écrivain, d'un imprimeur, d'un peintre, etc.

Ex.: Des Virgiles, des Plines (*des œuvres de Virgile, de Pline*), des Elzévir (*des éditions d'Elzévir*), des Raphaëls (*des tableaux de Raphaël*).

4<sup>o</sup> Quand ils désignent des *pays* :

Ex.: Les Gaules, les deux Amériques, les trois Guyanes.

#### 4. MOTS INVARIABLES PRIS COMME NOMS

420. Les **mots invariables de leur nature** employés accidentellement comme noms, ne prennent pas la marque du pluriel.

Ex.: Les *quand*, les *qui*, les *quoi* pleuvaient de tous côtés. Les *oui*, les *non*, les *pourquoi*, les *moi*, les *sol*, les *mi*, les *fa*, trois *un*, deux *quatre*, plusieurs *il*, etc.

#### 5. PLURIEL DES NOMS EMPRUNTÉS AUX LANGUES ÉTRANGÈRES

421. On écrit avec s au pluriel les **noms empruntés** à des langues étrangères et que l'usage a francisés.

Ex.: Des accessits, des albums, des alléluias, des biftecks, des clubs, des géraniums, des hourras, des lavabos, des numéros, des panoramas, des spécimens, des tramways.

422. Les noms composés tirés d'une langue étrangère ne prennent pas la marque du pluriel.

Ex.: Des ex-voto, des fac-similé, des in-folio, des nota bene, des post-scriptum, des vade-mecum.

On excepte *sénatus-consulte*, qui prend un **s** : des sénatus-consultes.

423. Les mots latins qui indiquent les prières de l'Eglise s'écrivent sans **s** au pluriel.

Ex.: Des pater, des avé, des amen, des credo, des requiem, etc.

424. On écrit sans **s** au pluriel les mots italiens employés dans la musique pour en indiquer la marche, les nuances.

Ex.: Des crescendo, des largo, etc.

*Dilettante, quintette, solo, soprano, alto*, ont deux pluriels : la forme italienne, *dilettanti, quintetti*, etc., et la forme française, *dilettantes, quintettes, solos*, etc., généralement adoptée.

## 6. PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS

425. Les mots qui forment un *nom composé* peuvent être simplement en *apposition*, c'est-à-dire placés l'un près de l'autre ; dans ce cas, l'usage tend à les souder ensemble et à en former un *mot simple*.

Ainsi ont été formés : *soucoupe* (*sous-coupe*), *vaurien* (*vaut rien*), *plafond* (*fond plat*), etc.

426. Quand ces noms composés sont devenus des mots simples, ils suivent la règle ordinaire du pluriel.

Ex.: Des acomptes, des betteraves, des portefeuilles, des plafonds.

427. EXCEPTIONS. — Toutefois, les noms composés : *bonhomme, gentilhomme, monseigneur, monsieur, madame, mademoiselle*, ont conservé

leur pluriel, comme s'ils étaient formés de mots séparés : bonshommes, gentilshommes, messeigneurs, messieurs, mesdames, mesdemoiselles.

REMARQUE. — Quand les noms composés sont formés de plusieurs mots séparés ou joints par un trait d'union, le *nom*, l'*adjectif* et le *participe* peuvent seuls prendre la marque du pluriel ; mais ils ne la prennent pas toujours.

428. PREMIÈRE RÈGLE. — Quand un nom composé est formé de **deux noms**, ils prennent **tous deux** la marque du pluriel.

Ex. : Des bornes-fontaines, des oiseaux-mouches, des gardes-malades, des chefs-lieux.

REMARQUE I. — Dans les noms : électro-aimants, Anglo-Saxons, Franco-Canadiens, etc., le premier nom, n'ayant pas une terminaison française, reste invariable ; le dernier seul prend la marque du pluriel.

REMARQUE II. — Dans les noms composés où entre le mot *garde*, ce mot prend un *s* au pluriel si le nom composé désigne une personne, et reste invariable si le nom composé désigne un objet.

Ex. : Des gardes-chasse ; des garde-manger.

429. DEUXIÈME RÈGLE. — Quand un nom composé est formé **d'un nom et d'un adjectif**, ils prennent **tous deux** la marque du pluriel.

Ex. : Des basses-cours, des chauves-souris, des rouges-gorges, des beaux-frères, des belles-mères, des coffres-forts, des plates-bandes.

REMARQUE. — Les noms féminins unis à l'adjectif *grand* sont traités comme s'ils ne formaient qu'un seul mot : *des grand'mères*, *des grand'tantes*, *des grand'messes*.

Mais on écrira : *des grands-pères*, *des grands-oncles*.

430. TROISIÈME RÈGLE. — Quand un nom composé est formé de deux noms unis par une préposition, le *premier seul* prend la marque du pluriel.

Ex. : Des arcs-en-ciel, des clins d'œil, des eaux-de-vi.

REMARQUE I. — Dans les mots *hôtel-Dieu*, *fête-Dieu*, *bain-marie*, *mandat-poste*, *timbre-poste*, la préposition est sous-entendue, et l'on écrit : des hôtels-Dieu (*hôtels de Dieu*), des mandats-poste (*mandats de la poste*), des timbres-poste, etc.

REMARQUE II. — Les deux noms restent au singulier quand le sens le demande. On écrit : des coq-à-l'âne (*discours sans suite*), des pied-à-terre (*petit logement que l'on occupe en passant*), des tête-à-tête, etc.

431. QUATRIÈME RÈGLE. — Quand un nom composé est formé d'un nom joint à un verbe ou à un mot invariable, le *nom seul* prend la marque du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée.

Ex. : Un compte-gouttes, des compte-gouttes ; un serre-frein, des serre-freins ; un cure-dent, des cure-dents ; des avant-gardes, des contre-ordres, des prie-Dieu, des réveille-matin.

432. CINQUIÈME RÈGLE. — Quand un nom composé est formé de mots invariables, il ne prend en aucune de ses parties, la marque du pluriel.

Ex. : Des passe-partout, des va-et-vient, des pince-sans-rire, des on-dit, des garde-manger.

433. REMARQUE GÉNÉRALE. — Pour plusieurs de ces noms composés dont l'orthographe semble douteuse, le dictionnaire est le guide le plus sûr. Quant au trait d'union, aucune règle précise n'en fixe l'emploi dans les noms composés, mais l'usage le maintient en honneur.

## 7. COMPLÉMENT DU NOM

434. Le complément déterminatif s'unit ordinairement au nom par la préposition *de*.

Ex.: La maison *de* mon frère; un cri *de* douleur; un homme *de* lettres.

Le complément déterminatif peut encore être uni au nom par les prépositions *à, pour, contre, en, sans*, etc.

Ex.: Une condamnation *à* mort; son amitié *pour* moi; son acharnement *contre* moi; un voyage *en* Europe; un homme *sans* position.

435. Le complément déterminatif du nom, et parfois le complément indirect du verbe, se met tantôt au *singulier*, tantôt au *pluriel*, selon l'idée d'unité ou de pluralité qu'il éveille dans esprit:

Un sac de blé.

Un sac de fèves.

Il se nourrit de lait.

Il se nourrit de fruits.

Un enfant sans chapeau.

Un enfant sans souliers.

Un fruit à noyau.

Un fruit à pépins.

Des armes à feu.

Des bêtes à cornes.

REMARQUE. Le complément déterminatif éveille évidemment une idée de pluralité quand il désigne une réunion d'individus ou de choses distinctes.

Ex.: Un baril d'olives (*Acad.*); un marchand de liqueurs; un panier de pommes. (*Des choses qu'on peut compter.*)

Mais on dira, à cause de l'idée d'unité éveillée par le complément: un baril d'huile (*Acad.*); un marchand de charbon; un nid de mousse. (*Des choses qu'on ne peut pas compter.*)

## CHAPITRE II

## SYNTAXE DE L'ARTICLE

## I. EMPLOI DE L'ARTICLE

NOTE PRÉLIMINAIRE. — Un nom est déterminé quand il désigne un *genre*, une *espèce*, un *individu particulier*.

Ex.: Les *hommes* (*genre*) sont mortels. Les *hommes sincères* (*espèce*) sont rares. J'ai déjà rencontré *cet homme* (*individu particulier*).

Un nom est indéterminé quand il ne désigne pas d'une manière précise la personne ou l'objet dont on parle.

Ex.: Une statue de *marbre*; peindre sur *verre*.

## 436. On emploie l'article :

1<sup>o</sup> Devant les *noms communs déterminés*, au moins dans la pensée.

Ex.: Apporte *le* grand fauteuil. Le chemin était jonché *des* fleurs que nous avions cueillies. Ouvre *la* porte.

2<sup>o</sup> Devant certains *mots pris substantivement* :

*Adjectifs*: *le* vrai, *le* beau, *le* juste;

*Verbes*: *le* manger, *le* boire, *le* savoir;

*Mots invariables*: *le* dessus, *le* pour, *le* contre, *le* pourquoi de cette affaire.

3<sup>o</sup> Devant les *noms propres*, quand il y a un nom commun sous-entendu.

Ex.: *La* (*fête de*) Saint-Jean-Baptiste, *la* (*fête de*) Noël, *la* (*rivière*) Gatineau, *les* (*monts*) Laurentides.

4<sup>o</sup> Dans *certaines locutions* où le mot *façon* est sous-entendu.

Ex.: Un vers *à la Corneille*; un discours *à la Papi-neau*; travailler *à la diable*; filer *à l'anglaise*.

437. REMARQUE. — Parmi les noms propres, il y en a qui exigent toujours l'article.

Ex.: Le jardin *des* Tuileries, *le* Louvre, *le* Canada, *le* Caire, *les* Trois-Rivières.

D'autres s'emploient tantôt avec l'article, tantôt sans article.

Ex.: Les peuples de *l'*Europe ou d'Europe. Une carte de *la* France ou de France.

On dit : voyager en Chine, en Afrique, au Japon, au Pérou, au Canada. C'est surtout l'usage qui apprend cette distinction.

#### ACCORD DE L'ARTICLE DEVANT PLUS, MIEUX, MOINS

438. L'article varie devant les adverbes *plus*, *mieux*, *moins*, quand on veut établir une comparaison.

Ex.: De toutes les fleurs, la rose est *la* plus belle.  
Ne donne pas à ton ami les conseils *les* plus agréables, mais *les* plus utiles.

439. L'article reste *invariable* quand on veut exprimer un *superlatif absolu*, c'est-à-dire, une qualité portée au plus haut degré, sans aucune idée de comparaison.

Ex.: C'est le matin que cette fleur est *le plus* belle.  
C'est auprès de ses enfants que cette mère est *le plus* heureuse.

440. L'article est *toujours invariable* lorsque *le plus*, *le mieux*, *le moins* modifient un verbe ou un adverbe.

Ex.: Ceux qui affectent *le plus* de grandeur dans les manières, en ont souvent *le moins* dans l'âme.  
De toutes ces jeunes filles, voilà celle qui travaille *le plus* activement.

## 2. SUPPRESSION DE L'ARTICLE

## 441. On n'emploie pas l'article :

1<sup>o</sup> Devant un *nom commun* pris dans un sens *indéterminé*.

Ex. : Une maison de bois. La gravure sur acier. Le chemin était jonché de fleurs.

REMARQUE. — Bien que le nom soit indéterminé, on emploie l'article après *bien, la plupart*, excepté dans *bien d'autres* : *Bien des gens*.

2<sup>o</sup> Devant les *noms mis en apposition* ou *en apostrophe*.

Ex. : M. de Laviolette, *fondateur* des Trois-Rivières. *Enfants*, soyez sages.

3<sup>o</sup> Dans les *sentences* et les *phrases proverbiales*.

Ex. : Pauvreté n'est pas vice. Erreur n'est pas compte.

4<sup>o</sup> Dans les *énumérations rapides*.

Ex. : Prières, offres, menaces, rien ne l'a ébranlé.

5<sup>o</sup> Devant les *noms* qui avec certains verbes *forment une seule expression*, renfermant une idée unique.

Ex. : Avoir coutume, avoir faim, faire peur, faire signe, porter bonheur, perdre connaissance, etc.

6<sup>o</sup> Dans les *locutions* consacrées par l'usage, où le nom suit d'ordinaire une préposition.

Ex. : Se mettre à genoux, monter en chaire, perdre de vue, nuit et jour, corps et âme, par amitié, etc.

## 3. RÉPÉTITION DE L'ARTICLE

## 442. L'article se répète :

1<sup>o</sup> Devant *chaque nom* employé comme *sujet*, *complément* ou *attribut*.

Ex.: *Le* cœur, *l'*esprit, *les* mœurs, tout gagne à la culture.

Dieu créa *le* soleil, *la* lune, *les* étoiles.

2<sup>o</sup> Devant *chacun* des *adjectifs* unis par *et*, *ou*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même nom ; il y a alors un nom sous-entendu.

Ex.: *Le* premier et *le* second étage. *La* bonne ou *la* mauvaise fortune.

## 443. L'article ne se répète pas :

1<sup>o</sup> Si les *adjectifs*, unis par *et*, qualifient le *même nom*.

Ex.: Le brave et illustre D'Iberville. Le grand et superbe appartement.

Mais on dira: Le brave, *l'*illustre D'Iberville, parce que les adjectifs *ne sont pas unis* par la conjonction *et*.

2<sup>o</sup> Lorsque le *second nom* n'est que l'*explication du premier*.

Ex.: Le Richelieu, ou rivière des Iroquois, prend sa source dans le lac Champlain.

L'aigle doré, ou aigle du Canada, se fait rare.

REMARQUE I. — Le besoin d'être concis a souvent engagé les écrivains à s'écarter des règles de la répétition de l'article. Ainsi, on lit dans de bons auteurs :

Les langues anglaise et allemande. (*La Harpe*.) L'église grecque et latine. (*Pascal*.) Les historiens anciens et modernes. (*Montesquieu*.)

Le Conseil des Arts et Métiers. Les père et mère. Les us et coutumes. Les mercredi, vendredi et samedi des Quatre-Temps.

REMARQUE II. — Les règles de la répétition et de de la non-répétition de l'article s'appliquent aux *adjectifs déterminatifs*.

Ex.: Votre courage et *vos* patience vous assureront le succès.

J'ai acheté ce gilet et *ce* chapeau chez le même marchand.

Quel vaste et superbe palais!

#### 4. ARTICLE DEVANT LES NOMS PRIS DANS UN SENS PARTITIF

444. Devant les *noms* pris dans un *sens partitif*, c'est-à-dire désignant une partie d'un tout ou une quantité vague, on emploie *du, des, de l', de la*.

Ex.: Voici *du* pain. Donnez à cette plante *de l'eau* et *de la* lumière. J'ai passé *des* jours heureux à la campagne.

445. On *supprime l'article* devant les *noms* pris dans un *sens partitif*, mais *précédés d'un adjectif*.

Ex.: J'ai passé d'heureux jours à la campagne. De cuisants remords tourmentent le coupable.

Cependant, lorsque le *nom* et l'*adjectif* sont tellement *liés par le sens* qu'ils forment un *nom composé*, l'article s'emploie.

Ex.: Il dit *des* bons mots. La ligue *des* jeunes gens. Voici *des* petits pois. J'aime *les* beaux arts.

446. Dans les *phrases négatives*, on n'emploie pas l'article devant le *nom* complément direct pris dans un *sens partitif*, quand il est *indéterminé*.

Ex.: Je n'ai pas d'argent. Je ne vous ferai pas de reproches.

Mais *on emploie l'article* si le *nom* est *déterminé* par un adjectif ou un autre mot.

Ex.: Je n'ai pas *de* l'argent pour le dépenser follement.

(Acad.)

Je ne vous ferai pas *des* reproches frivoles.

(Racine.)

## CHAPITRE III

## SYNTAXE DE L'ADJECTIF

## I. DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

## 1. ACCORD DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

447. RÈGLES GÉNÉRALES. I. — L'adjectif qualificatif s'accorde en *genre* et en *nombre* avec le *nom* auquel il se rapporte.

II. — L'adjectif qui qualifie plusieurs noms de *même genre* se met, suivant le cas, au *masculin* ou au *féminin pluriel*.

III. — L'adjectif qui qualifie des noms de *différents genres* se met au *masculin pluriel*.

## 2. RÈGLES PARTICULIÈRES

448. L'adjectif placé après *deux* ou *plusieurs noms* s'accorde avec le *dernier* :

1<sup>o</sup> Quand ces noms sont *synonymes*.

Ex. : L'aigle fend les airs avec une vitesse, une *rapidité* prodigieuse.

César avait un courage, une *intrépidité* extraordinaire.

2<sup>o</sup> Quand les noms sont placés *par gradation*.

Ex. : Les soldats, les officiers, l'armée entière *est* licenciée.

Mais le fer, le bandeau, la flamme *est* toute prête.  
(Racine.)

3<sup>o</sup> Quand il ne *qualifie* réellement que le *dernier nom*.

Ex. : L'ivoire et l'*argent pur* brillaient sur les portes d'airain.

Voici une pièce d'or et un *sou* rouillé.

REMARQUE. — La conjonction *et* ne doit pas unir *deux noms synonymes*.

Ex. : César avait un courage, une intrépidité extraordinaire.

449. Lorsque *deux noms* sont *unis* par la conjonction *ou*, l'adjectif s'accorde avec *le dernier* :

1<sup>o</sup> Si le *dernier nom* n'est que l'*explication* du premier.

Ex. : Les joues ou *côtés de la tête* du condor sont couverts d'un duvet noir.

2<sup>o</sup> Si la *conjonction* exige ou permet l'*exclusion du premier* substantif.

Ex. : Je construirai ces piliers en bois ou en  *Pierre taillée*.

REMARQUE. — Dans certains cas, l'accord de l'adjectif avec les deux noms est de rigueur, quoiqu'ils soient unis par la conjonction *ou*, parce que, si l'adjectif s'accordait seulement avec le dernier, il en résulterait un sens complètement différent.

Ex. : On demande un homme ou une femme âgés.

*Âgés*, au pluriel, fait entendre qu'on demande un homme âgé ou une femme âgée. *Âgée*, au féminin singulier, signifierait que l'on exige que, seule, la femme soit âgée.

450. L'adjectif précédé de deux noms unis par *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, etc., s'accorde avec le *premier nom* s'il y a surtout *comparaison* entre les deux noms.

Ex. : L'autruche a la *tête*, ainsi que le cou, garnie de duvet. (*Buffon*.)

Le *lion*, comme la panthère, est carnassier.

Si les conjonctions servent à *unir les noms* plutôt qu'à les comparer, l'adjectif se met au *pluriel*.

Ex. : Je souhaite que la matinée ainsi que la soirée *soient* belles.

Mon frère ainsi que moi *avons* été soldats.

451. Après un nom accompagné de son complément, l'adjectif s'accorde avec ce nom ou avec le complément de ce nom, selon le sens.

Ex.: Des *robes* de soie *trainantes* (*robes*). Des robes de *soie* bleue (*soie*). Des *bas* de laine *tricotés* (*bas*). Des peaux d'*ours* blancs (*ours*).

S'il y a deux adjectifs s'appliquant l'un au nom, l'autre à son complément, chacun s'accorde avec le mot qu'il qualifie.

Ex.: Un *écheveau* de soie noire *mêlé*. Un vase de terre cuite *brisé*.

### 3. ADJECTIFS APRÈS UN NOM COLLECTIF

452. Après un nom collectif, l'adjectif s'accorde avec ce nom collectif ou avec le complément du collectif, suivant le sens.

Ex.: Un pâté de *maisons* construites en bois a été incendié.

### 4. ADJECTIFS PRIS ADVERBIALEMENT

453. Les adjectifs employés adverbialement sont *invariables*.

Ex.: Ces livres coûtent *cher* (*chèrement*). Ces enfants chantent *juste* (*avec justesse*).

Ces pommes sentent *bon*. Cette dame parle *haut*. Il trancha *net* la difficulté.

REMARQUE. — L'adjectif n'est jamais employé adverbialement après le verbe *être* et *ses équivalents*.

Ex.: Ces livres sont *chers*. Ces mesures me semblent *justes*. Ces pommes m'ont paru *bonnes*. Ces édifices sont bien *hauts*. Votre réponse me paraît très *nette*. Les denrées deviennent *chères*.

### 5. NOMS ET ADJECTIFS DÉSIGNANT LA COULEUR

454. Certains *noms* sont souvent employés pour désigner la *couleur des objets*. Dans ce cas, ils

sont pris *adjectivement*, mais ils restent *invariables*.

Ex.: Des robes *lilas*; des gants *orange*; des rubans *paille*; des habits *marron*.

Ces expressions sont elliptiques; c'est comme s'il y avait: des robes qui ont la couleur du lilas, des gants qui ont la couleur de l'orange, etc.

EXCEPTÉ: *écarlate*, *pourpre*, *rose*, et quelques autres qui sont passés à l'état d'adjectifs.

Ex.: Des rubans *écarlates*; des manteaux *pourpres*; des taffetas *roses*.

455. Lorsque *deux adjectifs* sont *unis* pour exprimer la *couleur* des objets, ils sont tous deux *invariables*.

Ex.: Des draps *vert russe*; des étoffes *bleu foncé*; une barbe *blond cendré*.

## 6. ADJECTIFS COMPOSÉS

Les *adjectifs composés* sont soumis aux trois règles suivantes, qui ont beaucoup de rapport avec celles des noms composés.

456. PREMIÈRE RÈGLE. — Lorsqu'un *adjectif composé* est formé de *deux qualificatifs* qui peuvent chacun s'appliquer au substantif, ces deux qualificatifs s'accordent avec le nom.

Ex.: Des femmes *sourdes-muettes*. Des hommes *ivres-morts*. Des enfants *premiers-nés*.

457. DEUXIÈME RÈGLE. — Si le *premier adjectif* est pris *abverbialement* et modifie le second, le second seul s'accorde.

Ex.: Des enfants *nouveau-nés*. Des gens *haut-placés*.

458. TROISIÈME RÈGLE. — Quand un *adjectif composé* est formé d'un *mot invariable* et d'un *adjectif*, ce dernier seul varie.

Ex.: Mes *bien-aimés* parents. *L'avant-dernière* page.

NOTE. Dans *des hommes brèche-dents*, *des dieux chèvre-pieds*, *brèche* et *chèvre* restent invariables parce que la décomposition amène le singulier: *des hommes qui ont une brèche dans les dents*, *des dieux qui ont des pieds de chèvre*.

## 7. REMARQUES PARTICULIÈRES

459. Quand le mot *nouveau* est joint à un participe employé comme nom, on le fait varier malgré son sens d'adverbe, et on ne le joint pas au nom par un trait d'union.

Ex. : De *nouveaux mariés* ; la *nouvelle mariée* ; de *nouveaux convertis*.

460. Par raison d'euphonie, *frais* et *tout*, quoique adverbess, varient au féminin dans les expressions *frais éclos*, *frais cueilli*, *tout-puissant*.

Ex. : Une rose *fraîche* éclosse ; des fleurs *fraîches* cueillies ; la prière de Marie est *toute-puissante*.

## AVOIR L'AIR

461. *Avoir l'air* s'emploie dans une double acception, selon l'intention de celui qui parle :

1<sup>o</sup> Si l'on veut qualifier l'*air*, la *mine* d'une personne, l'adjectif s'accorde avec le mot *air*.

Ex. : Cette dame a l'*air grand*. Les femmes de Java ont l'*air doux*. (*Buffon*.)

2<sup>o</sup> Si l'on veut qualifier la *personne* elle-même, l'adjectif s'accorde avec le sujet de *avoir l'air*, qui signifie *paraître*, *sembler*.

Ex. : Votre mère a l'*air* contente. Ces hommes *ont l'air* fâchés.

REMARQUE. — En parlant des *choses*, l'adjectif s'accorde toujours avec le sujet.

Ex. : Cette viande a l'*air fraîche*. Ces fruits ont l'*air gâtés*. Cette boule a l'*air ronde*.

## FEU

462. L'adjectif *feu* (*défunt*) s'accorde lorsqu'il précède *immédiatement* un nom commun.

Ex. : Votre *feu* mère. La *feu* reine Victoria. Les *feus* rois de France.

**Feu** reste invariable :

1<sup>o</sup> S'il est *séparé du nom* par l'article ou un déterminatif.

Ex. : Feu votre mère. Feu la reine Victoria. Feu mes oncles.

2<sup>o</sup> Devant un *nom propre*.

Ex. : Feu Blanche.

#### NU

463. L'adjectif **nu** suit la règle générale et s'accorde avec le nom qu'il qualifie.

Ex. : Il va pieds nus. J'ai conservé la nue propriété de mon bien.

Dans certaines locutions où cet adjectif précède immédiatement les noms *jambes, tête, pieds, etc.*, l'usage l'a fait invariable ; il forme avec ces noms une sorte de *locution adverbiale* et s'unit à eux par un trait d'union.

Ex. : Aller nu-pieds, nu-tête. Les montagnards écossais sont nu-cour et nu-jambes.

#### DEMI, MI, SEMI

464. L'adjectif **demi**, placé *devant* un nom ou un adjectif, auquel il se joint toujours par un trait d'union, est invariable.

Ex. : Une demi-heure. Les peuples demi-civilisés.

Placé *après* le nom, *demi* s'accorde, mais en genre seulement.

Ex. : Deux heures et demie. Trois mètres et demi.

Employé comme nom, *demie*, dans le langage ordinaire, est féminin. *pluriel*

Ex. : Ne pouvant acheter toute la propriété, je me suis contenté d'une demie. Cette horloge sonne les demies.

*Demi*, terme d'arithmétique, est nom masculin.

Ex. : Deux demis font un entier.

**A demi** est une locution adverbiale, toujours invariable.

Ex.: Cette besogne n'est faite qu'à demi. Les pays d'Europe sont à demi ruinés.

465. **Mi** et **semi** sont toujours invariables.

Ex.: La mi-carême. Vers la mi-juin. Des fleurs semi-doubles.

CI-INCLUS, CI-JOINT

466. **Ci-inclus** et **ci-joint** restent invariables, parce qu'ils sont considérés comme locutions adverbiales:

1<sup>o</sup> Au commencement d'une phrase.

Ex.: Ci-inclus la copie de sa lettre. Ci-joint les pièces de votre procès.

2<sup>o</sup> Lorsqu'ils sont placés devant un nom employé sans article ou sans adjectif déterminatif.

Ex.: Vous recevrez ci-inclus copie du procès-verbal.

Vous recevrez ci-joint copie du contrat.

Dans tous les autres cas, ces adjectifs s'accordent.

Ex.: Les papiers ci-joints. Je vous envoie ci-inclus les chansons demandées.

FRANC DE PORT

467. **Franc de port**, locution adverbiale, ne varie pas.

Ex.: Vous recevrez franc de port une caisse de marchandise. Je vous envoie ces caisses franc de port.

Si **franc** est *adjectif* ou *attribut*, il varie.

Ex.: Ces lettres sont *franches* de port.

REMARQUE. — Cependant si la locution *franc de port* est placée après un nom, l'usage permet de le faire rapporter soit au *verbe* soit au *nom* et, par conséquent, de le faire varier à volonté.

Ex.: Vous recevrez ces *caisses franc* ou *franches* de port.

## POSSIBLE, PROCHE, PLEIN, SAUF

468. **Possible**, précédé de *le plus, le moins, le mieux, le meilleur, le pire*, forme avec ces expressions une *locution adverbiale* et reste invariable.

Ex. : Il a acheté le plus de livres possible. J'ai commis le moins d'erreurs possible.

Dans tous les autres cas, possible est *adjectif qualificatif*.

Ex. : Il a éprouvé tous les malheurs possibles. (*Acad.*)  
Il a commis toutes les erreurs possibles.

469. **Proche**, placé après le verbe *être*, exprimé ou sous-entendu, est à volonté variable ou invariable, c'est-à-dire, adjectif ou préposition.

Ex. : Ces maisons sont proches l'une de l'autre. (*Acad.*)  
Les maisons qui sont proches (ou *proche*) de la ville. (*Acad.*)

*Proche*, se rapportant à un verbe autre que le verbe *être*, est toujours invariable.

Ex. : Les maisons que l'on construit proche du mur d'enceinte. (*Acad.*) Mes parents demeurent tout proche.

470. **Plein, sauf**, placés devant le nom, sont *prépositions* et par conséquent invariables.

Ex. : Cet homme a de l'arg plein ses poches. Sauf erreur, c'est cela.

## 8. PLACE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

471. L'adjectif qualificatif se met *avant* ou *après* le nom qu'il qualifie. L'usage, l'harmonie et le goût nous indiquent sa place.

472. Certains adjectifs qualificatifs *changent de signification*, selon qu'ils sont placés *avant* ou *après* le nom :

Un grand homme ( <i>célèbre</i> ).	Un homme grand ( <i>de taille</i> ).
------------------------------------	--------------------------------------

Un brave homme ( <i>bon et honnête</i> ).	Un homme brave ( <i>courageux</i> ).
---	--------------------------------------

Un pauvre homme ( <i>sans mérite, sans talents</i> ).	Un homme pauvre ( <i>sans fortune</i> ).
---	--

Un honnête homme ( <i>qui observe la justice</i> ).	Un homme honnête ( <i>poli</i> ).
---	-----------------------------------

Un bon homme ( <i>simple, crédule</i> ).	Un homme bon ( <i>charitable, bienveillant</i> ).
--	---

De méchants vers ( <i>mal faits</i> ).	Des vers méchants ( <i>blessants, piquants</i> ).
--	---

La haute mer ( <i>loin des bords</i> ).	La mer haute ( <i>quand la marée a monté</i> ).
---	---

Les propres termes ( <i>les termes eux-mêmes</i> ).	Les termes propres ( <i>exacts</i> ).
---	---------------------------------------

Mon propre habit ( <i>le mien</i> ).	Mon habit propre ( <i>sans tache</i> ).
--------------------------------------	---

## 9. COMPLÉMENT DES ADJECTIFS

473. Le *complément* de l'adjectif peut être un *nom*, un *pronom*, ou un *verbe à l'infinitif* joint à l'adjectif par une des prépositions *à, de, en, par, pour, sur, dans*, etc.

L'usage indique la préposition à employer.

Ex.: Le chien est utile *à* l'homme. Je suis sûr *de* lui.  
Il est enclin *à* railler. Vous êtes habile *en* tout. Samson est célèbre *par* sa force.

Certains adjectifs doivent être suivis de prépositions différentes selon le rapport qu'on veut établir.

Ex.: Cette lettre est difficile *à* lire. Il est difficile *de* lire vos lettres. Cet enfant est difficile *sur* la nourriture.

474. *Deux adjectifs* peuvent avoir *un seul* et même *complément*, pourvu qu'ils exigent la même préposition.

Ex.: Ce père est utile (*à*) et cher *à* sa famille.

Si les deux adjectifs exigent des prépositions différentes, il faut donner à chaque adjectif le complément qui lui convient.

Ex.: Cet ouvrier est content *de* son patron et respectueux *envers* lui.

475. Certains adjectifs n'ont pas besoin de complément lorsqu'ils sont employés dans leur sens général.

Ex.: Un homme digne. Un enfant content.

Mais ils prennent un complément quand on veut les appliquer à quelque chose de particulier.

Ex.: Cet homme est digne d'éloges. Cet enfant est content de ses succès.

Certains adjectifs, n'ayant pas par eux-mêmes un sens complet, ont toujours besoin d'un complément.

Ex.: Enclin *à la paresse*; conforme *à l'original*; adonné *à l'étude*.

## II. DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

476. REMARQUE GÉNÉRALE. — Pour la *place* et la *répétition*, la plupart des adjectifs déterminatifs sont soumis aux *mêmes règles* que l'*article*.

Ex.: *Ces* monts, *ces* bois, *cette* plaine, tout nous parle de Dieu.  
*Tel* sage et prudent personnage. (Voir N<sup>o</sup> 449).

## 1. ADJECTIFS POSSESSIFS

## EMPLOI DE L'ADJECTIF POSSESSIF

477. PREMIÈRE RÈGLE. — On doit employer l'*adjectif possessif* à la place de l'*article* dans toute phrase où l'idée de possession n'est pas indiquée par le sens, ou n'est indiquée que vaguement.

Ex.: Il prend *son* chapeau et *ses* gants (non pas: *le chapeau et les gants*).

J'ai oublié *mon* parapluie (et non *le parapluie*).

Ce cheval mange *son* avoine. Ce vase a perdu *son* anse.

478. DEUXIÈME RÈGLE. — Quand il s'agit des *parties du corps* et que le possesseur est clairement indiqué par le sens, on emploie l'*article* et non l'*adjectif possessif*.

Ex.: J'ai mal à *la* tête. Il est couché sur *le* dos. Ouvrez *la* bouche. Ce cheval a *la* crinière épaisse.

Il faut écrire de même: traîner *la* jambe; lever *les* yeux; hausser *les* épaules; prêter *l'*oreille; froncer *les* sourcils.

**479.** TROISIÈME RÈGLE. — Bien que le possesseur soit clairement indiqué par le sens, on emploie l'adjectif possessif.

1<sup>o</sup> Si le *nom* est *accompagné d'un adjectif*.

Ex.: On lui a coupé *ses* cheveux bouclés. L'infirmier lui a pansé *ses* pieds endoloris.

2<sup>o</sup> Si l'on veut donner plus d'*énergie* et de *force* à l'expression.

Ex.: Je l'ai vu de *mes* yeux. Je l'ai entendu de *mes* oreilles.

3<sup>o</sup> Pour marquer un *fait habituel, périodique*.

Ex.: Il souffre encore de *son* mal de dents. *Ma* migraine m'a repris. La poule chante après avoir fait *son* œuf.

#### EMPLOI DE SON, SA, SES, LEUR, LEURS, EN

**480.** On emploie ordinairement l'adjectif possessif lorsque le possesseur est une *personne*, un *animal* ou une *chose personnifiée*.

Ex.: J'aime Paul, mais je connais *ses* défauts.

Quand le chat est en colère, on voit *son* poil se hérissier.

Chaque âge a *ses* défauts.

**481.** En parlant de choses *non personnifiées*, au lieu de l'adjectif possessif on emploie le pronom *en* et l'article, sauf dans certains cas où cette construction est impossible.

Ex.: Cette rose est belle; j'*en* admire l'éclat.

Voici de beaux arbres, *les* fruits *en* sont excellents.

La gaieté est la santé de l'âme, la tristesse *en* est *le* poison.

## NOMBRE APRÈS LEUR

482. Après *leur*, le *nom* se met au *singulier* s'il exprime clairement l'*unité*.

Ex.: Ces jumeaux aiment *leur* mère.

En 1775, les habitants de Québec défendirent vaillamment *leur* ville.

REMARQUE. — Certains *noms abstraits* ne s'emploient qu'au *singulier*.

Ex.: *Leur* santé va mieux. Je n'approuve pas *leur* conduite. Les soldats donnent *leur* vie pour la patrie.

483. Après *leur*, le *nom* se met au *pluriel*:

1<sup>o</sup> Quand le sens indique clairement qu'il y a *pluralité* dans l'idée.

Ex.: Les élèves de ce collège chérissent leurs maîtres.  
Mes orangers ont perdu leurs feuilles.

2<sup>o</sup> Si la phrase éveille une idée de *réciprocité*, de *comparaison*, ou une *image multiple*, bien que chaque possesseur n'ait qu'un objet.

Ex.: Ces hommes échangent leurs chevaux.  
Voici en quoi diffèrent leurs caractères.  
Tous les soldats mirent leurs fusils en faisceaux.

REMARQUE. — Le *nom* reste ordinairement au *singulier* si on peut remplacer *leur* par *le* ou *la*.

Ex.: Voyez ces nègres avec *leur* tête ronde, *leur* nez épaté, *leur* front saillant. (*Ils ont la tête ronde, le nez épaté, le front saillant.*)

Si *leur* a le sens de *les*, le nom se met au pluriel.

Ex.: Les paysans laissent là leurs charrues et leurs bêtes pour courir aux armes. (*Ils laissent les charrues et les bêtes.*)

## 2. ADJECTIFS INDÉFINIS

## MÊME

Même est *adjectif* ou *adverbe*.

484. Même est *adjectif* et par conséquent *variable* quand il se rapporte à *un seul nom* ou à un *pronom*. Dans ce cas même signifie *non un autre, pareil, semblable*.

Ex.: Il me retourne les mêmes marchandises, celles mêmes que j'ai refusées deux fois.

Il porte les mêmes habits que moi.

Ils ont les mêmes goûts et les mêmes plaisirs.

REMARQUE. — On écrit nous-*même*, vous- *même*, sans *s*, quand il n'est question que d'une seule personne.

Ex.: Henri, c'est à vous-*même* que je m'adresse.

485. Même est *adverbe* et par conséquent *invariable* quand il se rapporte à un *verbe*, à un *adjectif*, à un *adverbe* ou quand il est placé *après plusieurs substantifs* exprimés ou sous-entendus. Dans ce cas, même signifie *jusqu'à, aussi, en outre, de plus, et même*.

Ex.: Aimons *même* nos ennemis.

Un peuple change ses lois *même* les meilleures.

L'ingrat oublie, quelquefois *même* il hait son bienfaiteur.

Les riches, les princes, les rois *même* ont des peines.

Les rois *même* ont des peines.

## QUELQUE, QUEL QUE

Quelque est *adjectif* ou *adverbe*.

486. Quelque est *adjectif* et par conséquent *variable* quand il se rapporte à un *nom*, *avec* ou

*sans* qualificatif. Alors **quelque** a le sens de *un, plusieurs, n'importe quel*...

Ex.: J'ai rencontré quelques personnes.

Quelques faibles aumônes soutiennent cette famille.

Prince, quelques raisons que vous puissiez me dire,

Votre devoir ici n'a point dû vous conduire.

(Racine.)

487. **Quelque** est *adverbe* et par conséquent *invariable* quand il se rapporte à un *adjectif*, à un *participe* ou à un *adverbe*. Alors **quelque** a le sens de *si, environ*.

Ex.: **Quelque** bons médecins qu'ils soient, ils ne guériront pas cette maladie.

**Quelque** admirés que soient vos talents, et **quelque** adroitement que vous les fassiez valoir, vous aurez encore des ennemis.

Il y a **quelque** cinq cents ans que la boussole a été découverte.

NOTE EXPLICATIVE. — **Quelque** devant un *nom précédé d'un adjectif* peut se rapporter au nom ou à l'adjectif. Si l'on peut supprimer l'adjectif sans nuire au sens de la phrase, **quelque** se rapporte au *nom*; sinon, **quelque** se rapporte à l'*adjectif*.

REMARQUE I. — **Quelque** est *adjectif* variable s'il est placé devant un adjectif numéral employé comme nom.

Ex.: J'ai acheté quelques cents de choux (*quelques centaines*).

REMARQUE II. — L'e final de **quelque** ne s'élide que devant *un, une*: *quelqu'un, quelqu'une*.

488. **Quelque** s'écrit en deux mots (*quel que*) quand il est immédiatement suivi du verbe *être*, au subjonctif. **Quel**, adjectif indéfini, s'accorde avec le sujet du verbe, et **que**, conjonction, est invariable.

Ex.: **Quels** que soient vos talents. **Quelle** qu'ait été votre mémoire. **Quelles** que fussent sa fortune et sa valeur personnelles.

REMARQUE. — Si les noms sont *synonymes* ou joints par la conjonction *ou*, *quel* s'accorde avec le *premier nom*.

Ex.: *Quel* que soit son *courage*, son intrépidité. *Quelle* que soit sa *fortune* ou son mérite, cette place lui échappera.

## TOUT

**Tout** est *adjectif* ou *adverbe*.

489. **Tout** est *adjectif* et *variable* lorsqu'il signifie *chaque*, *la totalité*, *l'ensemble des différentes parties d'une chose*.

Ex.: Tout homme est sujet à la mort, à toute heure (*chaque homme, à chaque heure*).

En perdant tout son bien, on perd souvent tous ses amis (*la totalité*).

Cette porte est toute en fer (*dans toutes ses parties*).

REMARQUE. — Devant un *nom de ville* féminin, **tout** reste invariable si le mot *peuple* est sous-entendu: *Tout* Rome était *consterné*. Mais on dira: *Toute* Rome est *couverte* de monuments. (*Le mot ville est sous-entendu*.)

490. **Tout** est *adverbe* et *invariable*:

1<sup>o</sup> Quand il modifie un *adjectif* ou un *adverbe*; alors il signifie *tout à fait*, *entièrement*.

Ex.: On trouve des loups *tout* blancs, d'autres *tout* noirs. Elle est *tout* heureuse. La neige fond *tout* doucement.

2<sup>o</sup> Dans l'expression *tout.... que*, où *tout* a le sens de *quoique*, *si*.

Ex.: *Tout* magistrats que vous êtes (*quoique vous soyez magistrats*). *Tout* laborieux qu'ils sont (*si laborieux*).

3<sup>o</sup> Placé *devant* un *nom indéterminé*.

Ex.: Le chien est *tout* zèle, *tout* ardeur.

On écrit également: Ils sont *tout* yeux, *tout* oreilles, *tout* en larmes, *tout* en sueur, *tout* en eau.

Des étoffes *tout* laine, *tout* soie (*tout en laine, en soie*).

On dit cependant : Dieu est *toute* bonté, *toute* justice.

491. REMARQUE. — *Tout*, quoique adverbe, varie par euphonie, s'il est placé devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un h aspiré.

Ex. : Elle est *toute* stupéfaite. Elles sont *toutes* déconcertées, *toutes* honteuses.

492. Dans certaines expressions, *tout* est adjectif ou adverbe, suivant l'idée à exprimer.

Ex. : Ces arbres sont *tout* en fleurs (*entièrement fleuris*). Ces arbres sont *tous* en fleurs (*tous les arbres*).

Ces hommes sont *tout* tristes (*bien tristes*). Ces hommes sont *tous* tristes (*tous sont tristes*).

L'Académie autorise à dire : de *tout* côté, de *tous* côtés ; à *tout* moment, à *tous* moments ; de *toute* part, de *toutes* parts ; de *toute* sorte, de *toutes* sortes ; à *tout* propos, à *tous* propos ; en *tout* point, en *tous* points.

Le *singulier* signifie qu'on considère chaque chose *en particulier* ; le *pluriel* signifie qu'on les considère comme *formant un tout*.

#### TOUT AUTRE, TOUTE AUTRE

493. *Tout*, suivi immédiatement de l'adjectif *autre*, est *adverbe* s'il modifie cet adjectif. Dans ce cas, *tout* signifie *tout à fait*, et le sens ne permet pas de placer le nom entre *tout* et *autre*.

Ex. : Sa position est *tout* autre qu'elle n'était (*tout à fait différente*).

C'est *tout* autre chose. (*Acad.*)

*Tout*, suivi immédiatement de l'adjectif *autre*, est *adjectif* s'il détermine le nom. Dans ce cas,

**tout** signifie *n'importe quel*, et le sens permet de placer le nom entre *tout* et *autre*.

Ex.: En *toute* autre circonstance que celle-ci, je vous aurais accordé la permission (*en toute circonstance autre que celle-ci*).

Demandez-moi *toute* autre chose (*n'importe quelle chose autre*).

REMARQUE. — Avant ou après **un**, **une**, le mot **tout** est toujours *adverbe*.

Ex.: C'est *une tout* autre personne. Ils ont *tout une* autre manière d'écrire.

Suivi de *entier*, *entière*, **tout** est également *adverbe*.

Ex.: Mon âme est *tout entière* à la solitude.  
(Chateaubriand.)

#### AUCUN, NUL, CHAQUE

494. **Aucun** et **nul** excluent toute idée de pluralité: **Aucun** chemin, **nul** sentier dans ce bois.

On les met cependant au *pluriel*:

1<sup>o</sup> S'ils se rapportent à un nom qui ne s'emploie pas au singulier, comme *ancêtres*, *funérailles*, *gens*, *entrailles*, *catacombes*.

Ex.: On ne lui fait *aucunes funérailles*. Il a obtenu, sans *aucuns frais*, tout ce qu'il demandait.

2<sup>o</sup> Si le nom qui suit **aucun** ou **nul** n'a pas la même signification au singulier qu'au pluriel, comme *gages*, *troupes*, *soins*, *préparatifs*.

Ex.: Ce domestique ne reçoit *aucuns gages*. (*Acad.*)  
Il n'a fait *aucuns préparatifs*.

REMARQUE. — C'est une faute d'employer **chaque**, *adjectif* à la place de **chacun**, *pronom indéfini*. On dira: Ces livres coûtent deux piastres **chacun** (*non: deux piastres chaque*).

---

## CHAPITRE IV

## SYNTAXE DU PRONOM

## 1. ACCORD DU PRONOM

495. Le **pronom** prend le genre et le nombre du nom qu'il remplace.

Ex.: La *vie* n'est-*elle* pas un bienfait?

Il déploie une hardiesse et un courage *auxquels* rien ne résiste.

## 2. EMPLOI DU PRONOM

496. Le **pronom** ne doit remplacer qu'un *nom déterminé*, c'est-à-dire accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

Ex.: Je sais demander *un conseil* et *le* suivre.

Je vous accorde *votre grâce*, car *elle* est méritée.

REMARQUE. — Dans certaines expressions elliptiques, le pronom remplace un nom en apparence indéterminé.

Ex.: Il n'y a point de douleur *que* le temps n'apaise.  
Il agit en homme *qui* sait ce qu'il fait.

En réalité, le sens est : *il n'y a aucune douleur. . . il agit comme un homme. . .*

497. L'emploi du pronom ne doit jamais donner lieu à une équivoque.

Quand un pronom est répété dans une phrase, la clarté exige qu'il représente toujours le même nom.

Ex.: *On* garde sans remords ce qu'*on* acquiert sans crime. (Corneille.)

Si le pronom représente tantôt un nom, tantôt un autre, son emploi donne lieu à une *équivoque*.

Ex.: Quand *on* nous donne un soufflet, doit-*on* l'endurer?

L'équivoque disparaît si l'on dit : Quand *on* nous donne un soufflet, devons-*nous* l'endurer?

## I. DES PRONOMS PERSONNELS

### 1. PLACE DES PRONOMS SUJETS

498. Les **pronoms personnels** employés comme *sujets* se placent généralement *avant* le verbe.

Ex.: *Je* parle; *tu* écris; *il* arrive.

#### EXCEPTIONS

499. Les *pronoms sujets* se placent *après* le verbe :

1<sup>o</sup> Dans les phrases *interrogatives* ou *exclamatives*.

Ex.: Où suis-*je*? Qu'ai-*je* fait? Que dois-*je* faire encore? (*Racine.*)

Se peut-*il* que là-bas le monde s'entretue?

(*Lozeau.*)

Puissé-*je* de mes yeux y voir tomber la foudre!

(*Corneille.*)

2<sup>o</sup> Dans les *propositions intercalées*.

Ex.: Mes chers enfants, dit-*il*, je vais où sont nos pères.

(*La Fontaine.*)

3<sup>o</sup> Après les expressions *aussi*, *au moins*, *du moins*, *combien*, *en vain*, *peut-être*, etc.

Ex.: Aussi est-*il* votre ami; peut-être avez-*vous* raison; à peine étiez-*vous* rentrés.

Cette tournure a plus de grâce, mais elle n'est pas de rigueur.

4<sup>o</sup> Dans les *subjonctifs*, quand la conjonction *que* est *supprimée*.

Ex.: Fût-*il* déjà parti, je saurai le trouver. Dussé-*je* périr, j'essayerai de le sauver. (Pour *lors même qu'il serait déjà parti...*).

500. REMARQUE. — Les pronoms personnels *nous, vous* sont quelquefois employés pour *je, tu*; dans ce cas, ces pronoms veulent le verbe au pluriel, mais on doit mettre au singulier les noms, les adjectifs et les participes qui s'y rapportent.

Ex.: Pour éviter les répétitions, *nous* sommes forcé, dit l'*orateur*, de *nous* arrêter ici.

Songez, *ma fille*, dans quel rang *vous* êtes élevée.  
(*Racine.*)

## 2. PLACE DES PRONOMS COMPLÉMENTS

501. Les pronoms personnels employés comme *compléments* se placent généralement *avant* le verbe.

Ex.: Je *lui* parle; tu *nous* écriras; on *le* reconnaît.

502. EXCEPTION. — Le *pronom complément* se place *après* le verbe à l'impératif, dans une proposition *affirmative*.

Ex.: Répondez-*moi*.

*M* se place *avant* le verbe à l'impératif dans une proposition *négative*.

Ex.: Ne *me* répondez pas.

REMARQUE. — Quand, dans une proposition affirmative, deux impératifs sont unis par une des conjonctions *et, ou*, le *pronom complément* peut se placer *avant* ou *après* le verbe.

Ex.: Va, cours, vole et *nous* venge. (*Corneille.*)

Prêtez-moi ce livre ou vendez-*le*-moi.

503. Lorsqu'un verbe à l'impératif a *deux pronoms* pour *compléments*, l'un direct, l'autre indirect, le *complément direct* se place le *premier*.

Ex.: Prêtez-*le*-moi. Rendez-*la*-lui. Délivrez-*nous*-en.

Avec *nous* et *vous*, l'usage a consacré le contraire.

Ex.: Prêtez-nous-*le*. Dites-vous-*le* bien. Montrez-nous-*la*.

L'usage fait aussi dire : *Ne me le reprochez pas, ne nous le reprochez pas.* Mais on dira, avec **lui, leur** : *Ne le lui reprochez pas, ne le leur reprochez pas.*

504. Le pronom **y** se place le **dernier** avec **vous**.

Ex. : Rendez-vous-**y**. Fiez-vous-**y**. (*Acad.*)

505. Par raison d'euphonie, **y** s'énonce le **premier** avec **moi, toi, le, la**.

Ex. : Mets-**y**-toi. Menez-**y**-le.

Il est préférable, pour éviter les consonnances bizarres, de se servir d'une périphrase.

Ex. : Attendez-moi *dans cet endroit*. Conduisez-moi *dans ce lieu*.

506. Le **pronom personnel**, complément d'un **infinitif** dépendant d'un autre verbe, se place ordinairement **entre** les deux verbes ou **devant le premier**.

Ex. : Tu trahis mes bienfaits, je veux **les** redoubler.  
(*Corneille.*)

Tu trahis mes bienfaits, je **les** veux redoubler.

### 3. RÉPÉTITION DES PRONOMS PERSONNELS

507. La répétition des **pronoms personnels** employés comme **sujets** est de rigueur devant chaque verbe, lorsqu'on passe d'une proposition négative à une proposition affirmative.

Ex. : **Nous** ne savons rien et **nous** voulons passer pour tout connaître.

508. Quand on passe d'une proposition affirmative à une proposition négative, il dépend du goût de répéter le pronom ou de ne pas le répéter.

Ex. : **Je** l'ai vu, et **je** n'en puis croire mes yeux.

**Je** crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte. (*Racine.*)

Quand le même pronom est sujet de plusieurs verbes qui se suivent, c'est aussi le goût et l'oreille que l'on doit consulter.

Ex.: *Il* prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.  
*Il* s'écoute, *il* se plaît, *il* s'admire, *il* s'aime  
*Je* vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.  
 (Mme de Sévigné.)

509. Les *pronoms personnels* employés comme *compléments* se répètent avant le verbe dont ils dépendent, lorsque ce *verbe* est à un *temps simple*.

Ex.: Il ne *vous* loue et ne *vous* flatte que pour vous tromper.

510. La *répétition* n'est pas indispensable si les verbes sont à un *temps composé*, pourvu toutefois que les pronoms personnels soient des *compléments de même nature*.

Ex.: Le maître *nous* a lu et *nous* a expliqué la leçon;  
 Le maître *nous* a lu et expliqué la leçon.

Mais on dira: *Il m'a salué et m'a parlé*, parce que ces deux verbes exigent des *compléments de nature différente*.

#### 4. EMPLOI DU PRONOM LE

511. Les pronoms *le, la, les* s'emploient pour représenter un *nom déterminé* ou un *adjectif* pris *substantivement*.

Ex.: Etes-vous *la mère* de Paul? — Je *la* suis.  
 Etes-vous *les mariés*? — Nous *les* sommes.

512. Le pronom *le* reste invariable s'il signifie *cela* et représente un *nom indéterminé*, un *adjectif*, un *participe*, une *proposition*.

Ex.: Etes-vous *mère* de Paul? — Je *le* suis.  
 Etes-vous *mariés*? — Nous *le* sommes.  
 Croyez-vous *que la terre tourne*? — Je *le* crois.

513. Les pronoms *le, la, les* peuvent s'employer comme *attributs* dans les propositions qui ont pour sujet *ce*, représentant une *chose inanimée*.

Ex.: Est-ce votre *livre*? — Oui, *ce l'est*.  
 Sont-ce vos *plumes*? — *Ce les* sont.

Ces tournures sont correctes ; on évite cependant aujourd'hui de les employer ; on préfère une autre expression.

Ex. : Est-ce votre livre ? — Oui, *c'est mon livre*, ou bien : oui, *c'est le mien*.

514. S'il s'agit de *personnes, d'êtres animés*, on se sert de : *c'est lui, c'est elle, ce sont eux, ce sont elles*, à la place de *le, la, les*.

Ex. : Est-ce ta *mère* ? — C'est *elle*.

Sont-ce vos *parents* ? — Oui, ce sont *eux*.

Est-ce votre *cheval* ? — Non, ce n'est pas *lui*.

515. Le pronom *le* doit toujours se rapporter à un *mot énoncé précédemment*.

Ex. : Il n'est pas encore *avocat*, mais il *le* sera l'an prochain.

Dans le combat spirituel, il n'y a de *vaincus* que ceux qui veulent *l'être*.

Toutefois, *le*, suivi du verbe *être*, peut représenter le participe passé sous-entendu d'un verbe précédent, pourvu qu'il y ait *ressemblance de son* entre ce verbe et son participe passé et que l'emploi du pronom ne puisse donner lieu à aucune équivoque.

Ex. : On ne peut bien *déclamer* que ce qui mérite de *l'être* (*déclamé*).

Le bœuf *remplit* ses premiers estomacs autant qu'ils peuvent *l'être* (*remplis*). (*Buffon*.)

### 5. EMPLOI DU PRONOM SOI

516. Le pronom *soi* se dit des *personnes* et des *choses* ; on ne l'applique aux *personnes* qu'avec une expression vague ou indéterminée, comme *on, chacun, quiconque, personne, tout homme, tout le monde*, etc., ou après un infinitif.

Ex. : La bienséance exige qu'*on* ne parle jamais de *soi* sans qu'il y ait nécessité ; *quiconque* rapporte tout à *soi* n'a pas beaucoup d'amis ; *tout homme* met autrui fort au-dessous de *soi* ; *n'aimer* que *soi*, c'est être mauvais citoyen.

REMARQUE. — On fait quelquefois usage du pronom *soi* en rapport avec des personnes déterminées; c'est lorsqu'il contribue à la précision du sens ou qu'il sert à éviter une équivoque.

Ex.: *Le chat* paraît ne sentir que pour *soi*; *l'égoïste* ne pense qu'à *soi*; *un fils* qui travaille pour son père travaille pour *soi*.

517. *Soi*, appliqué aux *choses*, peut se dire dans tous les cas.

Ex.: *L'aimant* attire le fer à *soi*; *la vertu* est aimable en *soi*.

518. *Soi* est un pronom *singulier*. Pour le pluriel, on emploie le pronom *eux*.

Ex.: Les bienfaits portent en *eux* leur récompense.

#### 6. EMPLOI DES PRONOMS LUI, LEUR, EUX, ELLE, ELLES

519. Les pronoms *lui*, *leur*, *eux*, *elle*, *elles*, employés comme *compléments* indirects, s'appliquent aux *personnes* ou aux *choses personnifiées*.

Ex.: *L'homme* médisant est dangereux, éloignez-vous de *lui*.

Le *travail* est mon *sauveur*, je *lui* dois la vie.

520. Même en parlant des *personnes*, on peut employer *en* et *y* par brièveté, ou lorsque ces personnes sont désignées vaguement.

Ex.: C'est un honnête homme, fiez-vous-*y*. (*Acad.*)  
A-t-il des protecteurs? — Il *en* a de très puissants.

521. Quand on parle d'*animaux* ou de *choses*, on emploie généralement le pronom *en*, pour *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*, *de cela*, et le pronom *y*, pour *à lui*, *à elle*, *à eux*, *à elles*, *à cela*.

Ex.: Ce *cheval* est vicieux, défaites-vous-*en*.

Ces *murs* menacent ruine, n'*en* approchez pas.

Quant à vos *raisons*, j'*y* répondrai. (*Acad.*)

Ces *bâtiments* sont trop étroits; j'*y* ferai ajouter une aile.

REMARQUE. — En parlant d'*animaux* ou de *choses*, on emploie toujours *lui, elle, eux, elles*, après certaines prépositions, comme *sans, avec, après*, etc.

Ex.: Ce *cheval* est sûr, je ne crains pas *avec lui*.  
J'aime la *campagne* et ne puis être heureux *sans elle*.

522. *En* et *y* peuvent, comme *le*, représenter une locution ou même une proposition entière.

Ex.: *Thésée est mort* et vous seule *en* doutez.  
(Racine.)  
Elle tâche à *se vaincre* et son cœur *y* succombe.  
(Corneille.)

## II. DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

### 1. EMPLOI DU PRONOM CE

523. Le pronom *ce* signifie *cela* et désigne les *choses* et même les *personnes*. Il est ordinairement *sujet* du verbe *être*.

Ex.: *C'est* un bel *arbre*. *C'est* un brave *homme*.  
*Ce* fut une grande *joie* pour nous. (Acad.)  
*Ça* été la *cause* de bien des malheurs. (Acad.)

524. L'*emploi* de *ce* est *de rigueur*:

1<sup>o</sup> Devant le verbe *être* placé *entre deux infinitifs*.

Ex.: *Donner, c'est devenir* meilleur.  
*Prier Dieu, c'est commencer* à le posséder.

2<sup>o</sup> Lorsque le verbe *être* est suivi d'un *pronom personnel*.

Ex.: Le coupable, *c'est toi*.  
Les plus heureux, *ce sont eux*.

REMARQUE. On supprime *ce* dans certaines phrases proverbiales où le verbe est accompagné d'une négation.

Ex.: Abuser n'est pas user; plaisanter n'est pas répondre; souffler n'est pas jouer. (Acad.)

525. Quand le *premier membre* de phrase figure comme *attribut*, on emploie le pronom *ce*

devant le verbe *être*, lorsqu'on veut définir ou expliquer avec précision et énergie.

Ex.: La plus douce consolation de l'homme malheureux, *c'est* la pensée de son innocence.  
(Bossuet.)

Quant l'attribut a peu d'étendue on peut *employer* ou *supprimer ce*, c'est le goût et l'oreille qui en décident.

Ex.: La vraie noblesse *est* ou *c'est* la vertu.

## 2. RÉPÉTITION DU PRONOM CE

526. La répétition de *ce* est *obligatoire* devant le verbe *être* suivi d'un nom pluriel, ou d'un pronom personnel.

Ex.: *Ce* qui m'attache à la vie, *ce* sont mes enfants.  
Celui que je cherche, *c'est* vous.

527. *Ce* est souvent *répété* par pléonasme devant le verbe *être* dans une phrase qui commence par *ce qui*, *ce que*, *ce dont*.

Ex.: *Ce que* je sais le mieux, *c'est* mon commencement. (Racine.)

*Ce qui* importe à l'homme, *c'est* de remplir ses devoirs. (Rousseau.)

REMARQUE. — On ne répète pas le pronom *ce* si le premier membre de la phrase a peu d'étendue, ou si le verbe *être* est suivi d'un adjectif.

Ex.: *Ce qui plaît* est toujours ce que l'on préfère.  
*Ce que* je fais *est* vraiment *fatigant*.

## 3. EMPLOI DE CELUI, CELLE, CEUX, CELLES

528. Les pronoms *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* doivent être suivis du mot *de*, qui annonce un *complément déterminatif*, ou des pronoms relatifs *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où*, qui annoncent une proposition *déterminative* ou *explicative*.

Ex.: C'est un méchant métier que celui *de* médire  
(Boileau.)

Aimer ceux *qui* vous haïssent, c'est la charité du chrétien. (Bourdoulou.)

REMARQUE. — Ces pronoms ne doivent pas précéder immédiatement un adjectif ou un participe. Il serait incorrect de dire : *celui livré, ceux vendus, celle écrite* ; il faudrait : *celui qui a été livré, ceux qui sont vendus, celle qui est écrite*.

529. On sous-entend quelquefois les pronoms *celui, celle*, pour donner plus de rapidité et d'énergie à l'expression, surtout dans les phrases proverbiales.

Ex. : *Qui* oblige vite, oblige deux fois.  
*Qui* trop embrasse, mal étreint.

530. *Celui-ci, celle-ci, ceci*, désignent l'objet *le plus proche*, ou dont on a parlé en dernier lieu, et s'opposent à *celui-là, celle-là, cela*, qui désignent l'objet *le plus éloigné*, ou dont on a parlé en premier lieu.

Ex. : *L'avare* et le *vaniteux* sont tous deux esclaves : *celui-ci* de la mode, *celui-là* de son or.

531. REMARQUE. — *Ça* mis pour *cela*, n'est admis que dans le langage familier.

Ex. : Donnez-moi *ça*. Il n'y a pas de mal à *ça*. (*Acad.*)

### III. DES PRONOMS POSSESSIFS

532. Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à un *mot* précédemment énoncé.

Ex. : Il a vendu sa *maison* pour acheter *la nôtre*.

En réponse à votre *lettre* du 3, *la mienne* du 5 vous exposait notre situation, (et non : *En réponse à la vôtre* du 3, *la mienne* du 5...).

533. Le pronom possessif ne se rapportant à *aucun nom* exprimé ou sous-entendu devient lui-même un véritable *nom*.

Ex. : On n'est jamais trahi que par les *siens*.

Présentez mes amitiés à tous les *vôtres*.

Le *tien* et le *mien* sont la cause de tous les procès.  
(*Acad.*)

534. On se sert du *pronom personnel*, et non du pronom possessif, pour remplacer les noms de

choses employés figurément pour désigner des personnes.

On dira à un militaire: *Il n'y a pas de meilleure épée que vous*; d'un penseur: *Je ne connais pas de plus forte tête que lui*.

#### IV. DES PRONOMS RELATIFS

##### 1. LE PRONOM RELATIF ET SON ANTÉCÉDENT

535. Pour plus de clarté, le pronom relatif se place *près* de son antécédent.

Ex.: Il y a dans tes paroles des *choses* qui ne sont pas vraies.

536. Il est quelquefois difficile ou même impossible de placer le pronom relatif près de son antécédent; alors, s'il y a danger d'équivoque, on le remplace par *lequel*, *laquelle*, etc.

Ex.: La *femme* de notre voisin, *laquelle* est très charitable, a adopté cet orphelin.

Il y a une *édition* de ce livre, *laquelle* se vend fort bien. (*Acad.*)

537. Il ne faut pas donner pour antécédent au pronom relatif un adjectif, qui, par lui-même, n'a ni genre ni nombre. Lorsque l'adjectif précède le relatif, c'est le pronom sujet qui est l'antécédent. Au lieu de dire: *Nous sommes deux qui ont échappé au naufrage*, on dira: *Nous* sommes deux qui *avons* échappé au naufrage.

Si l'*adjectif* est employé *substantivement*, il peut servir d'antécédent au pronom.

Ex.: Nous sommes *les deux* qui *ont* échappé au naufrage.

##### 2. QUI, QUE, QUOI, LEQUEL, DONT, D'OÙ

538. *Qui*, employé comme *sujet*, se dit des *personnes*, des *animaux* et des *choses*.

Ex.: *L'élève* qui lit; *l'oiseau* qui chante; *l'étoile* qui brille.

539. **Qui**, sujet, s'emploie souvent sans antécédent exprimé.

Ex.: Rira bien *qui* rira le dernier.

540. **Qui** interrogatif s'emploie pour les *personnes*, et peut être sujet, *complément* ou *attribut*.

Ex.: **Qui** te l'a dit? **Qui** préférez-vous? A *qui* voulez-vous parler? **Qui** sont ces messieurs?

541. **Qui**, employé comme complément *direct*, se dit des *personnes* seulement et signifie *quiconque*, *celui que*.

Ex.: J'appellerai *qui* vous voudrez.

Précédé d'une préposition et employé comme complément *indirect*, *qui* se dit des *personnes*, des *animaux* et des *êtres personnifiés*.

Ex.: L'enfant à *qui* tout cède est le plus malheureux.

Je pardonne à la *main par qui* Dieu m'a frappé.

REMARQUE. — Dans ce dernier cas, il est indifférent d'employer *qui* ou *lequel*, *auquel*.

Ex.: Les enfants à *qui* ou *auxquels* vous vous adressez.

542. Pour les *choses*, il faut employer *dont*, *auquel*, *duquel*.

Ex.: Est-ce là le monument *dont* vous m'avez parlé? Voici les arbres *sous lesquels* nous nous sommes reposés.

543. REMARQUE. — Pour la clarté et l'harmonie du langage, il faut éviter de multiplier les pronoms *qui* et *que*, et de trop rapprocher *que*, pronom, et *que*, conjonction.

Ex.: C'est un procès *qu'on* a cru *qu'on* perdrait (*qu'on a cru perdre*). C'est une entreprise *que* je ne puis croire *qui* réussira (*je ne puis croire que cette entreprise réussisse*).

544. **Quoi**, complément, ne se dit que des *choses*.

Ex.: *De quoi* vous entretenez-vous ainsi en marchant, que vous soyez tout tristes? (*S. Luc.*)

A *quoi* pensez-vous? J'ai reçu quelque chose, devinez *quoi*.

Quoi, complément direct, se remplace souvent par *que*.

Ex.: *Que* faites-vous? *Que* désire-t-il?

545. *Dont* marque la *relation*, ou l'*origine* des personnes.

Ex.: L'affaire *dont* je vous parle; la famille *dont* il sort.

*D'où* marque le *départ*, la *sortie*.

Ex.: La ville *d'où* je viens; la maison *d'où* il sort.

## V. DES PRONOMS INDÉFINIS

### 1. ON

546. *On* est toujours *sujet*. Il se répète devant chaque verbe.

Ex.: *On* cherche Vatel; *on* va à sa chambre; *on* heurte; *on* enfonce sa porte; *on* le trouve noyé dans son sang. (*Sévigné*.)

547. *On*, *masculin* et *singulier* de sa nature, devient *féminin* s'il désigne évidemment une femme.

Ex.: *On* est heureuse quand *on* est mère et qu'*on* est chérie de ses enfants.

548. Quand le pronom *on* remplace un *nom pluriel*, l'*attribut* se met au *pluriel*, mais le *verbe* reste au *singulier*.

Ex.: *On* est *égaux* devant Dieu.

*On* n'est point *des esclaves* pour endurer de si mauvais traitements.

549. REMARQUE. — Par euphonie, *on* fait souvent précéder le pronom *on* de *l'*, surtout après les mots *et*, *si*, *où*, *que*, etc., pourvu que *on* ne soit pas suivi immédiatement de *le*, *la*, *les*.

Ex.: Il faut que *l'on* comprenne; si *l'on* nous entendait; sachez où *l'on* va; cet enfant pleure, si *on* le reprend vivement.

## 2. CHACUN

550. **Chacun** doit être suivi de *son, sa, ses*, s'il est *sujet* ou s'il n'y a eu *aucun pluriel* d'énoncé auparavant.

Ex. : **Chacun** de nous doit aimer *sa* patrie.

Le Seigneur rendra à **chacun** selon *ses* œuvres.

Donnez à **chacun** *sa* part.

551. Si **chacun** n'est pas sujet et se rapporte à un *mot pluriel* de la *troisième* personne, on le fait suivre de *son, sa, ses*, lorsque le *sens* est *complet* avant **chacun**.

Ex. : Rangez ces livres, **chacun** à *sa* place. Tous ont contribué, **chacun** selon *ses* moyens.

552. Lorsque le *sens* est *incomplet* avant **chacun**, on fait suivre ce mot de *leur, leurs*.

Ex. : Mettez ces livres **chacun** à *leur* place. Les hommes ont **chacun** *leurs* caprices. Ils ont apporté **chacun** *leur* offrande. (*Acad.*)

REMARQUE. — Ces règles sont applicables aux pronoms personnels **le, lui**.

Ex. : La loi lie tous les hommes, **chacun** en ce qui *le* concerne. (*Sens complet.*)

Ils ont apporté **chacun** l'offrande qu'on *leur* avait demandée. (*Sens incomplet.*)

553. Quand **chacun** est précédé de *nous, vous*, le possessif se marque par *notre, votre*.

Ex. : Nous vivons **chacun** en *notre* particulier. (*Acad.*)  
Vous partez **chacun** de *votre* côté.

## 3. AUTRUI, L'UN ET L'AUTRE, L'UN L'AUTRE, PERSONNE, QUICONQUE

554. **Autrui**, à cause de sa signification très vague, s'emploie ordinairement avec *en*, et non avec *son, sa, ses*.

Ex. : Prendre les intérêts d'**autrui**, ce n'est pas *en* épouser les passions.

555. **L'un et l'autre**, au pluriel *les uns et les autres*, marque la réunion de personnes ou d'objets.

Ex.: J'ai lu Garneau et Ferland: j'estime *l'un et l'autre*.

Les bons et les méchants seront frappés par la mort; *les uns et les autres* rendront compte de leurs actions.

556. **L'un l'autre**, au pluriel *les uns les autres*, marque la *réciprocité*, ainsi que l'un à l'autre, l'un de l'autre, etc.

Ex.: Ils se sont nui l'un à l'autre et se sont moqués l'un *de* l'autre.

Ils se succèdent les uns *aux* autres. (*Acad.*)

Cartier et Macdonald s'estimaient *l'un l'autre*.

Les fripons se dupent *les uns les autres*.

557. Quand l'un l'autre sont placés dans deux membres de phrase distincts, ils marquent l'*opposition*.

Ex.: *L'un* voulait le garder, *l'autre* le voulait vendre.  
(*La Fontaine.*)

558. REMARQUE. — On emploie le singulier l'un l'autre quand il ne s'agit que de *deux* individus, et le pluriel *les uns les autres* quand il s'agit d'un plus grand nombre.

559. **Personne**, pronom indéfini, est du *masculin*.

Ex.: Je ne connais *personne* d'aussi *heureux* que cette femme. (*Acad.*)

**Personne**, employé comme *nom*, est du *féminin*.

Ex.: Je tiens cette nouvelle d'*une personne* sérieuse.

560. **Quiconque** n'a pas de pluriel.

Ex.: *Quiconque* n'observera pas cette loi *sera puni*.  
(*Acad.*)

S'il désigne une *femme*, il veut au *féminin* l'adjectif qui s'y rapporte.

Ex.: *Mesdames, quiconque* de vous sera assez hardie pour médire de moi... (*Acad.*)

## CHAPITRE V

## SYNTAXE DU VERBE

## I DU SUJET

## 1. LE VERBE ET SON SUJET

561. Tout verbe à un *mode personnel* doit avoir un sujet exprimé ou sous-entendu.

Ex.: *Celui qui met* un frein à la fureur des flots,  
*Sait* aussi des méchants arrêter les complots.  
 (Racine.)

*Je plie* et ne *romps* pas. (*La Fontaine.*)

562. Tout sujet doit avoir un verbe, exprimé ou sous-entendu.

Ex.: *Je viens* à toi, quand mon *âme succombe*.  
 (Crémazie.)

*Le soleil était* chaud, la *brise* caressante.  
 (Fréchette.)

563. Le même sujet peut être *commun* à plusieurs verbes.

Ex.: L'Eternel est son nom, le monde est son ouvrage;  
*Il entend* les soupirs de l'humble qu'on outrage,  
*Juge* tous les mortels avec d'égaies lois,  
 Et, du haut de son trône, *interroge* les rois.  
 (Racine.)

564. Un verbe peut avoir plusieurs *sujets*.

Ex.: Le *rossignol*, la *fauvette*, le *chardonneret* sont des oiseaux chanteurs.

565. Il ne faut pas donner à un verbe *deux sujets* représentant la *même personne*. Ce serait une faute de dire: *Dieu, ayant fait le monde en six jours, Il se reposa le septième*; il faut dire: *Dieu, ayant fait le monde en six jours, se reposa le septième*.

## 2. PLACE DU SUJET

566. Le sujet se place ordinairement *avant le verbe*.

Ex.: Notre *langue naquit* aux lèvres des Gaulois.  
 Ses *mots sont* caressants, ses *règles sont* sévères.  
 (W. Chapman.)

567. Par *inversion*, le sujet se place régulièrement *après le verbe*:

1° Dans les phrases interrogatives ou exclamatives.

Ex.: Voulez-vous être heureux? Viendra-t-il demain?  
 Vive le *Canada français!*

2° Dans les propositions incises ou intercalées.

Ex.: Que faisiez-vous au temps chaud?  
 Dit-elle à cette emprunteuse. (*La Fontaine.*)  
 Comme le dit un vieil *adage*:  
 Rien n'est si beau que son pays! (*Cartier.*)

3° Après *tel, ainsi, peut-être, quel, en vain, du moins*, etc.

Ex.: Ainsi mourut *Napoléon*. Voilà quels sont mes *sentiments*.

## 3. ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET

568. Tout *verbe* s'accorde en *nombre* et en *personne* avec son *sujet*. (Voir règles N<sup>os</sup> 225, 226, 227, 228.)

Quoiqu'il y ait plusieurs sujets, le *verbe* s'accorde avec le *dernier*:

1° Quand ces *sujets* sont *synonymes*.

Ex.: Sa candeur, sa *franchise* me *charme*. Son courage, son *intrépidité* *étonne* les plus braves.

(*Les mots synonymes n'expriment qu'une seule et même idée; on ne peut les lier par et.*)

2<sup>o</sup> Quand les *sujets* forment une *gradation*.

Ex.: Une seule parole, un seul *regard* *suffit*.  
(*Massillon*.)

Votre intérêt, votre honneur, *Dieu* vous le *commande*.

3<sup>o</sup> Quand le *dernier sujet* résume tous les autres, comme *chacun, tout, rien, personne*, etc.

Ex.: Un souffle, une ombre, un rien, *tout* lui *donnait* la fièvre. (*La Fontaine*.)

#### 4. SUJETS UNIS PAR NI, OU

569. Lorsqu'un verbe a pour *sujets* plusieurs noms du singulier unis par *ni, ou*, il se met au *pluriel* si les sujets sont *réunis dans la pensée* et peuvent faire à la fois l'action marquée par le verbe.

Ex.: Ni l'*or* ni la *grandeur* ne nous *rendent* heureux.  
(*La Fontaine*.)

Ni le *soleil* ni la *mort* ne *peuvent* être regardés en face. (*La Rochefoucauld*.)

Le *temps* ou la *mort* *sont* nos remèdes.

(*J.-J. Rousseau*.)

La *peur* ou la *misère* *ont* fait commettre bien des fautes. (*Acad.*)

REMARQUE. — On peut, dans ces phrases, remplacer *ni, ou*, par *et*.

570. Lorsqu'*un seul* des *sujets* liés par *ni, ou* peut faire l'action, le verbe se met au *singulier*.

Ex.: Ni le *maire* ni le *préfet* ne *présidera* l'assemblée.  
Ni cette *dame* ni sa *sœur* *n'est* la mère de cet enfant.

Sa *perte* ou son *salut* *dépend* de sa réponse.

REMARQUE. — Il est impossible, dans ces phrases, de remplacer *ni, ou*, par *et*.

571. Quand les *sujets* joints par *ni, ou*, sont de *différentes personnes*, le verbe se met au *pluriel* et à la personne qui a la *priorité*.

Ex.: Ni *vous* ni *moi* ne *connaissons* l'avenir.

Le *roi*, l'*âne* ou *moi* nous *mourrons*.

(*La Fontaine*.)

5. L'UN ET L'AUTRE, NI L'UN NI L'AUTRE,  
L'UN OU L'AUTRE

572. Quand l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre sont sujets, le verbe se met ordinairement au *pluriel*.

Ex.: *L'un et l'autre* sont bons. (*Acad.*)

*Ni l'un ni l'autre* ne cherchent à exposer leur vie.  
(*La Bruyère.*)

Avec ni l'un ni l'autre, on met le verbe au *singulier* dans *certain*s cas où l'action ne peut être faite que *par un seul* sujet.

Ex.: *Ni l'un ni l'autre* n'obtiendra cette place.

573. L'un ou l'autre veut le verbe au *singulier*.

Ex.: *L'un ou l'autre* s'est trompé. *L'une ou l'autre* doit rester.

6. SUJETS UNIS PAR COMME, DE MÊME QUE,  
AINSI QUE, ETC.

574. Quand plusieurs sujets sont *unis* par une des expressions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que, etc.*, le verbe s'accorde avec le *premier* sujet, s'il y a surtout *comparaison* entre les deux sujets.

Ex.: *L'enfant*, ainsi que la vigne, a besoin de support.  
*La vérité*, comme la lumière, est inaltérable.

Si ces expressions servent à *unir* les sujets *plutôt* qu'à les *comparer*, le verbe se met au *pluriel*.

Ex.: Le *singe* avec le *léopard* gagnaient de l'argent à la foire. (*La Bruyère.*)

*L'ambition* comme la *colère* conseillent toujours mal. (*Sacy.*)

REMARQUE. — Dans ce dernier cas, on peut facilement remplacer *avec, comme*, par *et*.

575. Si les deux **sujets** unis par une conjonction comparative sont de *différentes personnes*, le verbe se met au *pluriel* et à la personne qui a la *priorité*, comme s'ils étaient unis par *et*.

Ex.: Ma *sœur*, ainsi que *moi*, assisterons à la cérémonie.

J'ai craint que votre *mère*, aussi bien que *vous*, ne fussiez dupes de ce charlatan.

*Vous*, autant que *moi*, avons mérité des reproches.

576. Lorsque, *entre* les deux **sujets**, se trouvent les expressions *et non*, *mais non*, le verbe s'accorde avec le *premier* sujet.

Ex.: Quel bonheur de penser que *Dieu*, **et non** les *hommes*, dispose de notre sort!

577. Lorsque, *entre* les deux **sujets**, se trouvent les expressions *mais encore*, *moins*, *non seulement*, le verbe s'accorde avec le *second* sujet.

Ex.: Non seulement toutes ses *richesses*, mais encore tout son *honneur* s'évanouit.

## 7. INFINITIFS EMPLOYÉS COMME SUJETS

578. Quand le **sujet** est formé de *plusieurs infinitifs*, on met le verbe au *pluriel* si chaque infinitif forme un *sujet distinct*. Dans ce cas, on ne saurait placer *ce* devant le verbe dont les infinitifs sont sujets.

Ex.: Bien *dire* et bien *penser* ne *sont* rien sans bien faire. (*La Chaussée.*)

*Etre né* grand et *vivre* en chrétien n'*ont* rien d'incompatible. (*Massillon.*)

579. Si les infinitifs réunis ne forment qu'*un seul sujet*, on met le verbe au *singulier*. Dans ce cas, il est toujours possible de placer *ce* devant le verbe dont les infinitifs sont sujets, car le pronom *ce* les résume tous.

Ex.: *Manger*, *boire*, *dormir*, *est* toute son occupation. Bien *écouter* et bien *répondre* *est* une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation. (*La Rochefoucauld.*)

580. REMARQUE. — Le verbe *être* qui a des *infinitifs* pour *sujets* se met toujours au *pluriel* s'il est suivi d'un *attribut pluriel*.

Ex.: *Lire trop et lire trop peu sont deux défauts.*

*Compatir aux erreurs des autres et être indulgent pour leurs faiblesses, sont les devoirs de chacun de nous. (Bossuet.)*

#### 8. ACCORD APRÈS LE PEU, UN DE, UN DES, PLUS D'UN

581. Lorsque *le peu* signifie *le manque*, le verbe s'accorde avec *le peu* et reste au singulier.

Ex.: *Le peu de connaissances qu'il a lui nuit.*

Si *le peu* signifie *la petite quantité*, le verbe s'accorde avec le *complément* de *le peu*.

Ex.: *Le peu de connaissances qu'il a lui sont bien utiles.*

REMARQUE. — Lorsque *le peu* signifie *la petite quantité*, on peut le retrancher sans nuire au sens de la phrase.

582. Après *un de, un des*, on met le *verbe* au *singulier*, si l'action est faite par *un seul* sujet.

Ex.: *C'est un de mes enfants qui est mort.*

*C'est un des témoins qui me l'a dit.*

On met le *verbe* au *pluriel* si l'action est faite par *plusieurs*.

Ex.: *C'est un des témoins qui ont comparu.*

*Lambert Closse est un des héros qui ont maintes fois sauvé Ville-Marie.*

583. Après *un de ceux qui*, le *verbe* se met *toujours* au *pluriel*.

Ex.: *Lafontaine est un de ceux qui ont le plus noblement défendu la langue française au Canada.*

584. Plus d'un veut le *verbe* au *singulier*.

Ex.: Plus d'un témoin a déposé.

Lorsque plus d'un est *répété*, ou s'il y a *réciprocité*, le *verbe* se met au *pluriel*.

Ex.: *Plus d'un* orphelin, *plus d'une* veuve furent par lui *secourus*.

*Plus d'un* fripon se dupent l'un l'autre.

#### 9. ACCORD DU VERBE AVEC QUI

585. Le verbe ayant pour *sujet* le pronom qui s'accorde avec ce pronom, comme il s'accorderait avec l'antécédent lui-même.

Ex.: Ce n'est pas *moi qui* me *ferais* prier.

586. *Qui* peut avoir un antécédent multiple. Dans ce cas, on applique les règles d'accord du verbe ayant plusieurs sujets. (Voir Nos 568, 569, 570, 571.)

Ex.: *L'homme et la femme* qui travaillent.

Une *faiblesse* ou une *indifférence* qui *étonne*.

Ce n'est *ni l'or ni la grandeur* qui nous rendent heureux.

Ce n'est *ni l'un ni l'autre* qui *est* mon père.

C'est *vous ou moi* qui *devons* commencer.

#### 10. L'ANTÉCÉDENT DE QUI

REMARQUE. — Dans les phrases commençant par le verbe *être*, le véritable *antécédent* de *qui* est parfois difficile à reconnaître. Voici trois règles qui aideront à le découvrir.

587. PREMIÈRE RÈGLE. — Lorsque le mot précédant *qui* est *attribut déterminé*, c'est ce mot qui est l'*antécédent*.

Ex.: Vous êtes *les deux élèves* qui *se sont* fait punir hier.

Je suis *ce Samson* qui *a fait* écrouler les voûtes du temple.

Vous êtes *le seul* qui *soit* coupable.

588. DEUXIÈME RÈGLE. — Lorsque le mot précédant *qui* est *attribut indéterminé*, c'est le *pronom sujet* du verbe *être* qui est l'*antécédent*.

Ex.: *Vous* êtes d'*anciens élèves*, qui *devez* donner l'exemple aux nouveaux.

*Je* suis *Samson* qui *ai fait* écrouler les voûtes du temple.

C'est *moi seul* qui *suis* coupable.

589. TROISIÈME RÈGLE. — Si la proposition est *négative* ou *interrogative*, l'*attribut*, qu'il soit *déterminé* ou *non*, est *toujours* l'*antécédent*.

Ex.: Tu *n'es pas* *Démocrite* qui *ria*t toujours.

Tu *n'es pas ce* *David* qui *tua* Goliath.

Etes-vous *celui* qui *doit* venir?

590. Un *adjectif* ne peut servir d'*antécédent* que s'il est employé *substantivement*.

Ex.: Nous sommes *les deux* qui *ont été* choisis.

Si l'*adjectif* n'est pas employé *substantivement*, le *pronom sujet* du verbe *être* devient l'*antécédent*.

Ex.: *Nous* sommes *deux* qui *avons été* choisis.

591. REMARQUE GÉNÉRALE. — Parmi les mots qui semblent être l'*antécédent* de *qui*, le véritable *antécédent* est toujours le mot qui *fixe le plus l'attention*.

Ex.: C'est *plus* le *général* que les *officiers* qui *est* blâmable.

C'est *moins* le *général* que les *officiers* qui *sont* blâmables.

Ce ne sont pas seulement ses revers, mais *encore* son *ambition* qui *l'a perdu*.

## 11. ACCORD DU VERBE ÊTRE PRÉCÉDÉ DE CE

592. Le verbe *être* précédé de *ce* reste au *singulier* devant les pronoms *nous*, *vous*.

Ex.: *C'est nous* qui parlons; *c'est vous* qui écrivez.

593. Le verbe *être* précédé de *ce* se met au *pluriel* lorsqu'il est *immédiatement suivi* d'un sujet ou d'un attribut de la *troisième* personne du *pluriel*.

Ex.: *Ce sont* mes *parents* qui m'ont donné ce conseil.  
*C'étaient* deux *hommes* de bonne volonté.

*Ce furent* les *Phéniciens* qui inventèrent l'écriture.

Mais, parce que le sujet ou l'attribut qui suit immédiatement le verbe *être* n'est pas de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel, on dira :

L'aliment de l'âme, *c'est* la *vérité* et la *justice*.

*Ce sera* le même *théâtre* et les mêmes *décorations*.

*C'est nous* qui partons, *c'est vous* qui écrivez.

594. On met le verbe *être* au *pluriel* devant une *énumération* de noms au singulier, si un nom pluriel précédemment énoncé les désigne.

Ex.: Il appelle à lui *quatre courriers*: *c'étaient* l'âne, le chien, le corbeau et le pigeon.

Quelles sont *les vertus* théologiques? — *Ce sont* la foi, l'espérance, la charité.

595. Dans certaines *phrases interrogatives*, par raison d'euphonie, on emploie le *singulier*.

Ex.: *Fût-ce* nos propres biens qu'il fallût sacrifier?  
(Acad.)

*Sera-ce* nos conseils que vous suivrez?

Quand le *second* verbe est au *futur*, on peut aussi dire *est-ce*, *sont-ce*.

Ex.: *Est-ce* nos conseils que vous *suivrez*? — *Sont-ce* vos parents qui *viendront*?

596. Si le *nom pluriel* ou le *pronom* de la *troisième* personne du pluriel ne sont ni sujets, ni attributs, le verbe *être* se met au *singulier*.

Ex.: *C'est de vos parents*, oui, *c'est d'eux* que vous *tenez* votre fortune.

*C'est aux animaux* que l'homme *emprunte* ses fourrures.

Dans ces phrases, *parents, animaux*, sont **compléments indirects** du verbe qui suit.

597. Devant un *adjectif numéral*, on emploie *c'est, ce sont*, selon que le sens éveille l'idée du *singulier* ou du *pluriel*.

Ex.: *C'est quatre heures* qui sonnent (*la quatrième heure*).

*Ce sont quatre heures* qui m'ont paru longues (*des heures*).

*C'est vingt piastres* qu'il me doit (*la somme de vingt piastres*).

*Ce sont vingt piastres* bien employées (*des piastres*).

598. REMARQUE. Avec la locution prépositive *si ce n'est*, signifiant *excepté, sinon*, on emploie le *singulier*.

Ex.: Qui devons-nous chérir, *si ce n'est* nos parents?

*Si ce n'est* eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre? (*Acad.*)

## 12. ACCORD DU VERBE AVEC LES COLLECTIFS

599. Quand le verbe a pour *sujet* un collectif suivi d'un complément, il peut s'accorder: 1<sup>o</sup> avec le *collectif*, et par conséquent rester au *singulier*; 2<sup>o</sup> avec le *complément* du collectif, et par conséquent se mettre au *pluriel*.

600. Si l'action exprimée par le verbe *convient mieux* au collectif qu'au complément, c'est avec le *collectif* que s'accorde le verbe.

Ex.: Une *nuée* de traits *obscurcit* l'air. (*Fénelon.*)

La *multitude* des étoiles *étonne* l'imagination.

L'*armée* des infidèles *fut détruite*. (*Acad.*)

Une *foule* d'enfants *encombrait* la rue.

Une *douzaine* d'œufs me *suffira*.

Si l'action exprimée par le verbe *convient mieux* au complément, c'est avec le complément que s'accorde le verbe.

Ex.: Une nuée de *barbares ravagèrent* le pays. (*Acad.*)  
 Une multitude d'*astres brillent* pendant la nuit.  
 Le tiers de mes *fruits sont gâtés*.  
 Une foule d'*enfants couraient* dans la rue.  
 Une douzaine de *livres étaient épars* sur son bureau. (*Littré.*)

601. Lorsque les collectifs sont mis en *opposition*, le verbe reste au *singulier*.

Ex.: La *moitié* des humains *rit* aux dépens de l'*autre*.  
 (*Destouches.*)  
 La *plus grande* partie de ces pommes est pour votre frère, la *plus petite est* pour vous.  
 A Carillon, le *septième* des Anglais tomba sur le champ de bataille, le *reste prit* la fuite.

602. Après les collectifs *force*, *nombre*, *quantité* employés sans déterminatifs, et après un adverbe de quantité, tel que *peu*, *beaucoup*, *moins*, *assez*, *trop*, *combien*, la *plupart*, le *verbe* s'accorde avec le *complément* du collectif, même sous-entendu.

Ex.: *Force gens ont été* l'instrument de leur mal.  
 (*La Fontaine.*)

*La plupart des hommes meurent* sans le savoir.

*Trop de gens le disent*.

*Combien*, à cet écueil, *se sont déjà* brisés.  
 (*Corneille.*)

*Beaucoup possèdent*, mais *peu savent* donner.  
 (*La Rochefoucauld.*)

603. Après le *reste*, le *commun*, la *quantité*, le *verbe* se met au *singulier*.

Ex.: Quelques sages ont cette opinion; le *reste* des hommes *est* d'un autre avis. (*Acad.*)

Le *commun* des hommes a des liaisons, les hommes vertueux ont seuls des amis.

C'est la *quantité* de ces expressions qui *révolte*.  
 (*La Fontaine.*)

604. Quand il y a *deux verbes* dans la phrase, l'un de ces verbes peut être en rapport avec le *collectif*, et l'autre avec le *complément* du collectif.

Ex.: La *moitié* des *enfants* qui *naissent* *périt* dans l'année.

La *multitude* des *hommes* qui *environnent* les princes *est* cause qu'ils n'en remarquent aucun.

## II. DU COMPLÉMENT

### 1. LE VERBE ET SON COMPLÉMENT

605. Le verbe *être* n'a pas de *complément*. (N° 213.)

Le *verbe actif* peut avoir les *trois sortes* de compléments: *direct*, *indirect* et *circonstanciel*.

Le *verbe neutre* ne peut avoir que les compléments *indirect* et *circonstanciel*.

606. Le *complément direct* peut être *multiple*.

Ex.: Du sommet du mont Sainte-Anne, on aperçoit le *rocher Percé*, l'*île Bonaventure*, le *golfe Saint-Laurent*.

607. Un verbe ne peut avoir *deux compléments indirects* pour exprimer *un même rapport*. On ne dit pas: C'est à *vous* — à *qui* je parle; c'est *de vous* — dont il s'agit; c'est *dans cette maison* — où je vais.

Il faut dire: C'est à *vous* *que* je parle. C'est *de vous* *qu'*il s'agit. C'est *dans cette maison* *que* je vais.

608. Le *même mot* peut servir de *complément* à *plusieurs verbes*, pourvu que ces verbes n'exigent pas chacun un complément différent.

Ex.: Il *attaqua* et *prit* la *ville*.

On *estime*, on *aime* les *enfants* vertueux.

Mais si les verbes exigent des *compléments différents*, il faut donner à *chacun* de ces verbes le *complément* qui lui *convient*.

Ex.: *Il écoute mes leçons et en profite.*  
Le général *assiégea* la ville et *s'en empara*.  
On lui *donne* tout ce *dont* il a *besoin*.

609. Il faut donner à *chaque* complément *indirect* la *préposition* qui lui *convient*.

Ex.: On le voit tous les jours *aller* à la campagne et *en revenir*.  
Je me *souviens de* lui et je me *fie* à lui.

610. Les *compléments* joints par *et*, *ou*, *ni*, doivent être de *même nature*, *noms*, *infinitifs*, ou *propositions*.

Ex.: Cet élève n'aime *ni l'étude ni le jeu*.  
Cet élève aime à *étudier et à jouer*.  
Je désire que cet élève *étudie ou qu'il joue*.

## 2. PLACE DES COMPLÉMENTS

611. Quand un verbe a un complément *direct* et un complément *indirect*, le *plus court* se place ordinairement le *premier*.

Ex.: On n'a guéri cet enfant qu'à force de *soins* et de *précautions*.  
Que le souffle d'hiver emporte, avec la feuille,  
*mes chants et mes sanglots d'un jour!*  
(P. Lemay.)

612. Lorsque les *compléments* sont d'*égale longueur*, le complément *direct* se place ordinairement le *premier*.

Ex.: Préférez la *vertu* aux *richesses*.

613. REMARQUE. — Il faut toujours placer les compléments de manière à éviter toute équivoque.

Au lieu de dire: Vous ramèneriez cet esprit *égaré par la douceur*; faites le devoir qui vous a été donné avec le plus grand soin, on dira:

Vous ramèneriez *par la douceur* cet esprit *égaré*.

Faites *avec le plus grand soin* le devoir qui vous a été donné.

### III. EMPLOI DES AUXILIAIRES

614. En général, les verbes qui marquent l'*action* se conjuguent avec *avoir*, les verbes qui marquent l'*état* se conjuguent avec *être*.

Ex.: J'ai trop *joué*, je *suis fatigué*.

615. Les verbes *actifs*, exprimant tous une *action*, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*; les verbes *passifs*, exprimant tous un *état*, se conjuguent avec l'auxiliaire *être*.

Ex.: J'ai *lu* ce livre. Ce livre *est* beaucoup *lu*.  
Tu *as écrit* une lettre. Ta lettre *est écrite*.

616. La plupart des verbes *neutres*, exprimant une *action*, se conjuguent avec *avoir*.

Ex.: J'ai *ri*; il a *expiré*; nous *avons couru*.

Cependant les verbes *neutres* *aller*, *arriver*, *décéder*, *éclore*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *venir*, et ses composés *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir*, *survenir*, prennent l'auxiliaire *être*, quoiqu'ils expriment une action: l'usage en a décidé ainsi.

617. Certains verbes *neutres* prennent tantôt l'un, tantôt l'autre auxiliaire: *avoir* pour marquer une *action*, *être* pour marquer un *état*.

Ex.: Il a *disparu* subitement. Il *est disparu* depuis un mois.

J'ai *passé* l'été à la campagne. Ces beaux jours *sont passés*.

Il a *resté* deux jours chez nous. Il *est resté* depuis à Québec.

618. *Tous les verbes pronominaux se conjuguent dans leurs temps composés avec être employé pour avoir.*

Ex.: Je me *suis* levé; nous nous *étions* arrêtés.

#### IV. EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS

(Eléments, N° 229 à N° 255.)

##### 1. MODE INDICATIF

###### EMPLOI DU PRÉSENT

619. Le présent de l'indicatif s'emploie *au lieu du passé* lorsqu'on veut rendre le style plus vif, la narration plus animée.

Ex.: La trompette a sonné: l'éclair *luit*, l'airain *gronde*;  
Salaberry *paraît*, la valeur le *seconde*,  
Et trois cents Canadiens, qui *marchent* sur ses pas,  
Comme lui, d'un air gai, *vont* braver le trépas.  
(*Mermet.*)

620. REMARQUE. — *Tous les verbes de la même phrase* doivent dans ce cas être *au présent*. Ce serait une faute de dire: l'éclair *luit*, l'airain *gronda*.

621. Le présent de l'indicatif s'emploie à la place du *futur* marquant un *avenir prochain*.

Ex.: Je *suis* de retour *dans un moment*. Je *pars* ce soir pour les Trois-Rivières.  
Ah! monsieur, m'a-t-il dit, je vous *attends* demain. (*Boileau.*)

###### EMPLOI DE L'IMPARFAIT

622. L'imparfait de l'indicatif s'emploie:

1° Pour marquer une action *habituelle* faite dans un temps *passé*.

Ex.: Les anciens Canadiens *vivaient* simplement.

Pierre le Grand *se levait* régulièrement à quatre heures du matin.

2<sup>o</sup> Pour exprimer un fait *douteux* ou *faux*, une *opinion particulière*.

Ex.: *On m'a écrit* que vous *songiez* à partir.

Des gens *ont voulu me faire croire* que mon amitié vous *incommodait*. (*Sévigné*.)

S'il s'agit d'une *vérité de tout temps*, d'une *action* qui dure toujours, le *présent* doit être *préfé*ré à l'imparfait.

Ex.: Je vous ai prouvé que Dieu *est bon*.

Il a été *démontré* que la terre *est ronde*.

## EMPLOI DU PASSÉ DÉFINI

623. Le *passé défini* s'emploie pour marquer une époque *complètement écoulée*.

Ex.: *J'étudiai hier*. Je le *vis la semaine dernière*. Il *fut* malade *l'an dernier*.

## EMPLOI DU PASSÉ INDÉFINI

624. Le *passé indéfini* s'emploie pour un temps passé complètement écoulé ou non.

Ex.: *J'ai étudié hier*, *j'ai étudié aujourd'hui*. Je *l'ai vu la semaine dernière*, je *l'ai revu cette semaine*. Il *a été* malade *l'an dernier*, il *l'a été* *cette année*.

Le *passé indéfini* peut parfois *remplacer* un *futur antérieur* prochain.

Ex.: Attendez-moi, *j'ai fini* dans un instant (*pour j'aurai fini*).

## EMPLOI DU PASSÉ ANTÉRIEUR

625. Le *passé antérieur* s'emploie *en relation* avec le *passé défini*.

Ex.: Il *accourut* dès que l'heure *eut sonné*.

Il *vint* à nous quand nous *l'eûmes appelé*.

## EMPLOI DU PLUS-QUE-PARFAIT

626. Le *plus-que-parfait* s'emploie en relation avec l'*imparfait de l'indicatif*.

Ex.: Il *accourait* dès que l'heure *avait sonné*.

Il *venait* à nous quand nous *l'avions appelé*.

REMARQUE. — Le plus-que-parfait, et quelquefois le passé antérieur, s'emploient d'une façon *absolue*, sans rapport avec un autre temps.

Ex.: Il *avait* beaucoup *voyagé*.

Le drôle *eut lapé* le tout en un moment.

(*La Fontaine.*)

#### EMPLOI DU FUTUR SIMPLE

627. Le futur simple s'emploie à la place de l'*impératif*, comme forme adoucie du commandement.

Ex.: *Vous rentrerez* avant dix heures.

Un seul Dieu *tu adoreras*.

#### EMPLOI DU FUTUR ANTÉRIEUR

628. Le futur antérieur s'emploie quelquefois pour le *passé indéfini*.

Ex.: Vous *aurez* mal *pris* vos mesures.

Oh! vous *aurez* trop *dit* au pauvre petit ange

Qu'il est d'autres anges là-haut. (*V. Hugo.*)

## 2. MODE CONDITIONNEL

629. Le conditionnel s'emploie *sans condition* exprimée:

1<sup>o</sup> Pour marquer l'*étonnement*, l'*indignation*.

Ex.: Quoi! vous *auriez fait* cela!

*J'ouvrirais* pour si peu le bec! Aux dieux ne plaise! (*La Fontaine.*)

2<sup>o</sup> Pour exprimer une *supposition*, un *désir*, un *ordre adouci*.

Ex.: Que *feriez-vous* à ma place?

Je *voudrais* inspirer l'amour de la retraite.

(*La Fontaine.*)

Ce *serait* le moment de partir.

## EMPLOI DU PRÉSENT DU CONDITIONNEL

630. Le présent du conditionnel s'emploie :

1<sup>o</sup> En relation avec l'*imparfait de l'indicatif*.

Ex. : Je *croyais* qu'il *viendrait*. Il *pensait* qu'on lui *ferait* grâce.

2<sup>o</sup> En relation avec un *passé*, lorsque le *premier verbe* marque le *doute*.

Ex. : Il *s'était imaginé* qu'on le *croirait* sur parole.

REMARQUE. — Si l'on veut indiquer un *fait certain*, c'est le *futur* et non le conditionnel qu'il convient d'employer.

Ex. : J'*ai appris* que vous *voyagerez* cet été. Les astronomes *ont annoncé* qu'il y *aura* une éclipse.

## EMPLOI DU PASSÉ DU CONDITIONNEL

631. Le passé du conditionnel s'emploie en relation avec le *plus-que-parfait de l'indicatif* ou avec le *plus-que-parfait du subjonctif*.

Ex. : J'*avais pensé* qu'il m'*aurait répondu*.

... Si j'*eusse été* sans armes,  
J'*aurais*, en l'étouffant, *voulu* m'en délivrer.

(C. Delavigne.)

## 3. MODE IMPÉRATIF

632. L'impératif peut marquer une simple *supposition*.

Ex. : *Laissez*-leur prendre un pied chez vous,  
Ils en auront bientôt pris quatre. (*La Fontaine*.)

Quelquefois on remplace l'impératif par l'*infinitif*.

Ex. : *Garder* la chambre ; *prendre* une pilule toutes les heures.

## 4. MODE SUBJONCTIF

633. Le *subjonctif* est le mode du *doute*, et dépend toujours d'un autre verbe, exprimé ou sous-entendu.

On emploie le *subjonctif* :

1<sup>o</sup> Après un verbe ou une expression qui marque le *doute*, l'*indécision*, le *désir*, la *crainte*, la *volonté*, la *surprise*, la *possibilité*, ou une *incertitude* quelconque.

Ex. : Je doute *qu'il réussisse*. Je souhaite *qu'il vienne*.  
Fasse le ciel *qu'il comprenne*!  
Gardez, *qu'on obéisse* aux ordres de ma mère!  
(Racine.)

2<sup>o</sup> On emploie ordinairement le *subjonctif* après un verbe accompagné d'une *négation* ou exprimant une *interrogation*.

Ex. : Je ne pense pas que vous puissiez y rester.  
Croyez-vous *qu'il vienne*?

3<sup>o</sup> On emploie ordinairement le *subjonctif* après un verbe *impersonnel* ou employé *impersonnellement*.

Ex. : Il faut que vous partiez. Il est possible *qu'il perde* son procès. Convient-il que j'écrive?

4<sup>o</sup> On emploie toujours le *subjonctif* après *il semble*, *on dirait*, *on croirait*, quand le fait est *douteux*, *exagéré*, *invraisemblable* ou *impossible*.

Ex. : Il semble que ce mal soit sans remède. (Laveaux.)  
Il me semble que mon cœur veuille se fendre en deux. (Sévigné.)  
On dirait que le livre des destins ait été ouvert à ce prophète. (Bossuet.)

5° On emploie le *subjonctif* après un *pronom relatif*, quand le verbe exprime un doute.

Ex.: Je cherche un livre qui *puisse* me récréer, une compagnie dont je *sois* satisfait.

J'irai dans une retraite où je *sois* tranquille.  
(Girault-Duvivier.)

6° On emploie ordinairement le *subjonctif* quand le verbe dépend d'une proposition où se trouve un des mots: *peu, le seul, le premier, le dernier, le meilleur, le plus, le moins, le mieux*, etc..

Ex.: Il y a *peu* d'hommes qui *sachent* supporter l'adversité. (Massillon.)

Le chien est *le seul* animal dont la fidélité *soit* à l'épreuve. (Buffon.)

L'Évangile est *le plus* beau présent que Dieu *ait pu* faire aux hommes. (Montesquieu.)

7° On emploie le *subjonctif* après les locutions *de façon que, de manière que, de sorte que*, pour énoncer un fait *futur* et *incertain*.

Ex.: Je ferai mon devoir *de manière qu'on n'ait* rien à me reprocher.

Si le fait est *présent* ou *passé*, et *certain*, on emploie l'*indicatif*.

Ex.: *J'ai fait* mon devoir *de manière qu'on n'a* rien à me reprocher.

8° On emploie toujours le *subjonctif* après les expressions *qui que, quoi que, quelque*, et après les locutions conjonctives *afin que, à moins que, pourvu que, soit que, supposé que*, et autres semblables.

Ex.: *Quoi que* vous *écriviez*, évitez la bassesse.  
(Boileau.)

Si mince *qu'il puisse* être, un cheveu fait de l'ombre.

Approchez, *que* nous vous *parlions*. (Acad.)

Il n'en fera rien *à moins que* vous ne lui *parliez*.  
(Acad.)

634. REMARQUE GÉNÉRALE. — Puisque le *subjonctif* est le mode du *doute*, son emploi dépend de l'idée qu'on veut exprimer. Si le fait dont il s'agit est *certain, incontestable*, il faut employer l'*indicatif*. Voici des exemples se rapportant aux six premiers cas mentionnés ci-haut, où il faudrait se servir de l'*indicatif* :

1<sup>o</sup> Je prétends que trois et six *font* neuf.

2<sup>o</sup> Je n'ignore pas qu'il *a voulu* me nuire.

Oubliez-vous que Dieu *est* notre père commun?

3<sup>o</sup> Il est *certain* que vous *avez* raison.

4<sup>o</sup> On dirait, à l'entendre, qu'il *peut* tout faire. (*Acad.*)

5<sup>o</sup> J'ai trouvé une retraite où je *serai* tranquille.

6<sup>o</sup> La tendre jeunesse est le *seul* âge où l'homme *peut* encore tout sur lui-même pour se corriger.

(*Fénelon.*)

REMARQUE II. — Après *tout .... que*, on doit employer l'*indicatif*.

Ex.: *Tout vert qu'il est*, ce pommier est stérile.

Ces hardes, *tout usées qu'elles sont*, peuvent encore servir. (*Acad.*)

#### EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF

635. Le présent du subjonctif s'emploie en relation avec le *présent* ou le *futur* de l'*indicatif*, s'il s'agit d'une action à *faire*.

Ex.: Je crains qu'il ne *pleuve* (*demain*).

Il *faudra que vous parliez* de cette affaire.

S'il s'agit d'une action *déjà faite*, on se sert du *passé du subjonctif*.

Ex.: Je crains qu'il *n'ait plu* (*la nuit dernière*).

Il *faudra que vous ayez parlé* de cette affaire.

636. L'imparfait du subjonctif s'emploie en relation avec les temps *passés de l'indicatif* et avec le *conditionnel*, s'il s'agit d'une action à *faire*.

Ex.: Je *craignais qu'il ne plût* (*aujourd'hui ou demain*).

Il *faudrait que vous parlassiez* de cette affaire.

S'il s'agit d'une action *déjà faite*, on se sert du *plus-que-parfait du subjonctif*.

Ex.: Je *craignais qu'il n'eût plu* (la veille).

Il *faudrait que vous eussiez parlé* de cette affaire.

REMARQUE. — Le *présent du subjonctif* est préférable à l'imparfait, lorsqu'on veut exprimer une action encore *présente au moment où l'on parle*, une chose *vraie dans tous les temps*, ou un *futur*.

Ex.: N'*avez-vous pas ordonné qu'on observe* ses pas?  
(Racine.)

Dieu *a voulu* que nous *naissions* mortels.

Il *m'a écrit* pour que j'*aie* le voir.

637. Quand le verbe *au subjonctif* dépend d'une proposition *conditionnelle*, il se met au *présent*, à l'*imparfait* ou au *plus-que-parfait*, selon que le verbe de la proposition conditionnelle est au présent, à l'imparfait ou au plus-que-parfait de l'indicatif.

Ex.: Je doute *qu'il parle* si on le lui *défend*.

Je doute *qu'il parlât* si on le lui *défendait*.

Je doute *qu'il eût parlé* si on le lui *avait défendu*.

REMARQUE GÉNÉRALE. — Les règles ci-dessus énoncées pourront permettre de résoudre la majorité des cas.

## 5. MODE INFINITIF

638. L'*infinitif* peut être employé :

1<sup>o</sup> Comme *sujet*.

Ex.: *Injurier* n'est pas répondre.

2<sup>o</sup> Comme *attribut*.

Ex.: Partir, c'est *mourir* un peu.

3<sup>o</sup> Comme complément *direct*, *indirect* et *circonstanciel*.

Ex.: Je veux *sortir*. Il s'étudie à bien *faire*. Il faut réfléchir avant de *parler*.

4<sup>o</sup> Comme *complément déterminatif* d'un nom, ou comme *complément* d'un adjectif.

Ex.: Le plaisir de *chasser*. Un fardeau lourd à *porter*.

639. Si l'*infinitif* ne donne lieu à aucune équivoque, on doit le *préférer* à tout autre mode, car il rend le discours plus vif et plus concis.

Ex.: Je crois *voir* les rochers *accourir* pour m'*entendre*. (Boileau.)

S'*entretenir* avec son ami, c'est *penser* tout haut.  
(Vauvenargues.)

Il y aurait équivoque à dire: Dieu nous donne des richesses *pour faire* des heureux.

Il faut dire: Dieu nous donne des richesses *pour que nous fassions* des heureux.

640. REMARQUE. Dans les verbes de la *première* conjugaison, l'*infinitif* et le *participe passé* ont la *même consonnance*. Les fonctions différentes qu'ils remplissent les font reconnaître.

Le verbe à l'*infinitif* *suit* généralement un *autre verbe* ou une *préposition*.

Ex.: Il est difficile d'*aimer* ceux qu'on ne peut *estimer*.

Le verbe au *participe passé* *suit* l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*.

Ex.: Il *a* voyagé, il *est* fatigué.

Sans auxiliaire, il *qualifie* comme l'adjectif.

Ex.: Un arbre *renversé* (*abattu*).

NOTE. — Le moyen traditionnel d'éviter toute erreur est de substituer au verbe de la 1<sup>ère</sup> conjugaison l'*infinitif* ou le *participe passé* d'un verbe d'une autre conjugaison.

---

## CHAPITRE VI

## SYNTAXE DU PARTICIPE

I. DU PARTICIPE PRÉSENT ET DE  
L'ADJECTIF VERBAL

641. OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES. — On est exposé à confondre le **participe présent** et l'**adjectif verbal**, à cause de la similitude de leurs finales et de la ressemblance de leurs sens. Il importe cependant de les bien distinguer, puisque le *participe présent* est *toujours invariable*, et que l'*adjectif verbal* *varie*. Leur distinction offre parfois des difficultés que les indications suivantes aideront à résoudre.

## 1. DU PARTICIPE PRÉSENT

642. Le **participe présent**, toujours invariable, est une forme impersonnelle du verbe. Il n'a donc *jamais de sujet*, mais il *peut avoir des compléments*.

Il marque l'*action*, un acte *accidentel* ou de *courte durée*.

Ex.: Elles étaient seules, les pauvres veuves, *errant* sur le rivage, et *interrogeant* les flots.

643. On reconnaît que le mot en *ant* est un **participe présent** :

1<sup>o</sup> Lorsqu'il a un *complément direct*.

Ex.: Les hommes *aimant Dieu* se reposent en Lui.

2° Lorsqu'il est *précédé* de la préposition *en*, exprimée ou sous-entendue.

Ex.: Nos grand'mères filaient *en chantant*.

La médisance va toujours *croissant* (*en croissant*).

3° Lorsqu'il est *suivi* d'un *adverbe*.

Ex.: Voici des enfants *travaillant toujours*, ne *désobéissant jamais*.

4° Lorsqu'il est *accompagné* de la négation *ne*.

Ex.: Votre sœur est une excellente personne, *ne grondant, ne contredisant jamais*.

5° Lorsqu'il *peut être remplacé* par un *autre temps* du verbe.

Ex.: La terre est peuplée d'animaux *vivant et mourant* sans le savoir (*qui vivent et meurent*).

REMARQUE. — Si la préposition *en* signifie *comme, en qualité de*, le mot qui suit est un *adjectif* pris substantivement.

Ex.: Elle a voyagé *en mendiante* pour n'être pas reconnue.

Le mouvement des eaux se transforme en *courents réguliers*.

## 2. DE L'ADJECTIF VERBAL

644. L'*adjectif verbal*, ainsi nommé parce qu'il *vient du verbe* et conserve la finale du participe présent, est un véritable *adjectif*; il varie et suit les règles d'accord de l'*adjectif*.

Il marque l'*état*, une *habitude*, une *qualité*.

On reconnaît que le mot en *ant* est un *adjectif verbal*:

1° Quand il n'a *aucune espèce de complément*.

Ex.: La terre est peuplée d'animaux *vivants*.

On apercevait sur la mer des cordages *flottants*.

2<sup>o</sup> Quand il est *précédé* d'un *adverbe*.

Ex.: Des hommes *bien pensants*. Des joies *toujours renaissantes*.

Une terre *encore fumante* de la foudre que Dieu y a lancée. (*Fénelon.*)

3<sup>o</sup> Lorsqu'il peut *être remplacé* par un *autre adjectif* ou par un *participe passé*.

Ex.: Les gens *méprisants* (*fiers, dédaigneux*) sont détestés.

Cet asile est au bord de la mer *murmurante* (*apaisée, endormie*). (*Lozeau.*)

NOTE. Les participes *ayant* et *étant* sont toujours invariables.

Cependant *ayant* prend le signe du pluriel dans ces termes de droit: *les ayants droit, les ayants cause, façons de parler antérieures* à la règle du participe présent. (*Acad.*)

Le participe *disant* est toujours invariable dans l'expression *soi-disant*: *de soi-disant prophètes; de soi-disant orateurs.*

645. Un certain nombre de *participes présents* changent d'orthographe en passant à l'état d'adjectifs ou de substantifs :

adhérant, adhérent  
 affluant, affluent  
 communiquant, communicant  
 convainquant, convaincant  
 différant, différent  
 équivalant, équivalent  
 excellant, excellent  
 expédiant, expédient  
 extravaguant, extravagant

fabriquant, fabricant  
 fatiguant, fatigant  
 intrigant, intrigant  
 négligeant, négligent  
 précédant, précédent  
 présidant, président  
 résidant, résident  
 vaquant, vacant  
 violant, violent

Participes présents :

Adjectifs ou substantifs :

Tout homme *négligeant* le travail devient tôt ou tard malheureux.

Personne n'aime les enfants *négligents*.

*En fabriquant* avec une telle *lenteur*, pourrez-vous suffire à la vente?

*Deux fabricants* de drap sont venus solliciter mes commandes.

Participes présents :

Adjectifs ou substantifs :

Il parle sans cesse, *fatigant tout le monde* de ses aventures.

L'or, *affluent de tous côtés*, a accaparé les énergies du peuple américain.

Vous me rendrez service *en présidant cette réunion*.

La besogne que tu as entreprise est trop *fatigante*.

Le Richelieu est un *affluent* du Saint-Laurent.

Garcia Moreno, *président* de l'Equateur, fut un grand catholique.

## II. DU PARTICIPE PASSÉ

### 1. RÈGLES GÉNÉRALES

646. Le participe passé peut être employé : 1<sup>o</sup> *sans auxiliaire* ; 2<sup>o</sup> *avec l'auxiliaire être* ; 3<sup>o</sup> *avec l'auxiliaire avoir*. De là *trois règles générales*.

647. PREMIÈRE RÈGLE. — Le participe passé employé *sans auxiliaire* s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le *mot auquel il se rapporte*.

Ex. : Des enfants punis. Des personnes instruites. Arrachée de sa tige, cette *fleur* se fanera.

648. REMARQUE. — Certains participes passés, employés sans auxiliaire et placés *devant* un *nom*, jouent le rôle de *prépositions* et restent *invariables*. Tels sont : *approuvé, attendu, certifié, excepté, non compris, ouï, passé, supposé, vu*, etc.

Ex. : *Excepté* les enfants. *Passé* cette heure. *Vu* votre bonne *volonté*. *Non compris* cette *somme*. Tous sont admis, *excepté* les enfants.

Placés *après* les *substantifs*, ces mots reprennent leur rôle de *participes* et s'accordent.

Ex. : Les *enfants* exceptés. Cette *heure* passée. Cette *somme* non comprise.

649. DEUXIÈME RÈGLE. — Le **participe passé** employé *avec* l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre *avec le sujet* du verbe.

Ex.: *Nous sommes arrivés* juste à temps.

La *vertu* timide *est* souvent *opprimée*.

(Massillon.)

Quelquefois le **participe** précède le **sujet**, mais l'accord a également lieu.

Ex.: *Bénis* soient les *rois* qui sont les pères de leurs peuples! (Fénelon.)

Voici l'endroit où fut *construite* la *cabane* des naufragés.

650. TROISIÈME RÈGLE. — Le **participe passé** employé *avec* l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre *avec le complément direct*, si ce complément est placé *avant* le **participe**.

Si le *complément direct* est placé *après*, ou s'il n'y a *pas de complément direct*, le **participe** reste *invariable*.

Ex.: Voici les *places* qu'ils ont obtenues. Ils ont *obtenu* les premières *places*.

Que de *services* il a rendus à sa patrie! Il a *rendu* de grands *services* à sa patrie.

On a *troublé* cette *nation*; on l'a blessée dans ses mœurs. (Chateaubriand.)

651. REMARQUE. — La règle d'accord du **participe passé** employé *avec* l'auxiliaire *avoir* s'applique rigoureusement dans tous les cas. Mais, parfois, on peut se tromper sur la *nature* du complément qui précède le **participe**, ou *attribuer* au **participe** un *complément* qui *ne lui appartient pas*. Pour prévenir ces erreurs, les grammairiens ont formulé certaines remarques qui ne sont pas de véritables règles, mais une simple explication de la troisième règle générale; ainsi du **participe passé** "*entre deux* que" — "*suivi d'un infinitif*" — "*précédé de le peu*," etc.; c'est ce qu'il importe de bien comprendre.

## 2. PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE NEUTRE

652. Le participe passé d'un verbe neutre, employé avec *avoir*, reste *invariable*, parce que le verbe neutre n'a pas de complément direct.

Ex.: Les beaux jours *ont passé* rapidement.

Ces ouvriers *ont travaillé* dix heures consécutives.

Les soixante-douze ans que Louis XIV *a régné* ont été pour la France une période de gloire.

653. Selon le sens dans lequel il est employé, *un même verbe* peut être *actif* ou *neutre*. Il faut donc rechercher si ce verbe *a* ou *n'a pas* de complément *direct*.

Ex.: Il retrouve les *enfants qu'il a* tant pleurés. Combien de jours nous *avons pleuré!*

Il *nous a* visés et manqués. Le temps nous *a manqué*.

Votre domestique *nous a* bien servis. Votre livre nous *a* bien servi.

## 3. PARTICIPE PASSÉ DES VERBES PRONOMINAUX

654. Les verbes pronominaux, bien que conjugués avec *être*, sont traités comme s'ils se conjugueraient *avec avoir*. Leur participe s'accorde donc avec le *complément direct*, si ce complément est placé avant le participe.

Ex.: *Elle s'est* trompée. Nous *nous sommes* égarés. J'ai entendu les *reproches qu'ils se sont* adressés.

Si le *complément direct* est placé *après*, ou s'il n'y a *pas de complément direct*, le participe reste *invariable*.

Ex.: Ils se sont *adressé* des reproches. Vous vous êtes *fait illusion*.

655. Le *participe passé* des verbes *accidentellement pronominaux* formés de verbes *neutres* est

**toujours invariable**, parce que ces verbes ne peuvent pas avoir de complément direct.

Ex.: Nous nous sommes *plu* chez lui. Vous vous êtes *nui*. Ils se sont *parlé* longuement, et se sont *ri* de nos menaces. Les tyrans se sont *succédé* sur le trône de César.

Il faut excepter *se douter*, *se prévaloir*, *s'échapper*, qui ont pour complément direct leur *second pronom*.

Ex.: Ils se sont *doutés* de nos intentions et se sont *échappés* de nos mains.

656. Les verbes **essentiellement pronominaux**, comme *s'abstenir*, *se repentir*, *se souvenir*, *s'en aller*, etc., sont **toujours variables** au participe passé, car ils ont pour complément direct le *second pronom*.

Ex.: Vous *vous* êtes *abstenus*. Nous *nous* sommes *repentis*. *Ils s'en* sont tous *allés*.

REMARQUE. — Le verbe essentiellement pronominal *s'arroger* fait seule exception.

Ex.: Ils se sont *arrogé* des droits.

Mais on écrirait: *Les droits qu'ils se sont arrogés*, à cause du complément direct *que*, placé avant le participe.

#### 4. PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE IMPERSONNEL

657. Le **participe passé** d'un verbe *impersonnel* ou *pris impersonnellement* est **toujours invariable**, parce que ce verbe n'a pas de complément direct.

Ex.: La disette qu'il y a *eu*. Les chaleurs qu'il a *fait*. *Il s'est élevé* une difficulté. Les trois jours qu'il a *plu*.

## 5. PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN INFINITIF

658. Le **participe passé** *suivi immédiatement d'un infinitif* s'accorde, selon la règle générale, s'il a pour complément direct le *pronom qui le précède*, et reste invariable s'il a pour complément direct *l'infinitif qui suit*.

659. REMARQUE. — Le *pronom* est *complément direct* du participe toutes les fois que la *personne* ou la *chose* représentée par le pronom *fait l'action* exprimée par *l'infinitif*.

Ex.: Les *enfants que j'ai entendus* chanter semblaient bien exercés. (*J'ai entendu qui? Que mis pour les enfants qui chantaient.*)

Les *blés que j'ai vus* mûrir sont depuis longtemps moissonnés. (*J'ai vu quoi? Que mis pour les blés qui mûrissaient.*)

Si la personne ou la chose représentée par le pronom *ne fait pas l'action*, l'*infinitif* devient *complément direct*, et le participe est par conséquent invariable.

Ex.: Les *airs que j'ai entendu chanter* sont fort jolis. (*J'ai entendu quoi? Chanter. Que est complément direct de chanter.*)

Les *blés que j'ai vu moissonner* étaient bien mûrs. (*J'ai vu quoi? Moissonner. Que est complément direct de moissonner.*)

660. REMARQUE. — Le *participe fait*, suivi *immédiatement d'un infinitif*, est *toujours invariable*.

Ex.: Les arbres que j'avais *fait planter*, on les a *fait arracher*.

## 6. PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UNE PRÉPOSITION ET D'UN INFINITIF

661. Quand il se trouve une *préposition entre le participe et l'infinitif*, le participe s'accorde, selon la règle générale, s'il a pour complément direct

le *pronom qui précède*, et reste invariable s'il a pour complément direct l'*infinitif qui suit*.

Ex.: Voici les *personnes que* j'ai priées de venir. (*J'ai prié qui? que mis pour les personnes.*)

J'ai vu les *soldats qu'on* a contraints de partir. (*On a contraint qui? que mis pour les soldats.*)

Voici les *personnes que* vous avez demandé à voir. (*Vous avez demandé quoi? à voir que mis pour les personnes.*)

Tels sont les *combats qu'ils* ont eu à soutenir. (*Ils ont eu quoi? A soutenir que mis pour combats.*)

REMARQUE. — Dans les deux premiers exemples cités, *venir* et *partir*, verbes *neutres*, ne peuvent avoir de complément direct; dans le second cas, *voir* et *soutenir*, verbes *actifs*, ont pour compléments directs *personnes* et *combats*.

Quelques *exemples* éclairciront cette règle :

Participe passé variable

Des obstacles imprévus, *nous* ont empêchés de sortir.

Quelle *sagesse* vous avez eue de garder le lit!

J'ai lu les poésies qu'*ils* se sont amusés à composer.

C'est une démarche qu'on les a contraints de faire.

Participe passé invariable

Voilà la route que j'ai résolu de suivre.

Quels obstacles ils ont eu à surmonter!

Voilà les poésies que nous avons commencé à apprendre.

Ce sont les démarches que j'ai eu à expliquer.

662. L'*infinitif* est quelquefois *sous-entendu* à la suite des verbes *devoir, pouvoir, savoir, vouloir, désirer, permettre*. Dans ce cas le *participe* est *invariable*, parce qu'il a pour complément direct l'*infinitif sous-entendu*.

Je lui ai porté tous les secours { que j'ai dû  
que j'ai pu  
que j'ai voulu } (*lui porter*).

S'il n'y a pas d'infinitif sous-entendu, ces verbes suivent la règle générale.

Ex.: Il m'a toujours payé les *sommes* qu'il m'a dues.  
Il veut fortement les *choses* qu'il a une fois voulues.

## 7. PARTICIPE PASSÉ ENTRE DEUX QUE

663. Le **participe passé** *entre deux que* s'accorde, selon la règle générale, s'il a pour complément direct le **pronom qui précède**.

Ex.: Où sont les *amis* que vous avez prévenus que j'arriverais?

Le plus souvent, le **participe passé** a pour complément direct la **proposition qui suit**, et alors il reste **invariable**.

Ex.: La lettre que j'ai *présumé* que vous receviez était pourtant recommandée.

Voilà la réponse que j'ai *su* qu'on vous a faite.

REMARQUE. — On évite aujourd'hui cette tournure plutôt lourde. On dira: Où sont les *amis* que vous avez prévenus de mon arrivée?

## 8. PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DU PRONOM EN

664. Le **participe passé** *précédé du pronom en* reste **invariable** s'il n'a pas de complément direct qui précède, car le pronom **en**, signifiant *de cela*, joue toujours le rôle de complément **indirect**.

Ex.: Les pommes sont mûres, j'*en* ai *cueilli*.

Les raisins sont arrivés: j'*en* ai *acheté*.

Tout le monde m'a offert des services, personne ne m'*en* a *rendu*. (*Mme de Maintenon*.)

Mais on écrira *avec accord* à cause du **complément direct qui précède**.

Ex.: *Elle s'en* est vantée. (*Racine*.) Il *nous* en a blâmés.

— Ils n'ont pas répondu aux *espérances* qu'on en avait conçues.

REMARQUE.— Pour reconnaître si le participe doit s'accorder, il faut voir si le pronom *en* peut *se supprimer*. Ainsi on dirait: *Il nous a blâmés; elle s'est vantée*. Mais si on ne peut pas supprimer *en* le participe est invariable. On ne saurait dire: *Les pommes sont mûres, j'ai cueilli*.

665. Lorsque le pronom *en* est *précédé d'un adverbe de quantité*, le complément de cet adverbe est généralement *sous-entendu*. Le participe s'accorde avec le complément de l'adverbe, s'il y a idée de *pluralité*. (*Des choses qui se comptent*).

Ex.: Des services, *combien* il m'en a rendus! (*Combien de services il m'a rendus!*).

Quant aux sottés gens, *plus* j'en ai connus, *moins* j'en ai estimés. (*Dessieux*.)

666. Le participe passé *précédé du pronom en* et d'un *adverbe de quantité* reste *invariable*.

1<sup>o</sup> Lorsque l'*adverbe* exprime, non l'idée de pluralité, mais l'*idée de quantité indéterminée*. (*Des choses qui ne se comptent pas*.)

Ex.: De l'eau, *combien* j'en ai *bu*! (*Combien d'eau, quantité indéterminée*.)

Plus on lui a servi de confitures, *plus* il *en* a *mangé*. (*Plus de confitures, quantité indéterminée*.)

2<sup>o</sup> Lorsque l'*adverbe suit* le pronom *en*.

Ex.: Des livres, j'en ai *beaucoup lu*.

Le glaive a tué bien des hommes, la langue *en* a *tué* bien *plus*.

3<sup>o</sup> Dans les *phrases interrogatives*.

Ex.: Des roses, *combien en* avez-vous *cueilli*?

Des plumes, *combien en* avez-vous *acheté*?

4<sup>o</sup> Si l'*adverbe de quantité* se rapporte à un *nom exprimé après le participe*.

Ex.: *Que* j'en ai *vu* mourir des *jeunes gens* tués par l'alcool!

667. REMARQUE. — Dans la phrase où il n'entre que l'*adverbe de quantité suivi* d'un *nom*, sans le pronom *en*, le participe s'accorde avec ce nom, selon la règle générale, *s'il en est précédé*.

Ex.: *Que de larmes j'ai versées sur le tombeau de ma mère!*

*Combien d'empires n'a-t-il pas attirés à lui!*  
(Bourdaloue.)

Le participe reste *invariable* s'il est *suivi du nom*.

Ex.: *Combien à vos malheurs ai-je donné de larmes!*  
(Racine.)

#### 9. PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DE LE PEU

668. Pour l'accord avec la locution *le peu*, le participe suit les mêmes règles que le verbe (*voir numéro 581*).

*Le peu* a deux sens : il signifie *une petite quantité*, ou bien il signifie le *manque*, l'*insuffisance*.

669. Lorsque *le peu* signifie *une petite quantité*, le sens permet de le supprimer et le participe s'accorde avec le nom *complément* de *le peu*.

Ex.: *Le peu* d'affection que vous lui avez témoignée lui a rendu le courage.

*Le peu* de nourriture que vous avez prise vous a sauvé.

670. Lorsque *le peu* signifie *le manque*, l'*insuffisance*, on ne peut pas le supprimer sans nuire au sens de la phrase ; dans ce cas, le participe s'accorde avec *le peu* et reste invariable.

Ex.: *Le peu* d'affection que vous lui avez témoigné l'a découragé.

*Le peu* de nourriture que vous avez pris est cause de votre faiblesse.

NOTE. — Le vrai complément du participe est le pronom *que* mis pour *le peu* ou pour le *complément* de *le peu*.

10. PARTICIPE PASSÉ AYANT LE POUR COMPLÉMENT  
DIRECT

671. Le participe passé qui a pour *complément direct* le pronom *le* reste *invariable* si ce pronom représente une *proposition*, ou signifie *cela*.

Ex.: La flotte n'était pas aussi nombreuse qu'on l'avait *pensé* (*qu'elle était nombreuse*).

Elles ne sont pas aussi riches que je l'avais *cru* (*qu'elles étaient riches*). (*Acad.*)

672. Si le pronom *le* remplace un *nom*, le participe s'accorde selon la règle générale.

Ex.: Cette *maison* est telle qu'on l'a construite.  
Je l'ai revue, la paisible *campagne*.

11. PARTICIPES COÛTÉ, VALU, PESÉ

673. Quand ils marquent le *prix*, la *valeur*, le *poids*, les participes *coûté*, *valu* et *pesé* sont *invariables*, car ils appartiennent à des verbes neutres.

Ex.: Les trois piastres que ce livre a *coûté*. Les mille piastres que cette maison a déjà *valu*. Les cent livres que ce ballot a *pesé*.

Ces participes *varient* lorsqu'ils sont employés *activement*. *Coûter* est alors pris pour *causer*, *exiger*; *valoir*, pour *procurer*, *rappporter*; *peser*, pour *constater le poids*.

Ex.: Quelle *peine* ce travail m'a coûtée! Les applaudissements *que* son discours lui a valus. Les ballots *que* nous avons pesés; vos raisons, je *les* ai pesées.

## 12. CAS PARTICULIERS

674. Le participe passé suit les *mêmes règles d'accord* que l'*adjectif* et le *verbe* :

(Voir grammaire, pages 169-170; 203-206.)

1<sup>o</sup> Quand il se rapporte à *deux noms*.

Ex.: La *gloire* et la *richesse* *qu'il* a *acquises* ne l'ont pas rendu heureux.

2<sup>o</sup> Quand il se rapporte à *deux noms synonymes*.

Ex.: C'est son *courage*, son *intrépidité* *que* tout le monde a admirée.

3<sup>o</sup> Quand il se rapporte à des *noms placés par gradation*.

Ex.: Ce *jour*, cette *heure* *que* vous avez perdue aurait suffi pour obtenir votre grâce.

4<sup>o</sup> Quand il se rapporte à des *noms unis* par *ou*, *ni*.

Ex.: Est-ce le *parrain* *ou* la *marraine* *qu'on* a attendue?

Ce n'est *ni* la *fortune* *ni* la *gloire* *que* j'ai ambitionnées.

Ce n'est *ni* *vous* *ni* *lui* *que* j'ai choisi pour mon défenseur.

5<sup>o</sup> Quand il se rapporte à des *noms unis* par *comme*, *de même que*, *aussi bien que*, *moins que*, etc..

Ex.: C'est *moins* son *esprit* *que* ses *efforts* *que* j'ai loués.

C'est votre *capacité*, *aussi bien que* votre *zèle*, *qu'on* a récompensée.

6<sup>o</sup> Quand il se rapporte à une *énumération résumée* en *un seul mot*.

Ex.: *Protections*, *chances* heureuses, *tout* s'est réuni pour le favoriser.

7° Quand il se rapporte à un *nom précédé* des expressions *un de, un des*.

Ex.: C'est *un des* meilleurs *médecins* de Montréal *qu'il* a *consulté*.

Pasteur est *un des* plus grands *savants* que la France ait *eus*.

8° Quand il se rapporte à un *collectif* suivi d'un complément.

Ex.: Une *multitude d'animaux*, placés dans ces belles retraites, y répandent l'enchantement et la vie.

Ce *peuple* de *vainqueurs*, *armé* de son tonnerre,

A-t-il le droit affreux de dépeupler la terre?

675. REMARQUE GÉNÉRALE. — Comme on le voit, la troisième règle générale du participe passé domine tous les cas particuliers; c'est à elle qu'il faut demander la solution des difficultés, l'éclaircissement des points douteux.

Ex.: J'ai *vu* la *mort* de près et je *l'ai vue* horrible.

A l'injuste Athalie *ils se* sont tous vendus.

(*Racine.*)

Ils *se* sont *parlé* longuement et *se* sont entendus sur tous les points.

L'évêque de Meaux a créé une *langue* que lui seul a *parlée*. (*Chateaubriand.*)

Mes fils, je *les* ai vus tomber à mes côtés.

(*Général de Castelnau.*)

C'est une maison que j'ai *vu bâtir*.

Ce sont mes sentiments qu'il vous a *fait entendre*.

(*Molière.*)

Cette phrase est telle que vous me *l'avez dictée*.

Cette entreprise n'a pas réussi comme je *l'avais espéré*.

J'*en* ai *vu* beaucoup qui philosophaient plus adroitement que moi. (*J.-J. Rousseau.*)

Et de ce *peu* de *jours* si longtemps attendus,

Ah! malheureux, *combien* j'*en* ai déjà perdus!

(*Racine.*)

Le français est l'*une des* deux *langues* que l'Acte fédératif de 1867 a reconnues officielles au Canada.

## CHAPITRE VII

## SYNTAXE DE L'ADVERBE

## I. ADVERBES DE LIEU

676. **ALENTOUR, ATOUR.** — **Alentour**, formé de trois mots : à *l'entour*, ne doit pas être confondu avec **autour**, qui est le plus souvent employé comme *préposition* et suivi d'un complément.

Ex. : Il rôde *autour de* la maison.

**Alentour** n'a pas de complément.

Ex. : Il y a beaucoup de bois *alentour*. Le roi était sur son trône, ses courtisans étaient *alentour*.

677. **Dedans, dehors, dessus, dessous**, étant *adverbes*, ne veulent pas de complément. Il y aurait faute à dire : *dedans* la maison, *dessus* la table, etc.

Se servant des prépositions *dans, hors, sur, sous*, on dira : *dans* la maison, *hors* de la ville, *sur* la table, *sous* la main.

678. Les adverbes *dedans, dehors, dessus, dessous* sont employés *comme prépositions* :

1<sup>o</sup> Quand ils sont mis en *opposition*.

Ex. : Il n'est ni *dessus* ni *dessous* la table.

2<sup>o</sup> Quand ils sont *précédés d'une préposition* ; ils forment alors des locutions prépositives et prennent un complément.

Ex. : Cet emploi est *au-dessus* de lui. (*Acad.*)

## 2. ADVERBES DE TEMPS

679. **Aussitôt** ne doit pas s'employer comme préposition. C'est donc une faute de dire: *aussitôt son arrivée, nous dînerons*. Il faut dire: *aussitôt après son arrivée*.

↳ Mais on peut employer l'adverbe **aussitôt** devant un nom dans une proposition complétive circonstancielle elliptique.

Ex.: **Aussitôt** les pièces reçues, je ferai les démarches nécessaires (*aussitôt que les pièces auront été reçues*). (Acad.)

680. **De suite** signifie: *sans interruption, l'un après l'autre*.

Ex.: Il a fait vingt lieues **de suite**. (Acad.)  
La Russie a été gouvernée par cinq femmes **de suite**.

**Tout de suite** signifie: *immédiatement, sur-le-champ*.

Ex.: J'y vais **tout de suite**. Il faut que les enfants obéissent **tout de suite**.

681. **Plus tôt**, en deux mots, marque le *temps* et s'oppose à *plus tard*.

Ex.: Il est arrivé **plus tôt** que moi. (Acad.)  
La passion n'est pas **plus tôt** satisfaite que le remords nous déchire.

**Plutôt**, en un seul mot, est un *adverbe* de manière qui éveille une idée de *choix*, de *préférence*.

Ex.: **Plutôt** la *mort* que le déshonneur!

682. **Tout à coup** signifie *soudainement, subitement*.

Ex.: Ce mal m'a pris **tout à coup**. (Acad.)

**Tout d'un coup** signifie *en une seule fois, en même temps*.

Ex.: Il a fait sa fortune **tout d'un coup**.  
Lui ravir **tout d'un coup** la parole et la vie.  
(Racine.)

## 3. ADVERBES DE QUANTITÉ ET DE COMPARAISON

683. **Aussi, si, autant, tant.** — Quand **aussi** marque la comparaison, il se construit avec la conjonction **que** placée avant le second terme de la comparaison, et alors il **modifie** seulement les **adjectifs** et les **adverbes**.

Ex.: Il est **aussi** *modeste* **que** *savant*.

Il vit **aussi** *magnifiquement* **qu'**un prince.

684. Ordinairement, dans les **phrases négatives**, **aussi** est remplacé par **si**.

Ex.: *Il n'est pas* **si** riche **que** vous. (*Acad.*)

*Vous n'écrivez pas* **si** bien **que** lui.

685. Dans le sens de *pareillement, encore*, on emploie **aussi** lorsque la proposition est **affirmative**, et **non plus** lorsqu'elle est **négative**.

Ex.: Vous le voulez, et moi **aussi**. (*Acad.*) *Vous ne le voulez pas, ni moi non plus.* (*Acad.*) Dites-lui **aussi** (*encore*) **que** je ne l'oublie pas. (*Acad.*)

686. **Si** marque l'**intensité**. Il modifie les **adjectifs** et les **adverbes**.

Ex.: Le vent est **si** *violent* **qu'**il rompt tous les arbres.  
Ne parlez pas **si** *fort*.

**Si**, adverbe d'affirmation, remplace **oui** après une **interrogation négative**, ou après **que**.

Ex.: *N'êtes-vous pas* blessé? — **Si**, je suis blessé.

*Je dis que non, il dit que* **si**.

687. **Si, aussi**, peuvent se joindre à un **participe passé** qui exprime simplement la qualité.

Ex.: Il est **si** *occupé, si ennuyé*. Jules n'est pas **aussi** *instruit* **que** Jean-Marie.

Mais on remplace **aussi** par **autant** quand le **participe** éveille une **idée d'action**.

Ex.: Il a **autant** *travaillé* **que** nous. Il est **autant** *estimé* **qu'**aimé.

688. **Autant** exprime la **comparaison** comme **aussi**; mais il se rapporte plutôt aux **noms** et aux

**verbes.** Aussi *précède* les deux termes de la comparaison ; autant se place d'ordinaire *entre* ces deux termes.

Ex. : César était *aussi éloquent* que *brave* ; on l'*admirait autant* qu'on le *craignait*.

Votre refus est *aussi juste* que ma demande (est *juste*).

Votre refus est *juste autant* que ma demande.  
(*Corneille.*)

689. **Tant** marque surtout l'*intensité*, comme *si*. Il se rapporte plutôt au *verbe*, comme *autant*.

Ex. : Il a *tant voyagé* ; il est *si faible* ; il a subi *tant d'épreuves* ; il a *tant souffert* !

**Tant** peut avoir le sens de *aussi longtemps*, *aussi loin*.

Ex. : *Tant* que le monde durera ; *tant* que la vue peut s'étendre. (*Acad.*)

690. **Beaucoup**, placé *après un comparatif*, doit toujours être précédé de la préposition *de*.

Ex. : Vous êtes *plus savant de beaucoup*.

Quand **beaucoup** *précède* le comparatif, l'emploi de la préposition *de* est *facultatif*.

Ex. : Vous êtes *beaucoup* ou *de beaucoup plus savant*.  
(*Acad.*)

REMARQUE. — Il s'en faut beaucoup et il s'en faut de beaucoup se disent également, mais *le premier* s'emploie quand il s'agit d'une *qualité*, et *le second* quand il s'agit d'une *quantité*.

Ex. : Joseph n'est pas si *instruit* qu'Emile, *il s'en faut beaucoup*.

*Il s'en faut de beaucoup* que la somme y soit.

691. **Davantage**, qui a le sens de *plus*, ne demande pas de complément. Ainsi on ne dira pas : *avez davantage d'ordre* ; mais *avez plus d'ordre*.

Ex. : La science est estimable, mais la vertu l'est bien *davantage*. (*Acad.*)

Vous promettez beaucoup et donnez *davantage*.  
(*Corneille.*)

**Davantage** doit modifier un *verbe*, non un adjectif. Au lieu de dire : *il est davantage instruit, davantage habile*, on dira : *Il est plus instruit, plus habile*.

**Davantage** marque la *comparaison*; on ne peut l'employer à la place du superlatif *le plus*.

Ex.: De toutes ces fleurs, la rose est celle qui me plaît *le plus*.

692. **Plus et moins**, marquant la *comparaison*, se construisent avec *que*.

Ex.: Il travaille *plus que* personne. (*Acad.*) Jules chante *moins bien que* Pierre.

**Plus et moins**, marquant la *quantité*, se joignent à leur complément par *de*.

Ex.: Cela ne vaut guère *plus d'un écu*. (*Acad.*) Nous n'étions pas *moins de* cent personnes.

693. **Au moins** a le sens de *pour le moins*.

Ex.: Il sera général ou *au moins* colonel.

**Du moins** marque une *restriction* et se rapproche de *néanmoins*.

Ex.: Si cet ouvrage n'a pas le mérite de la *perfection*, il a *du moins* celui de la *nouveauté*.

694. **Au reste** marque un certain *rappor*t entre les choses dont on parle. Il signifie *cependant*.

Ex.: Vous ferez bien de suivre ce conseil; *au reste*, vous ferez ce que vous voudrez. (*Acad.*)

**Du reste** annonce une *opposition* entre ce qui suit et ce qui précède. Il signifie *malgré cela*.

Ex.: Il est *capricieux*, *du reste* honnête homme. (*Acad.*)

695. **Petit** ne se joint jamais à l'adverbe *peu*. On dit : *Un peu de fromage, un petit morceau de pain* (non un *petit peu*).

## 4. ADVERBES DE MANIÈRE

696. **Surtout**, écrit en *un seul mot*, signifie *principalement*.

Ex.: Appliquez-vous *surtout* à l'étude de la religion.

↳ **Sur tout**, écrit en *deux mots*, signifie *sur chaque chose*.

Ex.: Cet orateur est prêt à parler *sur tout*.

697. **Très** ne peut modifier qu'un *adjectif* ou un *adverbe*.

Ex.: Il est *très docile*. Il a voyagé *très longtemps*.

Devant les noms, il faut employer *bien*.

Ex.: J'ai *bien faim*, *bien soif*.

## 5. EMPLOI DE LA NÉGATION

698. La langue française n'a, à proprement parler, que deux mots négatifs: **non** et **ne**, dont la valeur est presque toujours complétée et précisée par les adverbes **pas** ou **point**.

## 6. DIFFÉRENCE ENTRE PAS ET POINT

699. **Point** nie plus fortement que **pas**. Ainsi, on pourra dire: *Cet homme n'a pas l'esprit qu'il faut pour une telle place*. Mais si l'on dit: *Cet homme n'a point d'esprit*, on ne peut rien ajouter.

**Point**, suivi de la particule *de*, forme donc une *négation absolue*, au lieu que **pas** laisse la liberté de restreindre, de réserver. (*Acad.*)

**Pas** s'applique à une chose *passagère et accidentelle*, **point** à quelque chose de *permanent* et *d'habituel*.

Ex.: Cet enfant *ne lit pas* (*ne lit pas maintenant*).  
Cet enfant *ne lit point* (*ne lit jamais*).

700. Pour cette raison, **pas** vaut mieux que **point** :

1<sup>o</sup> Avant *plus, moins, si, autant*, et autres termes de comparaison.

Ex. : Cicéron *n'est pas moins* véhément que Démosthènes. Démosthènes *n'est pas si* abondant que Cicéron. (*Acad.*)

2<sup>o</sup> Avant les *adjectifs numériques*.

Ex. : Il *n'en reste pas un* morceau. Vous *n'en trouverez pas deux* de votre avis. (*Acad.*)

701. Dans l'*interrogation*, on se sert de **point** pour exprimer un doute.

Ex. : N'est-ce **point** vous qui me trahissez ?

S'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche.

Ex. : N'est-ce **pas** vous qui m'avez trahi ? (*Acad.*)

## 7. SUPPRESSION DE PAS ET DE POINT

702. On *peut* supprimer **pas** et **point** :

1<sup>o</sup> Après les verbes *cesser, oser, pouvoir, savoir*.

Ex. : Il *n'a cessé* de gronder ; on *n'ose* l'aborder ; je *ne puis* me taire ; je *ne sais* comment faire.

2<sup>o</sup> Après *ne* suivi de *autre* et de *que*.

Ex. : Je *n'ai d'autre* désir *que* celui de vous être utile.

NOTE. Quand *autre* est sous-entendu, *pas* et *point* doivent se supprimer : je *N'ai de volonté QUE* la tienne, c'est-à-dire *d'autre volonté que la tienne*. (*Acad.*)

703. On *doit* supprimer **pas** et **point** après *savoir*, pris dans le sens de *pouvoir* ou d'*être incertain*.

Ex. : Je *ne saurais* en venir à bout ; il *ne sait* ce qu'il veut.

Mais la *suppression* de **pas** et de **point** *n'a pas lieu* quand *savoir* est pris dans son vrai sens.

Ex. : Je *ne sais pas* l'anglais. C'est ce que je *ne savais point*. (*Acad.*)

704. On supprime **pas** et **point** quand la négation est modifiée par d'autres termes, comme *nul*, *personne*, *guère*, *jamais*, *rien*, *goutte*, *mot*, etc.

Ex.: Il **ne** cause *guère* et **ne** rit *jamais*. Je **ne** dis *rien*. Je *n'y* vois *goutte*. Je **ne** vis *personne* hier. Vous **ne** dites *mot*.

REMARQUE. — Si un *adjectif numéral* est joint à *mot*, il faut employer **pas**.

Ex.: Il **ne** dit **pas** un *mot* qui ne soit à propos. (*Acad.*)

705. On supprime **pas** et **point** après *depuis que*, *il y a*, suivis d'un mot qui désigne un certain espace de temps.

Ex.: *Depuis que je ne vous ai vu*, il s'est passé bien des choses. *Il y a six mois que je ne lui ai parlé.* (*Acad.*)

Mais il faut **pas** ou **point**, si le verbe est au *présent* ou à l'*imparfait de l'indicatif*, car alors le sens est tout différent.

Ex.: Comment se *conduit-il depuis que nous ne le voyons pas?* *Il y avait deux mois que nous ne le rencontrions point.* (*Acad.*)

706. On supprime encore **pas** et **point**:

1° Après un *comparatif*.

Ex.: Il est *plus riche* qu'on **ne** croit. Il écrit *mieux* qu'il **ne** parle.

2° Après *que*, signifiant *pourquoi*.

Ex.: *Que n'êtes-vous arrivé plus tôt?*

3° Après la locution à *moins que*, et *si*, dans le sens de à *moins que*.

Ex.: Je ne sors pas, à *moins qu'il ne* fasse beau. Je ne sortirai point, *si vous ne* venez me prendre à mon domicile.

4° Après *deux négations* jointes par *ni*, ou lorsque *ni* est *répété*.

Ex.: Je **ne** l'absous **ni ne** le condamne. Heureux qui *n'a ni dettes ni procès!*

## 8. EMPLOI ET SUPPRESSION DE NE

707. On emploie **ne** dans la proposition subordonnée :

1<sup>o</sup> Après les verbes *appréhender, avoir peur, craindre, trembler*, quand la proposition *principale* est *affirmative*.

Ex. : Je *crains* qu'il **ne** s'égare. J'*appréhende*, j'*ai peur*, je *tremble* qu'il **ne** vienne. (*Acad.*)

2<sup>o</sup> Après *autre, autrement, plus, mieux, moins, plutôt, meilleur, moindre, pire*, formant un *comparatif*, lorsque la première proposition est *affirmative*.

Ex. : On *se voit* d'un **autre** œil qu'on **ne** voit son prochain. (*La Fontaine.*)

Il *parle* **autrement** qu'il **n'**agit. (*Acad.*)

Il *est* **mieux** reçu qu'il **ne** s'y attendait.

Il *est* **pire** qu'il **n'**était. (*Acad.*)

REMARQUE. — On supprime **ne** dans tous les cas cités plus haut, quand la proposition *principale* est *interrogative*, ou accompagnée d'une *expression négative*.

Ex. : Se *voit-il* du même œil qu'il voit son prochain?

*Parle-t-il* autrement qu'il agit?

Il **n'est pas** mieux reçu qu'il s'y attendait.

Il **n'est pas** pire qu'il était.

708. Quand la proposition *principale* et la proposition *subordonnée* sont formellement *négatives*, l'une et l'autre prennent la négation.

Ex. : L'existence de Napoléon **ne** sera **pas** plus douteuse dans dix siècles qu'elle **ne** l'est aujourd'hui. (*Elle n'est pas douteuse aujourd'hui, elle ne le sera pas dans dix siècles.*)

Le singe **n'est pas** plus de notre espèce que nous **ne** sommes de la sienne. (*Buffon.*)

709. **Ne** s'emploie toujours après à moins que, de peur que, de crainte que.

Ex. : Que faire en un gîte, à moins que l'on **ne** songe? (*La Fontaine.*)

Cachez-lui notre dessein, de peur qu'il **ne** le traverse. (*Acad.*)

710. Après les verbes *appréhender*, *avoir peur*, *craindre*, *trembler*, et les locutions conjonctives *de peur que*, *de crainte que*, on met simplement **ne** quand on *ne désire pas* que la chose arrive.

Ex.: Je crains qu'il **ne** se soit égaré.

On met **ne pas** ou **ne point**, quand *on souhaite* que la chose arrive.

Ex.: Je crains que votre travail **ne soit pas** achevé à temps.

711. Après les verbes *empêcher*, *éviter*, *prendre garde*, l'emploi de **ne** est *de rigueur*.

Ex.: La pluie *empêche* qu'on **ne** sorte.

*Prenez garde* que l'on **ne** vous séduise. (*Acad.*)

712. Après les locutions conjonctives *avant que*, *sans que*, et le verbe *défendre*, on *supprime toujours* la négation **ne**.

Ex.: J'irai le voir *avant* qu'il parte. Je ne puis parler *sans* qu'il m'interrompe. J'ai *défendu* que vous fissiez cette chose. (*Acad.*)

NOTE. Si au lieu de *sans que*, on emploie *que* tout seul, la négation est nécessaire: *je ne puis parler qu'il ne m'interrompe*.

713. Après les verbes *douter*, *nier*, *disconvenir*, etc., et les expressions *il s'en faut*, *il tient à*, etc.:

1<sup>o</sup> **Ne** se supprime d'ordinaire si la proposition *principale* est *affirmative*.

Ex.: Je *doute* qu'il soit prêt. Il *tient à* lui que tu réussisses.

2<sup>o</sup> **Ne** *s'exprime* ou *se supprime*, si la proposition *principale* est *négative* ou *interrogative*.

Ex.: *On ne peut* disconvenir qu'il **ne soit** habile, ou qu'il **soit** habile.

*Doutez-vous* que cela **soit** vrai, ou **ne soit** vrai? (*Acad.*)

3<sup>o</sup> **Ne** doit *se supprimer* si la proposition *subordonnée* exprime un *fait incontestable*.

Ex.: Nous ne doutons pas *que l'âme soit* immortelle.

Aucun homme de bonne foi ne peut nier *qu'il y ait un Dieu*.

## CHAPITRE VIII

## SYNTAXE DE LA PRÉPOSITION

## 1. RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS

714. Si un mot a *plusieurs compléments* exigeant la *même préposition*, celle-ci *se répète* ordinairement *devant chacun d'eux*, surtout s'il s'agit des prépositions les plus usuelles, *à, de, en, par, sur, contre*, etc.

Ex.: Il aime *à* lire et *à* écrire. J'ai besoin *de* vous et *de* lui. Il a voyagé *en* Asie, *en* Afrique et *en* Amérique.

715. En général, on *doit répéter les prépositions* lorsque les compléments ont un sens *opposé*.

Ex.: *Dans* la ville et *dans* la campagne; *par* la force et *par* l'adresse.

Ordinairement les *prépositions* autres que *à, de, en*, ne se répètent pas lorsque les compléments sont étroitement liés par le sens et la construction.

Ex.: Le sénat se défendait *par* sa sagesse, sa justice et l'amour qu'il inspirait pour la patrie.  
(Montesquieu.)

REMARQUE. — Souvent, c'est le goût et l'oreille qu'il faut consulter.

Ex.: Agissez toujours *avec* droiture et bonté. Il remplit ses devoirs *envers* ses parents et *envers* ses maîtres.

716. La *préposition* ne se répète pas *entre plusieurs noms* formant une *seule et même expression*, un titre d'ouvrage, par exemple.

Ex.: La fable *du* Meunier, son fils et l'âne. Le roman *de* Jacques et Marie. Il a perdu son temps *en* allées et venues. (*Acad.*)

## 2. PRÉPOSITIONS ET COMPLÉMENTS

717. Plusieurs **prépositions** peuvent se trouver devant **un seul complément**, pourvu qu'elles expriment un **même rapport** de temps, de manière, etc.

Ex.: Nous l'avons vu *avant, pendant et après* la **classe** (*même rapport de temps*).

Il agit *envers et contre* **tous** (*même rapport de manière*).

Si les **prépositions** expriment des **rapports différents**, on **doit répéter** le complément.

Ex.: J'ai fait cela *pour vous et à cause* de **vous**.

Il a parlé **contre** son **ami**, puis **en** sa faveur.

## 3. REMARQUES SUR QUELQUES PRÉPOSITIONS

## À

718. On emploie **à** entre deux nombres successifs lorsqu'il s'agit d'une chose **susceptible de division**.

Ex.: Cinq **à** six livres, neuf **à** dix mètres.

Mais lorsque le nom, pris pour unité, ne peut présenter de parties fractionnaires, c'est la conjonction **ou** qu'il faut employer.

Ex.: Quatre **ou** cinq hommes, sept **ou** huit maisons.

Il ne faut pas employer la préposition **à** dans les locutions comme celle-ci: *c'est la fête à mon père*. Dites: c'est la fête **de** mon père.

On ne doit pas non plus dire *c'est à vous à jouer*, lorsqu'on veut exprimer une idée de **devoir**, de **droit**, mais: c'est à vous **de** jouer. *C'est à vous à jouer* exprime une idée d'**ordre**, de **tour**.

Ex.: Je viens de jouer, c'est à vous **à** jouer.

## DE

719. **De** s'emploie pour indiquer la **matière d'un objet**.

Ex.: Une montre **d'**or, une médaille **de** bronze, une robe **de** soie.

**De** marque le *sens partitif*, une certaine quantité.

Ex.: Il apporte *de* l'eau, *du* bois. Il déploie *de* l'intelligence, *du* courage.

**De** sert à former l'*infinitif de narration*.

Ex.: Ainsi dit le renard, et flatteurs *d'applaudir*.  
(*La Fontaine.*)

**De** peut se répéter, dans une comparaison, devant chaque terme de cette comparaison.

Ex.: Qui *de* l'âne ou *du* maître est fait pour se lasser?  
(*La Fontaine.*) Il s'agit *de vaincre* ou *de mourir*.

#### À TRAVERS, AU TRAVERS

720. **A** travers, au travers ont le même sens, mais *au travers* veut *de*.

Ex.: Il se joue *au travers* des périls.

**A** travers rejette cette préposition.

Ex.: Sa joie éclatait même *à travers* ses douleurs.

#### EN, DANS

721. **En** s'emploie dans les *expressions générales*, devant les mots *indéterminés*.

Ex.: Partir *en* guerre; monter *en* voiture; fondre *en* larmes.

**Dans** se place devant les *mots déterminés*, au moins dans la pensée.

Ex.: Montez *dans* cette voiture. Ne courez pas *dans* le jardin.

#### AVANT, DEVANT

722. **Avant** marque un rapport de *temps*, de *rang*, de *préférence*. C'est l'opposé de *après*.

Ex.: Il se lève *avant* le jour. On le récompensera *avant* vous. Il faut toujours mettre le devoir *avant* toutes choses.

**Devant** marque un rapport de *lieu*, de *situation*.  
C'est l'opposé de *derrière*.

Ex.: Le servent marche *devant* le prêtre. Tous les hommes sont égaux *devant* Dieu. Le soleil a disparu *derrière* la montagne.

## ENTRE, PARMİ

723. **Durant, pendant.** L'Académie ne met aucune différence entre ces deux mots; néanmoins *durant* semble embrasser une époque dans toute sa durée, et *pendant* semble exprimer un moment, une époque dans la durée.

724. **Entre** désigne l'espace qui sépare *deux* personnes, *deux* choses.

Ex.: Il est assis *entre vous* et *moi*. Les Trois-Rivières sont à mi-chemin *entre Québec* et *Montréal*.

Au figuré, *entre* se dit en parlant du *temps* ou de *choses abstraites*.

Ex.: *Entre* deux et trois heures; *entre* l'amour et la haine; le gris est *entre* le blanc et le noir.

**Parmi** signifie *au milieu de*.

Ex.: *Parmi* les hommes; *parmi* la foule; les fripons se glissent *parmi* les honnêtes gens.

## PRÈS DE, AUPRÈS DE, AU PRIX DE, PRÊT À

725. **Près de et auprès de** marquent la *proximité*, le *voisinage*; mais *près de* s'applique à l'*espace* et au *temps*, *auprès de* à l'*espace seulement*.

Ex.: Il habite *près du* fleuve. Je serai absent *près d'un* mois. Sa maison est *près de* ou *auprès de* la mienne. (*Acad.*)

*Près de* s'emploie dans le sens de *presque*, *environ*; *auprès de* marque le *séjour*, la *présence habituelle*.

Ex.: Il a *près de* vingt ans. Montréal compte *près de* huit cent mille âmes.

Il reste *auprès du* malade. On profite *auprès d'un* savant. (*Acad.*)

726. **Auprès de** s'emploie aussi pour exprimer la *comparaison*.

Ex.: La *terre* n'est qu'un point **auprès du** reste de l'univers. (*Acad.*)

Lorsque les *termes comparés* portent une idée de *prix*, de *valeur*, on emploie **au prix de**.

Ex.: L'intérêt n'est rien **au prix du** devoir. (*Marmon-tel.*) Ce service n'est rien **au prix de** celui qu'il m'a rendu. (*Acad.*)

727. **Près de**, suivi d'un infinitif, signifie *sur le point de*.

Ex.: La lampe est **près de** s'éteindre. On tremble quand on est **près de** mourir.

Il ne faut pas confondre **près** avec **prêt**, qui est un adjectif.

Ex.: Je suis **prêt** à vous suivre. L'ignorance toujours est **prête** à s'admirer.

#### VIS-À-VIS DE

728. **Vis-à-vis** signifie *face à face, en face de*, et se construit avec *de*.

Ex.: Je me plaçai **vis-à-vis de** lui. (*Acad.*)

Dans le langage familier on supprime *de*.

Ex.: C'est **vis-à-vis** votre maison.

**Vis-à-vis** peut être employé *adverbialement*:

Ex.: Ils étaient (*placés*) **vis-à-vis**.

#### VOICI, VOILÀ

729. **Voici** désigne un objet *rapproché*, ou annonce *ce qu'on va dire*.

Ex.: *Voici* ma maison. *Voici* ce que dit le Seigneur: *Aimez-vous les uns les autres.*

**Voilà** désigne un objet *plus éloigné*, ou rappelle *ce qu'on a dit*.

Ex.: **Voilà** l'ennemi *sous nos murs*.

*Gaîté, doux exercice et modeste repas:*

**Voilà** trois médecins qui ne se trompent pas.

(*Domergue.*)

## CHAPITRE IX

## SYNTAXE DE LA CONJONCTION

## REMARQUES SUR QUELQUES CONJONCTIONS

## ET

730. Et s'emploie pour *unir* :

1<sup>o</sup> Deux propositions *affirmatives* : *J'aime l'étude et je m'y applique.*

2<sup>o</sup> Deux propositions dont *l'une* est *affirmative* et *l'autre négative* : *Je plie et ne romps pas.*

3<sup>o</sup> Deux propositions *négatives* dont *chacune* a un *sens négatif* qui lui est propre : *Avec un ami, on n'est pas seul et l'on n'est pas deux.*

(Barthélemy.)

4<sup>o</sup> Les *parties semblables* d'une proposition *affirmative*, sujets ou compléments : *Soyez juste et bon. La présomption et la médiocrité marchent presque toujours de compagnie.*

731. On supprime *et* :

1<sup>o</sup> Quand les *termes* de l'énumération sont *synonymes* ou placés par *gradation*.

Ex. : Son *luxe*, son *faste* importune tout le monde.  
L'équipage *suait*, *soufflait*, *était rendu*.

(La Fontaine.)

2<sup>o</sup> Entre deux propositions commençant chacune par *autant*, *mieux*, *moins*, *plus*.

Ex. : *Plus* on est instruit, *plus* on est modeste.

## NI

732. Ni s'emploie pour *unir* :

1<sup>o</sup> Deux propositions principales *négatives*, dont la dernière est *elliptique*.

Ex. : Il ne boit *ni* ne mange. (*Acad.*)

Le lion n'est pas fait pour tracer les sillons,  
*Ni* l'aigle pour voler dans les humbles vallons.

(*J.-B. Rousseau.*)

2<sup>o</sup> Deux propositions *subordonnées* dépendant d'une *négative*.

Ex. : *Je ne crois pas* qu'il vienne, *ni* même qu'il pense à venir. (*Acad.*)

3<sup>o</sup> Les *parties semblables* d'une proposition *négative*.

Ex. : Il ne faut pas être *avare ni prodigue*. Vous ne devez pas le dire *ni l'écrire*.

REMARQUE. — Dans ce dernier cas, il est plus élégant de supprimer *pas* et de dire : *Il ne faut être ni avare ni prodigue. Vous ne devez ni le dire ni l'écrire.*

733. On ne doit pas employer *ni* devant la préposition *sans*. On dira : *sans force et sans courage*, ou mieux : *sans force ni courage* (non pas : *sans force ni sans courage*).

## PARCE QUE, PAR CE QUE

734. *Parce que*, en deux mots, signifie *par la raison que*.

Ex. : L'enfant crie, *parce qu'il* souffre.

*Par ce que*, en trois mots, signifie *d'après la chose que*.

Ex. : *Par ce que* vous dites, je vois qu'il a raison.

## QUAND, QUANT À

735. *Quand*, conjonction, signifie *lorsque*.

Ex. : On ne se trompe pas *quand* on attribue tout à la prière. (*Bossuet.*) *Quand* il fut rentré, on lui dit la nouvelle.

**Quand**, adverbe, signifie à *quel moment*.

Ex.: **Quand** viendrez-vous?

**Quant à**, locution prépositive, signifie à *l'égard de*, *en ce qui concerne*.

Ex.: **Quant à** cette affaire, n'en parlons plus. **Quant à** moi, j'y consens.

QUOIQUE, QUOI QUE

736. **Quoique**, en un seul mot, a le sens de *bien que*.

Ex.: **Quoique** peu riche, il est généreux. (*Acad.*)

**Quoi que**, en deux mots, signifie *quelle que soit la chose que*.

Ex.: **Quoi que** dise le menteur, on ne le croit pas.  
**Quoi qu'il** advienne. **Quoi qu'on** en dise.

QUE

737. La conjonction **que** s'emploie dans un grand nombre de cas. Voici les principaux:

1<sup>o</sup> **Que** joint *deux propositions*: *Je crois que l'âme est immortelle.*

2<sup>o</sup> **Que** unit les *deux termes* d'une *comparaison*: *Sur les plaines d'Abraham, Montcalm fut plus brave que prudent.*

3<sup>o</sup> **Que** remplace *afin que*: *Approchez, que je vous parle.*

4<sup>o</sup> **Que** signifie *depuis que*: *Il y a deux ans que je ne l'ai vu.*

5<sup>o</sup> **Que** signifie *pourquoi*: *Que ne parliez-vous plus tôt?*

6<sup>o</sup> **Que** signifie *sans que*: *Il ne fait pas de voyage qu'il ne lui arrive quelque accident.*

**Que** peut *se supprimer* dans certains gallicismes.

Ex.: *Quel plaisir (que) de revoir sa patrie! C'est un grand mérite (que) de savoir garder un secret.*

## CHAPITRE X

## SYNTAXE DE L'INTERJECTION

738. **Ah!** marque la *douleur*, la *joie*, l'*admiration*.

Ex.: **Ah!** que je *souffre!* **Ah!** quel *plaisir* de vous voir!  
*Ah!* que *c'est beau!*

**Ha!** exprime la *surprise*, l'*étonnement*, et se prononce brièvement.

Ex.: **Ha!** vous voilà!

739. **Eh!** marque l'*admiration*, la *surprise*.

Ex.: **Eh!** messieurs, que prétendez-vous faire?

**Eh bien!** exprime l'*exhortation*, l'*interrogation*, et sert aussi à marquer une *conclusion*.

Ex.: **Eh bien!** commencez! **Eh bien!** que faites-vous?

**Hé!** sert principalement à appeler.

Ex.: **Hé!** l'ami!

**Hé!** se dit aussi pour *avertir de prendre garde*, pour témoigner de la *pitié*, du *regret*, de l'*étonnement*.

Ex.: **Hé!** qu'allez-vous faire? **Hé!** pauvre homme, que je vous plains! **Hé!** qu'ai-je fait! **Hé quoi!** vous n'êtes pas encore parti! (*Acad.*)

740. **Oh!** marque l'*admiration*, la *surprise*, et sert aussi à donner plus de force au sens.

Ex.: **Oh!** que la nature est belle au printemps! **Oh!** quelle chute! **Oh!** je le ferai comme je vous le promets. (*Acad.*)

**Ho!** sert pour *appeler*, ou marquer la *surprise*, l'*étonnement*, l'*indignation*.

Ex.: **Ho!** dépêchez-vous! **Ho!** que me dites-vous là?

**O** se met devant des *exclamations*, et marque l'*apostrophe*.

Ex.: **O** mon fils! *ô* ma joie! *ô* l'honneur de mes jours!  
(*Corneille.*) **O** temps! *ô* mœurs! **O** Dieu!  
venez à mon aide!

## III. Appendice

## CHAPITRE I

## REMARQUES PARTICULIÈRES

## A, de

741. Il ne faut pas employer la préposition à dans les locutions comme celle-ci: *c'est la robe à ma sœur; c'est la fête à mon père.* Dites: *c'est la robe de ma sœur; c'est la fête de mon père.*

## Aider

742. Aider quelqu'un, c'est fournir à ses besoins, l'aider de ses conseils ou l'appuyer de son crédit: *il faut aider les pauvres.*

Aider à quelqu'un, c'est le soulager en partageant sa peine, ses efforts, son embarras: *aidez à cet homme à porter ce fardeau, aidez-lui à se relever; aidez à cet enfant à faire son thème.*

En parlant des choses on dit toujours *aider à.*

## Aller, être

743. Aller, dans ses temps composés seulement peut se remplacer par les temps correspondants du verbe être; mais dans ce sens, le verbe être suppose le retour; le verbe aller ne le suppose pas. Ainsi: *mon frère a été à Rome*, signifie qu'il y a été et qu'il en est revenu; *il est allé à Rome* marque qu'il n'en est pas encore de retour. (Acad.)

*Je fus, nous fûmes*, pour *j'allai, nous allâmes*, sont des barbarismes. On ne doit donc pas dire: *je fus hier à Montréal, mais j'allai hier à Montréal.*

## Anoblir, ennoblir

744. Anoblir, c'est donner des lettres de noblesse: *il n'y a que le roi qui puisse anoblir. Ennobler, c'est donner de la dignité, du lustre, de l'éclat: les sciences, les beaux-arts ennoblissent une langue. (Acad.)*

## Applaudir

745. Applaudir, avec un complément direct, signifie *battre des mains en signe d'approbation: on a applaudi ces deux acteurs; on a surtout applaudi le premier discours.*

Avec un complément indirect, il a le sens de *féliciter, approuver: s'il faisait cette bonne action, tout le monde lui applaudirait; j'applaudis à votre dévouement et à votre conduite.*

## Après, à

746. C'est une faute d'employer *après* pour *à*, et de dire: *la clé est après la porte; il avait un ruban après son chapeau.* Dites: *la clé est à la porte; il avait un ruban à son chapeau.*

## Assurer

747. Assurer une chose à quelqu'un, c'est affirmer, certifier une chose: *il m'assura que la chose était vraie; Mentor assura à Télémaque qu'il reverrait Ulysse. Assurer quelqu'un d'une chose c'est l'engager fortement à regarder cette chose comme certaine: assurez-le de mon dévouement, de ma reconnaissance.*

## Atteindre

748. **Atteindre**, verbe neutre, se dit des choses, et suppose des efforts à faire: *atteindre au plancher*; et au figuré: *atteindre à la perfection, atteindre au sublime*. (*Acad.*) Dans toute autre acception, **atteindre** est verbe actif et s'emploie sans préposition: *ce danger ne saurait m'atteindre; atteindre l'âge de raison*.

## A terre, par terre

749. **A terre** se dit d'un objet qui ne touchait pas la terre avant d'y tomber, et **par terre**, en parlant de ce qui touche la terre; ainsi *un arbre tombe par terre et ses fruits tombent à terre; un homme qui tombe en se promenant, tombe par terre, et un couvreur qui tombe du haut d'une maison, tombe à terre*.

## A la campagne, en campagne

750. **Etre à la campagne**, c'est être dans une maison de campagne pour y passer quelque temps: *je passerai la belle saison à la campagne*.

**Etre en campagne**, c'est être en mouvement: *l'armée est en campagne; mes gens sont en campagne*.

## Capable, susceptible

751. **Capable** se dit:

1<sup>o</sup> Des choses considérées par rapport à leur capacité intérieure: *cette salle est capable de contenir tant de personnes*.

2<sup>o</sup> Dans le sens d'être en état de faire une chose: *votre cheval n'est pas capable de traîner cette voiture*.

3<sup>o</sup> Il signifie aussi, en parlant des personnes, avoir de l'aptitude, des dispositions à quelque chose : *c'est un homme capable de gouverner.*

**Susceptible** signifie *capable* de recevoir certaines qualités, certaines modifications et ne se dit guère que des choses : *la matière est susceptible de toutes sortes de formes.* *Susceptible* ne s'emploie pas avec un infinitif. Ainsi l'on ne saurait dire : *il n'est pas susceptible d'apprendre la musique.* Employé absolument, il se dit d'une personne qui s'offense aisément : *il est fort susceptible.* (*Acad.*)

#### Changer pour, changer contre

752. **Changer pour, changer contre** se disent indifféremment : *il a changé sa vieille vaisselle pour de la neuve; il a changé ses tableaux contre des meubles.*

Dans l'acception de *convertir, changer la nature* d'une chose, il demande la préposition *en* : *il se vantait de changer tous les métaux en or.*

Au figuré : *l'intempérance change tous les aliments en poison.*

Ce verbe s'emploie aussi elliptiquement, pour signifier changer de linge : *je suis rentré chez moi pour changer.* (*Acad.*) Dans ce sens il ne saurait prendre la forme pronominale; ce serait donc une faute de dire : *je suis rentré chez moi pour me changer.*

#### Colorer, colorier

753. **Colorer**, c'est donner de la couleur, couvrir : *le soleil colore les fleurs; colorer sa faute.*

**Colorier**, c'est appliquer des couleurs : *colorier des images, un tableau.*

## Commencer à, commencer de

754. **Commencer à** désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement: *le soleil commence à briller, cet enfant commence à parler.*

**Commencer de** désigne une action qui aura simplement de la durée: *il commença de parler à cinq heures et ne finit qu'à huit.*

## Comparer

755. L'Académie dit indifféremment **comparer à, comparer avec**: *comparer les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme; comparer la pauvreté de l'un avec la magnificence de l'autre.*

## Consommer, Consumer

756. **Consommer** signifie perfectionner, accomplir, détruire par l'usage: *un homme consommé dans les sciences; consommer des denrées, des fourrages.*

**Consumer** veut dire détruire, user, réduire à rien: *le temps consume toutes choses; le feu consuma un bel édifice.*

## Croire

757. **Croire quelque chose**, c'est l'estimer véritable, certaine: *il croit cette histoire, ce conte.* (Acad.)

**Croire à quelque chose**, c'est y ajouter foi, y avoir confiance: *ils ne crurent pas à sa parole.* (Bossuet.)

**Croire quelqu'un**, c'est ajouter foi à ce qu'il dit: *croyez-vous cet homme-là? Il ne croit pas les médecins.*

**Croire à quelqu'un**, c'est croire à son existence : *croire aux revenants, aux sorciers.* (Acad.)

On dit aussi dans ce sens : *croire en Dieu, en Jésus-Christ, etc.*

#### Déjeuner, dîner, souper

758. On dit *déjeuner, dîner, souper, avec quelqu'un, et déjeuner, dîner, souper de quelque chose : dîner avec un ami ; déjeuner d'un pâté.*

#### Deuxième, second

759. **Deuxième** fait penser à troisième ; *second* ne fait penser qu'à *premier* ; voilà pourquoi on ne doit pas dire : *cet ouvrage a deux volumes, voilà le deuxième.* Si l'ouvrage a plus de deux volumes, on peut dire le *second* ou le *deuxième* volume.

#### Digne, indigne

760. **Digne** sans négation, se dit du *bien* et du *mal* ; avec une négation, il ne se dit que du bien : *digne de récompense, digne de punition ; il n'est pas digne de vos bienfaits.* **Indigne**, avec ou sans négation, ne se dit que du bien : *il s'est rendu indigne de vos faveurs.*

Ainsi l'on ne dira pas : *il est indigne de mort,* il faut prendre une autre tournure et dire, par exemple : *il ne mérite pas la mort.*

#### Disputer

761. **Disputer**, dans le sens de contester, combattre pour obtenir ou pour conserver quelque chose, est *actif* et s'emploie comme verbe *pronominal* : *plusieurs villes se disputent l'honneur de lui avoir donné naissance ; les deux armées se disputèrent longtemps la victoire.* Mais, signifiant être en dé-

*bat, en contestation, en querelle*, il est *neutre*, et ne peut conséquemment avoir de régime direct.

Ne dites donc pas: *ils se disputent continuellement*, mais *ils disputent* ou *ils se querellent continuellement*.

### Egaler, égaliser

762. *Egaler* se dit des *personnes* et des *choses*; *égaler Alexandre*; *égaler les parts, les portions*; *la mort égale tous les rangs*. (Acad.)

*Egaliser* ne se dit que des *choses*: *égaliser les lots*. Le plus souvent il s'emploie dans le sens de rendre plan, uni: *égaliser un terrain, un chemin*. (Acad.)

### Eminent, imminent

763. *Eminent* signifie *haut, très élevé*, ou, au figuré, *excellent et surpassant tous les autres*: *une place éminente, un mérite éminent*.

*Imminent* signifie *inévitable*: *une ruine, une disgrâce imminente*; *un péril imminent*.

### Emprunter

764. *Emprunter*, signifiant *tirer de, devoir à*, prend la préposition *de*: *les magistrats empruntent leur autorité de la justice*; *la lune emprunte sa lumière du soleil*. Dans toutes les autres acceptions, *emprunter* prend indifféremment *à* ou *de*: *emprunter cela à Virgile* ou *de Virgile*.

### Ennuyant, ennuyeux

765. *Ennuyant* veut dire qui contrarie *actuellement*: *quel homme ennuyant! quel temps ennuyant!*

*Ennuyeux*, qui ennuie *habituellement*: *une personne ennuyeuse, un ouvrage ennuyeux*.

## Espérer

766. **Espérer** s'emploie le plus souvent sans préposition: *j'espère gagner mon procès*; et quelquefois avec *de* et l'infinitif, particulièrement lorsqu'il est lui-même à ce mode: *peut-on espérer de vous revoir?* (*Acad.*)

**Espérer**, éveillant l'idée d'une chose future, ne peut être suivi d'un verbe au présent de l'indicatif ou au passé, comme dans cette phrase: *j'espère que vous faites des progrès*. Il faut employer *croire*, *penser*, et dire: *je crois* ou *je pense que vous faites des progrès*.

Il en est de même des verbes *promettre*, *compter*. Ne dites donc pas: *je vous promets que je l'ai vu*, mais *je vous assure que je l'ai vu*; *je compte bien que vous êtes maintenant plus laborieux*, mais *je présume, je pense que vous êtes*, etc. Cependant on dira très bien: *je vous promets de dire la vérité*, parce qu'il s'agit d'une chose à venir.

## Eviter

767. **Eviter** ne doit jamais s'employer dans le sens d'*épargner*. Ne dites donc pas: *je vous éviterai cette peine*; dites: *je vous épargnerai cette peine*.

## Excuse, pardon

768. **Faire ses excuses** à quelqu'un, c'est lui *demander pardon*; c'est donc mal parler que de dire: *je vous demande excuse*.

## Faire

769. 1<sup>o</sup> Dans la supputation des nombres, **faire** s'emploie au lieu d'*être*: *cinq et six font onze* et non *sont onze*.

2° **Faire** s'emploie aussi pour éviter la répétition d'un verbe précédent: *je lui ai écrit comme je devais le faire* (lui écrire).

3° Il ne faut pas écrire: *j'ai à faire à trois heures*, mais *j'ai affaire à trois heures*; cette phrase est elliptique; c'est comme s'il y avait: *j'ai une affaire à trois heures*.

4° **Ne faire que** marque une action fréquemment répétée: *il ne fait que sortir*.

**Ne faire que de** marque une action qui vient d'avoir lieu: *courez, vous l'atteindrez, il ne fait que de sortir*.

#### Imposer, en imposer

770. **Imposer**, c'est inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte: *la présence de cet homme impose*.

**En imposer** signifie *mentir, tromper, faire accroire*: *vous voulez en imposer à vos juges; il vous en impose, ne le croyez pas*.

#### Infester, infester

771. **Infester**, c'est gâter, corrompre: *ce marais infecte l'air; l'hérésie infecta ce pays*.

**Infester**, c'est ravager, désoler: *les pirates infestaient ces côtes; les rats infestaient cette maison*.

#### Insulter

772. **Insulter** quelqu'un, c'est l'outrager, le maltraiter: *insulter quelqu'un de paroles*. **Insulter** à quelqu'un ou à quelque chose, c'est manquer au respect, aux égards qu'on lui doit: *il ne faut pas insulter au malheur; leurs chants d'allégresse insultent à ma douleur*.

## Joindre

773. Joindre, signifiant ajouter, veut la préposition à : *joignez cette maison à la vôtre*. Dans le sens d'unir, d'allier, il s'emploie sans préposition, ou bien il prend indifféremment *et*, à ou *avec* : *joindre la prudence et la valeur* ; *joindre le mérite et la modestie*, ou *le mérite à la modestie, avec la modestie*. Toutefois à est plus usité que *avec*.

## Matinal, matineux

774. Matinal, qui s'est levé de bonne heure : *vous êtes bien matinal aujourd'hui*.

Matineux, qui a l'habitude de se lever matin : *les habitants de la campagne sont matineux*.

## Mêler

775. Mêler avec, mettre ensemble deux ou plusieurs choses et les confondre : *mêler l'eau avec le vin*. Mêler à, joindre, unir : *mêler le grave au doux* ; *mêler les affaires aux plaisirs*. On dit aussi avec la conjonction *et* : *cet auteur a mêlé l'agréable et l'utile*. (Acad.)

## Midi, minuit

776. Midi, minuit, deux noms masculins toujours du singulier. En conséquence l'on doit dire : *sur le midi, sur le minuit*. On doit dire aussi : *midi est sonné, minuit est sonné*, et non pas *midi a sonné, minuit a sonné*, car ici les deux verbes expriment l'état, le temps où l'on est, et non l'action des heures.

## S'occuper

777. **S'occuper à quelque chose**, c'est simplement y travailler pour ne pas rester oisif : *il s'occupe en ce moment au jardin*. **S'occuper de quelque chose**, suppose de l'ardeur, du zèle, de la constance : *il s'occupe de poésie; cette femme ne s'occupe que de son ménage*.

## Pardonner

778. Ce verbe est *neutre* pour les personnes et *actif* pour les choses. On dit : *pardonner à quelqu'un et pardonner quelque chose*. *Pardonnez-lui cette distraction; pardonnez mon impatience, ma gaucherie*. **Pardonner** prend à cependant devant un nom représentant des choses qui sont, pour ainsi dire, personnifiées : *pardonnez à mon ignorance, à mon amitié*.

## Participer

779. **Participer à**, c'est *avoir part à* : *participer à une conjuration; participer à sa douleur*. **Participer de**, c'est tenir de la nature de : *le pathétique participe du sublime; le mulet participe de l'âne et du cheval*.

## Pire, pis

780. **Pire** s'emploie dans le sens de *plus mauvais, plus méchant* : *Henri VIII était pire que Tibère*, c'est-à-dire plus méchant : *ce vice-là est encore pire que le premier*, c'est-à-dire plus mauvais.

**Pis** s'emploie surtout comme adverbe et signifie *plus mal* : *alors il était bien malade, aujourd'hui il est pis que jamais*, c'est-à-dire *plus mal que jamais*. Comme nom, on emploie **pis** et non **pire** : *le pis qui puisse arriver*. (*Acad.*) On dit *de mal en pis*, et non *de mal en pire*.

## Plaire

781. Ce qui plaît signifie ce qui est agréable: *je ferai tout ce qui me plaira*, c'est-à-dire *tout ce qui me sera agréable*. Ce qu'il plaît signifie ce que l'on veut: *je ferai tout ce qu'il vous plaira*, c'est-à-dire, tout ce que vous voudrez: *cet enfant fait tout ce qu'il lui plaît*, c'est-à-dire, *tout ce qu'il veut*.

## Plier, ployer

782. Plier se dit plus ordinairement de ce qui se met en plusieurs doubles: *plier du linge, des serviettes, des habits, une lettre*. Il signifie aussi courber, fléchir: *plier des branches d'arbre, plier de l'osier, plier les genoux; la branche pliait sous lui*.

Ployer signifie: 1<sup>o</sup> fléchir, courber: *ployer une branche d'arbre, ployer les genoux en marchant*; 2<sup>o</sup> il signifie aussi arranger une chose en la mettant en rouleau, en paquet, etc.: *ployez votre marchandise, ployez votre serviette, ployez vos habits*, etc. (Acad.)

## Près de, prêt à

783. Près de signifie *sur le point de*: *cet homme est près de mourir*, c'est-à-dire *sur le point de mourir*.

Prêt à signifie *disposé à*; *maintenant il est prêt à mourir*, c'est-à-dire *disposé à mourir*.

## Se rappeler

784. Se rappeler veut toujours un complément direct. On ne doit donc pas dire: *je me rappelle*

*de cette aventure, oui, je m'en rappelle; mais, je me rappelle cette aventure, oui, je me la rappelle.*

Suivi d'un infinitif, **se rappeler** s'emploie avec ou sans la préposition *de*: *je me rappelle l'avoir vu, ou de l'avoir vu.*

### Ressortir

785. Il ne faut pas confondre **ressortir**, sortir de nouveau, et **ressortir**, être du ressort, de la dépendance de quelque juridiction: le premier se conjugue comme **sortir**: *je ressors, tu ressors, etc.; je ressortais, nous ressortions, etc.*; le second se conjugue comme **finir** et est toujours suivi de la préposition *à*: *je ressortis, tu ressortis, nous ressortissons; je ressortissais; ressortissant; cette affaire ressortit au juge de paix; les tribunaux de première instance ressortissent à leurs cours d'appel respectives; les tribunaux de plusieurs provinces étaient ressortissants au Parlement de Paris. (Acad.)*

### Réunir, unir

786. **Réunir**, signifiant *posséder*, exclut la préposition: *réunir le courage et la prudence.*

**Unir** veut *à*: *unir le talent à la vertu; unir le courage à la prudence.*

### Servir à rien, servir de rien

787. **Servir à rien** marque une inutilité *momentanée*: *ses talents ne lui servent à rien maintenant.*

**Servir de rien** exprime l'inutilité *absolue*: *les murmures contre les décrets de la Providence ne servent de rien; des lunettes ne serviraient de rien à un aveugle.*

## Succomber

788. Succomber sous, c'est ployer sous : *il succomba sous le poids; ce mulet succombe sous sa charge; et au figuré: succomber sous le poids des années.* Succomber à, c'est céder à : *il succombe à la douleur, à la tentation.*

## Suppléer

789. Suppléer quelque chose, c'est remplacer ce qui manque par une chose de même nature : *ce sac doit être de mille francs; s'il y a cent francs de moins, je les suppléerai.* (Acad.)

On dit de même suppléer quelqu'un, c'est-à-dire, le remplacer dans ses fonctions.

Suppléer à quelque chose, c'est réparer le manquement, le défaut, la pénurie d'une chose par une autre : *la valeur supplée au nombre; son mérite suppléait au défaut de naissance.* Dans ce cas, la chose qui supplée n'est pas de même nature que la chose qui manque.

## Tarder

790. Tarder prend indifféremment à ou de; mais l'usage, dit l'Académie, préfère **tarder à**; *on a trop tardé à envoyer ce secours.* Employé impersonnellement, il ne prend que **de** : *il me tardait de vous voir.*

## Témoin

791. Témoin, placé au commencement d'une phrase, et à témoin sont toujours invariables : *témoin les victoires qu'il a remportées; je vous prends tous à témoin.* (Acad.) Hors de là, témoin prend s au pluriel : *messieurs, je vous prends pour témoins; nous sommes tous témoins de ce fait.*

## Tous les deux, tous deux

792. Tous les deux signifie l'un et l'autre : *tous les deux sont partis*, l'un d'un côté, l'autre d'un autre. Tous deux marque ordinairement simultanéité : *ils partirent tous deux pour la ville.* (Acad.) Ainsi *tous deux sont à la chasse* signifie simplement qu'il font l'action de chasser, sans qu'ils la fassent ensemble.

On dit de même tous les trois ou tous trois, tous les quatre ou tous quatre, mais on va rarement au delà de ce dernier nombre sans employer l'article : *ils sont arrivés tous les cinq, tous les six*, etc.

## Vacance, vacances

793. Au singulier, *vacance* signifie le temps pendant lequel une charge n'est pas remplie : *La vacance d'un siège épiscopal.* Au pluriel, *vacances* signifie le temps de repos pendant lequel cessent les études des écoles : *être en vacances.* On dit cependant : *un jour de vacance.*

## Vénéneux, venimeux

794. Vénéneux ne se dit que des plantes, des végétaux qui contiennent du poison : *la ciguë est une plante vénéneuse.*

Venimeux ne se dit que des animaux et des objets qu'on suppose infectés de leur venin : *la vipère est venimeuse; on dit que les herbes sur lesquelles le crapaud a passé sont venimeuses.* (Acad.)

---

## CHAPITRE II

## LOCUTIONS VICIEUSES

## 1. PURETÉ DU LANGAGE

795. La pureté du langage consiste à n'employer que les locutions, les tournures et les mots *autorisés* par les *règles* de la grammaire, ou du moins par les *bons écrivains*.

## 2. FAUTES DU LANGAGE

796. Les *fautes* contre la pureté du langage sont le *barbarisme*, le *solécisme* et le *néologisme*.

797. Le *barbarisme* est une faute de langue qui consiste à se servir de *mots forgés* ou *altérés*: *airé, écopeau, aréonaute*, pour *aéré, copeau, aéronaute*; ils *réduirent*, pour ils *réduisirent*; il a *recouvert* la vue, pour il a *recouvré* la vue; *ajamber* un ruisseau, pour *enjamber* un ruisseau.

NOTE. — *Barbarisme* vient du latin *barbarismus*, formé de *barbarus*, barbare, qualification que donnaient les Romains à tous les peuples étrangers qui ne parlaient pas leur langue.

798. Le *solécisme* est une faute *contre la syntaxe*: je désirerais que vous *veniez*; c'est à lui à qui je veux parler; je m'*en* rappelle; *pardonnez vos ennemis*, etc., sont autant de *solécismes*.

NOTE. — **Solécisme** vient du grec, *soloikos*, habitant de Soles (*en Cilicie*), ville où l'on parlait un grec corrompu.

799. Le **néologisme** est l'affectation d'employer des *termes nouveaux* ou de donner aux mots reçus des *significations inusitées*.

NOTE. — Il faut les diviser en deux catégories, dit Aug. Brachet, les *bons* néologismes et les *mauvais*, les importations *utiles* et les néologismes *funestes*. Je rangerai dans la *première classe* les mots que les *besoins scientifiques* ont introduits dans notre langue: *photographie, gazomètre, télégraphie*, etc.; à des *idées nouvelles*, il fallait des *mots nouveaux*; il en est de même, dans une certaine mesure, des importations de mots étrangers que les fusions des peuples et les relations internationales ont amenées parmi nous. C'est la *langue anglaise* qui en fournit la plus grande part: *budget, jury, dandy, festival, boxe, touriste, dogue, drainage, wagon, rail, tunnel, express*, etc.

Les *mauvais néologismes* sont ceux qui expriment des *idées anciennes* par des *mots nouveaux*. Le *journalisme* et la *tribune* nous en ont inondés, sans parler du développement exagéré des mots anciens, c'est-à-dire de la création d'une masse de dérivés lourds et déplaisants.

## 3. LES MOTS CANADIENS

REMARQUE. — “Il y a vraiment des choses qui ne sont pas de la France, mais qui sont du Canada, et, pour les dire, des mots canadiens que la langue française ne connaît pas.” (*Adjutor Rivard.*)

Ces *mots canadiens*, nés chez nous, créés par le peuple, sont désignés sous le nom de “*canadianismes*”. En voici quelques-uns :

Une bordée de neige.	Une pagée de clôture.
Une poudrerie.	Une corvée.
Une batture de glace.	Le solage de la maison.
Une traîne sauvage.	La câline de grand'mère.
Les balises des chemins d'hiver.	A la brunante.
Une sucrerie.	Un clair d'étoiles.
Un casseau de tire.	Il y a belle lurette.
Une clôture d'embaras.	A cœur d'année.

Les *canadianismes* consacrés par l'usage et qui sont l'expression de la vie canadienne, méritent notre respect.

## 4. DE L'ANGLICISME

800. Au Canada, la *dualité des langues* rend plus difficile l'observation des règles de la grammaire française. Des *anglicismes* se glissent dans le vocabulaire et dans la syntaxe. On peut donc distinguer l'anglicisme *lexicologique* et l'anglicisme *syntaxique*.

801. L'anglicisme lexicologique est :

1° La substitution d'un mot anglais au mot français correspondant.

Ex. : Le *boss*, pour le *patron*; un *ticket*, pour un *billet*;  
le *coat*, pour le *veston*.

2° L'attribution à un mot français d'un sens qui n'appartient qu'à son homonyme anglais.

Ex.: Des *termes* faciles, pour des conditions faciles.

3° L'emploi d'une locution, d'un mot français traduits littéralement de l'anglais.

Ex.: Faire *application*, pour faire *une demande*; si ce n'était pas trop de trouble, je serais *anxieux* d'avoir un *appointment* avec vous, pour: si cela *ne vous dérangeait pas trop*, je serais *désireux* de *prendre rendez-vous*.

4° L'addition d'un suffixe français à un radical anglais.

Ex.: Faire *checker* son bagage, pour: faire *enregistrer* son bagage; *collecter* des *comptes*, pour: *percevoir* des *redevances*.

802. L'anglicisme syntaxique est l'emploi d'une *tournure empruntée* à la *langue anglaise*, et que la syntaxe française ne reconnaît ou ne recommande pas.

L'anglicisme syntaxique se manifeste surtout:

1° Par l'*abus* de la *forme passive*, propre à l'anglais, au lieu de la *forme active*, qui est un des traits essentiels de la langue française.

Ex.: Les marchandises demandées *vous seront expédiées* sans retard, pour: *Nous vous expédions* sans retard les marchandises demandées.

2° Par l'*abus* de la *forme impersonnelle* (*il a été dit...*), et de la *forme dubitative* (*je suppose...*, *si j'ai bien compris*).

REMARQUE. — L'*anglicisme syntaxique* est *plus dangereux* que l'autre, parce qu'il est moins perceptible; mais, lexicologique ou syntaxique, l'*anglicisme* est une *in correction* de langage.

## 5. FAUTES À CORRIGER

## Noms

*Ne dites pas :*

Vous aurez à faire à moi.  
Des angoises.  
Une arche de triomphe.  
Elle est ma bailleuse de fonds.  
Le cahotement d'une voiture.  
Voix de Centaure.  
En définitif.  
Ecopeau.  
Castonade.  
Ecosse de pois.  
Darte (maladie de la peau).  
Un dinde.  
Douelle (planche pour tonneau).  
Une exemple d'écriture.  
Une échaffourée.  
L'irruption d'un volcan.  
Monter les escaliers.  
L'envers de cette médaille.  
Le dehors d'un bâtiment.  
Gigier.  
Linceuil.  
Sur les minuit.  
Plurésie.  
Revenge.  
Soubriquet.  
Sans dessus dessous.  
Tête d'oreiller.

*Dites :*

Vous aurez affaire à moi.  
Des angoisses.  
Un arc de triomphe.  
Elle est ma bailleresse de fonds.  
Le cahot d'une voiture.  
Voix de Stentor.  
En définitive.  
Copeau.  
Cassonade.  
Cosse de pois.  
Dartre.  
Une dinde.  
Douve.  
Un exemple, un modèle d'écriture.  
Une échaffourée.  
L'éruption d'un volcan.  
Monter l'escalier, les degrés.  
Le revers de cette médaille.  
L'extérieur d'un bâtiment.  
Gésier.  
Linceul.  
Sur le minuit.  
Pleurésie.  
Revanche.  
Sobriquet.  
Sens dessus dessous.  
Taie d'oreiller.

## Adjectifs

Une maison bien airée.  
Cet enfant est plus vieux que son frère.  
Ce couteau a le tranchant bien effilé.

Une maison bien aérée.  
Cet enfant est plus âgé que son frère.  
Ce couteau a le tranchant bien affilé.

*Ne dites pas :*

Il est esclopé.  
 Cet homme est fortuné.  
 Un petit peu.  
 Tant pire, il va pire.  
 Cette eau n'est pas buvable.  
 Propos capable de nuire.  
 Tentatif.  
 Vous êtes impardonnable.

*Dites :*

Il est éclopé.  
 Cet homme est riche.  
 Un peu.  
 Tant pis, il va pis.  
 Cette eau n'est pas potable.  
 Propos susceptible de nuire.  
 Tentant.  
 Vous êtes inexcusable.

**Pronoms**

Je lui en défie.  
 Donnez-moi-z'en.  
 Ce discours m'a fait impression.  
 Il n'y a pas que moi.

Je l'en défie.  
 Donnez-m'en.  
 Ce discours a fait impression sur moi.  
 Je ne suis pas le seul.

**Verbes**

Acculer ses souliers.  
 Bailler aux corneilles.  
 Il brumasse.  
 Remplir un but.  
 La grenouille croasse.  
 Je me suis laissé dire.  
 Demander excuse.  
 Désagrafer.  
 Dormir un bon somme.  
 Ce mot m'a échappé.  
 Défaufiler.  
 J'espère, je compte qu'il se porte bien.  
 Tâchez qu'il soit content.  
 Elever les yeux au ciel.  
 Je sors d'être malade.  
 Il a fait une longue maladie.  
 Vider de l'eau dans un vase.

Eculer ses souliers.  
 Bayer aux corneilles.  
 Il bruine.  
 Atteindre un but.  
 La grenouille coasse.  
 On m'a dit.  
 Faire des excuses.  
 Dégrafer .  
 Faire un bon somme.  
 Ce mot m'est échappé.  
 Efaufiler.  
 Je pense, je présume qu'il se porte bien.  
 Faites en sorte qu'il soit content.  
 Lever les yeux au ciel.  
 Je viens d'être malade.  
 Il a eu une longue maladie.  
 Verser de l'eau dans un vase.  
 Voyons, jugez.  
 Faire de la musique.  
 Il a recouvré la santé, la

Voyons voir, jugez voir.  
 Jouer de la musique.  
 Il a recouvert la santé, la

*Ne dites pas :*

vue.  
 Soupoudrer.  
 Sercler (arracher les mauvaises herbes).  
 Tâchez que je sois satisfait.  
 Transvider.  
 Vider de l'eau dans un vase.

**Je** vous observerai que.....  
 Solutionner la question.  
 Vous vous contredites.  
 Embrasser une carrière.  
 Il reste dans cette rue.  
 Substentez-vous.

*Dites :*

vue.  
 Saupoudrer.  
 Sarcler.  
 Faites en sorte, etc.  
 Transvaser.  
 Verser de l'eau dans un vase.

**Je** vous ferai observer que...  
 Résoudre la question.  
 Vous vous contredisez.  
 Suivre, choisir une carrière.  
 Il demeure dans cette rue.  
 Sustentez-vous.

**Adverbes**

Mon frère est tombé et moi avec.  
 J'irai vous voir pour sûr dimanche prochain.  
 Il me doit aux environs de 200 fr.  
 Il est venu expressément pour cette affaire.  
 On a parlé mal de lui.  
 Prenez garde de ne pas tomber.  
 A la rebours.  
 On le voit toujours à rien faire.

Mon frère est tombé et moi aussi.  
 J'irai vous voir certainement dimanche prochain.  
 Il me doit environ 200 fr.  
 Il est venu exprès pour cette affaire.  
 On a mal parlé de lui.  
 Prenez garde de tomber.  
 A rebours *ou* au rebours.  
 On le voit toujours à ne rien faire.

**Prépositions**

Bon pour manger.  
 A couvert de la pluie.  
 Acheter, vendre bon marché.  
 Venir à bonne heure.  
 J'ai, nous avons plusieurs endroits à aller.  
 Elle a cru de bien taire.  
 Je le protège par rapport *ou* à rapport à vous.

Bon à manger.  
 A l'abri de la pluie.  
 Acheter, vendre à bon marché.  
 Venir de bonne heure.  
 Je dois, nous devons aller dans plusieurs endroits.  
 Elle a cru bien faire.  
 Je le protège à cause de vous.

*Ne dites pas :*

En outre de cela.  
 Il l'a fait par exprès.  
 Je crois de bien faire.  
 Lire sur un journal.  
 Il est trop sévère vis-à-vis  
 de ses enfants.  
 Cet enfant ressemble à son  
 père comme deux gout-  
 tes d'eau.  
 Partir à la campagne.  
 Plus qu'à demi mort.  
 Faire une chose à la perfec-  
 tion.  
 Il tarde de répondre.  
 Aller aux vêpres.  
 Je me suis en allé.  
 Je compte de partir.  
 Poli vis-à-vis de moi.  
 Il est après écrire.  
 Sous le rapport du style.

*Dites :*

Outre cela.  
 Il l'a fait exprès.  
 Je crois bien faire.  
 Lire dans un journal.  
 Il est trop sévère envers  
 ses enfants.  
 Cet enfant et son père se  
 ressemblent comme deux  
 gouttes d'eau  
 Partir pour la campagne.  
 Plus d'à demi mort.  
 Faire une chose en perfec-  
 tion.  
 Il tarde à répondre.  
 Aller à vêpres  
 Je m'en suis allé.  
 Je compte partir.  
 Poli envers moi.  
 Il est à écrire.  
 Au point de vue du style.

**Conjonctions**

Ainsi donc, ainsi par consé-  
 quent.  
 En cas qu'il obtienne la  
 permission.  
 Crainte qu'il se fâche.  
 Or donc il arrivera demain.  
 Puis ensuite.  
 Malgré qu'il fasse.  
 De façon à ce que...

Ainsi.  
 Au cas qu'il obtienne la  
 permission.  
 De crainte qu'il ne se fâche.  
 Donc il arrivera demain.  
 Ensuite.  
 Quoi qu'il fasse.  
 De façon que...



## CHAPITRE III

## DE LA PRONONCIATION DES LETTRES

803. **A** ne se prononce pas dans *août*, *aoriste*, *curaçao*, *Saône*, *taon*, *toast* (*tôte*).

804. **Ai** a le son de l'*e* muet dans *faisant*, (*fesant*) *je faisais*, etc., *faiseur*, et celui de *i* a dans *douairière*.

805. **B sonne** dans les noms propres: *Joab*, *Job*, *Jacob*, etc., et dans *rumb*.

806. **C** est *nul* dans *accroc*, *almanach*, *amict*, *arsenic*, *banc*, *blanc*, *clerc*, *cotignac*, *cric*, *estomac*, *flanc*, *franc*, *jonc*, *lacs* (*filets*), *marc* (*poids*), *porc*, *tabac*, *tronc*, etc.; mais il sonne dans *arc*, *bloc*, *cognac*, *échec*, *estoc*, *Languedoc*, *Marc* (*nom propre*), etc.

807. **C** a le son de *g* dans *second*, *secondement*, *seconder*, et celui de *s* dans *violoncelle* et *vermicelle*. **Ch** a le son de *k* dans *Achab*, *anachorète*, *archange*, *archiépiscopal*, *archonte*, *chaos*, *catéchumène*, *Chalcédoine*, *chiromancie*, *exarchat*, *lichen*, *Melchior*, *Michel-Ange*. **Ch** est *doux* dans *Achéron*, *Zachée*, *Joachim*, etc.

808. **D** final *sonne* dans *sud*, *Talmud*, et dans les noms propres: *David*, *Joad*, etc.

809. **D** a souvent le son du *t* lorsqu'il se lie avec la *voyelle* ou l'*h* muet qui suit: *grand arbre*, *grand homme*, de *fond* en comble, etc.

810. **E** est *nul* dans Caen (*ville*), et il a le son de l'*a* dans *indemnité, femme, hennir, solennel*, et les dérivés, et dans les adverbes en *mmment*: *éminemment, récemment, prudemment*, etc.

811. **En** se prononce *in* dans *agenda, appendice, compendium, pensum, Rubens (Rubince)*, etc.

812. **F** est *nul* dans *cerf-volant, chef-d'œuvre, nerf de bœuf*, et dans les pluriels, *œufs, bœufs, nerfs*.

813. **G** est *nul* dans *faubourg, hareng, legs, seing*, etc.; il sonne comme *k* ordinairement à la fin des mots devant une *voyelle* ou un *h* muet: *suer sang et eau, un long hiver*, etc.

814. **Gn** se prononce *gu-n* dans *Gnide, gnome, cognat, igné, ignition, stagnation, inexpugnable, diagnostic*.

815. **H** est *aspiré* dans les mots suivants et dans les dérivés de ceux qui sont marqués d'un astérisque :

ha!	halot,	harceler,	*hâter,
*hâbleur,	halte,	hardes,	hauban,
*hache,	hamac,	*hardi,	haubert,
hagard,	hameau,	harem,	*hausse,
haha,	hampe,	hareng,	hausse-col,
haïe,	hamster,	harengère,	*haut,
haïe!	han,	hargneux,	hautbois,
haïllons,	hanap,	haricot,	Hautesse,
*haine,	hanche,	haridelle,	hâve,
haire,	hangar,	harnacher,	havre,
halage,	hanneton,	haro,	havresac,
*hâle,	*hanse,	harpe,	
haletant,	hanter,	harper,	hé!
hallage,	*happer,	harpie,	heaume,
halle,	haquenée,	*harpon,	héler,
hallebarde,	haquet,	hart,	hem!
hallier,	harangue,	hacard,	*hennir,
halo,	haras,	hase,	héraut,
haloir,	*harasser,	haste,	hère,

*hérissier,	hoc,	*hotte,	*housser,
*hernie,	hoche,	Hottentot,	*houssoir,
héron,	hochepot,	*Houblon,	houx,
héros,	*hocher,	*houe,	hoyau,
herpe,	hochet,	houïe,	
*herse,	holà!	*houïe,	huche,
hêtre,	*Hollande,	houlette,	hue!
heu!	homard,	houp!	*huer,
*heurt,	hongre,	*houppe,	huguenot,
	*Hongrie,	houppelande,	*huit,
hibou,	hongroyeur,	hourï,	hulan,
hic,	honnir,	hourque,	*hune,
hïdeux,	*honte,	hourra,	*huppe,
*hie,	hoquet,	hourvari,	hure,
*hiérarchie,	hoqueton,	housard,	*hurler,
hissier,	*hordage,	houseaux,	hussard,
	horde,	houspiller,	hutin,
ho!	horion,	houssaie,	hutte,
hobereau,	hors,	housse,	hyacinthe,

816. **H** est encore *aspiré* dans les composés des mots précédents : *enhardi*, *déharnaché*, etc. On excepte *exhausser* et *exhaussement*.

Quoique aspirée dans *héros*, la lettre **h** est muette dans *héroïne*, *héroïque*, *héroïquement*.

817. **I** est *nul* dans *oignon*, *Montaigne* (nom propre).

818. **L** est *nul* dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fusil*, *gril*, *fenil*, *outil*, *persil*, *sourcil*, *gentil*, et dans le pluriel *gentilshommes*.

819. **M** est *nul* dans *damner*, *condamner*, *automne*, mais il sonne dans *automnal*.

820. **N** est *nul* dans *Béarn*, et sonne dans *abdomen*, *amen*, *Eden*, *hymen*, *Tarn*, etc.

821. **O** ne se prononce pas dans *Laon*, (ville), *paon*, *paonne*, *faon*; il est *aspiré* dans *onse*, *onzième*, *oui*.

822. **P** est *nul* dans *dompter, prompt, baptême, sept, exempt, exempter*; mais il sonne dans *septuagénnaire, exception, etc.*

823. **Q** ne sonne pas dans *coq d'Inde*, quoiqu'il se prononce dans *coq*. Il sonne aussi dans *cing*, quand il n'est pas suivi d'une consonne.

**Qu** a le son de *cou* dans *aquatique, quadragénaire, équateur, équation, in-quarto, quadrilatère, quadragésime, quadrature, quadrupède, quatuor, exequatur, etc.*

**Qu** a le son de *ku* dans *équestre, équitation, équilatéral, Quinte-Curce, Quirinal, liquéfaction, questeur, etc.*

824. **R** sonne : 1<sup>o</sup> dans les monosyllabes, *cher, fer, or, mur, mer, etc.*; 2<sup>o</sup> dans les infinitifs de la première conjugaison lorsqu'ils sont suivis d'un *h* muet ou d'une voyelle; 3<sup>o</sup> dans les infinitifs de la deuxième et de la troisième conjugaison; 4<sup>o</sup> dans les mots en *ir* et en *oir*: *désir, soupir, espoir, parler*; 5<sup>o</sup> dans *magister, cancer, belvédér, éther, cuiller, Jupiter, Esther, etc.*

825. **S** est *nul* dans *Duguesclin, dès que, tandis que*, et à la fin des mots: *divers, os* (au singulier, *osse*; au pluriel *ô*), *avis, alors*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle ou un *h* muet.

Il sonne dans *as, aloès, atlas, vis, blocus, chorus, choléra-morbus, florès, dervis, gratis, mœurs, rébus, ours, relaps, maïs, mars, laps, jadis, vasistas, Rubens, etc.*

Entre deux voyelles, **s** se prononce comme **z**: *maison, désunir, etc.* On excepte *désuétude, anti-social, préséance, présupposer, etc.*

**S**, entre une voyelle et une consonne, se prononce néanmoins comme *z* dans *balsamine*, *balsamique*, *transiger*, *transaction*, *transalpine*, *transit*, *transition*, *transitoire*, etc.

**Sh** se prononce *che* dans *Shakespeare*, *schako*, *shérif*, *Shetland*, etc.

826. **T** final se fait toujours sentir dans *abject*, *accessit*, *apt*, *brut*, *contact*, *correct*, *chut*, *dot*, *direct*, *déficit*, *lest*, *net*, *granit*, *rapt*, *strict*, *tract*, *transit*, *vivat*, *est*, *ouest*, *zénith*, *zist*, *zest*, etc.

827. **U** se prononce dans *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser*, *arguer*, *Guise* (nom propre), *inextinguible*.

828. **W** n'est usité en français que dans les mots empruntés aux langues étrangères. Il a la valeur du *v* simple dans les mots empruntés à l'allemand; ainsi *Wagram*, *Waterloo* doivent se lire *Vagram*, *Vaterlo*. Dans l'anglais et le hollandais, *w* a le son de *ou*: ainsi *Washington* doit se lire *Ouashingteune*; *Wellington*, *Ouellingteune*.

829. **X** se prononce *gz* dans *Xavier*, *exercice*; tantôt *cs*: *extrême*; et tantôt *z*: *deuxième*, *sixième*, et enfin comme deux *s*: *Auxerre*, *Aix*, *dix*, etc. *Xerxès* se prononce *Gzer-ksès*.

830. Le son *hip* s'écrit par *i* devant deux *p*: *Hippolyte*, *Hippocrate*, et par *y* devant un seul *p*: *hyperbole*, *hypothèque*, etc.

831. **Z** a le son de *s* dans *Metz*.

---

## TABLE DES MATIERES

*Les chiffres renvoient aux pages.*

Préface .....	7
<b>PREMIERE PARTIE — Eléments</b>	
1. Notions préliminaires	
Chapitre I. — <i>Les lettres</i> .....	9
Langage et alphabet, 9 — Voyelles, 10 — Diph- tongues, 12 — Consonnes, 12 — Euphonie, 13 — Syllabes, 14.	
Chapitre II. — <i>Les signes</i> .....	15
Signes orthographiques, 15 — Signes de punctua- tion, 16 — Orthographe, 19.	
<b>II. Eléments des Dix Parties du Discours</b>	
Chapitre I. — <i>Eléments du nom.</i> .....	21
Définition, 21 — Division, 21 — Du genre, 22 — Du nombre, 27 — Complément du nom, 29 — Analyse du nom, 29.	
Chapitre II. — <i>Eléments de l'article.</i> ....	31
Définition, 31 — Elision et contraction, 31 — Analyse de l'article, 32.	
Chapitre III. — <i>Eléments de l'adjectif.</i> ..	34
I. De l'adjectif qualificatif.	
Définition, 34 — Adjectif substantif, substantif adjectif, 34 — Formation du féminin dans les adjectifs, 35 — Formation du pluriel dans les ad- jectifs, 38 — Accord de l'adjectif avec le nom, 39 — Degrés de signification dans les adjectifs, 39 — Complément de l'adjectif qualificatif, 40.	
II. Des adjectifs déterminatifs	
De l'adjectif démonstratif, 41 — Des adjectifs possessifs, 42 — Des adjectifs numériques, 42 — Des adjectifs indéfinis, 44 — Analyse de l'adjec- tif, 45.	

**Chapitre IV. — *Eléments du pronom.* . . . . 46**

Définition et division, 46 — Des pronoms personnels, 46 — Des pronoms démonstratifs, 43 — Des pronoms possessifs, 49 — Des pronoms relatifs, 49 — Des pronoms indéfinis, 51 — Complément des pronoms, 52 — Analyse du pronom, 52.

**Chapitre V. — *Eléments du verbe.* . . . . . 54**

Définition et division, 54 — Sujet du verbe, 55 — Complément du verbe, 55 — Radical et terminaison, 58 — Modifications du verbe, 58 — Accord du verbe avec son sujet, 59 — Du temps, 59 — Du mode, 61 — De la conjugaison, 62 — Auxiliaires, 63 — Différentes sortes de verbes, 63 — Conjugaisons, 67 — Remarques sur la conjugaison de certains verbes, 85 — Remarques sur la conjugaison interrogative, 104 — Verbes réguliers, irréguliers, défectifs, 105 — Formation des temps, 106 — Tableaux des verbes irréguliers, 108.

**Chapitre VI. — *Eléments du participe.* . . 117**

Définition et division, 117 — Participe présent et adjectif verbal, 118 — Participe passé, 118 — Analyse du verbe, 119.

**Chapitre VII. — *Eléments de l'adverbe.* . . 121**

Définition et division, 121 — Remarques particulières, 122 — Analyse de l'adverbe, 123.

**Chap. VIII. — *Eléments de la préposition.* 124**

Définition et division, 124 — Remarques particulières, 125 — Analyse de la préposition, 125.

**Chapitre IX. — *Eléments de la conjonction.* 127**

Définition et division, 127 — Remarques particulières, 128 — Analyse de la conjonction, 128.

**Chapitre X. — *Eléments de l'interjection.* 130**

Définition et division, 130 — Analyse de l'interjection, 131.

**III. De l'Analyse Grammaticale**

Règle et remarque, 132 — Abréviations, 133 — Analyse complète, 136.

## SECONDE PARTIE — Syntaxe

Introduction. ....	138
Définition, 138 — Division, 138.	

## I. Analyse Logique.

Chapitre I. — <i>Préliminaires</i> . ....	139
Introduction, 139 — Définition, 140.	
Chapitre II. — <i>Eléments de la proposition</i> . ....	140
Le sujet, 140 — Le verbe, 141 — L'attribut, 142.	
Chapitre III. — <i>Division des propositions</i> . ....	143
Proposition indépendante, 143 — Proposition principale, 143 — Proposition complétive, 143 — Proposition incise, 145.	
Chapitre IV. — <i>Juxtaposition et coordination des propositions</i> . ....	146
Chapitre V. — <i>Irrégularités dans la forme des propositions</i> . ....	147
Ordre grammatical, 147 — Figures de grammaire, 147 — Gallicismes, 149 — Analyse détaillée, 151.	

## II. Syntaxe des Dix Parties du Discours

Chapitre I. — <i>Syntaxe du nom</i> . ....	153
Noms à double sens et à double genre, 153 — Noms à double genre, 155 — Pluriel des noms propres, 158 — Mots invariables pris comme noms, 159 — Pluriel des noms empruntés aux langues étrangères, 159 — Pluriel des noms composés, 160 — Complément du nom, 163.	
Chapitre II. — <i>Syntaxe de l'article</i> . ....	164
Emploi de l'article, 164 — Suppression de l'article, 166 — Répétition de l'article, 167 — Article devant les noms pris dans un sens partitif, 168.	

**Chapitre III. — Syntaxe de l'adjectif. . . . . 169****I. De l'adjectif qualificatif.**

Accord de l'adjectif qualificatif, 169 — Règles particulières, 169 — Adjectifs après un nom collectif, 171 — Adjectifs pris adverbialement, 171 — Noms et adjectifs désignant la couleur, 171 — Adjectifs composés, 172 — Remarques particulières, 173 — Place de l'adjectif qualificatif, 176 — Complément des adjectifs, 178.

**II. Des adjectifs déterminatifs**

Adjectifs possessifs, 179 — Adjectifs indéfinis, 182.

**Chapitre IV. — Syntaxe du pronom. . . . . 187.**

Accord du pronom, 187 — Emploi du pronom, 187.

**I. Des pronoms personnels.**

Place des pronoms sujets, 188 — Place des pronoms compléments, 189 — Répétition des pronoms personnels, 190 — Emploi du pronom *le*, 191 — Emploi du pronom *soi*, 192 — Emploi des pronoms *lui*, *leur*, *eux*, *elle*, *elles*, 193.

**II. Des pronoms démonstratifs.**

Emploi du pronom *ce*, 194 — Répétition du pronom *ce*, 195 — Emploi de *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, 195.

**III. Des pronoms possessifs.****IV. Des pronoms relatifs.**

Le pronom relatif et son antécédent, 197 — *Qui*, *que*, *quoi*, *lequel*, *dont*, *d'où*, 197.

**V. Des pronoms indéfinis.**

*On*, 199 — *Chacun*, 200 — *Autrui*, *l'un* et *l'autre*, *l'un l'autre*, *personne*, *quiconque*, 200.

**Chapitre V. — Syntaxe du verbe. . . . . 202****I. Du sujet.**

Le verbe et son sujet, 202 — Place du sujet, 203 — Accord du verbe avec son sujet, 203 — Sujets

unis par ni, ou, 204 — L'un et l'autre, ni l'un ni l'autre, l'un ou l'autre, 205 — Sujets unis par comme, de même que, ainsi que, etc., 205 — Infinitifs employés comme sujets, 206 — Accord après le peu, un de, un des, plus d'un, 207 — Accord du verbe avec qui, 208 — L'antécédent de qui, 208 — Accord du verbe être précédé de ce, 209 — Accord du verbe avec les collectifs, 211.

## II. Du complément.

Le verbe et son complément, 213 — Place des compléments, 214.

## III. Emploi des auxiliaires.

### IV. Emploi des modes et des temps.

Mode indicatif, 216 — Mode conditionnel, 218 — Mode impératif, 219 — Mode subjonctif, 220 — Mode infinitif, 223.

## Chapitre VI. — *Syntaxe du participe*. . . . 225

### I. Du participe présent et de l'adjectif verbal.

Du participe présent, 225 — De l'adjectif verbal, 226.

### II. Du participe passé.

Règles générales, 228 — Participe passé d'un verbe neutre, 230 — Participe passé des verbes pronominaux, 230 — Participe passé d'un verbe impersonnel, 231 — Participe passé suivi d'un infinitif, 232 — Participe passé suivi d'une préposition et d'un infinitif, 232 — Participe passé entre deux que, 234 — Participe passé précédé du pronom en, 234 — Participe passé précédé de le peu, 236 — Participe passé ayant le pour complément direct, 237 — Participes coûté, valu, pesé, 237 — Cas particuliers, 238.

## Chapitre VII. — *Syntaxe de l'adverbe*. . . . 240

Adverbes de lieu, 240 — Adverbes de temps, 241 — Adverbes de quantité et de comparaison, 242 — Adverbes de manières, 245 — Emploi de la négation, 245 — Différence entre pas et point, 245 — Emploi et suppression de ne, 248.

**Chap. VIII. — Syntaxe de la préposition. 250**

Répétition des prépositions, 250 — Prépositions et compléments, 251 — Remarques sur quelques prépositions, 251.

**Chap. IX. — Syntaxe de la conjonction. 255****Chapitre X. — Syntaxe de l'interjection. 258****III. Appendice****Chapitre I. — Remarques particulières. . . 259**

A, de. - Aider. - Aller, être, 259 — Anoblir, ennoblir. - Applaudir. - Après, à. - Assurer, 260 — Atteindre. - A terre, par terre. - A la campagne, en campagne. - Capable, susceptible, 261 — Changer pour, changer contre. - Colorer, colorier, 262 — Commencer à, commencer de. - Comparer. - Consommer, Consumer. - Croire, 263 — Déjeuner, diner, souper. - Deuxième, second. - Digne, indigne. - Disputer, 264 — Egaler, égaliser. - Eminent, imminent. - Emprunter. - Ennuyant, ennuyeux, 265 — Espérer. - Éviter. - Excuse, pardon. - Faire, 266 — Imposer, en imposer. - Infecter, infester. - Insulter, 267 — Joindre. - Matinal, matineux. - Mêler. - Midi, minuit, 268 — S'occuper. - Pardonner. - Participer. - Pire, pis, 269 — Plaire. - Plier, ployer. - Près de, prêt à. - Se rappeler, 270 — Ressortir. - Réunir, unir. - Servir à rien, servir de rien, 271 — Succomber. - Suppléer. - Tarder. - Témoin, 272 — Tous les deux, tous deux. - Vacances, vacances. - Vénéneux, venimeux, 273.

**Chapitre II. — Locutions vicieuses. . . . . 274**

Pureté du langage, 274 — Fautes du langage, 274 — Les mots canadiens, 276 — De l'anglicisme, 276 — Fautes à corriger, 278.

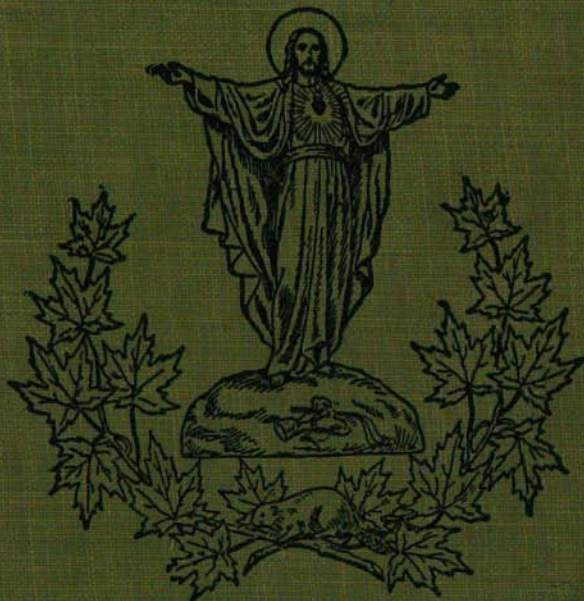
**Chapitre III. — De la prononciation des lettres. . . . . 282**

BNQ



000 166 872

**Il faut qu'Il règne!**



**Combattons le blasphème!**

En coopération avec l'Association  
catholique des Voyageurs de Commerce.